



HAL
open science

La cohésion résidentielle, concepts et mesures

Arash Khalatbari

► **To cite this version:**

Arash Khalatbari. La cohésion résidentielle, concepts et mesures. Architecture, aménagement de l'espace. Université de la Réunion, 2019. Français. NNT : 2019LARE0040 . tel-02874419

HAL Id: tel-02874419

<https://theses.hal.science/tel-02874419>

Submitted on 18 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Université de la Réunion

La cohésion résidentielle, concepts et mesures

Thèse professionnelle pour l'obtention du grade de
Docteur en Aménagement

Sous la direction de : Michel DIMOU et la codirection de : Stéphane MANIN

Membres du jury :

Monsieur Télésphore BROU, Professeur Université de La Réunion

Monsieur Michel DIMOU, Professeur, Université de Toulon

Monsieur Damien GAUMONT, Professeur, Université de Paris 2

Monsieur Stéphane MANIN, Maître de Conférences, Université de La Réunion

Madame Nathalie NOEL, Maître de Conférences, Université de La Réunion

Monsieur Ali SMIDA, Professeur, Université de Paris 13

Auteur : Arash Khalatbari, Architecte DPLG

21/11/2019

Remerciements

Cette présente thèse professionnelle est un travail dont les thématiques représentent mes sujets de réflexion au quotidien. La qualité des territoires et des lieux de vie impacte la destinée des êtres qui y résident. Ce point ouvre le champ de la responsabilité politique et éthique des décideurs et des concepteurs d'espace mais aussi et surtout des habitants.

Ce ne sont pas les murs qui font la cité mais les hommes, disait Platon

Ce travail fut long car mené en parallèle d'une activité professionnelle intense mais liée à ces mêmes sujets. Cette démarche fut une interaction constante entre le terrain et le champ de la recherche.

Je remercie Monsieur Michel Dimou, mon directeur qui malgré la distance a su m'insuffler un rythme de production et dont la réactivité à mes sollicitations n'a jamais été mise en défaut.

Mes remerciements tout particuliers à Monsieur Stéphane Manin qui a assuré un encadrement de proximité et a su, malgré les difficultés liées à nos activités réciproques, me diriger en termes de méthode de développement argumentaire. Il a partagé ses connaissances, ces dernières constituent le cœur de cette étude.

La société Etude et Marketing m'a accompagné dans l'étape du traitement des données. Je tiens à remercier particulièrement Xavier Gartner pour cette contribution.

Mon activité professionnelle au sein du bailleur social SHLMR à l'île de la Réunion m'a apporté de la nourriture intellectuelle durant toute ces années. Je tenais à remercier Mme Anne Sery pour son soutien, notamment en me permettant de prendre un poste lié à l'action sociale. Je remercie l'actuel directeur général Monsieur Gilles Tardy pour cette passion partagée du territoire, le respect qu'il manifeste pour les habitants et son soutien au service social.

Une pensée toute particulière pour mes équipes. Ils constituent une armée bienveillante pour réparer, rassurer et venir en aide aux plus fragiles. Je leur manifeste mon plus grand respect.

Je tiens à remercier des amies qui m'ont apporté une aide précieuse notamment pour la relecture, les corrections et la mise en page durant ces années : Virginie Schwob, Ji Yun Anne Mérand et Elise Rougemont.

Et puis enfin une profonde reconnaissance à ma famille.

A mes deux sœurs : Azar et Mithra KHALATBARI dont le soutien moral et matériel durant ces années parfois difficiles fut sans faille.

A mes deux parents partis trop tôt : Azar ANDAMI et Mansour KHALATBARI. Les événements géopolitiques de mon pays d'origine nous ont éloigné les uns des autres. Mais ces courts moments de proximité ont été l'occasion d'une transmission féconde :

L'amour de la connaissance et de la science conjugué à l'amour d'autrui.

Ce présent travail leur est dédié.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	p 5
PREMIERE PARTIE : DE LA COHESION SOCIALE A LA COHESION RESIDENTIELLE	p 19
1. La cohésion sociale est une qualité des liens entre les individus, promue par la société et sa gouvernance	p 19
1.1. La cohésion sociale	p 19
1.1.1. La cohésion, exprime l'intégrité d'un ensemble	p 20
1.1.2. La cohésion sociale, un enjeu urbain	p 22
1.1.3. La cohésion sociale se réfère à des valeurs politiques	p 28
1.2. Les constituants de la cohésion sociale	p 33
1.2.1. L'ordre et l'absence de conflit	p 33
1.2.2. Le sentiment d'appartenance favorise la cohésion du groupe	p 35
1.2.3. Les valeurs partagées, facteur explicatif de la cohésion et de l'ordre social	p 37
1.3. Les caractéristiques remarquables de la cohésion sociale	p 41
1.3.1. La cohésion sociale est un ordre idéal représenté	p 41
1.3.2. La cohésion sociale est un processus social dynamique	p 44
1.3.3. La cohésion sociale est déterritorialisée	p 46
2. La cohésion sociale et l'architecture	p 47
2.1. Les échelles où les espaces s'intègrent	p 48
2.1.1. Le quartier, particularités d'un espace cognitif	p 48
2.1.2. L'ordre et le désordre, dans un quartier	p 51
2.1.3. La cohésion sociale comme solution aux désordres du quartier	p 55

2.2. Les interactions entre les espaces et les individus	p 59
2.2.1. La morphologie des espaces influe-t-elle sur la sécurité ?	p 59
2.2.2. Les attributs et fonctions des espaces communs	p 68
2.2.3. Le confort des espaces, un facteur favorisant l'usage	p 71
2.3. L'échelle d'une résidence collective	p 77
2.3.1. Les spécificités d'un espace commun d'une résidence sociale	p 78
2.3.2. La notion de la jouissance paisible, fondement de notre définition de la cohésion résidentielle	p 89
2.3.3. Les constituants de la cohésion résidentielle sont la qualité et attributs des espaces, mais aussi le comportement des usagers	p 91
3. Les mécanismes comportementaux et les espaces, quelques approches disciplinaires	p 94
3.1. Les approches de la psychologie environnementale	p 94
3.1.1. L'approche déterministe, le stress, le contrôle, la congruence et l'adaptation dans les espaces	p 94
3.1.2. L'approche des sites comportementaux de Backer et limite du modèle	p 112
3.1.3. L'approche de « l'affordance » de Gibson	p 115
3.2. La représentation sociale et la cohésion	p 121
3.2.1. La représentation élément explicatif du comportement	p 124
3.2.2. L'environnement objet de représentation	p 126
3.2.3. La dimension affective, l'attachement et l'identité liés aux lieux	p 127
3.3. Les Valeurs, notions explicatives de la cohésion d'un groupe	p 131
3.3.1. La théorie de l'échelle des valeurs	p 133
3.3.2. Le comportement des consommateurs/usagers face à la diversité des attributs	p 139
3.3.3. Les valeurs, outil de mesure d'une cohésion résidentielle	p 141

DEUXIEME PARTIE : ETUDE DE TERRAIN ET VERIFICATION DES HYPOTHESES	p 143
1. Contexte général	p 144
1.1. Contexte urbain	p 144
1.2. Contexte du dispositif Politique de la Ville, la primauté de la cohésion sociale	p 145
1.3 Echelle des quartiers prioritaires à Saint-Denis de la Réunion et leurs caractéristiques	p 152
2. Caractéristiques des Groupes d'habitation	p 157
2.1. Aspects architecturaux	p157
2.2. Aspects du peuplement	p 162
2.3. Indicateurs de gestion	p 166
3. Enquêtes terrain et vérification	p 168
3.1. Enquêtes de perception, méthodologie et résultats	p168
3.2. Enquêtes Valeurs et résultats	p 174
3.3. Validation des hypothèses et éléments de méthodologie	p176
CONCLUSION	p 182
BIBLIOGRAPHIE	p 186
ANNEXES	p 194

INTRODUCTION

L'aménagement du territoire est une action intrinsèque à la civilisation humaine. Cette action tend à disposer avec ordre à travers l'espace géographique l'habitat des hommes. Le Littré nous donne cette définition du (*a-mé-na-je-man*) : « *Action de régler les coupes d'une forêt ; résultat de cette action* ». L'action d'une mise en règle, d'une rationalisation face au chaos naturel : la forêt. La forêt étant un espace représentant et symbolique de la nature sauvage, en opposition à l'espace organisé de l'homme.

Cette action d'aménagement nécessite une phase de conception, un temps de réalisation, mais surtout et à posteriori un effort constant de maintenance.

Cette présente recherche se concentre particulièrement sur cette étape de la maintenance. C'est une fois que les espaces conçus et construits sont habités que les enjeux deviennent réels. L'histoire de l'architecture et de l'urbanisme, particulièrement à notre époque moderne nous montre, par de nombreux exemples, les écarts parfois regrettables qui peuvent exister entre l'étape de la conception et les objectifs visés et l'état réel des lieux une fois habités en termes d'impact social ou écologique.

Bien que la conception architecturale se fait en considération des mesures du corps humain, les plans et documents graphiques nécessaires à la conception sont vides des habitants. Si les humains sont représentés, ce sont des représentations symboliques pour signifier l'échelle du corps en comparaison à l'ouvrage, ou bien, au sein des photomontages virtuels pour des publicités marchandes.

Mais au-delà des mesures du corps humain, c'est son comportement qui représente à notre sens un enjeu majeur et peu maîtrisé. En effet, il est difficile, voire impossible, d'intégrer et de prédire pour un concepteur le comportement des humains qui habiteront les espaces une fois construits. **La qualité des ouvrages doit être associée à une qualité d'usage afin de pouvoir maintenir un ordre et une cohésion d'ensemble.**

La sémantique des mots cohésion et cohérence permet un déploiement vers diverses dimensions à la fois, telles que la physique, la linguistique, le territoire, l'ensemble architectural ; et dans notre cas le comportement et les liens entre les hommes. La cohésion sociale et ses constituants, son rapport et son interaction avec le territoire vont représenter l'axe majeur de notre recherche.

Notre démarche suivra une structuration semblable aux échelles urbaines, d'une vision générale vers une échelle réduite.

Postulats

- Nous postulons que les constituants de la cohésion sociale tels que définis à des échelles comme la nation ou un continent, restent actifs à une échelle réduite d'un groupe d'habitants dans la relation de voisinage et au sein d'une résidence collective.

- Le cadre minéral n'est pas neutre ; ses attributs agissent et sont en interaction avec les usagers et participent à la présence ou l'absence d'une certaine cohésion, un ordre général d'ensemble que nous nommons ici la cohésion résidentielle.

- Les espaces habités, sont aussi des espaces représentés par les habitants. Cette représentation comporte des éléments cognitifs, affectifs et conatifs. Des dynamiques complexes interagissent avec les dimensions morphologiques et géographiques des lieux de vie. La question de la cohésion sociale, dans sa partie opérationnelle se doit d'intégrer l'ensemble de ces dimensions.

Enjeux généraux

Le débat lié à l'ordre social ou la cohésion sociale représente un enjeu central de la sociologie, de la politique de la ville et de l'urbanisme. Les intitulés même des instances en charge du sujet tel que Commissariat Général de la Cohésion des Territoires (CGCT) et des fonctions des acteurs tel que Préfet à la Cohésion sociale nous signifient ce point.

Cependant ce débat se tient à une échelle politique, médiatique et statistique. C'est pour cette raison et afin d'intégrer l'ensemble des dimensions citées que nous avons choisi une échelle territorialisée où les attributs physiques du cadre bâti pourraient être considérés.

Le but de notre recherche est de mieux comprendre les raisons d'un désordre ou bien d'une situation d'ordre, ceci dans une dimension réelle, physique et opérationnelle. L'accent sera mis sur les mécanismes comportementaux des habitants, nous tenterons d'en modéliser certaines dynamiques. Nos sujets terrains seront des groupes

d'habitations du type social car ce type de logement, dit à loyer modéré, est porteur d'un long historique en France, et représente des enjeux et des défis très importants.

De par son histoire et ses valeurs politiques, l'Etat français a produit et continue de produire une grande quantité de ces logements. Le chômage de masse, après les Trente Glorieuses, a révélé et exacerbé les fractures socio urbaines produites par ces grands ensembles et jusqu'à nos jours, les programmes de rénovation urbaine se suivent. Des actions réparatrices sont réalisées et des sommes conséquentes sont dépensées, ceci au nom de la cohésion territoriale et de la cohésion sociale.

Quelques chiffres nous donnent le contexte : en 2017, sur un total de 35,7 millions de logements, 4.9 millions sont des logements sociaux. Le parc social est plus présent dans les QPV¹ qui, par principe, ont une forte proportion de ménages très modestes. Ces quartiers abritent 12 % des ménages des agglomérations de plus de 10 000 habitants, mais un logement social sur trois (34 %). Cette part varie selon les régions, de 21 % en Corse à 42 % en région Centre-Val de Loire ; 84% environ de ces logements sociaux sont collectifs ; 16% sont des logements individuels. Par rapport à la structure de la population française, les habitants du parc locatif social se caractérisent par une surreprésentation des familles monoparentales (20% des ménages logés par les organismes contre 9% dans l'ensemble de la population) ; de ménages dont la personne de référence est de nationalité étrangère (11% contre 6%) mais également et surtout par le caractère modeste de leurs revenus et un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale (chiffres INSEE)².

Ce parc spécifique représente donc une part importante des enjeux sociaux car il concentre une frange de la population socialement plus fragile. D'autres chiffres liés à la violence urbaine illustrent ce propos :

En 2005, les émeutes en France se sont développées à 85% à partir des cités, des quartiers d'habitat social et plus précisément de ceux qui sont classés zones urbaines sensibles (ZUS). Les zones visées sont caractérisées par l'importance du parc HLM (environ 70 %).³

¹ En France, le Quartier Prioritaire de la Ville a remplacé le 1^{er} janvier 2015 la Zone Urbaine Sensible (ZUS) et le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS)

² INSEE FOCUS N°103 paru le 07/12/2017

³ Observatoire national des ZUS, Rapport 2005, Paris, DIV, 2005

Enjeux liés à la gestion et à l'usage des espaces

Les gestionnaires de ces sites, les bailleurs sociaux et les personnels terrains, sont en première ligne de ces problématiques. L'impact physique du vandalisme sur le patrimoine est loin d'être minime.

Les organismes déclarent en 2015 un coût de travaux suite aux dégradations volontaires de 35,5 M€, ce qui correspond à un ratio de 14 € par logement en patrimoine. Le montant des reprises de travaux réalisés par les organismes suite aux dégradations et au vandalisme est devenu un véritable enjeu⁴.

Ce point ne représente que l'aspect visible. Il est à noter également que la nature du peuplement de ces lieux en termes de catégorie socio-économique, participe à construire une identité topologique de ces quartiers dont les effets au sein des représentations sociales et collectives sont notables (Félonneau, 2003). Ceci impacte les individus issus de ces quartiers et la perception générale de la société, mais également le marché de l'immobilier.

Les instances en charge de la programmation de ce type de logement disposent de plusieurs décennies d'expériences. Des logements ouvriers et cités jardin du début du XX^{ème} siècle au mouvement fonctionnaliste et cités radieuses de Le Corbusier des années 50.

Conscientes des impacts urbains et des effets d'une concentration de cette catégorie sociale souvent constituée de nouveaux arrivants (exode rural, décolonisation, immigration), les juridictions concernées imposent aux constructeurs différents points. A l'échelle urbaine, la loi SRU et la loi ALUR, par exemple, imposent de respecter une répartition de ce parc sur le territoire dans un but de mixité sociale. A l'échelle des bâtiments ensuite et afin de « favoriser la construction de la vie de groupe » et « être des lieux pour la cohésion sociale » la loi impose aux constructeurs de produire des locaux associatifs sous le nom de Local Commun Résidentiel (LCR). A cela s'ajoutent des espaces communs aménagés, des cœurs d'îlots et des parcelles susceptibles de devenir des « jardins partagés », toujours avec une attente liée à la cohésion sociale.

⁴ Observatoire des faits d'incivilités dans le parc Hlm - Vague 2016 – JUILLET 2016

Constat

Cependant le terrain montre dans de nombreux cas que la simple construction de ces équipements et espaces n'en assure nullement le bon usage ; et la performance attendue n'est pas toujours présente. Parfois même, ces locaux et ces équipements sont sujets à un détournement d'usage et dégradations.

« Sur les quatre dernières années, les agressions ont eu lieu dans les lieux de vie (parties communes, halls, locaux collectifs). Les lieux les plus fréquents d'agression se situent :

- Dans les parties communes et autres locaux collectifs : 51 %.

- Dans les espaces extérieurs : 30 %.

- Il convient de noter que seul 7 % ont été réalisés dans les logements.⁵ »

Ce point revêt une importance capitale dans notre recherche car il démontre qu'il nous faut intégrer à l'équation de la performance architecturale et urbaine attendue, les particularités liées aux comportements humains. Bien souvent, les disciplines concernées par les questions urbaines présentent les indicateurs socioéconomiques comme les facteurs explicatifs d'une situation de dégradation sociale. Sans les remettre en cause, nous tenterons de mettre en lumière d'autres facteurs, essentiellement aux profils psychologiques comportementaux des habitants.

Structure des parties

Notre travail s'organise en deux parties :

-Approche théorique de la cohésion sociale et de la cohésion résidentielle

-Vérification du modèle et des hypothèses in situ

Approches disciplinaires

La cohésion sociale, comme rappelée précédemment, occupe une part importante du débat de la politique de la ville. Cependant, elle ne va pas représenter la finalité de notre recherche. Son analyse et la mise en lumière des éléments remarquables qui la constituent vont nous aider à comprendre ce que nous définissons comme une situation d'ordre d'ensemble au sein d'une résidence collective : la cohésion résidentielle.

Pour ce faire, nous ferons tout d'abord un état des lieux des définitions de la cohésion sociale. Cette notion étant multidimensionnelle, chaque angle d'approche en fait émerger différents aspects. Son rôle au sein du monde du travail et de la production

⁵ Observatoire des faits d'incivilités dans le parc Hlm - Vague 2016 – JUILLET 2016

a été présenté par Durkheim en 1893⁶. Mais la cohésion sociale a gagné en importance au cours de ces dernières décennies, surtout au sein des sociétés multiethniques du continent européen et nord-américain.

L'ordre et l'absence de conflit (Lockwood, 1999)⁷, le sentiment d'appartenance (Jenson, 1998)⁸, la solidarité (Judith Maxwell, 1996)⁹ la coopération qui rendrait efficace l'action du groupe (Hetcher, 1987)¹⁰, les valeurs partagées (Stanley, 2001, Maxwell, 2003)¹¹ sont parmi les aspects majeurs et manifestes de la cohésion sociale selon ces chercheurs. Nous tenterons par la suite de mettre en lumière des aspects spécifiques de la cohésion sociale qui nous semblent importants.

La cohésion sociale renvoie d'abord à un niveau idéal et souhaité plutôt qu'à une réalité du terrain. Cette notion, en France en tout cas, porte en elle des valeurs politiques d'égalité, d'équité et de solidarité.

Le territoire réel est souvent très loin d'une homogénéité et égalité en termes de qualité urbaine et sociale pour ses habitants. L'égalité, comme d'autres valeurs politiques, constitue un cadre de référence idéal vers lequel doit tendre la société réelle. Celle-ci est sujette à une hétérogénéité où sans cesse des efforts et des financements sont nécessaires au « rattrapage » des zones et périmètres qui « décrochent ». La vie et la mort des centres industriels, les aléas de l'économie, les questions écologiques et le flux des populations dessinent des situations socio-urbaines diversifiées. La preuve en est l'action constante des gouvernements et la définition des zones urbaines socialement sensibles qu'il faut redynamiser et rénover.

L'autre spécificité notable de la cohésion sociale est que cette notion occupe une grande place dans les débats mais essentiellement à l'échelle de la nation ou d'un continent. A ces échelles, l'étendue du terrain et la diversité des situations architecturales, rendent difficile l'intégration des attributs physiques et réels du cadre bâti.

⁶ E. Durkheim *De la division du travail social*, Livre II et III, Paris Presse universitaire de France 1967

⁷ David lockwood « Civic integration and social cohesion »-1999

⁸ J.Jenson Mapping Social Cohesion The state of Canadian Research -1998

⁹ Maxwell, J., 1996. *Social Dimensions of Economic Growth*: University of Alberta

¹⁰ Hetcher, M. 1987. *Principles of Group Solidarity*. Berkeley, CA: University of California Press.

¹¹ Stanley, Dick. 'What Do We Know About Social Cohesion: The Research Perspective of the Federal Government's Social Cohesion Research Network.' *The Canadian Journal of Sociology*, 2003, Vol. 28, No. 1

Ce point justifie notre choix de réduire notre champ d'étude vers des échelles où les aspects et attributs des bâtiments peuvent être intégrés.

Les échelles résidentielles

Ces échelles sont caractérisées par le fait que l'observation visuelle peut s'exercer par un « diagnostic en marchant ».

Dans un premier temps, nous ferons référence à l'échelle du quartier grâce aux travaux de Tognoli (1987)¹², Bonaiuto et Bonnes (1996)¹³ concernant cette délimitation qui regroupe à la fois le foyer, la communauté et le voisinage ; et les travaux de Feloneau (2004)¹⁴, qui traitent de la construction d'une identité topologique.

C'est bien à l'échelle du quartier qu'une situation d'ordre et de désordre intègre à la fois des faits comportementaux et l'état des bâtiments, telle que définit par W.Skogan¹⁵ : dégradations, lieux abandonnés, ordures, présence de personnes ivres, vagabonds, trafic de drogue, gangs.

Diverses recherches démontrent que, mis à part l'intervention des forces de l'ordre, la solution pour une reprise en main sociale pérenne doit nécessairement intégrer les habitants et un contrôle informel de ces derniers sur leurs lieux de vie. Une certaine cohésion de groupe, « informal local friendship network » que l'on pourrait traduire par « réseau local d'amitié informel » incluant la participation des résidents au maintien de l'ordre social. Ceci représenterait le cœur constituant d'une communauté humaine territorialisée (Hunter, Kasarda, Janowitch, 1974)¹⁶. Il est à noter l'importance de la dimension comportementale des acteurs et habitants dans le maintien de cet ordre social localisé.

Par la suite, en lien à la question du désordre au sein des espaces construits, nous ferons référence aux travaux de Hiller et Julienne Hanson (1987). Cette approche, développe l'idée des « paternes », « génotype et phénotype », archétypes morphologiques de l'architecture : « *Ville et bâtiments organisent l'espace à des fins sociales et la conséquence*

¹² Tognoli Jerome-Residential environments handbook of environmental psychology vol 1 new york wiley 1987-p655-690

¹³ Bonaiuto et al. Revue européenne de psychologie appliquée n° 56-2006

¹⁴ FÉLONNEAU M.-L., (2004), « Love and Loathing of the city : urbanophilia and urbanophobia. Topological identity and perceived Incivilities », *Journal of Environmental Psychology*, vol. 24, n° 1, pp. 43-52.

¹⁵ W. G. SKOGAN Crime and the Spiral of Decay in American Neighborhoods, University of California Press, 1990 et 1992

¹⁶ Hunter, A. 1974. Symbolic Communities: The Persistence and Change of Chicago's Local Communities. Chicago: University of Chicago Press. Kasarda, J.D. and M. Janowitz. 1974. "Community Attachment in Mass Society." *American Sociological Review* 39: 328-39.

en est que dans le cas de l'architecture, l'information sociale et culturelle réside dans la forme physique et dans la structure même de l'artefact. »¹⁷

Hillier et Hanson proposent une lecture spatiale à l'aide de deux concepts géométriques : les éléments convexes et les éléments linéaires.

L'organisation convexe favorise une continuité de contrôle des espaces, des mouvements et les rencontres entre les habitants et les « visiteurs étrangers » depuis les entrées et fenêtres. Tandis qu'un espace axial qui par sa morphologie ouvre et dirige le mouvement, concerne plus particulièrement les visiteurs extérieurs. Plus précisément la sécurité semble être le résultat d'un équilibre des mouvements naturels d'inconnus et d'aptitude statique de contrôle des habitants depuis les entrées et fenêtres. C'est précisément la configuration spatiale qui le permet.

Cette méthode d'analyse des espaces nous permet donc de reconnaître les attributs et fonctions des espaces communs et privés dans la régulation sociale d'une communauté. De plus, il s'avère que les espaces communs convexes, type cœur d'îlot, pièce de rassemblement, ou parc avec présence de banc, permettent la réunion des usagers et sont susceptibles de favoriser les rencontres et la construction des liens entre ces personnes.

Cependant, mis à part l'attribut spatial d'un lieu, (nous entendons par là son volume et sa contenance physique), d'autres paramètres sont à prendre en compte. Ces paramètres sont liés au confort d'usage et au concept d'ambiance. Afin de favoriser l'usage des espaces communs et afin de produire une performance en terme de lien social, ces espaces doivent être confortables et exercer une attraction. J. Jacob (1961) écrit : « *La sécurité est garantie au mieux, sans effort visible et avec le minimum d'hostilité ou de suspicion, là où les gens circulent avec plaisir* ». ¹⁸

La notion d'ambiance implique l'ensemble des aspects du confort physique (thermique, visuel, sonore et olfactif) mais également du confort social au sens de la présence ou non des personnes hostiles au sein de ces espaces. Ces points dessinent les conditions qui favorisent l'usage des espaces communs et montrent l'implication de ces espaces en termes d'interaction et de lien social des usagers.

¹⁷ Bill Hillier- Arch.Behav, Vol 3, n3, P201 (1987)

¹⁸ J.Jacobs -The Death and life of Great American Cities -1961.

Les locaux communs résidentiels (LCR), les cœurs d'îlots et les jardins aménagés au sein des habitats collectifs appartiennent à cette catégorie.

Nous avons fait mention des attributs physiques en termes de forme mais également de confort et l'attractivité des espaces. Cependant une autre dimension est fondamentale, particulièrement dans les espaces communs des habitations collectives. Ce sont les règlements en vigueur.

Tel que mentionné par l'article de loi qui définit le cadre entre bailleurs et locataires, les deux sont tenus de respecter les conditions « *d'une jouissance paisible* ». ¹⁹

Le non-respect de ces règlements par les usagers des lieux, par des actes tels que des dépôts sauvages, dégradations, nuisances sonores, constitue des faits purement comportementaux.

Notre définition de la cohésion résidentielle regroupe à la fois la qualité des attributs des espaces et la qualité comportementale des usagers dans le respect des règlements d'usages. Ces éléments réunis, créent les conditions d'une jouissance paisible des lieux.

Dimension architecturale du terrain

De nos jours, la construction du logement en France, particulièrement des logements sociaux est sujette à de nombreuses étapes de contrôle.

Des normes en vigueur encadrent non seulement la construction en termes technique et sécuritaire mais également en termes de surface habitable, confort divers, aires de jeux et équipement à vocation sociale (LCR, espaces communs aménagés).

Dans le cadre de notre recherche, nous considérons que ces aspects architecturaux sont plutôt maîtrisés. Cependant, la question de l'entretien de ces espaces par les gestionnaires peut connaître des manquements et ses effets sur le comportement des habitants doivent être pris en compte.

La dimension comportementale

Reste la dimension comportementale des usagers qui représente pour nous la question centrale. Afin de mettre en lumière ces mécanismes, nous ferons mention des approches disciplinaires de la psychologie environnementale.

Cette discipline, plutôt récente dans la sphère francophone, considère la psychologie des individus et du groupe dans son contexte environnemental.

¹⁹ Article 1719 modifié par loi N° 2009-323 du 25 MARS 2009 Art.58

Il en résulte la prise en compte de l'individu dans son environnement comme unité globale d'analyse, puisque : «*l'on ne rencontre jamais l'homme indépendamment de la situation dans laquelle il agit, de même qu'on ne rencontre jamais l'environnement indépendamment de l'individu qui le rencontre* » (Ittelson, 1973).²⁰

La psychologie environnementale se divise elle-même en différentes approches du sujet :

L'approche dite déterministe étudie d'une manière dynamique les exigences de l'environnement et les ressources de l'individu pour y répondre. Le confort est dans l'équilibre de cette relation et le stress survient lorsque cet équilibre est brisé.

Cette approche considère les effets de l'environnement sur le comportement via la perception sensorielle, intégrant ainsi essentiellement les paramètres physiques et cognitifs tels que le « stress », le « contrôle », « la congruence et l'adaptation ». (Broadbent 1958, 1971-Baum et Valins 1977- Freedman 1975-Wholwill 1974).

Ces mécanismes expliquent ici le processus de la fabrication de la cohésion sociale du groupe tel que nous l'avons décrit, par la recherche d'un état d'ordre et d'équilibre et la réaction du groupe face aux défis négatifs (physique des bâtiments ou relations entre individus) et les efforts d'adaptation afin de surmonter le désordre et reconquérir un état d'ordre.

Nous ferons également mention du concept des « sites comportementaux » de Barker (1968)²¹ dont les travaux ont eu un grand impact sur les recherches en sociologie et en urbanisme. Barker considère comme un élément unique et systémique, les comportements et l'environnement. Le site comportemental est défini par ses composants humains et physiques qui interagissent par des séquences ordonnées et observables. Le comportement de chacun influence le comportement collectif ce que Barker appelle « schéma comportemental extra individuel ». Le comportement ne peut être étudié et évalué hors de son contexte. Cependant l'approche de Barker est une approche d'un système global et ne prend que très peu en considération des principes de motivation personnelle. (Richard Price 1990).²²

²⁰ Ittelson, William H., ed. *Environment & Cognition*. New York : Seminar Press, 1973- cité et traduit par : K.Weiss 2007

²¹ Barker, R. G.: 1968, *Ecological Psychology: Concepts and Methods for Studying the Environment of Human Behavior*, Stanford University Press, Stanford, California

²² I. Chompalov L. Popov *International Journal of Humanities and Social Science - October 2012*

Dans notre cas d'étude, la simple présence d'espace et du groupe, ne semble pas être suffisante pour mesurer la qualité de la cohésion sociale que nous cherchons, les profils comportementaux des habitants nous semblent revêtir aussi un grand degré d'importance.

Un autre concept très fécond de la psychologie environnementale est « l'affordance » de Gibson (1979)²³.

Gibson considère l'environnement comme un champ de ressources et d'opportunités, avec lequel le comportement des individus entrerait en interaction. La forme des objets et du cadre bâti et les possibilités qu'existent dans une ville représentent autant d'« offres » pour les individus. Cependant ces offres de l'environnement pour être exploitées nécessitent de rencontrer l'intention et la motivation de l'utilisateur.

Ce point est intéressant dans notre recherche. En effet au sein de ces groupes d'habitations que nous tentons d'analyser, les locaux dédiés aux réunions de locataires ou à l'activité associative (LCR) restent parfois vides et ne répondent pas à leur vocation de favoriser la cohésion sociale. De même, certains espaces verts et reliquats fonciers susceptibles de devenir des lieux de rencontre, ou des parcelles qui seraient exploitées comme des jardins partagés, restent en friches et non exploités. L'analyse de Gibson nous amène un certain éclairage sur cette situation. Ces LCR, ces parcelles nécessitent l'intention et la motivation des usagers pour être occupés.

Pour reprendre la terminologie, « leurs affordances doit être actualisées » par l'intention des usagers. Ce point implique également, et ceci n'est pas mentionné par Gibson, un profil particulier d'individu en termes de motivation d'action.

Le déroulé argumentaire que nous développons dans notre recherche nous conduit systématiquement vers les facteurs motivationnels et les profils des individus comme éléments essentiels à la qualité que nous cherchons dans la cohésion résidentielle, une situation d'ordre social.

²³ Gibson.J.J 1979 –The Ecological approach to visual perception- Boston Houghton Mifflin

Une autre des catégories d'approches de la psychologie environnementale est liée aux dynamiques de la représentation de l'environnement. Bien que non-assujetties à une rigueur scientifique, les représentations sociales sont constituées de connaissances populaires, médiatiques, elles constituent une grille de lecture de l'environnement social et physique.

Les représentations ont plusieurs fonctions :

-Une fonction de cognition et de savoir. L'individu et le groupe, assimilent ces connaissances et en cohérence avec les valeurs portées et partagées par le groupe, facilitent la communication et le partage de ces connaissances liées aux objets de ces représentations.

-Une fonction de partage et l'appropriation de ces savoirs par l'individu font partie d'un processus identitaire qui assure à ce dernier son sentiment d'appartenance au groupe, mais assure également la cohésion du groupe.

- Ces connaissances, constituantes des représentations sociales, orientent le comportement vers la dimension pratique et déterminent les conduites tant de l'individu que du groupe.

Selon les chercheurs, (Rouquette et Rateau, 1998, Moscovici, 1984, Jodelet 1997, Abric 1994), les représentations sociales sont structurées de la sorte :

- Leur structuration révèle un noyau central stable définit comme « une valeur ». C'est précisément le noyau qui constitue la part non négociable de la représentation. Il est lié à une dimension affective, idéologique assurant l'homogénéité du groupe et ses limites et contours
- Un système dit périphérique, il a une fonction de protection du noyau central et étant plus souple et négociable il assure aux individus une possibilité d'adaptation constante aux changements et aux défis de l'environnement réel.

L'existence de ce noyau central, comme étant « une valeur » et son caractère stable nous conduit au choix des outils de mesure et de modélisation terrain qui seront développés dans la seconde partie de cette recherche.

La nature et la qualité des comportements sont selon nous, les paramètres déterminants d'une situation sociale d'ordre et de cohésion sociale.

Pour démontrer ce point nous utiliserons une démarche opérationnelle en référence à la théorie des valeurs telle que développée par des chercheurs en psychologie (Vernon et Allport 1931), (Allport et al 1961), (F. Adler 1956), (Hodge et Bender 1974), (Scott 1959) Dichter (1961), Robinson et Shaver (1971). Pour ces derniers les valeurs sont parfois décrites comme « méta-attitude », non directement accessible par l'observation, elles sont des préférences et ont une forte implication sur le comportement et par leur stabilité, peuvent servir également à prédire les choix.²⁴

Ce sont cependant les travaux de Milton Rokeach (1968-1973), Lynn R. Kahle (1983,1984) et de Shalom Schwartz (1990- 2006) qui ont marqué les recherches sur les valeurs. Ceci dans les dimensions théoriques mais aussi opérationnelles, en produisant des outils d'enquête et de mesure.

Au niveau individuel, Rokeach (1968) propose cinq postulats :

- 1/le nombre total de valeurs qu'une personne possède est relativement petit ;
- 2/tout individu possède les mêmes valeurs à différents degrés ;
- 3/les valeurs sont organisées en systèmes ;
- 4/les antécédents des valeurs humaines viennent de la culture, de la société et de ses Institutions et de la personnalité ;
- 5/les conséquences des valeurs humaines se manifestent dans presque tous les phénomènes étudiés en sciences sociales.

Nous prenons le parti ici d'intégrer un ensemble de références venant des recherches en marketing. En effet, la situation que nous cherchons à comprendre montre des similitudes structurelles avec la question du comportement des consommateurs face à la diversité des produits sur le marché. Ici les produits sont les espaces et leurs attributs, et les consommateurs, les usagers de ces espaces.

Notre choix de la théorie des valeurs se justifie par le fait que :

²⁴ Pierre Valette Florence- Valeurs et Marketing : Origine historique, Spécificités et champs d'application- Economie et Société N° 14 -1989

- Les valeurs s'avèrent être à un facteur explicatif remarquable et opérationnel du comportement.
- Cette théorie révèle la structure du champ sociocognitif à la fois du groupe et de l'individu. Elle répond comme la théorie des représentations sociale à la question de la cohésion du groupe et particulièrement du comportement individuel.
- La relative stabilité des valeurs ouvre un potentiel prédictif et est susceptible de générer dans notre tentative de modélisation, un outil suffisamment simple et explicatif pour être transposable.

Pour des raisons liées à son caractère opérationnelle nous utiliserons le questionnaire développé par Kahle (1983, 1984) Liste of Values (LOV).

Il nous faut préciser ici un point important. Durant le déroulé de cette présente recherche à caractère professionnelle, une base de données originale et unique dans son genre, particulièrement dans le contexte territorial de la Réunion, a été constituée.

Cette base est le résultat d'une enquête de perception menée depuis 2016 auprès des habitants des logements sociaux du bailleur SHLMR, au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville de l'île de la Réunion, ceci dans les treize communes concernées. Nous avons été à l'initiative de cette démarche ceci en accord avec les partenaires des collectivités et de la Préfecture. Cette enquête menée dans le cadre d'un marché pluriannuel (2016-2020) a pour but de compléter notre connaissance concernant le vécu des habitants de ces quartiers incluant leurs cadres de vie et les liens sociaux de voisinage. Mais également, afin de pouvoir prioriser leurs attentes²⁵ et de mesurer leurs satisfactions concernant les actions mises en place.

La seconde partie et l'étude terrain de cette présente recherche, utilise des données liées aux liens sociaux de cette enquête globale en mesurant des liens de corrélations avec le questionnaire « Liste of Values » de Kahle.

²⁵ Une méthode innovante dans ce contexte urbain a été utilisée en référence aux travaux sur « la satisfaction » de Sylvie Ilosa, chercheuse en psychologie.

PREMIERE PARTIE : DE LA COHESION SOCIALE A LA COHESION RESIDENTIELLE

1. La cohésion sociale est une qualité des liens entre les individus, promue par la société et sa gouvernance

1.1. La cohésion sociale

Le territoire habité est un objet complexe mais un fait unique, certainement du fait de son caractère multidimensionnel. Il comporte en effet, des dimensions physique, architecturale et comportementale interdépendantes mais faisant l'objet d'approches disciplinaires distinctes.

Ainsi, la naissance simultanée de la Philosophie, de la Cité et de la Politique dans l'espace des civilisations gréco-européens, illustre ce postulat. L'avènement de la civilisation pourrait s'expliquer par la volonté humaine d'organiser l'espace de vie par opposition au chaos naturel.

La cohésion sociale apparaît alors comme un processus dynamique et systémique de réajustement, le but de ce processus étant le maintien d'un état d'ordre assurant l'intégrité et la survie du groupe humain.

La cohésion sociale résulte alors du partage des valeurs communes, de la solidarité et de l'attachement à une communauté. Elle se décline sur le territoire au niveau des continents, ou des nations. Cependant, à ces échelles et dans une perspective de mesure, la notion de la cohésion sociale se prête mal à la prise en compte des attributs physiques des bâtiments et de l'urbain. C'est seulement à l'échelle d'un quartier que l'étude et l'observation des constructions deviennent possibles.

Nous postulons que les caractéristiques de la cohésion sociale peuvent se décliner à l'échelle réduite d'un groupe d'individus qui partagent la même résidence ou le même quartier.

Notre recherche se propose tout d'abord d'analyser les constituants de la cohésion sociale, puis de mettre à jour les liens entre les espaces bâtis et une forme de cohésion

sociale que nous qualifions de « cohésion résidentielle ». Car nous pensons, qu'à cette échelle, les dynamiques des espaces de vie peuvent être observées, analysées et modélisées. Ses attributs de forme, de disposition, de confort et de représentation mentale et symboliques interagissent avec les comportements et contribuent à la qualité des relations des individus et le maintien d'une cohésion.

En France, la question de la cohésion sociale comme enjeu majeur, est historiquement nouvelle. Elle est liée à la fin des Trente Glorieuses et à la montée du chômage, à la désindustrialisation, à la détérioration des zones périurbaines, aux décrochages des territoires dus à la pauvreté ; auxquels s'ajoutent les enjeux des flux migratoires qui bousculent l'homogénéité culturelle des sociétés.

Dans la suite de notre développement, nous définirons la cohésion sociale puis ses constituants.

1.1.1. La cohésion, exprime l'intégrité d'un ensemble.

Le Littré donne la définition suivante à la Cohésion : « s. f. *Terme de physique. Force en vertu de laquelle les particules des corps solides se tiennent entre elles. Dans les corps la cohérence est l'effet de la cohésion. Fig. La cohésion des parties d'un empire.* »²⁶

Le Larousse définit le terme de la cohésion ainsi : « *Adhérence, force qui unit entre elles les molécules des corps* »²⁷. « *Propriété d'un ensemble dont toutes les parties sont solidaires* »²⁸

Donc le mot « cohésion » décrit la force et le degré de l'intensité de ce lien, qui assure le maintien des éléments constituants d'un ensemble. Ce terme est significatif en chimie, en physique, en biologie. La cohésion d'un corps est assurée par la qualité des liens entre ses parties élémentaires. Cette intensité connaît des nuances et produit la diversité des états de la matière : « *T. de Physique. Force par laquelle les parties d'un corps adhèrent entre elles. La cohésion est plus forte dans les corps solides que dans les corps liquides* ». Académie Française huitième édition

²⁶ Le Littré XM Littré v2

²⁷ LAROUSSE 1906

²⁸ LAROUSSE 2005

Plusieurs termes sont sous-jacents : solide et solidaire, unité et intégrité, adhérence et adhésion. Ils sont également notables car ils sont porteurs de sens au-delà du champ de la physique et notamment par leur usage dans le champ des aspects du comportement du groupe humain.

Par ailleurs, le mot cohérence est également riche. Cohérent : Étymologie : Lat. cohaerens, de cohaerere, être cohérent, de co, et haerere, être attaché : *Qui tient réciproquement ensemble. Les grains du grès sont très cohérents. Les molécules du fer sont bien plus cohérentes que celles du plomb.* Quant à la dimension linguistique et la logique qui ordonne le discours : *Fig. Ce discours est cohérent dans toutes ses parties. Rien de moins cohérent que ce mémoire.* Le Littré (XMLittré v2)

Notons que d'autres dimensions sémantiques sont signifiées, celle du Littré liée à l'empire par exemple nous concerne directement : « *La cohésion des parties d'un empire* ». A elle seule, cette phrase regroupe à la fois la notion du système politique et du territoire. En ayant l'adjectif de la cohésion des parties, cette mention en présente la notion du bon fonctionnement. La cohérence dans ce cas est : le maintien d'un ordre exercé par une autorité sur un territoire assurant ainsi son intégrité.

Nous retiendrons que : la cohésion et la cohérence, expriment la qualité et l'intensité des liens qui participent au maintien des parties élémentaires d'un ensemble. Mais également, ce maintien, cet « attachement ensemble » (co, et haerere,) se fait suivant un ordre harmonieux qui en assure le bon fonctionnement. La cohésion et la cohérence font sens pour le territoire, la logique dans la construction d'un discours linguistique mais également pour les liens sociaux.

La cohésion sociale est donc l'expression de cette même caractéristique au sein d'une société humaine, elle est assurée par les liens entre les personnes au sein du groupe. L'intensité et la qualité de ces liens en assurent l'unité.

Les sociétés sont associées à des processus complexes de construction identitaire. Elles sont liées dans la majorité des cas à un territoire. La survie de toutes entités constituées d'êtres vivants, dépend d'un processus dynamique de maintien et d'équilibre de cet ensemble.

Le concept de la cohésion sociale a été présenté pour la première fois par Émile Durkheim dans son ouvrage « Division du travail-1893 » où il se prononce sur une situation au sein d'une usine et il constate que la division du travail produit une cohésion et une solidarité entre les ouvriers et une conscience collective : « *Nous sommes ainsi conduits à reconnaître une nouvelle raison qui fait de la division du travail une source de cohésion sociale. Elle ne rend pas seulement les individus solidaires, comme nous l'avons dit jusqu'ici, parce qu'elle limite l'activité de chacun, mais encore parce qu'elle l'augmente. Elle accroît l'unité de l'organisme* »²⁹

Durkheim voit trois dimensions de développement de cette cohésion et intégrité du groupe : les liens marchands et économiques, par le biais des intérêts réciproques au sein des échanges des biens et services et les règlements qui ordonnent ces échanges. Les liens politiques qui sont dans l'adhésion à des valeurs, des réglementations, aux lois et institutions, la majorité et son adhésion, valide ainsi la légitimité du pouvoir. Enfin, les liens communautaires, lorsque des similitudes/complémentarités culturelles ou ethniques s'établissent, ces caractéristiques suffisent à créer une solidarité et une cohésion sociale.

Cependant, dans le cas d'une société moderne et multiculturelle, vu la diversité des intérêts, des identités et des valeurs, pour une situation de cohésion sociale, des notions sous-jacentes telles que : la cohabitation, la tolérance, et l'acceptation des différences sont promues.

Face aux défis et aux enjeux auxquels doit faire face un groupe humain, la cohésion d'une société est un état optimisé incluant la plus grande majorité de ses membres au sein d'un espace commun.

1.1.2. La cohésion sociale, un enjeu urbain

Parmi les espaces habités, la ville a connu une expansion particulièrement conséquente (en 1800 seulement 3% de l'humanité habitait en ville, aujourd'hui plus de la moitié et plus des 3/4 estimé d'ici 2050). Certains chercheurs nomment « le dilemme urbain » cette simultanée où la vocation première des villes à être des supports et outils du

²⁹ E. Durkheim *De la division du travail social*, Livre II et III, Paris Presse universitaire de France 1967

développement, se manifeste en parallèle avec les phénomènes de grande pauvreté et de violence. Selon l'ONU un résident des villes sur trois vit sous le seuil de la pauvreté et 90% des habitants des taudis habitent dans les territoires urbains des pays en développement.³⁰

Les villes absorbent et attirent non seulement les populations des campagnes mais aussi les flux des migrants issus d'autres pays et continents. Ce phénomène connaît une accélération inédite notamment par la métamorphose des moyens de transports.

Ces flux de population, nécessitent l'extension des villes et l'ordonnancement et l'aménagement des espaces urbains. Ces actions se réalisent par les diverses règles de l'urbanisme, et la planification en général. Ces règles influent directement sur la morphologie urbaine. Mais au-delà du minéral des bâtis, le peuplement de ces espaces et de ces quartiers détermine également l'identité et les attributs de ces lieux habités.

L'organisation des espaces participe à l'organisation des sociétés humaines, à leurs mises en ordre. C'est pour cette raison qu'une des caractéristiques fondamentales de l'architecture et de l'urbanisme est cette notion d'ordonnancement. L'ordonnancement et l'organisation des espaces bâtis s'opposent aux aléas naturels d'abord en offrant une protection aux humains mais matérialisent également des aspects symboliques et culturels d'une société. Les individus résidants des lieux, véhiculent à la fois leurs statuts économiques mais aussi l'ensemble des éléments culturels, des valeurs et les synthèses de leurs représentations. La production architecturale, depuis le départ, délimite et définit par les différents volumes et formes, la fonction des espaces dédiés aux différents usages. Ces usages sont liés aux contraintes géographiques et les ressources, à la protection des habitants et également répondent aux besoins de la dimension culturelle. Outre les besoins culturels et symboliques, cette dimension culturelle comprend la Politique au sens du système des lois organisant la gestion de la ville, de la « Cité ». L'architecture et l'aménagement des espaces matérialisent pour ainsi dire le modèle politique d'un territoire.

Depuis la naissance de l'urbanité dans l'espace gréco-romain, le modèle démocratique par exemple se « matérialise » par l'aménagement des places et des espaces publics tel que l'Agorah grec, lieu d'échanges pour la parole publique et des décisions prises par le peuple.

³⁰ « The millennium development goals report » UN-2007

L'espace public urbain, dans sa dimension archétypale telle que représenté par l'agora grec, a nourri une très longue tradition philosophique, politique et sociale, de Platon à Kant et à Hobbes et parmi les philosophes et sociologues contemporains comme Habermas ou Hannah Arendt. Mais l'espace public a toujours deux niveaux de traitement chez les chercheurs, un qui semble être un espace représenté incluant le champ des médias et l'autre qui est bien plus localisé en terme physique.

Pour Habermas (1978), *« l'homme public n'est plus seulement celui qui mène une vie publique, fréquente ces lieux publics. Il participe avant tout de ce public des hommes faisant usage de leur raison. L'émergence du public comme instance supérieure du jugement, autant esthétique que politique, se manifeste par l'apparition de la notion d'opinion publique, cette « opinion vraie, régénérée par la discussion critique dans la sphère publique »*³¹

Cette approche, s'inscrit dans la tradition de pensée Kantienne ou la raison du citoyen, ses opinions et réflexions se donnent en partage et s'exposent aux autres au sein des espaces publics. Pour Habermas, l'espace public désigne ce lieu abstrait de formation des opinions et des volontés politiques, ce lieu de débat, garant de la légitimité du pouvoir. Au sein de notre recherche, c'est plutôt l'approche « localisée » des espaces publics et physiques qui nous intéresse.

Cette interdépendance des formes urbaines et des systèmes politiques et économiques se vérifie tout au long de l'histoire. En Occident du Moyen-Âge, la représentation du monde était en concordance avec l'ordre naturel ou divin. Elle constituait un facteur explicatif des systèmes religieux et politiques. Les plans des villes étaient concentriques avec une centralité des églises et des résidences des rois, les villes étant délimitées par des murs d'enceintes de protection. Par la suite, après la Renaissance et le siècle des Lumières, la révolution industrielle et l'époque moderne ont bouleversé les conditions de vie des habitants de ces territoires et ont généré des formes urbaines spécifiques aux besoins d'habiter de chaque époque. Les territoires urbains et post-industriels, se différencient d'une solidarité « mécanique », fondée sur l'uniformité traditionnelle des croyances, des valeurs collectives et des liens communautaires spécifiques aux « terroirs » et les campagnes. La ville, l'urbanité et les grandes métropoles posent des

³¹ Jürgen Habermas « Théorie de l'Agir Communicationnel » Payot -1988- p105

enjeux inédits, de par leur taille et les diversités humaines qu'elles contiennent.

Les individus des sociétés urbaines et actuelles, doivent être capables d'agir ensemble tout en maintenant leurs personnalités autonomes et leurs attachements aux libertés individuelles, valeur politique spécifique à l'occident moderne. Dans une évolution qui semble marquer le fait même de la modernité, de nouvelles questions de société se posent régulièrement. Les enjeux des avancées fulgurantes de la technologie et les questions morales, éthiques et législatives posent constamment des nouveaux défis à l'humanité.

Les Etats-Unis, nation relativement jeune construite par les vagues successives d'immigrations ont été des pionniers concernant la gestion socio-urbaine de ces questions.

Publié en 1925 (*The City*)³², la « sociologie urbaine » est un ouvrage fondateur de l'école de Chicago traitant de l'habitat naturel de l'homme civilisé. Les auteurs expliquent les problématiques urbaines par la concurrence pour l'espace des activités et des groupes dans un cycle désorganisation-invasion-réorganisation et par l'affaiblissement des groupes primaires, famille, église, communauté locale et du contrôle social que ceux-ci exerçaient. Cela entraîne parfois, des phénomènes pathologiques de désorganisation sociale.³³

Les modèles urbanistiques ont un effet direct sur la question de la cohésion sociale. Les villes européennes, fruits d'une longue histoire et de multiples mutations, portent dans la structuration de leurs espaces et territoires, la marque des décisions d'aménagement successives et les divers modèles politiques ont tenté de répondre aux enjeux de chaque époque. L'histoire, les styles architecturaux, les aménagements des espaces et pôles urbains ont produit des territoires non homogènes avec des implications sociales en termes des catégories socioéconomiques des habitants et des « représentations sociales » en générale.

La révolution industrielle et le positionnement des usines souvent en bordure des villes, ont eu pour effet, la fabrication des logements ouvriers en périphérie urbaine proches des lieux du travail, d'abord pavillonnaire et ensuite avec les grands ensembles.

³² Park Robert, Burgess Ernest, McKenzie Roderick (1925), *The City. Suggestions for Investigation of Human Behavior in the Urban Environment*, Chicago, University of Chicago Press, 1967

³³ *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Flammarion

Elle fut non seulement l'occasion de l'avènement d'un modèle économique de production, mais également les avancées technologiques de la construction ont produit une métamorphose des formes architecturale et urbaine. Les villes ont connu une densification et une extension exceptionnelle dans l'histoire de l'humanité notamment verticalement, fait nouveau dans la manière d'habiter.

L'attraction qu'exercent les villes, réunit au sein d'un même espace, une diversité culturelle, économique et sociale. Dès le début du siècle, l'accélération et l'augmentation des phénomènes des flux migratoires, rendent la question de la cohésion au sein de ces sociétés autrement plus saillante. Car l'intégration, l'adoption par les nouveaux arrivants des principes culturels, des modes d'habiter et des valeurs politiques du territoire d'accueil, nécessite du temps. Cette intégration se construit sur des temps relativement longs incluant plusieurs générations.

En France, afin de répondre aux flux des nouveaux arrivants des campagnes, aux classes ouvrières naissantes et par la suite, les populations issues des colonies, des programmes de construction ont produit une catégorie spécifique de logement : Les Habitations au Loyers Modérés.

Ainsi, la présence et la densité des logements sociaux au sein d'un territoire produisent une agrégation des catégories socioprofessionnelles spécifiques. Le peuplement de ces territoires influent sur la vie du quartier et l'image véhiculée.

Le terme « Politique de la Ville » en France, dont la notion de la cohésion sociale y est rattachée, a un historique lié aux premiers constats de dégradations socio-urbaines des quartiers et des grands ensembles HLM construits après-guerre. Un ensemble de programmes et actions ont été et sont mis en œuvre, afin de rétablir une cohésion territoriale et sociale.

Les démarches de réhabilitation et d'amélioration entreprises d'une manière innovante dans les années 1970 se sont avérées rapidement insuffisantes. En effet, l'explosion du chômage et la détérioration de ces territoires se poursuivant, des programmes spécifiques de développement urbains ont été mis en place (DSU, DSQ)³⁴ dès 1980 en structurant les interventions face à une demande croissante et à l'augmentation des zones nécessitant une intervention des instances concernées.

Les observateurs considèrent que la chronologie et l'historique des interventions se

³⁴ Dotation de solidarité Urbaine- Développement Social des Quartiers

classe en trois étapes : la requalification des espaces, puis l'animation sociale et enfin les interventions économiques ces dernières années.³⁵

En effet, la délinquance et les violences urbaines sont parmi les sujets et les enjeux les plus marquants de ces territoires.

L'Etat français a procédé depuis les années 1970 à un découpage territorial ou zoning de son territoire, en utilisant des indicateurs socio-économiques comme le taux de pauvreté, de chômage, d'échecs scolaires etc.

Des dénominations telles que Zone Urbaine Sensible (ZUS), Zone Franche Urbaine (ZFU) pour dynamiser économiquement ces quartiers ; Plan de Rénovation Urbaine (PRU) pour mettre en place des programmes de réhabilitation des bâtiments et la requalification des espaces urbains en sont quelques exemples. De 2007 à 2009, afin de mieux structurer les actions, l'Etat a mis en place le « Contrat Urbain de Cohésion Sociale » (CUCS).

De nombreux évènements sociaux semblent montrer un lien entre les spécificités urbaines des territoires et les comportements de ses habitants.

En 2005, des émeutes ont marqué les esprits par leur ampleur et ont porté la France et ses enjeux urbains au-devant de la scène médiatique internationale.

En moins d'un mois, 10 000 voitures privées incendiées, 144 bus de la RATP détériorés, 233 bâtiments publics, 74 bâtiments privés, une centaine d'entreprises, 18 lieux de culte détériorés, 11 500 policiers mobilisés dont 217 blessés, 4770 jeunes interpellés avec un coût global estimé de 200 à 250 millions d'euros selon les assurances.³⁶

Les émeutes se sont développées à partir des cités, à 80 % depuis des quartiers d'habitat social et plus précisément de ceux placés en Zone Urbaines Sensibles (ZUS). Seulement un faible pourcentage (15%) des quartiers impliqués n'est pas classé en ZUS.³⁷

En 2006, les études de l'INSEE précisent que 60% des ménages des ZUS sont locataires des HLM.³⁸

³⁵ Voir Julien Damon, « Quelques jalons sur la politique de la ville », *Revue française des affaires sociales*, vol. 52, n° 4, 1998, pp. 95-112.

³⁶ Source : Avis du conseil National des villes sur « les émeutes urbaines du Nov 2005 » Mars 2006

³⁷ Observatoire sociologique du changement (sciences PO, CNRS) n°2007-05

³⁸ Source : INSEE 2005

1.1.3. La cohésion sociale se réfère à des valeurs politiques

Ces dernières décennies, les gouvernements nationaux dont la France se sont très souvent dotés d'organes et d'institutions en charge de la promotion et du maintien de la cohésion sociale.³⁹ Le Commissariat général au plan du Gouvernement français (1997) considère que la cohésion sociale englobe « tous les processus sociaux qui permettent à l'individu de sentir qu'il appartient à une même communauté et qu'il s'identifie comme appartenant à cette même communauté » (cité par Jenson, 1998).⁴⁰

L'Union Européenne⁴¹ a également mis en place au sein des conseils, des unités en charge de la conceptualisation, de la promotion et de la mesure de la cohésion sociale. La cohésion sociale comporte une dimension de projet politique se référant donc à un cadre légal et à des valeurs partagées. Le concept même d'un projet politique signifie l'existence d'une idée, d'une valeur au sens philosophique du terme vers laquelle le corps de la société doit tendre.

Esping-Andersen (1990)⁴² divise les systèmes politiques en trois catégories marquées chacune par une institution : Marché, Etat, Famille. Basé sur ces travaux, le sociologue Paul Bernard (1999)⁴³, interprète chacune de ces institutions au regard des trois valeurs politiques issues de la Révolution Française. Selon Bernard, les régimes libéraux privilégieraient la liberté (économique), les régimes corporatistes ou conservateurs privilégieraient la solidarité et les régimes sociaux-démocrates privilégieraient l'égalité.

Concernant la cohésion sociale de ces sociétés, un processus dynamique des tendances s'opère entre ces trois valeurs. Ce processus s'effectuerait au sein de trois sphères principales d'activité (économique, politique et socioculturelle) à travers les attitudes et les comportements individuels (Caroline Beauvais, Jane Jenson, 2002).⁴⁴

³⁹ Commissariat général du plan 1997, Décret du conseil de l'Etat Avril 2000, Plan National de la Cohésion Sociale 2005

⁴⁰ J.Jenson Mapping Social Cohesion The state of Canadian Research -1998

⁴¹ La Commission Européenne a fait de la cohésion sociale, lors du sommet de Lisbonne de l'an 2000, le troisième de ses objectifs principaux.

⁴² Esping-Andersen, Gøsta. 1990. The Three Worlds of Welfare Capitalism. Princeton, NJ: Princeton University Press.

⁴³ Bernard P., 1999, La cohésion sociale : critique dialectique d'un quasi-concept, Lien social et Politiques, 41, 47-59

⁴⁴ Caroline Beauvais, Jane Jenson, 2002 Canadian Policy Research Networks Inc.

La définition proposée par le Conseil de l'Europe en 2005 nous semble intéressante à différents titres car elle synthétise plusieurs paradigmes constituant cette notion et ouvre un champ aux indicateurs et éléments de mesures :

« Nous définirons la cohésion sociale d'une société moderne, comme la capacité de la société à assurer de façon durable le bien-être de tous ses membres, incluant l'accès équitable aux ressources disponibles, le respect de la dignité dans la diversité, l'autonomie personnelle et collective et la participation responsable (...) Elle se fonde sur quatre éléments constitutifs du bien-être humain à la base du fonctionnement des sociétés reconnaissant dans les droits de l'homme et dans la démocratie les axes fondamentaux de leur organisation : l'équité dans l'accès, la dignité individuelle (et collective), l'autonomie de l'individu et la participation à la vie collective. Ces principes déterminent la « qualité » des liens entre les individus et entre eux et la communauté à laquelle ils appartiennent. »⁴⁵

En référence à ces définitions, il nous apparaît que la notion de cohésion sociale renvoie à deux dimensions distinctes : l'une est l'état réel d'une société dans un temps donné dont la structure est susceptible d'être mesurée par des démarches et outils propres aux sciences humaines et économiques (tailles et typologies des familles, taux de chômage, catégories socioprofessionnelles). Ce niveau se réfère aux indicateurs d'approche systémique et se définit en termes d'inclusion, d'exclusion, de fragmentation et d'homogénéité. L'autre est un niveau d'idéal politique et philosophique, avec une arborescence depuis les valeurs fondamentales telles que l'égalité, la liberté, le partage, la laïcité construisant ainsi un cadre de référence.

C'est seulement en référence à ces valeurs particulières et fondamentales que peuvent se définir et se mesurer la dynamique, le processus et l'état de la cohésion sociale dans une société.

Au sein des sociétés européennes en tant qu'espace d'une civilisation, la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen joue le rôle du socle juridique fondamental. Elle est une loi mère de laquelle découle ou bien tendent, l'ensemble des constitutions des pays membres. Les notions de l'égalité et de l'accès aux droits, de la liberté de culte par exemple, sont autant de notions directement issues de ce socle.

⁴⁵ Source : Conseil de l'Europe, juin 2005

Elles font parties de ce cadre des valeurs politique de référence. C'est en référence à ces valeurs que peuvent être jugées et mesurées les dynamiques des sociétés. En comparaison, au sein d'une société où le libéralisme économique est la pensée dominante, comme aux Etats-Unis, les inégalités territoriales dues à la mort et la vie des industries ⁴⁶ ne sont pas perçues et gérées de la même manière qu'en France où l'interventionnisme de l'Etat est attendu, ce qui au contraire est perçu comme une intrusion négative aux Etats-Unis. La société traditionnelle indienne par exemple n'aura pas la même perception de l'égalité, vu le mécanisme social et traditionnel des castes.

En France, les valeurs politiques de l'équité et d'égalité sont fondamentales. La question de la juste redistribution des richesses et de la solidarité/fraternité entre les citoyens et les territoires constituent des principes clés du « contrat social » de la nation. Le principe de l'égalité signifie également la notion de l'accès de tous aux services de l'Etat. La Justice, la Poste, les services médicaux, les écoles et les transports en sont quelques exemples. Cette notion d'égalité d'accès, comprend à elle seule plusieurs dimensions : de la présence de ces services sur le territoire ; mais également à la dimension de micro échelle concernant l'accessibilité de ces bâtiments aux personnes à mobilité réduite. La question de l'accessibilité et du handicap, l'évolution législative et sa conséquence normative de ces dernières années est une autre illustration de l'impact des avancées morales des valeurs de la société sur le territoire réel.

Il apparaît clairement que le territoire n'est pas homogène vu de ces divers angles. La métamorphose des campagnes et des villes, la naissance et la mort des bassins d'emplois ont pour conséquences des inégalités réelles. L'Etat, en France, déploie un effort constant afin de réduire ces disparités et ceci en référence à ses valeurs politiques fondamentales.

C'est entre autres, pour cela que bien souvent, la situation de pauvreté de la population domine le choix des périmètres urbains qui « décrochent ». En France, la nouvelle génération de la politique de la ville (2016-2020) par exemple, n'a déterminé les périmètres des nouveaux quartiers prioritaires que par l'angle de la pauvreté. Ces périmètres sont reconnus comme zones brisant une homogénéité du territoire et l'équité dans la redistribution des richesses et services. On parle des territoires abandonnés.

⁴⁶ L'exemple de DETROIT et l'abandon urbain de ce territoire est remarquable

En effet, Il est admis que la pauvreté, particulièrement dans un contexte postindustriel des espaces urbains européen, produit des signes et des processus de détérioration sociale, par l'accroissement des inégalités, le chômage de longue durée des jeunes, l'éclatement des cellules familiales, l'accroissement du taux des familles monoparentales, l'échec scolaire, le développement des économies illégales etc. (Castells 1997, Fukuyama 1999) ⁴⁷

Les recherches en sociologie urbaine qui traitent du lien direct entre la pauvreté et la violence se divisent en deux catégories d'échelles :

- **Macro échelle** avec des études basées essentiellement sur les statistiques, les mécanismes institutionnels et leur efficacité, les grands schémas d'aménagement incluant de plus grandes échelles temporelles et économiques, comme les phénomènes de désindustrialisation des territoires, la densité ou les effets écologiques par exemple. (Hegre & Raleigh (2009), Buhaug & Rod (2006), Sambanis (2004), Kalvyas (2004), Jalil & Iqbal (2008), Coomer (2003), Gaviria & Pages (2002), Glaeser & Sacerdote (1999), Krivo & Peterson (1996), Mathur (1979).

- **Micro échelle** qui inclut une démarche in situ et intègre le vécu des habitants, les aspects comportementaux et psychologiques et une plus grande considération des caractéristiques des habitats et du cadre architectural. C'est cette dimension qui représentera notre échelle de recherche. (Rodgers 2011), Samar (2011), Davis (2007), Gandy (2006), Esser (2004), and Beall et al (2002).

Cependant, ces dernières décennies, notamment en France, les instances publiques en charge de la gestion des territoires préconisent d'associer en complément de ces indicateurs dits « objectifs » sur la mesure des performances économiques et du progrès social, de collecter des données sur le bien-être subjectif. *« Il s'agit de l'évaluation que chacun fait de sa vie de manière générale ou dans des dimensions particulières. Les données sur les perceptions peuvent fournir des indications utiles dans des domaines qui ne peuvent être appréhendés à l'aide des outils traditionnels de la statistique publique.*

⁴⁷ CASTELLS, M. 1997. *The Power of Identity*, Oxford ; Blackwell. Traduction française : *Le pouvoir de l'identité (L'ère de l'information 2)* Paris, Fayard, 1999.

FUKUYAMA, F. 1999-*Le grand bouleversement : la nature humaine et la reconstitution de l'ordre social*, Paris, la Table Ronde, 2003

De plus, elles sont complémentaires aux indicateurs objectifs : ces derniers nous éclairent sur « les propriétés collectives de qualité de vie, alors que les indicateurs subjectifs nous renseignent sur les propriétés individuelles de bien-être » ⁴⁸

Mis à part le facteur économique, du fait de son histoire coloniale et de son essor en termes de croissance et de besoin en main d'œuvre, la France a représenté et représente une terre d'accueil pour l'immigration. Ceci a pour effet, entre autres de produire une grande diversité culturelle et culturelle au sein de la société. La laïcité, qui inclut la liberté des opinions et des cultes, représente également un principe et une valeur fondamentale qui pose la question de la coexistence et la cohabitation de ces groupes divers. La terminologie bien connue de ce propos est « le vivre - ensemble ».

Il va de soi que cette coexistence au quotidien n'est pas une situation acquise, de nombreux faits rapportés par les médias illustrent ce point. Par exemple, l'émergence des mouvements dite « extrémistes » dans le champ religieux, pose des défis majeurs à la sécurité et à la cohésion de la société française. Les valeurs dites de tolérance et d'acceptation et respect d'autrui sont mis en avant afin de maintenir des dérives qui sont susceptibles de mettre à mal l'intégrité du corps social.

En effet la gouvernance assure le respect des valeurs partagées et les institutions créées à ce titre, régulent les oppositions et la poursuite des intérêts individuels ou d'un groupe en particulier.

Nous voyons comment en référence à des valeurs de civilisation, fondements même d'un projet politique et territorial, un effort est déployé afin de combler l'écart de l'existant avec l'idéal projeté. Autrement dit, la cohésion sociale renvoie à un processus dynamique qui tend vers un objectif. La cohésion n'est jamais complètement acquise, elle est un état de consensus entre des intérêts individuels et pluriels avec un minimum de conflit. Si une dégradation survient, la société est appelée à une résilience afin de retrouver et tendre vers cet état de cohésion idéale.

⁴⁸ Rapport de la Commission du Commissariat Général à l'Egalité des Territoires 2014

1.2. Les constituants de la cohésion sociale

1.2.1. L'ordre et l'absence de conflits

Dans le propos de la cohésion sociale, La notion d'ordre est fondamentale car son usage sémantique permet une articulation des dimensions philosophique, législative, sociologique et architecturale. L'ordre est l'expression d'un bon fonctionnement général d'un ensemble où chaque élément d'un système, mots, concepts, lois, éléments structurels d'une architecture sont à leur places. Son sens est interdisciplinaire.

Cette notion, bien que sous-jacente aux diverses disciplines que nous traitons, représente une constance conceptuelle et structurelle. L'ordre est également un but majeur de la philosophie et de la science en général par la tentative d'explication rationnelle des phénomènes.

Comme évoqué précédemment, il apparaît que la vocation même de l'architecture est une mise en ordre des espaces de vie, une organisation spatiale qui y faciliterait le bon déroulement du processus de la vie sociale. La genèse des lois et des règlements poursuit également le maintien d'un ordre par la régulation des rapports entre individus. Cet ordre peut être naturel tel que la biologie et la vie animale l'illustrent par de nombreux cas, mais également peut être le résultant d'une conceptualisation et d'un « contrat social » entre les membres d'un groupe.

L'ordre et l'absence de conflit sont des attributs qui nous paraissent des plus significatifs dans la construction de la notion de la cohésion sociale. Il est à noter que l'avènement même de la discipline de la sociologie dont la question de l'ordre sociale y est centrale, correspond aux grands changements (désordres) vécus par l'homme européen après le Moyen-Âge.

Dans sa définition de la notion de la cohésion sociale et dans une approche davantage liée au paradigme même du concept, Lockwood (1999) dont la définition a rencontré beaucoup d'attention dans la littérature, propose de se référer à un stade primaire de cette relation de réseau : (« *strong primary networks like Kinship and local voluntary organizations* » - réseau primaire comme la parenté ou les associations locales à l'échelle du quartier) et puis, l'échelle dite « *civic integration* » se référant à l'ordre juridique et institutionnel de la nation). Il introduit la notion de l'ordre ou conflit entre les acteurs de la société : (*orderly or conflictual relationships between actors*)⁴⁹

⁴⁹ David lockwood « Civic integration and social cohesion »-1999

Plusieurs chercheurs en sciences sociales définissent l'ordre social par opposition au désordre en postulant que c'est le désordre qui vient en premier et qui est l'état naturel des choses et que l'ordre ne constitue que des épisodes de répit (Norbert Elias-1976, René Girard-1972, Michel Forsé 1989). M. Forsé définit la société comme un processus dans lequel le système est en déséquilibre, les éléments constituants et les agents du système, tentent de revenir à une situation d'ordre en dépensant une énergie qui à son tour crée du désordre, l'ordre n'est jamais permanent.⁵⁰ E. Durkheim également, introduit ce concept de l'ordre en le définissant par son contraire sous le nom d'« anomie » pour décrire une situation sociale, caractérisée par la perte ou l'effacement des valeurs morales, religieuses et civiques qui produit une situation de désordre.⁵¹

Nous mentionnons ici une des deux écoles de pensée majeure de la discipline sociologique que sont le structuralisme et l'interactionnisme. Le structuralisme, les théories fonctionnalistes, la théorie des systèmes, donnent une primauté à la structure et à l'ordre systémique préexistant et prévalant sur le sujet. Dans ce cas, l'ordre social prévaut sur l'individu (E. Durkheim 1893 et M. Weber 1946 et les anthropologues tels que C. Lévi-stauss, 1962 B. Malinowsky 1925, A. Radcliffe-Brown 1952).

Comme la cohésion sociale est aussi un enjeu urbain, elle participe au bon fonctionnement de l'ordre de la ville. L'absence d'une cohésion sociale générant des conflits au sein des territoires urbains, connaît des illustrations dans différentes zones du globe où les conflits armés ne sont plus des guerres à l'échelle des nations, mais sont devenus des guerres entre communautés ethniques ou religieuses au sein des villes. Ces conflits fragmentent des quartiers à l'intérieur même d'une unité urbaine et représentent d'immenses difficultés non seulement militaires mais aussi d'une reconstruction sociale d'un « vouloir vivre ensemble » après les conflits.

En occident démocratique et dans les pays en paix, le désordre urbain est souvent appréhendé et expliqué par le facteur économique. En effet, les indicateurs du désordre urbain liés à la délinquance et à l'insécurité sont mis en corrélation avec la pauvreté et le développement des économies illégales. (Mann, 1970, Turner 1991, Castells 1997, Fukuyama 1999)

⁵⁰ M. Forsé L'ordre improbable. Entropie et processus sociaux. 1989

⁵¹ Émile Durkheim-Le suicide. Étude de sociologie. Les Presses universitaires de France, 1897

Cependant les liens de cause à effet entre la pauvreté et les caractéristiques socio-économiques et le désordre social bien que régulièrement utilisés, ne sont pas systématiquement établis. Par ailleurs, se pose la question de comment et à partir de quel pourcentage d'habitants pauvres, un quartier est considéré comme reconnaissable et se détachant du reste du territoire. Les travaux américains, dans la lignée de Jargowsky (1997), identifient les « ghettos » à partir d'un seuil de 40 % de populations pauvres. La pertinence de ce seuil et ses effets sur les résultats qui en découlent suscitent cependant un débat aux Etats-Unis (Galster, 2005 ; Jargowsky, 2005).⁵²

1.2.2. Le sentiment d'appartenance favorise la cohésion du groupe

Plusieurs définitions donnent le cadre de la notion de la cohésion sociale (Jenson 1998, Gough & Olofsson 1999, Jeannotte 2000, Stanley 2001, J.Maxwell 2003, Chan et al. 2006) Le contenu de ces définitions varie autour des valeurs de la solidarité et la confiance, ou en termes d'exclusion et d'inclusion vu d'un angle de la pauvreté et du droit. Nous retenons dans ce chapitre cette définition du Commissariat général au plan du Gouvernement français (1997) qui considère que la cohésion sociale englobe « tous les processus sociaux qui permettent à l'individu de sentir qu'il appartient à une même communauté et qu'il s'identifie comme appartenant à cette même communauté » (cité par Jenson, 1998).⁵³

L'appartenance (*belonginig to the group*) apparait comme un des constituants majeurs de la cohésion sociale (Bollen and Hoyle 2001, Joseph et Chan et al. 2006).

Elle constitue une des raisons principales de la motivation dans l'implication de l'individu dans une action collective.

La notion d'appartenance ouvre le propos vers la question de la construction identitaire de l'individu et par là, l'appropriation par ce dernier des règles régissant la communauté. Il est à noter que souvent l'appartenance inclus une notion de territoire même si cela peut être multi-échelles (quartier, ville, région, nation ou continent).

⁵² Jargowsky, Paul A. 2005. "Response to George C. Galster's 'Consequences From the Redistribution of Urban Poverty During the 1990s: A Cautionary Tale,'" *Economic Development Quarterly* 19 (2): 133-135.

Galster, George C., Roberto G. Quercia, Alvaro Cortes, and Ron Malega. 2003. "The Fortunes of Poor Neighborhoods," *Urban Affairs Review* 39: 205-227.

⁵³ J.Jenson Mapping Social Cohesion The state of Canadian Research -1998

Le degré d'appartenance au groupe est corrélé au degré d'implication de l'individu aux enjeux du groupe et à l'action collective. L'action et le projet collectif nécessitent le partage des règles structurantes et organisationnelles par les membres.

C.Lazzeri écrit : « *Ces règles organisationnelles, qu'elles soient très élaborées et contraignantes ou très lâches, n'en définissent pas moins une relation d'appartenance qui différencie les membres du groupe des non-membres au moyen d'une frontière qui sépare le nous du eux, que la frontière soit rigide ou poreuse (Merton, 1965, p. 240 ; Hetchter, 1987, p. 16) »*⁵⁴

Le projet collectif ou l'existence même du groupe et d'une communauté implique également une autre notion rappelée par diverses recherches sur la cohésion sociale : la solidarité. (Jenson 1998, Gough & Olofsson 1999, Jeannotte 2000, Stanley 2001, J.Maxwell 2003, Chan et al. 2006). La solidarité dont la sémantique, d'ailleurs renvoie à un état physique où l'intensité des liaisons crée une solidité de l'ensemble.

Lorsqu'une action ou plutôt un gain n'est pas atteignable par l'individu seul, l'action collective devient nécessaire impliquant d'abord l'appartenance, la motivation et l'implication des membres, une coordination et des règles qui optimiserait et rendrait efficace l'action. (Hetchter, 1987)⁵⁵ La coopération nécessaire pour la réalisation d'un projet implique que les individus ressentent une appartenance et une adhésion (naturelle ou volontaire) et reconnaissent par là un intérêt dans cette collaboration.

Le sentiment d'appartenance, élément structurant de l'identité, engendre et favorise une optimisation de la coopération et la solidarité au sein d'un groupe humain. En retour, cette coopération qui constitue le groupe, renforce l'appartenance de l'individu et définit des limites qui le distingue des autres groupes. (Schelling, 1978, p. 129 ; Banton, 1983, p. 109 ; 1985, p. 534-535 ; Hardin, 1991, p. 78 et p. 107)

Cependant, une définition de la cohésion sociale qui se limiterait à la question de l'appartenance rencontre une certaine limite car elle pourrait impliquer qu'un groupe se construise sur une appartenance limitée, en termes d'espace et de contour.

Appartenir à un quartier, un groupe ethnique, religieux, politique qui ne tolère pas l'altérité et la différence peut s'avérer être un facteur négatif.

⁵⁴ Christian LAZZERI Identité et appartenance sociale Hors-série 2013. Philosophie et sciences sociales

⁵⁵ Hetchter, M. 1987. Principles of Group Solidarity. Berkeley, CA: University of California Press

Au sein d'une société plurielle, le sentiment d'appartenance ne doit pas être exclusif. Cela pourrait même participer à une certaine fragmentation de l'ensemble. (Kearns and Forrest, 2000, 2001).⁵⁶

Par conséquent, la mesure d'une cohésion sociale ne peut se faire qu'en référence à un cadre, en l'occurrence et en Occident d'une valeur politique et philosophique d'acceptation de la diversité.

Council of Europe (1999a: 2) écrit : « *Social cohesion comprises a sense of belonging: to a family, a social group, a neighbourhood, a workplace, a country or, why not, to Europe Yet this sense of belonging must not be exclusive; instead, multiple identity and belonging must be encouraged* ».

1.2.3. Les valeurs partagées, facteurs explicatifs de la cohésion et de l'ordre social

Ce point représente un angle d'approche majeur au sein de ce travail de recherche. Nous développerons ce propos particulièrement dans la deuxième partie dédiée à l'élaboration des modèles explicatifs.

Les recherches sur la question de la cohésion sociale (particulièrement en Europe, et au Canada), stipulent que le partage d'un ensemble de valeurs en commun, participe à forger une identité et par la même crée un sentiment d'appartenance aux individus de ces sociétés.

Traditionnellement, les symboles nationaux du type drapeau, identité ethnique, religion en commun constituaient le « ciment » des sociétés européennes. Les évolutions culturelles, incluant les progrès moraux et des mœurs, le développement du modèle démocratique dont la notion de la diversité des opinions en est intrinsèque, ont opéré des glissements de ces valeurs « naturelles » vers celles plus universalistes inspirées des droits de l'Homme. A cela s'ajoute le fait des flux migratoires des populations non-issues de ces sphères géographiques et civilisationnelles.

La cohésion se réfère à des valeurs politiques. Les deux sphères des modèles politiques et sociologiques entretiennent des rapports étroits et incluent tous deux, le concept des valeurs.

⁵⁶ A.Kearns and R.Forrest, - Cohesion, Social Capital and the Neighbourhood –Urban studies 38(12) · November 2001

« *La cohésion sociale est le processus continu de développement de communautés ayant des valeurs partagées, des défis partagés et des opportunités égales, basées sur l'espoir, la confiance et la réciprocité* ». (D. Stanley 2001)⁵⁷

« *La cohésion sociale implique la construction de valeurs partagées et d'une communauté d'interprétation, réduisant les disparités en matière de santé et de revenus, et permettant généralement aux personnes d'avoir le sentiment d'être engagées dans une entreprise commune, partageant les mêmes défis et membres d'une même communauté* » (Judith Maxwell, 2003)⁵⁸

Jenson (1998)⁵⁹ propose cinq dimensions pour la mesure de la cohésion sociale : 1 : Appartenance/ Isolement ; 2 : Inclusion/ Exclusion ; 3 : Participation/Passivité ; 4 : Acceptation/Rejet ; 5 : Légitime/Illégitime. C'est à partir de ces travaux et en référence aux valeurs politiques (Liberté, Égalité, Solidarité) que Bernard (1999) classe ces dimensions en y ajoutant une sixième dimension liée à l'Égalité/Inégalité en terme de justice sociale dans la sphère économique.

Appartenance-isolement : cette dimension se base sur le partage au sein d'un groupe d'un ensemble de valeurs communes. Ces valeurs créent l'adhésion et l'engagement des individus et participent à construire une communauté.

Insertion-exclusion : L'économie, qui est utilisée souvent comme l'indicateur majeur de la cohésion sociale, représente une dimension liée à l'état du marché ainsi que l'inclusion et l'exclusion des individus ou des groupes du champ économique.

Bernard y ajoute une notion d'Égalité-Inégalité en termes de justice sociale et d'une certaine équité dans la redistribution des richesses.

Participation-passivité : au sein des sociétés, particulièrement celles qui sont gérées par un système politique démocratique, la participation des membres est essentielle afin

⁵⁷ Dick Stanley *The Canadian Journal of Sociology / Cahiers canadiens de sociologie* Vol. 28, No. 1, Special Issue on Social Cohesion in Canada 2001-2003

⁵⁸ J. Maxwell :« *What's social cohesion and why do we care* » Canadian policy research network 2003

⁵⁹ Jensen, J. 'Mapping Social Cohesion: The State of Canadian Research.' SRA-321, 1998, Strategic Research and Analysis Directorate, Department of Canadian Heritage, Ottawa

d'assurer tout d'abord la légitimité des pouvoir mais également pour assurer la bonne gestion des changements, des enjeux et défis.

Reconnaissance-rejet : pour les membres constituant une société moderne dont une des caractéristiques est d'être plurielle en termes d'opinions, de croyances religieuses et politiques ou bien ethniques, la reconnaissance ou le rejet des différences participent directement à la cohésion.

Légitimité-illégitimité : au sein de toutes les sociétés humaines, la gouvernance assure le respect des valeurs partagées et les institutions créées à ce titre, régulent les oppositions et la poursuite des intérêts individuels ou d'un groupe en particulier. Cette gouvernance suppose la reconnaissance d'un pouvoir légitime aux yeux des membres d'une société. (Jenson-1998, Bernard-1999).⁶⁰

Tableau 1-Les dimensions de la cohésion sociale selon Bernard (1999)⁶¹

Sphères	Caractère de la relation	
d'activité	Formel	Substantiel
Economique	Insertion- Exclusion Insertion face aux marchés du travail et de la consommation	Egalité - Inégalité Poursuite de la justice sociale
Politique	Légitimité-Illégitimité Légitimité des institutions de régulation sociale	Participation-Passivité Implication des citoyens dans les institutions de régulation
Socioculturelle	Reconnaissance-Rejet Tolérer les différences de valeurs et d'idées entre individus	Appartenance-Isolement Engagement des citoyens dans la construction d'une communauté plurielle

Cette classification a servi de base théorique à plusieurs travaux menés par les chercheurs et les instances publiques, à l'échelle des nations ou européenne. Notamment

⁶⁰ BERNARD, P. « La cohésion sociale : critique dialectique d'un quasi-concept », *Lien social et Politiques* -1999.

⁶¹ Idem

à travers une enquête de grande envergure commencée en 1981 et se poursuivant jusqu'à nos jours essentiellement au sein des pays européens et se renouvelant tous les neuf ans. « European Values Study » (EVS) en 2008 a enquêté au sein de 47 pays y compris certains pays de l'Asie comme l'Arménie et l'Azerbaïdjan, mais également au Canada et aux USA et a questionné 70 000 personnes dans ces pays. Le but étant d'étudier les valeurs et leurs évolutions dans le temps au sein des populations de ces pays. Ces données constituent une source majeure pour les chercheurs en sociologie qui sont entre autres dans une démarche de mesure de la cohésion sociale. Bien que ces enquêtes soient individuelles, la notion des valeurs et le partage de ces dernières par des groupes, informe sur la structure supra-individuelle et sociale au niveau de la nature des liens et des interactions entre les individus et apporte des éléments de mesure sur la cohésion sociale qui elle, est une caractéristique des groupes et des sociétés. (Jenson, 1998, Berger- Schmitt, 2000, Chan et al, 2006)

En référence à la classification de Bernard (1999) quelques exemples des thématiques des questionnaires issues d'EVS :

Sphère économique : dimension Insertion/Exclusion : Concernant les revenus : « Les employeurs devraient donner une priorité d'embauche aux demandeurs nationaux » « Il faut laisser un libre accès à tous pour le travail étranger/nationaux » « Les hommes ont plus droit au travail que les femmes »

Sphère Politique : dimension Légitimité/Illégitimité, Participation/Passivité : « Avoir confiance dans les systèmes nationaux de redistribution (sécurité sociale, chômage, justice, éducation) » « Avoir confiance dans l'organisation nationale (presse, commerces, police, parlement et institutions, armée, église) » « Avoir confiance et une adhésion dans les parties politiques, la qualité démocratique » « Degré de participation aux élections »

Sphère culturelle et comportementale : Dimension Acceptation/ Rejet, Appartenance/Isolement: « Solidarité de proximité et le taux des personnes solidaires dans le quartier » « Solidarité avec les catégories vulnérables comme (les étrangers, les minorités, les sans-emplois, les réfugiés, les personnes instables psychologiquement) » « Solidarité au sein des familles et cercles proches » « Intention de solidarité (Seriez-vous prêt à aider) (voisins, immigrants, réfugiés, vieilles personnes, les personnes instables psychologiquement) » « Participation aux associations, bénévolat, clubs de

sports, aux grèves et manifestations » « Passer du temps avec les amis et collègues en dehors du travail »⁶²

1.3. Les caractéristiques remarquables de la cohésion sociale

La cohésion sociale telle que définit par les recherches sociologiques s'avère donc être un concept multidimensionnel. Certains chercheurs qualifient la cohésion sociale de « quasi-concept » ou concept de convenance (Bernard 1999-2000) « assez flexible » pour être utilisé selon les besoins et nécessités de chaque situation »⁶³

Nous avons pu observer également que la seule dimension de la solidarité au sein d'un groupe auquel l'individu se sent appartenir, ne répond pas entièrement au besoin de cohésion à plus grande échelle d'une société multiethnique et plurielle. De plus, la performance de la cohésion sociale ne peut se mesurer qu'en référence à un cadre constitué des valeurs politiques.

Au sein de l'argumentaire que nous développons, dans cette recherche, plusieurs caractéristiques de la cohésion sociale nous semblent remarquables.

1.3.1. La cohésion sociale est un ordre idéal représenté

Il est difficile ici de ne pas mentionner l'influence systématique et structurante de la pensée platonicienne dont la persistance se vérifie dans beaucoup de sujets et notamment dans notre propos. Car la métaphysique est définie par Platon comme un plan idéal et parfait tel que la géométrie. L'ordre social est une représentation idéale, faite de justice et d'une égalité harmonieuse, une idée « métaphysique », un plan auquel doit le plus se rapprocher le monde réel.

Pour les acteurs du terrain, les territoires réels sont loin d'être homogènes en termes de qualité et de situation de vie des habitants. L'égalité n'est qu'un état idéal, un cadre et une valeur de référence vers lequel les actions de réajustements tendent. La question de la cohésion sociale en Occident post-industriel se pose au sein des sociétés plurielles, qui ont perdu un certain état d'homogénéité, elles sont hétérogènes en terme économique

⁶² GESIS Data Archive- P Dickes, M.Valentova M.Borsenberger Social cohesion measurement based on data from EVS-2009

⁶³ Chan, J.TO- Developing a definition and analytical framework for Empirical Research-2006

culturel et cultuel. C'est une situation de « mixité ». Cette mixité ne doit pas conduire à un degré de fragmentation qui mettrait en péril l'ordre social. Cet ordre, cette cohésion, égalitaire n'existe pas à l'état réel, la preuve en est qu'en France pour exemple, les divers gouvernements et institutions en charge de l'aménagement et de la gouvernance procèdent à des actions réparatrices, des rénovations urbaines, définissent des zones prioritaires et y dépensent des sommes conséquentes.

L'approche statistique démontre continuellement cette disparité du territoire tandis que le discours politique dans une logique de mobilisation et de slogan, utilise le vocable de la cohésion sociale de la solidarité et d'une mixité harmonieuse. Ces concepts étant issus d'une certaine idée du Bien et du Juste se réfèrent donc plutôt à une dimension morale idéale et représentée. (Tournier 1985).⁶⁴

Cette dimension d'ordre représenté nourrit des principes normatifs et des axes stratégiques d'une programmation politique et territoriale dans le domaine de la Politique de la Ville. Elle se réfère à un idéal politique dont le clivage gauche/droite et les nuances des propos illustrent bien la nature idéologique.

« En matière de logement social, notre postulat est simple mais précis : il faut réagir à la ségrégation spatiale et aux stigmates de la discrimination et de la dégradation de certains quartiers et créer les conditions d'une meilleure mixité et cohésion sociale sur le territoire communal afin de créer, par la production de logements diversifiés, les conditions d'une plus grande diversité sociale » (Louis Besson, ministre du Logement du gouvernement de Lionel Jospin, 15/11/2000).

« Je crois fondamentalement que la République c'est la mixité sociale, c'est le vivre ensemble, c'est l'espace public de qualité, c'est le lien entre les générations et les populations » (Marie-Noëlle Lienemann, ministre du Logement, 5/10/2001).

L'idéologie politique socialiste, égalitaire et progressiste se référant à cet idéal républicain et harmonieux d'ordre dans l'équité, pousse les législateurs et par la suite les programmations urbaines, à parfois « forcer » une mixité spatiale dans le but d'une plus grande cohésion sociale et territoriale, ceci en promulguant des lois qui imposent un

⁶⁴ TOURNIER, M. 1985. « Hypothèses et méthodes pour l'étude de la sloganisation », *Mots, les langages du politique*, n° 11, p. 155-187.

pourcentage minimum de 20 à 25% de logement sociaux aux communes de plus de 1500 habitants.⁶⁵ La sensibilité de gauche est naturellement choquée d'une séparation spatiale des catégories pauvres et intègre un vocabulaire du type « ségrégation » « ghettoïsation » voir « apartheid »⁶⁶ lourd d'une charge émotionnelle et historique. A l'inverse, la pensée libérale qui voit dans le marché du foncier un organisateur naturel de la structure sociale, et le conservatisme qui voit dans les spécificités formelles des territoires et des régions des éléments tout aussi naturels de l'identité des terroirs, ne manifestent pas ce même engouement à forcer une mixité spatiale. Les deux catégories politiques se réfèrent chacune à un idéal moral fait de valeurs spécifiques à leurs sensibilités.

Les spécialistes et les chercheurs travaillant sur le territoire réel, ne cautionnent pas toujours ce discours politique et idéologique d'un ordre idéal et égalitaire au sens d'une homogénéité sociale et territoriale. Pour Madeleine Lemaire (1970): « la proximité spatiale [ne réduit pas forcément] la distance sociale »⁶⁷. Pour Pierre Bourdieu (1993, p. 166)⁶⁸, « rien n'est plus intolérable que la proximité physique (vécue comme promiscuité) de gens socialement éloignés ». Dans une perspective ethnographique, Colette Pétonnet (1987) affirme qu'il ne faut pas voir dans les situations de concentration sociale le simple produit d'une logique ségrégative mais, parfois, le fait de logiques d'agrégation volontaire.⁶⁹

Jean Remy et Liliane Voyé écrivent : « *La séparation spatiale peut au contraire permettre aux divers milieux sociaux des modes propres d'habiter, dont ils ont la maîtrise, tandis que le mélange spatial risquerait d'aboutir à une situation où les formes légitimes d'habiter sont déterminées par le groupe doté de la légitimité dominante – à moins de faire l'hypothèse de l'individu moyen, c'est-à-dire d'une société où les règles d'occupation des espaces seraient les mêmes pour tous les milieux et seraient orientées vers un même type de ressource et une même forme de sociabilité.* »⁷⁰

⁶⁵ La loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains, couramment appelée loi SRU.

⁶⁶ Manuel Valls ministre de l'intérieur, s'exprimant mardi 20 janvier 2015 lors de ses vœux à la presse.

⁶⁷ CHAMBOREDON, J.-C. ; LEMAIRE, M. 1970. « Proximité spatiale et distance sociale », *Revue française de sociologie*, XI-1, janvier-mars, p. 3-33.

⁶⁸ BOURDIEU, P. 1993. *La misère du monde*, Paris, Le Seuil.

⁶⁹ PÉTONNET, C. 1987. *Ethnologie des banlieues*. Paris, éd. Galilée.

⁷⁰ REMY, J. ; VOYÉ, L. 1981. *Ville, ordre et violence*, Paris, PUF.

Nous voyons que non seulement la cohésion sociale, renvoi à un plan représenté et idéal mais elle subit des variations d'interprétations sémantiques suivant l'idéologie politique utilisée. Ce plan reste par nature, distinct et distant du réel et du terrain.

1.3.2. La cohésion sociale est un processus social dynamique

Nous avons rapidement mentionné deux postures majeures et différentes de la discipline sociologique que sont le structuralisme et l'interactionnisme. Nous avons pris note de la position « structuraliste » en sociologie qui considère le principe de l'ordre comme inhérent au système et prévalant sur l'individu. Pour les interactionnistes au contraire, l'ordre social est bien plus le résultat d'interaction dynamique entre les individus. Les individus ne subissent plus les faits sociaux, ils les produisent. (Georges H. Mead 1934, Strauss 1963)

« A la vision mécaniste et réifiée des organisations, censées être régies par des règles formelles et maintenues par une communauté d'intérêts qui lie les acteurs entre eux, il (Strauss) oppose un tableau social qui insiste sur le caractère dynamique et négocié de l'interaction sociale ; montrant en cela que l'ordre social n'est pas le simple résultat d'une détermination structurelle, mais le résultat de processus complexes, où chaque acteur participe à la représentation de la situation dans laquelle il est engagé; et où le déroulement de l'interaction n'est jamais figé, mais sans cesse réadapté, réinvesti, négocié » (Strauss, 1963).⁷¹ L'approche fondée sur la capacité d'action des membres de la société, produit un autre type de définition de la cohésion sociale :

« La cohésion sociale est un état dans lequel un groupe de personnes (délimité par une région géographique, comme un pays) démontre une aptitude pour la collaboration produisant ainsi un climat propice au changement »⁷²

« La cohésion sociale est la capacité des personnes à agir collectivement pour atteindre les résultats estimés et pour faire face aux stress (positifs ou négatifs) économiques, sociaux, politiques ou environnementaux les affectant ».⁷³

⁷¹ La trame de la négociation- Sociologie qualitative et interactionnisme (Textes réunis et présentés par Isabelle Baszanger) (Éditions de l'Harmattan, 1992).

⁷² Ritzgen, Easterly et Woolcock, On "Good" Politicians and "Bad" Policies: Social Cohésion, Institutions, and Growth.- 2000

⁷³ Reimer, Wilkinson et Woodrow, The New Rural Economy Project Research-2002

A noter que dans ces deux dernières définitions, la notion du territoire, la question du défi et la réponse du groupe, sont mis en avant.

En effet, ces définitions sont plutôt d'une catégorie « non académique » mais opérationnelle. Elles ne renvoient pas à la dimension abstraite de la recherche sémantique mais aux potentiels d'une société réelle à s'adapter et à gérer les défis. Les rapides évolutions économiques, géopolitiques, écologiques et sociales nécessitent souvent des réajustements, des décisions, des actions communes et de la résilience face aux crises.

Une société humaine peut être vue comme un corps vivant auquel son environnement pose des défis. Ces défis sont de différentes natures. Ils peuvent être des défis économiques dus aux fluctuations du marché, à la mort d'une branche d'activité. Ils peuvent être sociétaux.⁷⁴ La question de l'immigration également, particulièrement influencée par les attentats terroristes de ces dernières années, représente un propos qui divise au sein de la classe politique et la société civile. A noter que La violence des attentats terroristes en France depuis 2015 n'a pas aboutie à des guerres intercommunautaires. Certes des tensions ont existé et existent mais dans l'ensemble l'intégrité de la société française s'est maintenue. La gouvernance a pu compter sur une résilience et une cohésion de la société. D'autres territoires multiethniques dans le monde connaissent des situations bien plus tragiques.

Il existe également des défis écologiques, à l'échelle planétaire : le réchauffement climatique, la question de la pollution en général et la disparition des ressources imposent des changements fondamentaux des comportements. Ces défis doivent être résolus relativement rapidement et demandent une adhésion du plus grand nombre afin de répondre aux enjeux d'une manière optimisée et collective.

⁷⁴ En 2013 la promulgation de la loi sur le mariage gay a été l'occasion des nombreuses manifestations des pro et anti loi.

1.3.3. La cohésion sociale est déterritorialisée

Ce point revêt une grande importance au sein de notre argumentaire. Car nous tentons justement de considérer les attributs des espaces et d'observer des éventuelles corrélations de ces derniers à la vie sociale du groupe. C'est pour cette raison que nous réduisons le champ physique de cette recherche à l'échelle d'un groupe d'habitations et étudierons la cohésion des individus à une dimension résidentielle.

Or, nous observons que le débat autour de la cohésion sociale se tient en majorité à des grandes échelles des nations ou continents, Européen par exemple. C'est un concept de la sociologie et de la politique qui ne prend pas en compte et en détail les attributs des espaces. Il est vrai qu'à de grandes échelles telles que celles des pays et des régions, la diversité des constructions et l'étendue des superficies rendent difficile l'intégration des attributs physiques du cadre bâti dans la modélisation sociale. Malgré cela, la dimension spatiale, bien que sous-jacente est systématiquement présente. La preuve en est, les périmètres et autres zonings qui délimitent spatialement le caractère social des populations et les degrés de concentrations de ces catégories.

Cette remarque, semble se vérifier dans beaucoup de débats sociologiques, cette discipline, par son identité épistémique, étudie la nature des relations humaines et les dynamiques des corps sociaux. Le territoire, mis à part son apport en termes de délimitation, tient souvent une place de « décor minéral », lieu où se déroulent les relations humaines.

Dans une approche plus actuelle voir « prospective » de l'urbanité, nous pouvons observer ces dernières années que les concepts tels que la mobilité, le nomadisme moderne, le bureau et les espaces partagés d'une manière éphémère, sont particulièrement mis en valeur. Le libre-échange économique et le grand développement des moyens de transport et leurs vitesses grandissantes, s'ajoutent à la possibilité de rester connecté à un espace virtuel à l'aide d'objets mobiles. Ces comportements ont amené de grands bouleversements dans l'usage des espaces physiques (Paul Virilio 1986, 1991).⁷⁵

⁷⁵ Paul Virilio *L'Espace critique* 1984 éd : Bourgois,

A notre époque, le flux, la mobilité et le mouvement, deviennent prédominants sur le lieu, la résidence et le fait de séjourner. Cependant, il est clair que pour autant, le chez soi n'a pas perdu de son importance, et les enjeux sociaux n'ont de réalité que territorialisés et contextualisés dans l'espace physique réel.

En France, des instances telles que le CGET (Commissariat General de l'Egalité des Territoires⁷⁶), définissent des périmètres et ceci avec une grande précision en terme de contour des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Ces périmètres font l'objet de diagnostic par l'angle unique de l'économie et du degré de concentration des habitants pauvres. A ceci viennent s'ajouter et souvent à posteriori, des outils d'observations du cadre physique et architectural. On utilise communément le vocable du « diagnostic en marchant ». Ceci est notable dans notre propos car ce n'est qu'à cette échelle du corps physique en mouvement dans l'espace que l'observation des attributs des lieux devient possible et réelle. Les bâtiments et les espaces, leurs propriétés, leurs états, neufs ou dégradés, le bon agencement des parties publiques, des trottoirs, les lieux d'attroupements créant des nuisances, etc. Tous ces points qui participent à constater l'absence ou la présence d'un ordre et d'une cohésion de l'ensemble, ne s'observent qu'à une échelle réduite où le corps physique redevient l'instrument majeur de la mesure.

2. La cohésion sociale et l'architecture

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la cohésion sociale et l'architecture, tendent tous deux vers une notion sous-jacente majeure qui est l'ordre. Nous avons pu voir également que la notion de la cohésion sociale se réfère à un ordre représenté constitué entre autres des valeurs politiques. Par ailleurs nous avons pu observer que la question de la cohésion sociale se pose plus souvent à l'échelle de la nation et que le débat se tient plutôt au niveau « d'un espace public » médiatique, virtuel et déterritorialisé.

Or dans sa dimension d'opérationnalité cette question devient automatiquement territorialisée et doit prendre en compte les attributs architecturaux.

Le but de notre recherche est de mieux comprendre les raisons d'un désordre ou bien d'une situation d'ordre, dans une dimension réelle, physique et opérationnelle.

⁷⁶ A noter la sémantique du nom.

Nous cherchons à mieux comprendre les interactions entre les espaces bâtis et les comportements des habitants et postulons que le cadre minéral n'est pas neutre, ses attributs agissent et sont en interaction avec les usagers et participent à une certaine cohésion, un ordre général et d'ensemble.

2.1. Les échelles où les espaces s'intègrent à l'analyse de la cohésion sociale

La cohésion sociale est traitée et mesurée dans une démarche plutôt de statistique et dans une approche en grande partie économique. Nous ramenons cette notion à des échelles où les attributs physiques des lieux deviennent observables et nous cherchons à les intégrer et les corrélérer à la notion de la cohésion sociale. Nous observons que des constituants de la cohésion sociale comme l'ordre, l'harmonie d'ensemble et l'appartenance pourraient s'appliquer et se vérifier également à une échelle réduite où les attributs du cadre bâtis peuvent être considérés.

Des signes d'ordre ou de désordre peuvent se voir à des échelles comme un quartier ou une résidence collective. Nous ferons également référence à différentes approches disciplinaires qui traitent des interactions entre individus et des espaces dans une considération d'ensemble écologique et habitée.

2.1.1. Le quartier, particularités d'un espace cognitif

Depuis ses débuts, la sociologie urbaine porte un grand intérêt à l'échelle quartier. Bien évidemment son étude contextualisée prend des tournures spatiales différentes. Par exemple, dans un contexte outre-Atlantique, nous constatons un tracé urbain rationalisé et rectiligne du type hippodaméen en damier : on parle de block. Dans le tissu urbain des vieilles villes européennes, la définition des limites d'un quartier pose plus de questions car la composition urbaine est autrement plus complexe en termes de tracé. Concernant le sujet de notre recherche, l'échelle quartier est la première à intégrer dans la même considération, les dimensions psychologiques d'habiter (l'identité sociale du lieu, l'image véhiculée par les habitants), et les attributs physiques du cadre bâti (vocabulaires architecturaux, état de propreté et de dégradation, histoire du site et

ses monuments). Ces deux dimensions participent d'une manière objective et subjective à la construction des identités socio-spatiales.

L'appartenance au territoire et au groupe suit un processus simultané de construction identitaire. Plusieurs variables entrent en jeu notamment l'ancienneté des territoires et des présences humaines. Ainsi se construisent des identités territorialisées, régionales mais aussi à l'échelle des quartiers. Ce processus d'appartenance, participe à cette construction identitaire allant parfois jusqu'à la dimension linguistique et la genèse d'une manière de parler spécifique. Le phénomène est vérifiable à l'échelle des régions et leurs langues locales mais se vérifie aussi chez les groupes de jeunes adolescents des quartiers urbains. La manière de parler devient un des éléments de différenciation et d'expression identitaire. La fragmentation territoriale par quartier se traduit parfois en une fragmentation linguistique.

Félonneau, (2003) écrit : « *L'identité topologique est ici comme la plus ou moins forte propension à éprouver une conscience émotionnelle d'appartenance à l'égard d'un lieu et des autres qui l'occupent, non seulement en fonction de dispositions et de références personnelles et d'appartenance groupale mais aussi en fonction de modes collectifs – et culturellement marqués – de penser l'environnement* »⁷⁷

Gabriel Moser 2015 : « *L'analyse des modalités de l'identité topologique montre que le quartier demeure encore fondamentalement un lieu d'ancrage de l'identité psychosociale et participe directement à la construction identitaire du sujet* »⁷⁸. De même, les sociologues de l'Ecole de Chicago faisaient remarquer que dans un processus d'adaptation des nouveaux citadins, souvent issus des zones de campagnes ou des villages traditionnels européens, la création des communautés de quartier jouaient un rôle de substitution à des liens sociaux plus traditionnels du type parentaux et ethniques. (Forest et Kearns 2001)⁷⁹

⁷⁷ FÉLONNEAU M.-L- *Cognition Sociale. Spatialisation de l'identité*-2003,

⁷⁸ Gabriel Moser *Dynamique des représentations sociales de l'urbanité et spatialisation de l'identité*-2015

⁷⁹ Social cohesion social capital and the Neighbourhood. / Forrest, RS; Kearns, A.In: *Urban Studies*, Vol. 38 (12), 11.2001

Le concept et la délimitation de l'espace résidentiel sont présentés par Tognoli (1987)⁸⁰, comme étant à la fois le foyer, le voisinage, et la communauté. Ceci comprend les centres d'attractions du type commerce, café, lieu de rencontre culturel. (Palmade, Leger 1990)⁸¹

Cette délimitation représente une échelle de liaison entre la maison, l'habitat individuel et l'échelle urbaine. Elle a la particularité de réunir à la fois l'espace privé et public (Bonaiuto et Bonnes 1996).⁸² Dans le cas des enquêtes liées à la mesure de la satisfaction résidentielle, cette dernière se définit comme une expérience plaisante et de bien-être résultant du fait de résider dans un lieu spécifique. Elle inclut les trois dimensions cognitives, affectives et conatives. (Rosenberg et Hovland 1960- Francescato 2002)⁸³

Il existe une importance affective et structurante qui lie un individu à son espace de vie premier, sa maison, son chez-soi. Cette centralité pour l'individu représente une fonction d'ancrage avec une dimension d'appropriation, d'affirmation sociale avec des signes de marquage culturel et une manière de se situer dans l'environnement bâti. (Moles 1976).⁸⁴

L'aménagement, les marquages et personnalisations des habitats et des territoires, illustrent également ce point. L'avènement de ce que l'on nomme l'art urbain ou « Streets Art » illustre également comment, sous-jacente aux contenus des peintures murales, une dimension d'appropriation est manifeste. Cette pratique étant bien plus tolérée que dans ses débuts et il faut le dire bien plus « encadrée », s'avère devenir un outil de l'action sociale. En laissant des supports de parties communes ou des façades urbaines à des habitants souvent adolescents pour y dessiner et s'exprimer, des effets de respect de ces mêmes lieux sont notés par le personnel de terrain.

Le quartier représente par conséquent une unité d'étude des plus pertinentes car il réunit au sein d'un même espace des dimensions telles que sociale, économique,

⁸⁰ Tognoli Jerome-Residential environments handbook of environmental psychology vol 1 new york wiley 1987- p655-690

⁸¹ Jean-Michel Léger- enquête sur les nouveaux logements, 1970-1990
J.Palmade-Système symbolique et ideologique d'habiter-CSTB 1977

⁸² Bonaiuto et al. Revue européenne de psychologie appliquée n° 56-2006

⁸³ Bonnes, Fornara, Bonaiuto -Perceived residential environment quality -2006

⁸⁴ A.Moles-Psychologie de l'espace -1996- éd : Broché

comportementale, identitaire mais aussi les attributs physiques des bâtis et aménagements urbains.

2.1.2. L'ordre et le désordre, dans un quartier

Communément, les indicateurs du désordre urbain sont liés à la délinquance et à l'insécurité et sont mis en corrélation avec les facteurs économiques. Ce sont les indicateurs du vandalisme et des violences comportementales qui constituent les signes visibles et quantifiables d'un phénomène de désordre urbain. Wesley G Skogan (1990-92), auteur des travaux de référence sur le sujet, classifie le désordre urbain en deux catégories : sociale et physique.

« Le désordre social recouvre, par ordre croissant de gravité selon les enquêtes, l'ébriété sur la voie publique, les gangs, le harcèlement, les faits de violence dans la rue et le trafic de drogue ; le vagabondage et la présence de personnes sans domicile fixe souffrant souvent de troubles mentaux. L'autre catégorie comprend l'abandon des lieux et bâtiments dégradés, ces derniers susceptibles d'attirer marginaux et délinquants, le vandalisme sur les supports urbains et équipements publics et privés y compris l'accumulation de déchets et d'ordures »⁸⁵

Pour autant, il nous faut le souligner, certaines études récentes n'établissent pas de lien fort entre la pauvreté et la criminalité :

« De façon globale à Ottawa, l'étude a révélé un lien statistique faible entre la criminalité et la situation socio-économique et aucun « indicateur » social clair de la criminalité au niveau des micro territoires. La cartographie des variables de la criminalité a montré que les « Secteurs à Haut Taux de Criminalité » (SHTC) sont contenus en grande partie dans le noyau urbain construit, tandis que l'on voit très peu de SHTC dans les secteurs périphériques et ruraux plus pauvres. L'analyse des SIG a révélé une relation géographique modérée entre la criminalité et la situation socio-économique dans la ville »⁸⁶

⁸⁵ W. G. SKOGAN Crime and the Spiral of Decay in American Neighborhoods, University of California Press, 1990 et 1992

⁸⁶Peter Kitchen, Examen du lien entre la criminalité et la situation socio-économique à Ottawa et à Saskatoon : Analyse géographique à petite échelle -Mai 2006 rapport pour le ministère de la justice Canadienne

Le désordre social se classifie donc en deux catégories : d'un côté les comportements sociaux déviants des humains et de l'autre les indices physiques de dégradations, comme les bâtiments et les espaces abandonnés, les signes visibles du vandalisme, la présence de déchets, de véhicules hors d'usage, de graffitis ou les espaces verts non traités. (Sampson et Raudenbush 1999). De nombreuses recherches ont démontré une relation de cause à effet entre l'état des dégradations physiques et l'augmentation de la criminalité localisée particulièrement l'effet de décadence urbaine décrit par Skogan (Baumer et al., Forthcoming; Bess, 2008; Immergluck and Smith, 2006, Taylor 2009, Katz 2011,). Un contexte architectural avec des indices visibles de dégradation donne un ensemble d'informations cognitives aux individus : Que ces espaces soient délaissés et négligés, cela signifie qu'ils ne sont pas contrôlés, ni par les autorités ni par les résidents. Cette situation renforce l'idée que d'autres dégradations pourraient se produire sans grand risque de répression. Une des théorisations très diffusée concernant ce point est la théorie dite de « la vitre brisée ». (broken window) « *Une simple vitre non réparée montre que les individus s'en moquent, donc en briser d'autres ne coûte rien* » (Wilson and Kelling, 1982).⁸⁷

Par ailleurs, ces signes physiques, contribuent fortement aux sentiments d'insécurité et augmentent chez les individus des comportements d'évitement de ces espaces, ce qui renforce le retrait et l'abandon et induit une baisse des niveaux de contrôle informel (Taylor 2001), les exemples de caves et de parkings souterrains abandonnés par les locataires des logements sociaux sont nombreux.

Un environnement physiquement dégradé a un effet direct sur l'augmentation du stress des habitants et des phénomènes d'isolement (Geis and Ross, 1998), la baisse de l'attachement à la communauté et au territoire et la baisse du niveau d'entraide et de solidarité (Kelling and Coles, 1996 ; Skogan, 1990 ; Woldoff, 2002). Le degré de participation des habitants aux enjeux de leur environnement est également directement lié à leur niveau de satisfaction et d'attachement à leur quartier (Jacobs, 1993 ; Putnam, 2000, Swaroop). Ce sont là les items constitutifs de la cohésion de groupe tels que mentionnés. (Woldoff, 2002)⁸⁸

⁸⁷ James Q. Wilson , George L. Kelling « Thinking About Crime ». The police and neighborhood safety « BROKEN WINDOWS theory » 1982

⁸⁸ Woldoff, R.A. 2002. "The Effects of Local Stressors on Neighborhood Attachment." Social Forces 81: 87-116.

Un point qui nous semble important est que, dans la tentative de mesure des signes visibles du désordre et de ses effets sur le groupe, la simple comptabilité, par exemple les chiffres de la police liés aux nombres d'agressions, ne suffit pas souvent à expliquer les effets d'une dégradation et ne représente pas un diagnostic suffisant (Morenoff, 2005).⁸⁹ La notion d'incivilité par exemple, est nettement plus complexe à quantifier et elle est plus d'une catégorie d'ambiance, elle fait intervenir l'aspect « perçu du phénomène ».

L'appareil judiciaire ne donnant pas d'une manière systématique une réponse répressive aux incivilités (en cause les moyens structurels ou la définition juridique), et ces faits ne représentant pas des catégories d'atteintes aux personnes ou clairement du vol, semblent moins condamnables.

Cependant, les faits d'incivilités participent fortement à la peur des habitants, et produisent les mêmes effets en termes de cycle de la dégradation tel que décrit par Skogan. (Ogien 1995, Downs 1988, Becker 1985, Roché 1999).

Une des difficultés de définition de l'incivilité, vient du fait que sa perception est très dépendante d'un contexte culturel et temporel. L'évolution des mœurs vient modifier la perception de la déviance selon les époques. Ce sont des choses qui « bousculent les apparences normales ».⁹⁰

Cependant l'incivilité étant l'interaction entre une communauté et une ou plusieurs personnes, c'est le processus et sa qualité perceptive et les conséquences qui participent à la création du problème bien plus que la nature de l'acte.⁹¹

Vu la nature hétérogène des faits d'incivilité, S. Roché auteur de diverses études sur le sujet en France, trouve justement des dénominateurs communs pour définir l'incivilité : *« lorsqu'elle touche des personnes il ne s'agit pas de prédation (agression physique) mais tout au plus verbale, c'est une rupture des codes du savoir vivre. Au contraire du vol qui est une « ponction insidieuse »⁹², les incivilités se cherchent des cibles visibles et sonores, se localisent là où la vie sociale se déroule (parties communes, halls, d'immeubles, plutôt qu'au dernier étage moins visible). Aucun profit économique n'est tiré de leur commission. »*

⁸⁹ Morenoff, J.D. and R.J. Sampson. 1997. "Violent Crime and the Spatial Dynamics of Neighborhood Transition: Chicago, 1970-1990." *Social Forces* 76(1):31-64.

⁹⁰ E.Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne* 1959

⁹¹ S.Roché - incivilité et désordres en public, *Revue française de sciences politique*-Juin 2000.

⁹² L'expression est de : Yves Castan- *Honnêteté et relations sociales en Languedoc* -1975

Depuis les années soixante-dix et particulièrement aux Etats-Unis, des théorisations urbaines traitant de la sécurité sont publiées, postulant que l'occupation et la continuité de la surveillance et du champ du regard des résidents sont les meilleures solutions de sécurité, en préconisant un maximum de fenêtres sur les façades qui de préférence donneraient directement sur la rue. (Jane Jacobs 1961, 1991, Oscar Newman 1972, Wilson et Kelling 1982, Hillier 1987,1996, 2009).

Au tour de la question du désordre à l'échelle du quartier, se croisent l'approche urbaine et celle des criminologues.

Oscar Newman, urbaniste (1972), propose la notion d'espace défendable (defensible space) :

« L'espace défendable est un modèle de prévention du passage à l'acte criminel fondé sur la matérialisation dans l'espace physique, d'un tissu social capable de se défendre lui-même. Tous les éléments qui combinés entre eux convergent vers la création de cet espace défendable visent un même objectif: faire que le sens de la territorialité et de la communauté des habitants se traduise par la prise en charge d'un espace de vie sûr, fonctionnel et bien entretenu (...) Un espace défendable est un cadre de vie investi par des résidents motivés autant par l'amélioration de leur qualité de vie que par le souci de préserver la sécurité de leurs familles voisins et amis »⁹³. A noter cette notion motivationnelle chez l'utilisateur.

Kelling et Wilson (1982), auteurs de la théorie de « Broken Window »⁹⁴ et criminologues, arrivent à la même conclusion que la sécurité ou l'ordre d'un quartier est à la fois le résultat de la qualité physique des espaces ainsi que l'attention et le comportement des résidents.

Les expériences de mise en pratique de ces théories sont nombreuses et spécifiques à chaque pays et territoires.

Les grandes villes américaines comme New-York et Chicago confrontées à des problématiques de violences urbaines ont connu ces dernières années des baisses conséquentes de la criminalité.

⁹³ Oscar Newman-Defensible space theory-1972, extrait traduit par Anne Wyvekens -2009

⁹⁴ Kelling, George L.; Wilson, James Q. Broken windows: the police and neighborhood safety. *Atlantic Monthly*. 1982 Mar; 249(3):29-38

2.1.3. La cohésion sociale comme solution aux désordres du quartier

La désorganisation sociale à l'échelle des quartiers est définie comme l'incapacité des structures communautaires des résidents à construire et à adhérer à des valeurs communes et à maintenir le contrôle social (Kornhauser 1978, Bursik 1984)⁹⁵.

Shaw et McKay's (1972)⁹⁶, auteurs de référence en ce qui concerne les théories de désordre et de délinquance des quartiers, postulent qu'il existe trois dimensions et indicateurs de ce phénomène. Des analyses terrains réalisées par Bursik et Webb Heitgerd (1982- 1987) ont apporté des confirmations notables de cette théorie.⁹⁷ La première dimension est la capacité des résidents à effectuer un contrôle sur les phénomènes de bandes d'adolescents. Il est avéré que les phénomènes de vandalisme sont généralement le fait de groupes. L'exercice de contrôle sur les phénomènes de groupes constitue une clé de mesure du mécanisme de la cohésion de quartier et sa capacité à résoudre les défis. Des études démontrent que souvent les phénomènes de bandes à caractère délinquant, émergent des groupes de jeu spontanés, non surveillés (Thrasher 1963-Bordua 1961 Strodbeck- 1965). Ce fait implique le degré de surveillance des jeunes pendant leurs temps de jeux et de loisirs. Les observations terrain démontrent que l'incapacité et le défaut des résidents d'un quartier à exercer un contrôle sur les groupes de jeunes dans « les coins de rue » (corner teenagers) du quartier produira dans le temps des phénomènes plus conséquents de criminalité et de désordre (Skogan 1989). Il n'existe pas de limites nettes d'évolution entre les bandes de délinquants juvéniles et les criminels adultes, une graduation imperceptible se produit naturellement (Thrasher 1963)⁹⁸.

La seconde dimension est ce que les auteurs nomment « informal local friendship network » que l'on pourrait traduire par réseau local d'amitié informel. Ceci représenterait le cœur constituant d'une communauté humaine territorialisée. (Hunter,

⁹⁵ Kornhauser, Ruth Rosner. 1978. *Social Sources of Delinquency: An Appraisal of Analytic Models*. Chicago: University of Chicago Press

Bursik, Robert J., Jr., and Jim Webb. 1982. "Community Change and Patterns of Delinquency." *American Journal of Sociology* 88: 24-42

⁹⁶ Shaw, C. R., & McKay, H. D. (1972). *Juvenile delinquency and urban areas*. Chicago, IL: University of Chicago Press

⁹⁷ Robert J. Sampson and W. Byron Groves: *Community Structure and Crime: Testing Social-Disorganization Theory* *The American Journal of Sociology*, Vol. 94, No. 4 (Jan., 1989),

⁹⁸ Thrasher, F. M., (1936), *The Gang: A Study of 1,313 Gangs in Chicago*, 2nd revised edition, Chicago: University of Chicago Press.

Kasarda, Janowitch 1974)⁹⁹. Ce concept fait référence directement à une cohésion de groupe incluant l'appartenance, l'implication et la réponse collective aux défis.

La qualité et le degré de ce type de liens qui sont des liens directs entre les habitants, augmentent proportionnellement leurs capacités à gérer les situations de contrôle et de résister face à l'augmentation des actes malveillants. Non seulement le degré de ce lien augmente la capacité à reconnaître et contrôler les flux d'étrangers, mais permet également de mieux empêcher la déviance des comportements internes (Krohn, Freudenberg, Skogan 1986).

La troisième dimension est le taux de la participation des résidents au sein des organisations et structures bénévoles du quartier, le tissu associatif. Ce point est un élément de mesure de la solidarité entre les résidents du quartier (Kornhauser, Hunter 1974). Une faible participation associative tend à être en lien direct avec les difficultés des adultes de cette communauté à exercer un contrôle sur les jeunes, a contrario, les zones et quartiers qui affichent un fort degré de participation aux associations locales ont des taux de criminalités plus faibles. (Schwartz, Simcha Fagan 1989)¹⁰⁰

Bien souvent, c'est le quartier qui est porteur d'image positive ou négative. Il véhicule les attributs d'une hiérarchisation socio-économique de l'espace et de l'ordre ou du désordre qui y règne : quartier « huppé », « malfamé », « qui bouge », etc. De même que les territoires ont un effet d'attraction, ils peuvent également être repoussoir.

Les réactions et les stratégies des habitants pour faire face au désordre peuvent être positives créant une dynamique de reconquête telle que défendue et promue par des théoriciens de la « community organizing » comme Saul Alinsky (1971)¹⁰¹ ou à l'inverse produire un repli sur soi et une démobilisation. Une spirale négative se produit alors : démoralisation, manque de confiance dans les institutions en charge du sujet, montée d'antagonisme entre les communautés ethniques ou sociales.

⁹⁹ Hunter, A. 1974. *Symbolic Communities: The Persistence and Change of Chicago's Local Communities*. Chicago: University of Chicago Press. Kasarda, J.D. and M. Janowitz. 1974. "Community Attachment in Mass Society." *American Sociological Review* 39: 328-39.

¹⁰⁰ Robert J. Sampson and W. Byron Groves: *Community Structure and Crime: Testing Social-Disorganization Theory* *The American Journal of Sociology*, Vol. 94, No. 4 (Jan., 1989),

¹⁰¹ Saul D. Alinsky *Rules for radicals : a practical primer for realistic radicals /*. New York: Random House, 1971.

*« Car le désordre a trois conséquences néfastes au niveau de la dynamique sociale du quartier. Premièrement, il sape les mécanismes de contrôle informel dont dispose la communauté locale. Il tend à réduire les contacts entre voisins et stimule les pratiques individuelles de défense et de fuite, qui accentuent à leur tour l'isolement et la méfiance. Deuxièmement, le désordre socio-physique déstabilise le marché du logement, en décourageant d'éventuels acquéreurs immobiliers, et freine les flux de ressources extérieures en détournant les ardeurs d'investisseurs potentiels. Troisièmement, il pousse propriétaires et familles « respectables » à l'exode et attire a contrario une surreprésentation d'individus engagés dans des activités « déviantes » ou délictueuses. Ce double mouvement de filtrage sélectif - émigration des habitants des classes possédantes et éduquées auxquels se substituent des familles fragiles ou marginales au plan socioéconomique et culturel - stigmatise le quartier de sorte que l'une des conséquences du désordre urbain est... encore plus de désordre. Désorganisation et déclin se renforcent mutuellement dans une spirale fatale ».*¹⁰²

Certains territoires montrent en effet une volonté collective des résidents à travailler ensemble afin d'intervenir et prévenir l'insécurité. Une certaine morphologie spatiale semble contribuer à cette efficacité (Sampson et al. 1997) avec le concept de « communauté de voisinage » (Sennett 1986)¹⁰³. Ce phénomène de cohésion de quartier survient plus souvent dans des sites où les occupants ont un rapport de « face à face » et de rencontres régulières et informelles et qui manifestent un intérêt commun à maintenir la tranquillité. Il y émerge une identité de groupe voire un « groupe de protection du territoire » marqué par une distinction du groupe de l'extérieur (Nolan et al 2004)¹⁰⁴.

Certains auteurs portent un regard critique sur ces « identités de groupe de voisinage » dans leurs aspects d'auto-enfermement et dans leurs viabilités dans le temps et leurs capacités d'évolution et de changement au sein de la destinée globale d'une ville (Sennett 1986). Ces groupes risquent, dans leur refus d'absorber des « étrangers » et de se connecter à la réalité d'au-delà de leur périmètre, de basculer dans une dérive de « ghettoïsation ». La fragmentation des territoires n'est pas toujours le fait des quartiers

¹⁰² Wacquant Loïc J. D. "Désordre dans la ville". In: Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 99, septembre 1993.

¹⁰³ Sennett, R. 1986. The Fall of Public Man. London, faber and faber.

¹⁰⁴ Nolan, J.J.; Conti, N. and McDevitt, J. 2004. Situational policing: neighbourhood development and crime control. Policing & Society 14: 99-117

pauvres, le phénomène des « gated community » constitués d'une population riche, illustre bien ce propos. En effet, il est possible de connaître des périmètres homogènes en termes socio- économique, valeurs etc. mais dont l'homogénéité interne ne s'inscrit pas dans une homogénéité plus grande du type national et dans les valeurs d'égalité et de solidarité. Ce phénomène pourrait avoir également des faits religieux ou culturels comme dénominateur commun, une cohésion intracommunautaire existe sans participer à une cohésion globale et adhérer aux valeurs de l'échelle plus grande. Ici se pose donc la question de la liaison entre une échelle de cohésion sociale d'un quartier et la nécessité de sa bonne articulation avec les échelles institutionnelles représentant les valeurs nationales. Cette articulation des échelles avec les institutions, la confiance et la légitimité qui leur sont accordées par la population permet donc d'empêcher un renfermement des habitants dans une logique d'exclusion d'altérité.

Le programme de *community policing* mis en œuvre dans les années quatre-vingt-dix s'est montré particulièrement opérant et illustre notre argumentaire (Donzelot et Wyvekens 2006)¹⁰⁵. A Chicago, des « beat meeting », rencontres régulières entre la police et les habitants des quartiers sont organisées. Au programme : l'ensemble des doléances sur les dégradations physiques du quartier (éclairage défectueux, poubelles renversées, graffitis, voitures) mais également le comportemental, (individus ivres, groupes d'adolescents, prostitution, etc.) sont abordées.

Ceci implique bien-sûr un rapport de confiance établi des deux côtés, la population voit les améliorations physiques en termes d'entretien des espaces et la police est soutenue dans sa mission de sécurisation.

Confier en partie la gestion des espaces à ceux qui l'occupent passe par la reconnaissance de cette « compétence citoyenne ». Cette compétence nécessite une implication et la participation des habitants. Cependant, les témoignages des acteurs montrent que cette mobilisation reste difficile.

Ce point nous révèle de nouveau l'importance fondamentale des profils psychologiques et motivationnels des résidents, nous développerons ce point dans la suite de nos travaux.

¹⁰⁵ Wyvekens et Donzelot « Espace public et sécurité » Documentation française, Problèmes politiques et sociaux-2006

2.2. Les interactions entre les espaces et les individus

Nous allons mentionner ici quelques approches qui traitent de la corrélation entre la nature, la fonction, les attributs des espaces et les comportements des usagers. Notre sélection se concentre sur les points qui pourraient favoriser ou non une cohésion de groupe et participer à un ordre positif régulant les espaces de vie.

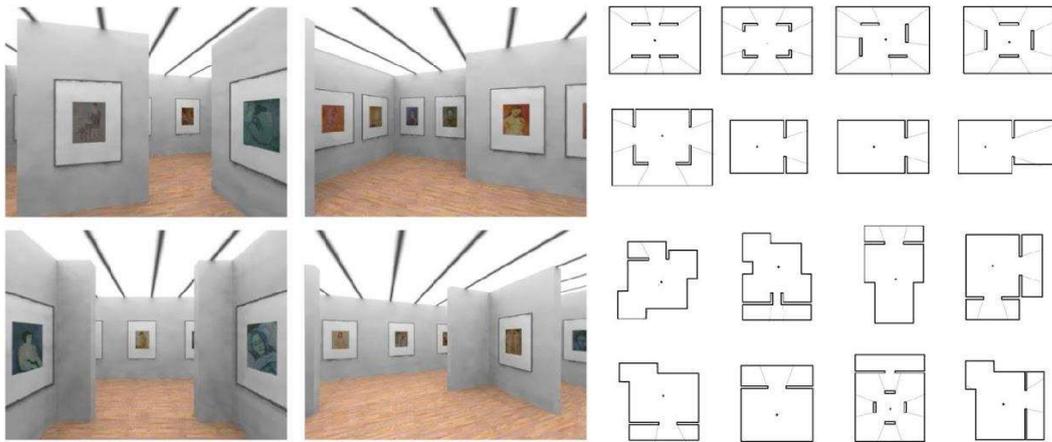
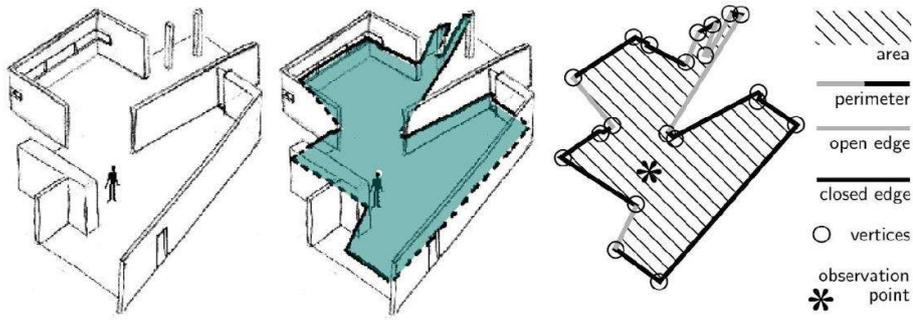
2.2.1. La morphologie des espaces influe-t-elle sur la sécurité ?

Parmi les approches qui étudient le lien entre l'architecture et le comportement, l'approche morphologique de Bill Hillier et Julienne Hanson (1987, 1996)¹⁰⁶ est remarquable. Une grille d'analyse dite syntaxique est proposée dans une recherche des racines au sens grammatical des formes. Cela a conduit à une classification au sens spatiale de l'architecture. La spatialité d'un volume construit étant une de ses caractéristiques premières déterminant la possibilité du type de mouvement et la fonction dite isoviste (caractère Visio spatiale des lieux) (Benedikt-1979, Montello, 1993, Janzen, 2000 ; Zacharias, 2001, Robson 2002, Turner et al. 2001)

Cet attribut lié au potentiel du champ visuel dans un espace est important dans notre propos, car l'échelle où les attributs physiques des lieux de vie pourraient être intégrés à notre étude c'est bien l'échelle où l'observation visuelle peut s'exercer. Un espace où la capacité visuelle peut s'exercer sans contrainte, favorise également l'exercice de contrôle. Ce contrôle informel partagé par le groupe, participe fortement à l'état de l'ordre des espaces, qu'il s'agisse des cœurs d'îlots, des jardins, des locaux communs ou la rue. Le champ de la vision a une forte implication dans le sentiment et la possibilité du contrôle des espaces et les informations sur les possibilités d'usages (Benedikt-1979)¹⁰⁷.

¹⁰⁶ Hillier, B. 1996. *Space is the Machine*. Cambridge University Press. Hillier, B. and Hanson, J. 1984. *The Social Logic of Space*. Cambridge University Press Paperback 1989

¹⁰⁷ Benedikt M.L 1979-Path dependance and position dependance on isovist fields-University of Texas Austin



Deux exemples d'espace dont la forme et l'aménagement rendent l'observation et le contrôle possible ou contrainte. Source¹⁰⁸

La théorie de la syntaxe spatiale nous semble une des plus fécondes de ces dernières décennies. Cette théorie a été initiée dans les années 80 et 90 par Bill Hillier et Julienne Hanson ainsi que d'autres chercheurs à « l'University College of London ». Très répandue dans le monde anglo-saxon et peu développée en France, cette approche, ayant comme objet d'étude l'espace urbain, met en avant « la relation » et « l'articulation » des parties du cadre bâti entre elles en termes de réseau et développe l'idée des « paternes », « génotype et phénotype », archétypes morphologiques de l'architecture. Cette démarche s'est attelée à décomposer et cataloguer les « unités » d'un système global, ville ou maison. Pour ce faire et dans ses premières étapes, elle adopte une position exclusivement axée sur la forme, insistant sur l'autonomie relative de son sujet elle a recours à une description d'inspiration scientifique des espaces.

¹⁰⁸ Gerald Franz et Jan M. Wiener « From space syntax to space semantics »- 2005

Aux reproches de « réduction » émises par d'autres approches plus « humanistes » qui mettent en avant l'expérience individuelle de l'espace pour traiter l'architecture, Hillier rétorque : *« A cela nous répondons, en tant que morphologistes, que nous ne saurions élaborer une théorie des causes et des effets sociaux des objets architecturaux et urbains tant que nous n'avons pas une théorie de ces objets eux-mêmes. Il est indispensable de savoir ce qui dans ces objets peut entrer en interaction avec des facteurs extérieurs.*

« Nous devons avoir une théorie des objets eux-mêmes avant de pouvoir élaborer une théorie des causes et des effets sociaux de ces objets. »¹⁰⁹

« L'environnement physique n'était pas seulement une toile de fond pour l'action sociale, il était lui-même une forme de comportement social. Cela impliquait que l'environnement physique et la vie sociale devaient être décrits à la fois dans leurs propres termes et en tant que produit social avec des nouveaux critères de précision. »¹¹⁰

L'objet architectural, maison ou ville, porte une spécificité fondamentale, ce qui le distingue des autres objets produits par l'homme. Il organise l'espace.

« Ville et bâtiments organisent l'espace à des fins sociales et la conséquence en est que dans le cas de l'architecture, l'information sociale et culturelle réside dans la forme physique et dans la structure même de l'artefact »¹¹¹

Par leurs formes et organisations spatiales, les bâtiments constituent et représentent des aspects de la réalité sociale, les constructions sont des vocabulaires culturels. Les gestionnaires des HLM, lors de l'accueil des populations étrangères sont souvent confrontés à cet aspect. Les typologies fonctionnalistes des logements, qui peuvent être considérées comme un vocabulaire qui n'est pas neutre culturellement, ne sont pas toujours en concordance avec les habitudes culturelles des primo-accédants, particulièrement sur le rapport aux espaces collectifs et la vie en groupe de ces communautés.¹¹² Cependant, dans l'approche de Hillier et Hanson, un des points majeurs est la considération non seulement des espaces et de leur nature sociale mais l'intégration des « liaisons » reliant ces espaces.

¹⁰⁹ Bill Hillier- Arch.Behav, Vol 3, n3, P205 (1987)

¹¹⁰ Idem

¹¹¹ Bill Hillier- Arch.Behav, Vol 3, n3, P201 (1987)

¹¹² Yves Vaillancourt LES PRATIQUES D'ACTION COMMUNAUTAIRE EN MILIEU HLM-2007

« L'architecture est l'art de la liaison entre espaces. Si les relations sociales doivent être exprimées par l'architecture, c'est à travers la description et l'analyse des relations spatiales, que nous la trouverons. »¹¹³

A l'aide d'une méthodologie analytique, les structures basiques de l'architecture sont mises à jour, elles sont les différents « géotypes » de la structure spatiale urbaine.

Est supposé que si ces descriptions sont suffisamment précises, elles ne pourraient que faciliter l'analyse de leur sens social. Ainsi, la syntaxe spatiale vise à cerner les structures que la société imprime par son architecture et analyse ainsi les effets de la disposition spatiale sur la manière dont les gens se déplacent à l'intérieur de ces formes.

Par l'observation des structures urbaines, il apparaît, par une analyse et dans une recherche des « formes premières », que la plupart de ces structures sont constituées d'éléments fermés comme les habitations, les magasins, les bâtiments publics de fonctions diverses, ainsi que d'éléments ouverts plus ou moins privatifs comme les rues, les allées, les squares qui en constituent les liaisons, construisant ainsi un système continu et un dessin d'ensemble. C'est la relation entre ces éléments fermés et ouverts qui construit la particularité d'un certain règlement d'usage imposé par ces structures. Ici, Hillier et Hanson proposent une lecture spatiale à l'aide de deux concepts géométriques : les éléments convexes et les éléments linéaires. Une organisation convexe d'un système décrit le degré avec lequel chaque espace s'étend dans deux dimensions, littéralement sa variation en largeur, tandis que l'organisation axiale d'un système décrit la manière dont chaque espace peut s'étendre d'une manière linéaire. L'axialité et la convexité peuvent être utilisées pour représenter l'ensemble d'un système urbain ou un bâtiment. Un plan convexe va montrer le plus petit et le plus large espace du système et le plan axial va montrer la plus longue et la plus petite des lignes droites qui lient les espaces convexes entre eux et créent la connexion de l'ensemble.

¹¹³ Bill Hillier- Arch.Behav, Vol 3, n3, P205 (1987)

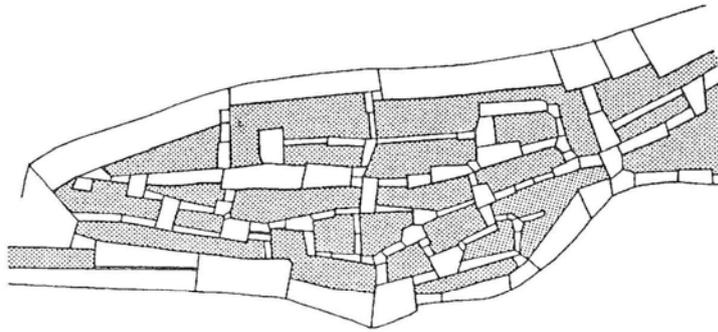


Fig. 6 Convex map of the town of G.
Fig. 6 Carte convexe de la ville de G.

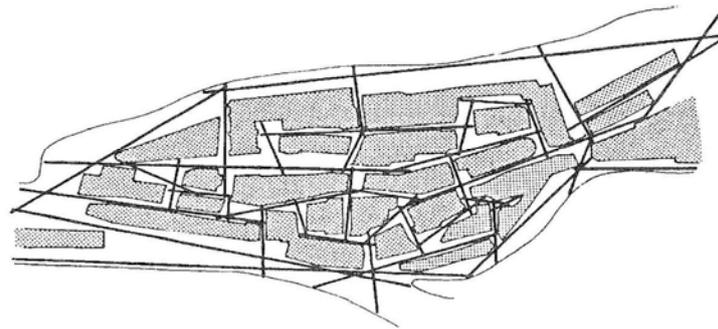


Fig. 7 Axial map of the town of G.
Fig. 7 Carte axiale de la ville de G.

Illustration urbaine, source¹¹⁴

Globalement dans une lecture en plan des villes, les catégories « villes anciennes européennes », diffèrent de l'urbanisme dit moderne des villes américaines par exemple, où la grille orthogonale prime dans la forme. La nature des structures reste la même, ce sont une suite d'anneaux d'intersections qui entourent les îlots d'espaces. Par ses propriétés géométriques et vectorielles, un espace convexe est défini par l'inclusion d'un segment où, depuis l'intérieur, tous points restent visibles. L'espace convexe ne permet pas une extension infinie, ces espaces « localisent ». Le caractère axial par contre, sous-entend une extension linéaire infinie et dynamique.

Autrement dit, une lecture convexe vous décrit où vous placer dans ce système alors qu'une lecture axiale vous dit où vous pourrez aller. L'axialité ajoute les « relations entre les localités » et dessine ainsi l'ordre global, elle est liée aux paternes du mouvement.

Les deux types de lectures -convexe et axiale- peuvent être considérées suivant deux points de vue. L'espace convexe, celui des « habitants », par la manière où les entrées de

¹¹⁴ Syntactic Analysis of Settlements : Hillier-Hanson 1987 p 223

chaque immeuble ou les ouvertures des fenêtres seront reliées les unes aux autres, favorise le contrôle sur les espaces, à l'échelle quartier mais aussi à l'échelle d'une résidence. L'organisation convexe favorise une continuité de contrôle des espaces, depuis les entrées et fenêtres, des mouvements et les rencontres entre les habitants et les « visiteurs étrangers ». Tandis qu'un espace axial qui par sa morphologie ouvre et dirige le mouvement concerne plus particulièrement les visiteurs extérieurs. La nature axiale d'une partie commune ne favorise pas le fait de s'asseoir et d'échanger, elle induit le déplacement, ceci explique que nous n'intégrerons pas le cas des simples circulations et escaliers au sein d'une résidence.

La syntaxe spatiale permet de traduire n'importe quel plan architectural en un ensemble de données objectives. En ramenant la lecture du plan aux deux niveaux fondamentaux d'usage : « les résidents » et « les visiteurs ». L'identité sociale des résidents prévaut donc sur celle des visiteurs, offrant ainsi un certain degré de capacités de contrôle sur ceux qui ont un accès éphémère et transitoire à l'espace. « Professeurs, médecins, prêtres, et maîtres des maisons sont des résidents alors qu'élèves, patients, fidèles et invités sont des visiteurs » (Hillier 1996). Le mouvement vers ou à l'intérieur d'un espace ainsi que le degré de contrôle des résidents, les diverses possibilités de rencontre ou d'évitement entre ces groupes d'utilisateurs sont donc les clés de cette approche révélant les particularités et attributs des espaces. Comme cité plus haut, les espaces constitutifs d'un plan (convexe) peuvent être classés au sein d'un « graphe » représentés par un cercle. Ce classement se fait en fonction du concept de « profondeur ». Le degré de profondeur d'un espace est mesuré par le nombre d'espaces qu'il faut traverser pour y accéder depuis un point d'origine (généralement de l'extérieur). Ensuite est représenté la liaison de ces espaces en fonction de leur degré de perméabilité, les lignes dessinent les connexions spatiales entre ces espaces. Le nombre de lignes illustre les possibilités du mouvement. Le point d'origine est représenté par un cercle avec une croix.

Donc, la fig.1 montre *a* et *b* dans une relation de symétrie et de distributivité par rapport à *c*.

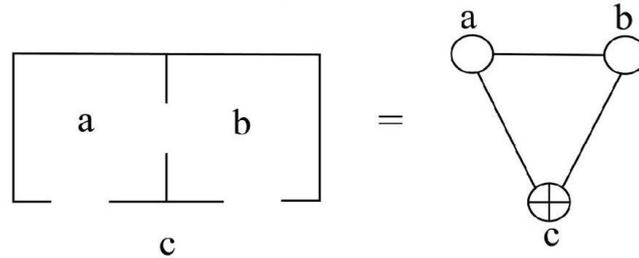


Fig. 1

La fig.2 illustre une relation de symétrie et de non-distributivité entre *a* et *b* par rapport à *c*.

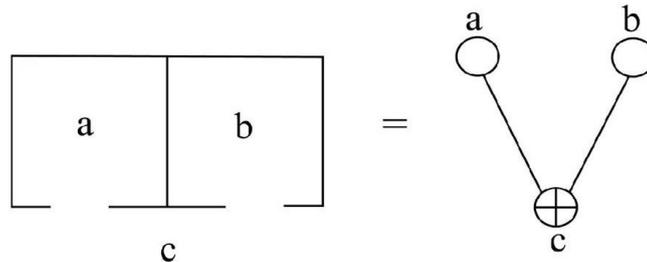


Fig. 2

La fig.3 place *a* et *b* dans une relation d'asymétrie et de non-distributivité par rapport à *c*.

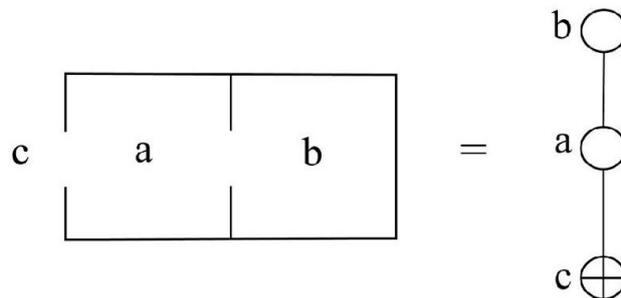


Fig. 3

Source¹¹⁵

La figure 3 étant l'illustration de grande profondeur et la figure 2 la moins profonde.

Les liens *a*, *d*, *b*, révèlent les liens « intra » des résidents et leur lien au *c*, révèle une relation aux visiteurs. Ici la notion de porte, seuil et limite/frontière prend tout son sens également, révélant la manière dont l'intime et le public s'organise socialement. Hillier exprime ce point par la notion d'espaces à caractère de ségrégation et/ou d'intégration.

¹¹⁵ Letesson Qu. Du phénotype au génotype : analyse de la syntaxe spatiale en architecture minoenne 2009 (Pr. Univ.Louvain)

Donc, en résumé une zone liée aux mouvements est généralement linéaire et une zone dédiée à l'occupation est convexe car les habitants peuvent se voir à l'intérieur de cette dernière.

Le fait de considérer que l'architecture peut être une cause de troubles du comportement est très répandu, en favorisant par sa forme une attitude antisociale ou en provoquant un état de stress et de dépression chez les usagers. Parfois, on considère que certaines organisations spatiales pourraient favoriser le crime. Hillier écrit « d'un point de vue de recherche il y a de bonnes raisons d'être sceptique au moins sur la base des données actuelles. Il y a un problème de méthode pour établir un lien quelconque entre l'architecture et les dégradations sociales »¹¹⁶

En fait l'idée même d'un « déterminisme architectural » tel que les bâtiments puissent avoir un effet systématique et durable sur le comportement reste très difficile à modéliser et à prouver. A l'inverse considérer que peu importe comment l'environnement est construit et que les espaces et les bâtiments sont « neutres » psychologiquement ne semble pas non plus recevable.

Le problème selon Hillier réside donc dans la méthode, en affinant l'échelle au niveau des microstructures urbaines, c'est à dire les espaces immédiats dans lesquels vivent les usagers la majeure partie de leur temps. Une méthode pour contrôler la variable architecturale pourrait émerger. Cette approche convient particulièrement aux catégories d'espaces que nous traitons.

La configuration spatiale influe sur les modes de déplacements, le mouvement étant de loin l'action dominante d'utilisation d'espace, certaines configurations tendent naturellement et physiquement à induire certains modèles de co-présences et de rencontres. Les individus partagent un espace de mouvement, ne se connaissent pas forcément mais cette co-présence est un fait social, cette appartenance à une communauté peut rester inactive ou devenir active si nécessaire. La co-présence est la forme basique et primitive de la prise de conscience de l'altérité, elle constitue ce qu'on pourrait appeler « communauté virtuelle » cette communauté est un modèle d'usage collectif induit par la morphologie spatiale d'une zone. C'est la distribution physique des

¹¹⁶ Space is the machine (Bill Hillier 2009 p. 138)

personnes dans l'espace.

En fait, l'architecture par le design des espaces crée une communauté humaine avec une certaine structure et densité. Si des espaces sont « mal » conçus, la séquence d'un mouvement naturel d'une co-présence n'y sera pas fonctionnelle. Dans ces circonstances les espaces sont au mieux « vides » et au pire seront une source de crainte.¹¹⁷

Nous pouvons observer que les conditions de la sécurité des espaces dépendent entre autres, des variables numériques d'étrangers et d'habitants. Plus précisément la sécurité semble être le résultat d'un équilibre des mouvements naturel d'inconnus et d'aptitude statique de contrôle des habitants depuis les entrées et fenêtres, c'est précisément la configuration spatiale qui le permet. Si l'on sépare ces deux variables, l'environnement devient moins rassurant.

L'usage de ces espaces connaît également des variations selon les catégories Femme/Homme, adulte, enfant ou personnes âgées. Les enfants par exemple étant dans une exploration de l'espace, cherchent les lieux « cachés » que l'adulte cherche moins. Le système urbain des rues est plutôt fait pour le mouvement des adultes. Des études avec ces mêmes méthodologies montrent que les enfants souvent en groupe, cherchent des espaces sans surveillance des adultes afin d'avoir ou d'exercer un contrôle sans concurrence. Serait-ce un apprentissage ? Mais il s'avère que ces mêmes types d'espaces sont utilisés et recherchés par la petite délinquance et des acteurs de vandalisme, l'utilisation « antisociale » semble chercher les espaces délaissés naturellement.

Précédemment, nous avons vu également, que l'appropriation des espaces par les résidents est présentée comme une des meilleures solutions afin de rétablir et maintenir un ordre naturel au sein des espaces collectifs. Des quartiers marqués par cette « efficacité » visible, révèlent chez la population, une volonté et une confiance mutuelle pour exercer un contrôle et démontrent un degré de cohésion sociale élevé. Ces cas se déroulent à l'échelle des quartiers, « des blocs », dans des espaces convexes où les rencontres face à face sont multiples et finissent par développer une identité de groupe qui pousse les habitants à travailler pour le bien commun et contre l'insécurité par

¹¹⁷ Space is the machine (Bill Hillier 2009 p. 138)

exemple (Nolan et al 2004). L'approche de Hillier nous confirme que l'occupation des espaces communs par la communauté des habitants, et à la fois, la possibilité de pénétration de ces espaces par les étrangers, participent à un équilibre, un ordre et une cohésion d'ensemble qui rend ces espaces sûrs. Il nous informe également que la morphologie convexe d'un espace crée physiquement la possibilité d'y rester et y passer du temps et favorise les rencontres, au contraire d'un espace linéaire qui ne favorise pas une interaction longue dans le temps, favorise le passage et le mouvement. Ce point est notable dans notre recherche car il signifie que les espaces communs ont des attributs en terme social qui ne se limitent pas à la simple fonction de circulation.

2.2.2. Les attributs et fonctions des espaces communs

Ces espaces sont souvent dimensionnés au minimum par les concepteurs car l'espace a un coût et ces catégories d'espaces de transition, de repos et de rencontre ne représentent pas un gain quantifiable rapide. Au pire, ce seront des reliquats. La logique marchande optimise la production des espaces en termes de rendement et l'urbain favorise souvent le fonctionnel : circulations, routes, transports, mouvements.

Au-delà des comportements des usagers, nous avons vu que ces espaces sont également porteurs d'attributs en termes de morphologie mais nous pouvons rajouter que comme tout autres espaces, leurs attributs peuvent être du type esthétique, de confort et d'attractivité. Nous développerons ces points ultérieurement.

Concernant l'étude de l'influence des espaces communs et collectifs sur la cohésion sociale dans un contexte moderne et urbain, l'Ecole de Chicago du début du XX^e siècle est une pionnière. Dans le contexte des grandes villes américaines offrant une situation nouvelle par leurs tailles et formes, les places urbaines, les grandes avenues et les transports étaient reconnus comme des espaces comportant des caractéristiques et spécificités. Ce sont des lieux d'interaction à caractère public et accessibles à tous. Déjà avec des flux migratoires conséquents, des phénomènes de regroupement ethnico-territoriaux étaient observables. Les nouveaux arrivants avaient et ont tendance à se rapprocher des compatriotes déjà installés : l'agrégation volontaire.

Les sociologues ont pu observer que : « *les migrants de Chicago se regroupent dans des « aires naturelles » où les solidarités ethniques ou culturelles les aident à surmonter leur condition de pauvreté à leur arrivée en ville. Cependant, la fréquentation des espaces plus mélangés du centre-ville, y compris ceux du travail industriel, leur offre les occasions de se spécialiser dans un métier et éventuellement de développer des relations et des compétences indépendantes et en dehors de leur groupe d'origine.* »¹¹⁸

Les espaces communs et publics manifestent des caractéristiques qui favorisent la cohésion sociale globale, et contribuent à déconstruire des phénomènes de regroupements communautaires. Nous pensons que ces processus décrits à l'échelle des quartiers sont également opérants à des plus petites échelles architecturales d'une résidence collective, et des espaces communs intérieurs globalement.

Diverses recherches ont eu comme sujet ces espaces communs et les espaces dits de transition, Harle (1993) dans la trame urbaine des villages européens¹¹⁹, Pitts (2008) sur les implications de ces espaces en terme de comportement des usagers.¹²⁰

Par ailleurs, de nombreuses recherches ont également des thématiques proches liées aux aménagements des espaces de bureaux, particulièrement les « open space » et l'apport de ces derniers aux performances des entreprises (Newcomb (1956) Katz et Kahn (1978) Tim et Davis (1984), Marans et Spreckelmeyer (1982) Croon et Sluiter (2010)). Or, il existe des caractéristiques spécifiques liées à un environnement de travail. Elles sont du type obligation de présence, ainsi que l'absence de choix dans l'usage de ces espaces et la notion du contrôle de la hiérarchie dans cette organisation, ces points éloignent ces travaux de notre sujet.

Nous retiendrons ici la définition de Peter Eisenman (2003) car l'approche est plus simplement architecturale :

¹¹⁸ Texte traduit par Yves Grafmeyer et Isaac Joseph « *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, » Ed. de l'Aube, 1979, p. 251-78.

¹¹⁹ Harle', N. Roles and meanings of transitional spaces: Some aspects for consideration. Arch. & Comport. /Arch. and Behav. Vol. 9. No. 3, 1993.

¹²⁰Pitts, A. C. and J. b. Saleh. Building Transition Spaces, Comfort and Energy Use. 25th Conference on Passive and Low Energy Architecture. Dublin, 2008.

« Un espace de transition est un espace qui a une fonction de changement entre une condition et une autre, est localisé entre l'environnement extérieur et intérieur et agit à la fois comme espace tampon et de liaison autrement que par le simple fait d'être un cheminement et une circulation. Il occupe un volume et une surface significatifs dans l'ensemble du bâtiment »¹²¹.

Dans le cas des jardins et espaces verts publics également, des études récentes existent concernant le bien-être des habitants et l'apport de ces espaces urbains à la régulation des relations interethniques et à la cohésion sociale dans les villes européennes (Young 1995, Blockland 2003, Curtis 2004 MacIntyre et al. 2002, Uitermark 2003, Dumont et Lemaitre 2005, Rishbeth 2004, Buijs et al 2009). Parmi ces travaux, nous retrouvons globalement les mêmes définitions de la cohésion sociale. Les méthodologies de mesure employées, sont basées sur l'observation de ces lieux en prenant en compte les situations de coprésence entre diverses communautés, leurs rythmes et fréquences au sein des jardins et parcs urbains. En effet, la simple fréquence des interactions entre les communautés et classes sociales diverses semble avoir une influence positive sur la cohésion sociale et l'acceptation réciproque (Lofland 1998, Putnam 2000, Fainstein 2005).

Nous voyons donc qu'une des fonctions notables des espaces communs est qu'ils participent à augmenter les fréquences des rencontres au-delà des communautés primaires du type famille et ethnies. Ceci à l'échelle urbaine mais également pourrait se vérifier à des micro échelles des cœurs d'îlots et jardin des résidences collectives. Cependant, comme mentionné auparavant, un espace peut être attractif comme être repoussant. La simple fonction dédiée ne suffit pas à sa performance. Un espace nécessite un minimum de confort y compris esthétique afin de rester attractif pour les usagers. (Dines et Catell 2006)¹²².

¹²¹ Eisenman, P. *Blurred zones: investigations of the interstitial*: Eisenman Architects, 1988-1998. New York Monacelli Press

¹²² Dines, N., Cattell, V., Gesler, W., Curtis, S., 2006. *Public Spaces, Social Relations and Well-being in East London*. Policy Press, Bristol; Joseph Rowntree Foundation, York.

2.2.3. Le confort des espaces, un facteur favorisant l'usage

(J.Jacobs 1961) résume bien notre propos en constatant que pour les espaces publics, il n'est pas possible de créer ni une obligation d'occupation ni de surveillance. La meilleure chose est d'offrir assez de qualité aux espaces collectifs afin d'attirer les résidents. « *La sécurité est garantie au mieux, sans effort visible et avec le minimum d'hostilité ou de suspicion, là où les gens circulent avec plaisir* ». ¹²³

Nous avons vu également, tel que Hillier le développe, que la forme spatiale des lieux joue un rôle quasi mécanique dans le comportement des usagers en les incitant à y passer du temps et à rencontrer d'autres individus ou en les traversant simplement.

Le corps étant l'instrument de mesure des choses et particulièrement l'environnement physique, les espaces sont ressentis et expérimentés à travers nos divers sens. Un espace, une partie commune, une salle collective, un jardin intérieur ou un cœur d'îlot, qui n'attire pas et qui n'est pas confortable, ne pourra que difficilement jouer un rôle en terme de performance de cohésion sur le groupe en favorisant les rencontres. Un aménagement ombragé dans un temps de chaleur, protégé du vent, agréable en terme sensoriel et d'usage, remplit déjà sa fonction de lieu de vie et ne pourra que favoriser la présence en son sein.

La question d'ambiance en architecture doit précisément traiter et favoriser l'usage le confort et l'attractivité. Cette notion induit une approche pluridisciplinaire. En tant qu'objet de recherche, elle nécessite un ensemble d'outils qui intégrerait des aspects physiques et à la fois cognitifs et émotionnels. Depuis plusieurs décennies le sujet du traitement et de la maîtrise de l'ambiance et du confort des espaces, est essentiellement dominé par une approche physique. (Ekambi-Schmidt, 1972 ; Eggen et al., 2003 ; Dumur, Bernard et Boy 2004, Saizmaa et al., 2008 ; Bonino et al., 2011). Plus particulièrement avec l'avènement des enjeux de la maîtrise de l'énergie et du développement durable liés à l'habitat.

En France, diverses réflexions autour de la question du confort, ont été alimentées, voire sont devenues des réglementations. Le CERCAL ou le HQE en sont des exemples. Les 14

¹²³ J.Jacobs -The Death and life of Great American Cities -1961.

cibles du label HQE, tentent de balayer d'une manière exhaustive la question du confort particulièrement dans l'optique de l'économie d'énergie. Pour la notion de confort, il est d'usage de préciser le contexte. On parle ainsi du « confort de... » ; par exemple : le confort d'usage, le confort matériel, (Amphoux, 1989 ; Chelkoff, 2002 ; Delepaut, 2007).

Slater (Slater, 1986), conçoit le confort comme « *un état plaisant d'harmonie physiologique, psychologique et physique entre un être humain et son environnement* »¹²⁴. La littérature technologique est abondante sur le sujet et les possibilités plutôt précises de mesure offrent des outils fonctionnels aux concepteurs et ingénieurs.

*« Le confort est un état de bien-être qui a une triple origine, physique fonctionnelle et psychique ».*¹²⁵

Nous en citons ici les constituants majeurs et notables, éléments d'une qualité d'ensemble des lieux.

Confort thermique

Le domaine le plus traité par les études est bien-sûr le confort thermique, dont les conditions selon les divers climats, sont particulièrement énergivore. Le métabolisme du corps humain pour assurer ses fonctions vitales, doit maintenir sa température interne à $37,0 \pm 0,5^{\circ}\text{C}$ sur une planète dont la température peut varier globalement de -50 à $+50^{\circ}\text{C}$. Nous pouvons considérer ce point comme faisant partie des éléments essentiels de l'architecture, dans le sens de sa fonction première de « seconde peau » et de protection. Cette enveloppe est un outil de la régulation entre le corps et le climat. (Van Hoof, 2008 ; Djongyang *et al.*, 2010). « *Le confort peut résulter de 2 possibilités : - se déduit de l'absence exprimée de désagrément ou d'insatisfaction (échelle affective), se déduit de l'incapacité qu'ont les gens à s'exprimer sur leur état thermique (échelle perceptive) ; cette notion est proche de l'indifférence* ».¹²⁶

Le confort thermique est devenu ces dernières années un des enjeux majeurs de l'économie d'énergie puisque la part de l'habitat dans la consommation de l'énergie en

¹²⁴ Slater, K. (1986). « Discussion paper the assessment of comfort ». Journal of the Textile Institute, 77(3), 157-171.

¹²⁵ Gustave Nicolas Fischer, Jacqueline C. Vischer (1997) *L'évaluation des environnements de travail : la méthode diagnostique* ; De Boeck Supérieur, Presse de l'Université de Montréal,

¹²⁶ Victor Candas CEPA du CNRS Strasbourg « *Habitat, confort et énergie* », Genève le 22 mai 2003.

France est de 42%. De plus, 70% de ce qui est consommé par l'habitat l'est pour la régulation thermique.¹²⁷ L'économie d'énergie n'étant pas notre sujet, nous intégrons cependant dans la suite de notre argumentaire que le confort thermique représente un des constituants principaux du confort en général et que quelconque espace qui n'offre pas de confort thermique sera évitée.

Confort acoustique

La question du confort acoustique comporte des particularités. Mise à part ses aspects physiques et mesurables, à la différence de la question de la température, un signal sonore ou le bruit implique intrinsèquement un mouvement minéral ou mécanique, une altérité humaine ou un être vivant. Dans le sens où le son est un élément de liaison entre l'audition et l'émission, il est un élément fort du lien social. Parmi les conflits du voisinage, les nuisances sonores représentent un grand pourcentage des faits et aujourd'hui, le silence des logements fait partie des arguments de vente. Cependant nous prenons note également que l'environnement sonore d'un lieu participe fortement à l'identité de ce dernier. Les gares, les aéroports, les places urbaines, les usines, les bureaux ou la campagne ; tous comportent des caractéristiques sonores reconnaissables.

Globalement il existe un rapport particulier entre le son et le territoire. Un son signale une présence dans un territoire. La capacité d'émission sonore dans le règne animal qui est une forme de marquage territorial, illustre parfaitement ce point.

Généralement, l'approche des professionnels de l'habitat consiste à traiter ce sujet par l'angle de la nuisance, des seuils du bruit. Les normes en vigueur concernant l'isolation acoustique des logements et les propriétés acoustiques des matériaux de construction démontrent plutôt un souci de réduction du volume des sons. Il est vrai que d'après une étude de l'INSEE dans les agglomérations de plus de 50 000 habitants, le bruit est placé devant l'insécurité et la pollution lorsque les sondés devaient hiérarchiser les problèmes.¹²⁸(Martin-Houssart *et al.*, 2002),

¹²⁷ Source : site internet développement durable.gouv.fr

¹²⁸ INSEE 2002

« L'ampleur des phénomènes associés aux nuisances sonores (effets auditifs, extra-auditifs et subjectifs) justifie d'appréhender le bruit comme un enjeu de santé publique qui affecte autant la santé des personnes que la cohésion sociale. »¹²⁹ Dans le texte du référentiel de la CSTB¹³⁰ est écrit : « La notion du "confort acoustique", comme celle de "qualité d'ambiance sonore" d'un lieu, peut être appréhendée en ayant recours à deux dimensions ou facettes complémentaires. La qualité et quantité d'énergie émise par les sources, et la qualité et quantité des événements sonores du point de vue de l'auditeur. Point de vue qui dépend non seulement de l'histoire individuelle mais également des valeurs propres au groupe social auquel on appartient.

Cette qualité, et le confort qu'elle procure, peuvent avoir une influence sur la qualité du travail, du sommeil, et sur les relations entre les usagers du bâtiment. Quand la qualité de l'ambiance se détériore et que le confort se dégrade, les effets observés peuvent se révéler rapidement très négatifs, comme la baisse de productivité, des conflits de voisinage, voire même des problèmes de santé.

Les attentes des usagers concernant le confort acoustique consistent généralement à vouloir concilier deux besoins :

- *d'une part, ne pas être dérangés ou perturbés dans leurs activités quotidiennes par des bruits aériens (provenant d'autres locaux voisins), des bruits de chocs ou d'équipements (provenant des différentes parties du bâtiment) et par les bruits de l'espace extérieur (transports, passants, chantier, etc.) ;*
- *mais, d'autre part, garder le contact auditif avec l'environnement intérieur (logement, salle de classe, bureau) et extérieur en percevant les signaux qui leurs sont utiles ou qu'ils jugent intéressants. »¹³¹*

Confort visuel

Le sujet du confort visuel et plus globalement du traitement de la lumière est également un point essentiel de l'architecture. Les ouvertures dans les parois de l'habitat ont entre autres cette fonction majeure d'amener la lumière, de la canaliser ou d'en filtrer

¹²⁹ 10eme congrès Français d'acoustique Avril 2010

¹³⁰ Centre Scientifique et Technique du Bâtiment

¹³¹ CSTB - janvier 2005 2/10 Référentiel technique de certification "Bâtiments Tertiaires - Démarche HQE

l'intensité. (Bodart, 2002, Webb, 2006 ; Ladouceur, 2008 ; El Baamrani, 2009).

Le CSTB décrit ainsi le confort visuel :

« Le confort visuel consiste très généralement d'une part à voir certains objets et certaines lumières (naturelles et artificielles) sans être ébloui, et d'autre part à avoir une ambiance lumineuse satisfaisante quantitativement en termes d'éclairage et d'équilibre des luminances, et qualitativement en termes de couleurs. Ceci afin de faciliter le travail, les activités diverses, dans un souci de qualité, de productivité, ou d'agrément, en évitant la fatigue et les problèmes de santé liés aux troubles visuels.¹³²

Comme le son et la température, la lumière étant un élément majeur de la physique, une approche d'ingénieur domine le débat. Or, dans notre propos, notons que la suffisance de la luminosité est un élément qui participe à assurer justement le potentiel d'observation visuelle, et participe fortement à une perception de sécurité des espaces extérieurs. Un bon éclairage rend les lieux attractifs et rassurants. A contrario les espaces ayant une fonction de repos et d'intimité devront être traités par un éclairage spécifique et tamisé.

Confort olfactif

Il est admis que l'odeur a un impact certain sur les émotions des individus. Le jeune enfant distingue les odeurs avant même de pouvoir distinguer les couleurs et les sons. L'odorat a cela de particulier d'agir d'une manière efficace pour le rappel des éléments de la mémoire. Depuis un certain nombre d'années, le traitement olfactif des lieux est intégré au marketing et à la vente par exemple. Les caractéristiques objectives des lessives antibactériennes ou anti-acariens s'accompagnent souvent chez les consommateurs de la sensation d'une odeur de propre, saine et naturelle. La propreté est donc évaluée ici par une odeur. ¹³³ Des recherches ont révélé que les odeurs peuvent être utilisées pour manipuler l'humeur, augmenter la vigilance, diminuer le stress (Zajone, Markus 1982- Fanger, 1988-Youngblut et al.1996).

¹³² CSTB - janvier 2005-2/8 Référentiel technique de certification

¹³³ ASSADI.J –Cahier du CEREN 2012

Souvent la propreté des espaces se juge également par leurs aspects olfactifs et visuels, les désagréments des parties communes ou parkings squattés et non entretenus ont leurs effets repoussoirs renforcés par leurs caractéristiques olfactives.

Comme nous l'avons vu, le mot « ambiance » comprend des dimensions différentes allant des données physiques et mesurables des lieux tels que cités, mais inclut également les dimensions émotionnelles et symboliques. Ces informations véhiculant du sens et de l'affect, le glissement sémantique entre le confort et l'ambiance est intéressant. Pascal Amphoux écrit : « *Parce qu'à travailler sur la notion d'ambiance, on se rend compte qu'il n'est guère légitime de vouloir la définir positivement par son seul contenu, car le mot lui-même engage des choses comme la sensibilité, l'altérité ou la temporalité. A moins de la réduire à quelque chose de strictement mesurable comme le fait le champ de l'ingénierie actuellement en plein développement de la maîtrise des ambiances.* »¹³⁴

Ces informations présentes dans un espace physique participent à l'effet du bien-être ou au contraire d'inconfort et permettent de mettre en relation les structures spatiales matérielles et les significations sociales, culturelles et sensibles des lieux. Les espaces et lieux passent du concret au perçu, au représenté, de l'objectif au subjectif (Berque, 1995 ; Santos, 1997).

« Les ambiances font justement référence à une expérience vécue sur le plan de la sensibilité. Elles se fondent sur une spatialité du proche, du contact, de l'interaction avec l'environnement immédiat, une géographie du vécu » (Besse, 2010)¹³⁵

Comme le souligne Daniel Siret, « [...] la notion d'ambiance possède la vertu d'articuler de manière transversale les aspects à la fois techniques, d'usage et esthétiques des environnements construits ». ¹³⁶

¹³⁴ Ambiances urbaines et espaces publics-Pascal Amphoux 2003

¹³⁵ Arnaud Piombini, « Contexte spatial des ambiances urbaines et usage des lieux », Environnement - Modélisation - Caractérisation 2013,

¹³⁶ D.SIRET O. BALAY, E. MONIN « ambiances dans la production architecturale contemporaine » UMR CNRS 1563 - LABORATOIRE CERMA-2001

L'exemple de l'environnement sonore est à ce titre représentatif de notre propos. Vivre à proximité d'un parc où jouent les enfants, une gare, un marché, une autoroute, un port, etc. ou simplement le langage des habitants que l'on entend dans l'environnement, est d'une certaine manière participatif à l'identité de ce territoire.

L'individu s'y plaît, s'identifie, s'adapte ou le subit jusqu'à un degré de tolérance qui peut le conduire à l'éviter et quitter cet environnement. Le stimulus sonore est une information qui crée une liaison entre les choses, il est un élément social par le fait même du langage oral et de la diction. Il véhicule un ensemble d'informations qui ne se limitent pas au niveau sonore mesurable en Décibel, par sa distance d'émission, il crée une spatialité, une profondeur de champ au même titre que pour l'environnement visuel.

Nous voyons que non seulement le confort des espaces au sens physique favorise l'usage de ces derniers, mais que ces données physiques sont également porteuses de sens en terme émotionnel et symbolique. Cet « ensemble objectif et subjectif » rend les lieux attractifs ou repoussants. L'ambiance présente dans un espace comprend également l'aspect social. La présence des individus et leurs comportements et le type de leurs interactions deviennent autant d'informations participant à l'identité ressentie et perçue des lieux.

2.3. L'échelle d'une résidence collective

Notre choix d'étude ici se porte sur une résidence collective particulièrement du type logement social. En effet un espace collectif peut être de différentes catégories : résidentiel, lieu de travail (usine, bureau) récréatif, culturel, culturel etc. Plusieurs raisons expliquent notre choix. Il est vrai que la même étude peut être faite sur les interactions du cadre bâti et la cohésion du groupe au sein d'un lieu de travail. Cependant les spécificités d'un lieu de travail en font une catégorie particulière. L'obligation de la présence, la nature du contrôle interne et la finalité de la production en font une unité autonome qui nous éloigne des interactions fortes avec la vie du quartier que peut avoir une résidence collective. Dans le cas d'un espace de travail, la performance est liée à la production.

Tandis que dans la sémantique même de la résidence, le fait d'habiter s'exprime, incluant la dimension affective, psychologique et identitaire. Un logement collectif peut être considéré comme une unité de base du tissu urbain dont l'impact et interaction avec l'échelle du quartier et de la ville impliquent l'ensemble des dimensions constituantes de la cohésion sociale dont l'ordre en est le but sous-jacent. Par ailleurs comme nous l'avons mentionné, un logement collectif social situé dans un périmètre urbain dit sensible, représente un fort enjeu pour la politique de la ville. Le choix d'un site résidentiel du type social nous apporte également des caractéristiques facilitant la modélisation. Car, tout d'abord, les facteurs économiques d'éligibilité à ces logements, créent mécaniquement un effet d'homogénéité en termes de profil des ménages et du peuplement. Une très grande majorité des personnes ayant accès à ces logements, bénéficient d'aides de l'Etat et vivent souvent avec les minima sociaux. La dimension socioéconomique des profils est plutôt homogène et facilite la tentative de la mesure. Par ailleurs les contraintes financières et réglementaires de la construction des Habitations à Loyers Modérés, créent également un effet d'homogénéité et d'égalité dans les prestations architecturales (taille des LCR, prestations des intérieurs des logements et des espaces paysagers). Cela réduit nettement la très grande diversité des espaces et facilite également l'étude.

Plus globalement, vu les problématiques récurrentes de ces sites en termes de gestion, et vu, souvent, la présence des situations de cohabitations intercommunautaires et les questions relatives à l'intégration des populations étrangères ayant des modes de vie divers, la question de la cohésion sociale devient ici un enjeu saillant et gagne en intensité. Sa meilleure compréhension pourra servir non seulement aux bailleurs sociaux, acteurs en charge de la gestion de ces sites, mais également à nourrir les réflexions de la politique de la ville et de la gestion des quartiers.

2.3.1. Les spécificités d'un espace commun d'une résidence sociale

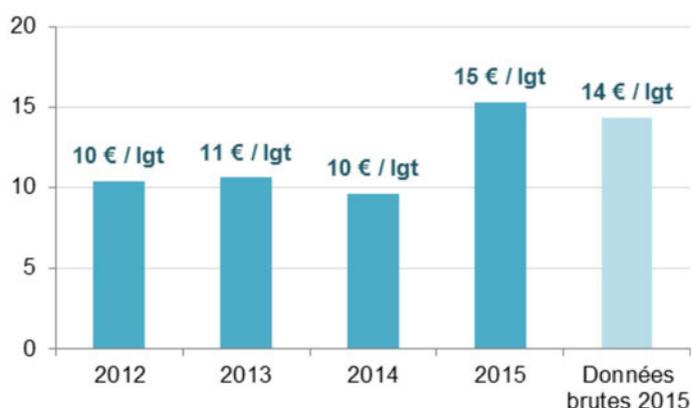
Le rôle premier du bailleur social est la construction et la gestion des logements à bas coût. L'éducation, la politique sociale envers les familles monoparentales, la violence juvénile, le combat contre les trafics illicites, le décrochage scolaire ou les actions culturelles sont quelques exemples de sujets relevant plutôt du domaine des pouvoirs

publics. Toutefois, les bailleurs sociaux, dans la partie gestion des sites, sont confrontés et en première ligne de ces situations de désordres sociales. Malgré la carence réglementaire sur les limites du devoir sociétal d'un bailleur social, ce dernier se doit de gérer des situations de difficultés sur le terrain. Les faits de dégradations et les problématiques rencontrées durant un temps s'étalent souvent sur plusieurs années, générant ainsi, non seulement des effets qualitatifs mais aussi quantitatifs. Le coût du vandalisme et des dégradations par exemple, les taux de vacance et de mobilité dans les logements lorsque ces sites souffrent d'une mauvaise image, du non-respect des règles de propreté sont autant de situations qui ont un effet financier direct et quantifiable sur le coût de la gestion.

Les lieux et espaces communs des logements sociaux, sont précisément des espaces qui sont le plus souvent sujets à des dérives d'usage. Ce sont les espaces où se déroulent les incivilités et les vandalismes autrement dit les phénomènes du désordre social. « L'occupation abusive des parties communes » est une expression décrivant une situation bien connue des acteurs de la gestion des HLM et de la Politique de la Ville. Ces lieux deviennent souvent des enjeux spatiaux et territoriaux de friction entre les groupes d'adolescents et les occupants et gestionnaires.

En France, en 2015, les bailleurs sociaux ont supporté un coût de 35.5 millions d'euros pour les travaux de réparation causés par les dégradations dans les logements, soit un coût de 14€ par logement (graphique 1). Lors d'une extraction plus fine nous voyons que cela représente **60 % des dépenses prévues pour les parties communes** sur des opérations de logements sociaux pour certains bailleurs.

Graphique 1 : Coût moyen des dégradations par logement depuis 2012



Ce sont dans les parties communes qu'est commise la majorité des actes de vandalisme.

Sur les quatre dernières années, les agressions ont eu lieu dans les lieux de vie (parties communes, halls...). Les lieux les plus fréquents d'agression se situent :

- Dans les parties communes et autres locaux collectifs : 51 %.**
- Dans les espaces extérieurs : 30 %.**
- Il convient de noter que *seul 7 %* ont été réalisés dans les logements.**

Les agressions dans les logements connaissent une réelle baisse alors que celles réalisées dans les parties communes augmentent. Les agressions dans les espaces extérieurs diminuent, sans doute du fait des résidentialisations (à savoir la privatisation des abords de proximité des immeubles et dispositifs de contrôle d'accès et de surveillance) qui commencent à apporter une réponse à la tranquillité résidentielle attendue par les locataires.¹³⁷

Ces espaces dits communs peuvent avoir différentes fonctions et usages : espaces de transition ou locaux fonctionnels ; locaux techniques ; cours et jardins.

Par définition, « *les parties communes sont les parties de l'immeuble et les terrains à l'usage de tous les copropriétaires ou locataires* ». Généralement, les parties communes, sauf exception, dès lors dûment inscrites dans le règlement, sont :

¹³⁷ - Observatoire des faits d'incivilités dans le parc Hlm - Vague 2016 – JUILLET 2016

- Les équipements communs tels que les ascenseurs, les escaliers ou le chauffage central ;
- Le sol, les cours et les jardins ;
- Les locaux de services communs ;
- Les voies d'accès, les passages et les corridors ;
- Le gros œuvre.¹³⁸

Nous n'intégrerons pas dans notre analyse les circulations et escaliers ni les locaux techniques. En effet, bien que les couloirs et circulations soient des espaces de rencontre, leurs caractères « linéaires » (B. Hillier 1987) dédiés au mouvement, réduisent grandement le temps des interactions et nous semblent par conséquent représenter un intérêt moindre pour notre sujet.

Dans ce chapitre, nous nous concentrerons essentiellement sur les espaces qui peuvent parfois avoir une fonction de transition mais cependant favorisent en priorité le fait d'y passer un certain temps tels que les jardins, cours et espaces verts de par leurs fonctions récréatives et restauratives et surtout les lieux ou locaux dédiés à la vie sociale pouvant servir à des regroupements.

Effectivement tel que nous allons le voir, et particulièrement dans le cas des LCR, une performance est attendue de ces espaces en termes de cohésion sociale.

Le cas des LCR : Locaux Communs Résidentiels

Ces locaux communs dont l'obligation de construction a fait l'objet de nombreux textes et circulaires, vont représenter pour nous une des catégories spatiales notables.

Leur usage représente un outil majeur pour les enjeux de gestion et de vie des groupes d'habitations. Un postulat domine chez les acteurs du sujet : ces espaces sont nécessaires à la cohésion sociale et sont nécessaires afin de mener à bien les grandes étapes de la concertation telles que les projets de réhabilitation, les problématiques

¹³⁸ Loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis Version consolidée mai 2016

sociales diverses et la gestion quotidienne impliquant les locataires.

Cependant, il apparaît qu'en pratique et par un retour sur expérience, ces espaces n'ayant pas de fonction très précise, peuvent connaître des dérives d'usages telles que l'occupation par des adolescents créant ainsi une certaine nuisance, des usages exclusifs par des partis politiques ou des pratiques religieuses, ceci particulièrement dans les dernières décennies avec parfois l'émergence de salles de prières dans ces locaux.¹³⁹

Depuis 1960, suite à la prescription d'une circulaire du Ministère de la Construction, l'obligation de construire des LCR a vu le jour. Cette circulaire demandait aux promoteurs bénéficiant des aides de l'Etat de réaliser des « locaux spéciaux » destinés à des usages collectifs dans les ensembles résidentiels qui dépassent plus de 100 Logements.

Nous sélectionnerons quelques-uns de ces textes car ils nous semblent apporter des indications utiles dans notre propos par l'évolution sémantique et fonctionnelle de ces locaux.

Les principaux textes réglementaires.

- La circulaire du Ministère de la Construction du 2 juin 1960 relative aux caractéristiques des logements réalisés par l'Etat ou avec le bénéfice de son aide stipule notamment :

“Dans les groupes de plus de 100 logements, un local d'au moins 30 m² devra être réservé pour des usages collectifs.” Dans les groupes de plus de 250 logements, un local avec salle d'attente, W.C., lavabo, évier sera spécialement affecté au service social”.

- La circulaire du 24 août 1961 relative à la place de l'équipement social dans les structures urbaines donne un début d'explication sur ces " locaux spéciaux " :

« Les facilités résidentielles (séchoirs à linge, salles et terrains de jeux, ateliers de bricolage.

¹³⁹ Blanc-Chaléard Marie-Claude, « Les immigrés et le logement en France depuis le XIXe siècle. Une histoire paradoxale », *Hommes et Migrations*, n° 1264 « Logés à la même enseigne ? », nov.-déc. 2006. Wihtol de Wenden Catherine, « Ville, religion et immigration », *Annales de la Recherche urbaine*, n° 96.

Salles de réunions pour associations et groupements, etc.) peuvent désormais être satisfaites même pour les groupes peu importants.”

- Les circulaires des 9 et 11 Juin 1965 relatives aux “locaux collectifs résidentiels” imposent aux constructeurs de logements réalisés avec l'aide de l'État 1 m²/logement pour les groupes de collectifs de plus de 50 logements en accession et en location, pour les permanences sociales ; indiquent trois sortes d'utilisation possibles :

a/“liée au logement” pour satisfaire les besoins auxquels celui-ci ne peut répondre: ateliers de bricolage, lavage, séchage, repassage du linge, coopératives d'achats, cabines téléphoniques : 20 à 30 m² nécessaires pour 100 logements.

b/“collective banalisée” pour les réunions liées aux jeunes ou adultes : 50 m² correspondant à 50 places et des volumes de rangement pour 100 logements.

c/“collective spécialisée” pour des ateliers-clubs : 40 à 100 m² selon les affectations et l'âge des utilisateurs.

Devant les problèmes soulevés par leurs fonctionnements, plusieurs textes réglementaires sont venus modifier la première prescription pour préciser les objectifs et les utilisations possibles, donner des orientations pour la localisation, la taille, l'organisation et l'aménagement intérieur et même faire des suggestions pour la gestion des LCR. Malgré toutes ces précisions, les locaux collectifs résidentiels posent encore des problèmes surtout liés à l'ambiguïté de leur statut.

- La circulaire du 15 décembre 1971 relative à l'action sociale et culturelle dans les ensembles d'habitations, aux locaux collectifs résidentiels, etc., introduit une nouvelle possibilité d'utilisation des LCR :

*« Pendant le temps qui s'écoulera avant la mise en service des équipements de quartier ou de voisinage, les LCR constituent une base privilégiée pour exercer la fonction d'accueil et favoriser **la naissance de la vie de groupe**, tout en abritant certains des services que ces équipements doivent contenir normalement. Ultérieurement, ils seront affectés au développement de la vie de groupe en règle générale et pourraient continuer à héberger ces services”.*

Pour la première fois, une mention particulière du problème des adolescents est faite « *auxquels devront être alloués des locaux distincts. Éloignés des habitations dans toute la mesure du possible* ».

Il est aussi rappelé que les LCR doivent “ ***être adaptables, ouverts vers l'extérieur et s'interpénétrer avec les espaces de plein air.***”

Enfin concernant le difficile problème de la gestion, il est suggéré aux constructeurs de subventionner le démarrage des associations.

- Circulaire n° 86-27 du 12 Mars 1986

*La présente circulaire a pour objet de vous rappeler ces différentes mesures afin que les **locaux collectifs résidentiels, nécessaires au développement de la vie sociale dans les quartiers et à l'amélioration de la vie quotidienne**, soient plus souvent réalisés et plus facilement utilisés et qu'il soit mis fin à certaines pratiques parfois mentionnées par les associations de locataires et qui vont à l'encontre des mesures récemment intervenues.*

I. - L'obligation de construction de locaux collectifs résidentiels dans les immeubles neufs de logements à usage locatif, bénéficiant de prêts aidés par l'Etat, concerne désormais les immeubles comportant au moins cinquante logements.

Les locaux collectifs résidentiels constituent un instrument essentiel à l'émergence et au développement de la vie sociale.

*Ils sont en effet conçus pour permettre aux habitants de se réunir, à la fois pour prendre en charge, dans le cadre de leurs associations, la vie quotidienne dans les immeubles et pour exercer les activités de loisirs, notamment musicales, sportives, mécaniques ou informatiques, **qui favorisent l'instauration des rapports de voisinage nécessaires à la vie du quartier.***

*L'utilisation effective du local collectif résidentiel par les résidents peut être facilitée par la mise en place, dès la mise en service du bâtiment, d'une association relais qui utilise le local collectif résidentiel pour accueillir les nouveaux arrivants et pour encourager **la naissance d'une vie de groupe.***¹⁴⁰

¹⁴⁰ Circulaire n° 86-27 du 12 Mars 1986 relative aux locaux collectifs résidentiels

Loi n° 98-657 du 29 Juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions

I. - Après le premier alinéa de l'article L. 421-8 du code de la construction et de l'habitation, il est inséré deux alinéas ainsi rédigés :

“ Les représentants des locataires sont élus sur des listes de candidats présentées par des associations œuvrant dans le domaine du logement.

“ Ces associations doivent être indépendantes de tout parti politique ou organisation philosophique, confessionnelle, ethnique ou raciale et ne pas poursuivre des intérêts collectifs qui seraient en contradiction avec les objectifs du logement social fixés par le code de la construction et de l'habitation, et notamment par les articles L. 411 et L. 441, ou du droit à la ville tel que défini par la loi n° 91-662 du 13 juillet 1991 d'orientation pour la ville. ”

Article 193 de la loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000

*Les bailleurs des secteurs locatifs mentionnés aux troisième, quatrième et cinquième alinéa de l'article 41 ter sont tenus d'élaborer, (...) un **plan de concertation locative** couvrant l'ensemble de leur patrimoine. Le plan de concertation locative, validé par le conseil d'administration ou le conseil de surveillance du bailleur, **définit les modalités pratiques de la concertation applicables aux immeubles.**¹⁴¹*

Nous retiendrons parmi ces circulaires plusieurs notions et concepts utiles au sein de cette recherche. Il est question ici d'une fonction attribuée à un espace dont la législation impose la taille et la superficie et suppose une contribution à « la vie de groupe », « la vie sociale », « la construction de rapport de voisinage nécessaire à la vie de quartier » sous-entendu une qualité dans ces rapports. Ceci à l'échelle des résidences, et qui de plus, s'articulerait et rayonnerait à une échelle quartier.

Par ailleurs, l'Etat manifeste, par son exigence sur la nature et l'objet des associations, son objectif de favoriser des valeurs et des principes en concordance avec les principes directeurs de la société française tels que la laïcité et l'intérêt collectif. Ce point est important car cela illustre l'ensemble de notre argumentaire en montrant la volonté de

¹⁴¹ Source : legifrance.gouv.fr

l'Etat par un investissement architectural, à produire une performance en terme de cohésion sociale et ceci en référence aux valeurs politiques.

De plus, nous pouvons noter également un glissement vers le principe de « la concertation », concept important dans notre propos et qui tient actuellement une place majeure dans le débat de la Politique de la Ville, de l'intervention urbaine et de la gestion des logements sociaux. La concertation implique une participation et une implication des locataires dans les décisions importantes, générant une adhésion qui garantirait le bon déroulé des actions mises en œuvre et leur pérennité dans le temps. C'est un des outils duquel est attendu la performance de la cohésion.

Les jardins et espaces verts

L'existence et la programmation d'espaces verts au sein des logements sociaux remontent à l'origine même de ces constructions. Au début du XXème siècle en Europe, l'idée des cités jardins s'impose comme un modèle et fait partie des unités schématiques d'urbanisation.

Souvent dans une optique d'aide à l'autosuffisance alimentaire, ces parcelles végétales ont été introduites et généralisées dans les trames péri-urbaines des villes industrielles et ont constitué un patrimoine d'habitat ouvrier dans de nombreuses villes.

En France, la loi Strauss du 12 avril 1906, base légale de la construction des logements bon marché à vocation sociale, met sur le même plan la création d'habitations à destination des plus pauvres et la création des jardins ouvriers.

De nos jours, dans un tissu urbain fait de logements collectifs, des espaces verts continuent d'être prescrits par les réglementations du type Plan Local d'Urbanisme et lors de l'examen des permis de construire avec une diversité des pourcentages liée aux caractéristiques des territoires.

L'importance qui semble être donnée à ces espaces, a connu également une évolution de fonctionnalité au cours des décennies.

Avec l'avènement des enjeux écologiques, nous assistons à des argumentaires plutôt scientifiques concernant des notions telles que la qualité de l'air, l'abaissement des températures observées au sein des phénomènes dits « îlot de chaleur », ainsi que des

concepts de « niche ou de continuité écologique » et leurs apports à l'écosystème global d'une région. Ou bien, la nécessité de maintenir des pourcentages des sols perméables dans les aménagements afin de contribuer à une meilleure gestion du cycle hydraulique et de réduire les effets néfastes de l'écoulement d'eau induit par la grande quantité des surfaces imperméabilisées.

Dans le cadre de ce travail, nous cherchons à faire émerger plutôt les effets sociaux et les interactions comportementales avec ces espaces. Pour cela, de même que pour les LCR, nous citerons quelques cadres réglementaires qui à notre sens illustrent par leur sémantique notre propos.

Les principaux textes réglementaires.

L'article 13 des règlements des zones du PLU traite de ces espaces « non bâtis », le code de l'urbanisme incite les instructeurs des dossiers de permis de construire à ne pas considérer ces espaces comme des reliquats et des délaissés mais « *à appréhender positivement ces espaces, à les envisager comme des composantes à part entière du tissu urbain, lequel doit être conçu comme un assemblage cohérent de pleins et de vides.* »¹⁴²

Ainsi, la partie législative du code, l'article L. 123-1-5 dispose que :

« 9° *Localiser, dans les zones urbaines, les terrains cultivés à protéger [...]* ;

« 12° *[...] délimiter les zones [où des mesures doivent être prises pour limiter l'imperméabilisation des sols et pour assurer la maîtrise du débit et de l'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement]* ».

Dans la partie réglementaire du code, l'article R. 123-9 est précisée que :

« *Le règlement [du plan local d'urbanisme] peut comprendre tout ou partie des règles suivantes :*

« 11° *L'aménagement [des] abords [des constructions], ainsi que, éventuellement, les prescriptions de nature à assurer la protection des éléments de paysage [...]* ;

« 13° *Les obligations imposées aux constructeurs en matière de réalisation d'espaces libres, d'aires de jeux et de loisirs et de plantations [...]* ».

¹⁴² GRIDAUH Écriture du PLU L'ÉCRITURE DE L'ARTICLE 13 DES RÈGLEMENTS DE ZONE DU PLU -24/10/2012

Nous retiendrons tout d'abord cette notion d'espaces libres, en effet cette dénomination exprime une qualité et un attribut remarquable. Un espace dont la fonction d'usage reste non déterminée et libre offre justement bien plus de possibilités en termes de déplacement, d'usage et de fonction.

A noter que dans les textes cités, les propos liés à des usages tels qu'aires de jeux et de loisirs, sont les seules indications présentées par les textes juridiques qui impliquent des dimensions comportementales.

Le cas des jardins partagés

Les jardins partagés ou collectifs représentent une catégorie particulière d'espaces verts. Leur mise en œuvre inclut souvent dès le départ, une notion sociale liée à la cohésion, à l'insertion et au bien-être du groupe social.

Nous assistons ces dernières années à un renouveau du concept. Depuis les années 1990, des expériences américaines, essentiellement new-yorkaises, ont relancé l'usage. Les habitants de certains quartiers ont réinvesti des parcelles délaissées et ont commencé une culture potagère ou ornementale. En France, la forte demande sociale sur ce sujet a poussé le gouvernement à légiférer et catégoriser ces jardins.

Les principaux textes réglementaires

En 2003, le Sénat a adopté une proposition de loi relative aux jardins collectifs :

« Art. L. 561-1. – L'appellation "jardins collectifs" fait référence aux jardins familiaux, aux jardins d'insertion et aux jardins partagés. On entend par jardins familiaux les terrains divisés en parcelles, affectés par les collectivités territoriales ou par les associations de jardins familiaux à des particuliers y pratiquant le jardinage pour leurs propres besoins et ceux de leur famille, à l'exclusion de tout usage commercial. En outre, dans un but pédagogique ou de formation au jardinage, certaines parcelles de jardins familiaux peuvent être affectées à des personnes morales par convention conclue entre celles-ci et les collectivités territoriales ou les associations de jardins familiaux.

« On entend par jardins d'insertion les jardins créés ou utilisés en vue de favoriser la réintégration des personnes en situation d'exclusion ou en difficulté sociale ou professionnelle. Ces jardins peuvent être, le cas échéant, divisés en parcelles affectées à ces personnes à titre temporaire.

« On entend par jardins partagés les jardins créés ou animés collectivement, ayant pour objet de développer des liens sociaux de proximité par le biais d'activités sociales, culturelles ou éducatives et étant accessibles au public.¹⁴³ »

Les jardins collectifs apparaissent en effet comme un autre moyen proposé par les acteurs de l'habitat afin d'améliorer le quotidien alimentaire des familles modestes, de recréer une vie de quartier, de favoriser la mixité et l'insertion de personnes en difficulté, de préserver une nature et une biodiversité de proximité, ou encore de maintenir en bonne santé les personnes âgées.

Toutefois, pour le personnel terrain en charge de la gestion de ces résidences sociales, il apparaît que la performance attendue telle que décrite par les articles de lois n'est qu'encre une fois du domaine de « l'idéal représenté » et n'est pas toujours suivi des faits. Nous sommes face au même modèle décrit précédemment d'un ordre idéal et sa distance avec le terrain.

2.3.2. La notion de la jouissance paisible, fondement de notre définition de la cohésion résidentielle

Nous avons démontré que la cohésion ne peut être mesurée sans l'introduction d'un cadre de référence avec des paramètres liés aux valeurs et aux règlements régissant une société. A grande échelle, ces valeurs sont politiques, et philosophiques comme la liberté, l'égalité et la solidarité.

A l'échelle résidentielle, elles sont plutôt du type règlements d'usages et règlements intérieurs, assurant les conditions d'une « *jouissance paisible pour tous* »¹⁴⁴. Cette

¹⁴³ Sénat : 368 (2001-2002), 376 (2002-2003) et T.A. 2 (2003-2004).

¹⁴⁴ Article 1719 modifié par loi N° 2009-323 du 25 MARS 2009 Art.58

situation serait un état d'ordre idéal. Le maintien dans la durée de cet état d'ordre dépend de l'acceptation, de l'adhésion et de la participation des acteurs du site à ces règlements et du bon état général des espaces en termes d'attributs et fonctions.

La cohésion résidentielle serait une qualité des relations et des comportements des habitants et des gestionnaires au sein d'un espace résidentiel, assurant ainsi les conditions d'une jouissance paisible pour tous par l'adhésion et le respect des règlements d'usage et le maintien en bon état des équipements et le confort des lieux. Cette situation favoriserait un ordre d'ensemble et la bonne gestion collective des défis et enjeux communs qui se posent.

Par cette définition, nous avons intégré plusieurs points : la notion de la qualité, « *au sens large, la qualité est la « manière d'être », bonne ou mauvaise, de quelque chose¹⁴⁵ »* c'est précisément cette qualité au sein du groupe que nous chercherons à modéliser. Par ailleurs, notre définition introduit la notion de l'espace physique et concerne un espace résidentiel, différent d'un espace de travail. Nous faisons référence ici à une notion juridique issue de l'article 1719 du code civil citant ce terme d'une « jouissance paisible ».

Textes règlementaires

Article 1719

« Le bailleur est obligé, par la nature du contrat, et sans qu'il soit besoin d'aucune stipulation particulière :

1° De délivrer au preneur la chose louée et, s'il s'agit de son habitation principale, un logement décent. Lorsque des locaux loués à usage d'habitation sont impropres à cet usage, le bailleur ne peut se prévaloir de la nullité du bail ou de sa résiliation pour demander l'expulsion de l'occupant ;

2° D'entretenir cette chose en état de servir à l'usage pour lequel elle a été louée ;

3° D'en faire jouir paisiblement le preneur pendant la durée du bail ;

¹⁴⁵ Larousse 2014

4° D'assurer également la permanence et la qualité des plantations. »¹⁴⁶

« Le bailleur est tenu de remettre au locataire un logement décent ne laissant pas apparaître de risques manifestes pouvant porter atteinte à la sécurité physique ou à la santé et doté des éléments le rendant conforme à l'usage d'habitation. »¹⁴⁷

Le locataire adhère à un ensemble d'engagements qui mis à part son obligation de payer le loyer, d'assurer le bien et d'effectuer des travaux d'entretien à sa charge, encadre la vie du groupe d'habitations. C'est bien souvent le règlement de copropriété qui fixe les règles de vie au sein de l'immeuble, par exemple : les conditions de jouissance des parties privatives (autorisation ou interdiction d'accrocher du linge aux fenêtres, limitation de travaux à certains jours et horaires), les conditions d'utilisation des parties communes (usage du garage du local à vélo, jouissance exclusive de certaines parties, horaires d'ouvertures de certains locaux), la destination de l'immeuble (usage professionnel ou usage mixte, limites éventuelles à certaines activités).

Suite à la promulgation de la loi d'égalité homme femme en 2014, l'article 26 de la loi remplace l'expression « *en bon père de famille* » par l'adverbe « *raisonnablement* ». Il modifie le code civil, qui l'a pourtant consacré en 1804. C'est ainsi que l'article 1728 du code civil concernant la location, ne dit plus que « *le preneur est tenu d'user de la chose louée en bon père de famille* », mais qu'il est « *tenu d'user de la chose louée raisonnablement* ». ¹⁴⁸

2.3.3- Les constituants de la cohésion résidentielle (ordre idéal) sont la qualité et l'attribut des espaces, mais aussi le comportement des usagers

Le terme « *jouissance paisible* » exprime particulièrement l'aspect de la restauration et le repos propre aux fonctions privatives d'un logement. Cette notion de jouissance intègre d'une manière tacite les attributs des objets, ici des espaces et des équipements en

¹⁴⁶ Article 1719 modifié par loi N° 2009-323 du 25 MARS 2009 Art.58

¹⁴⁷ Article 6 de la loi no 89-462 du 6 juillet 1989

¹⁴⁸ LOI n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes

termes d'état de service et de confort. Ces attributs sont physiques (les divers comforts acoustique, thermique, visuel et olfactif) fonctionnels (accessibilité, ergonomie d'usage) et symboliques (les lieux dédiés aux jeux, à la réunion des associations) et participent par leurs degrés qualitatifs et fonctionnel à cette jouissance. La sémantique « paisible » fait également référence à une situation de paix et d'absence de conflit et de gêne dans l'usage, constituante de la notion de cohésion.

Par ailleurs nous prenons note également qu'au sein d'une résidence collective, une partie de ces espaces est commune. La gestion et l'usage sont partagés par le groupe. L'ordre général serait la conséquence du bon fonctionnement de tous ces éléments : comportementaux des usagers et attributs des espaces. Cette situation crée la condition d'une jouissance paisible pour tous.

En effet, les espaces sont porteurs d'attributs, ces derniers sont de différents types, physiques tout d'abord avec : leurs tailles et formes, le confort et l'inconfort corporel, l'aménagement intérieur dans l'optique des contraintes imposées aux mouvements et à l'occupation et usage par les partitions et le mobilier.

Mais ils sont porteurs également d'une valeur symbolique et psychologique par la fonction que le groupe leur assigne, une salle de prière n'impose pas les mêmes comportements qu'une boîte de nuit ou une salle de sport même si les aspects architecturaux peuvent être semblables. Comme nous l'avons mentionné précédemment, une des conditions pour que ces espaces soient investis par les résidents et dans l'absence d'obligation possible, est qu'ils doivent être confortables, « attirants » et fonctionnels afin de répondre à cette performance attendue.

De plus, comme signalé plus haut, ces espaces communs peuvent connaître des dérives et des déviances d'usage, puisque comme le montre les chiffres du vandalisme dans les HLM, plus de la moitié des faits se déroulent dans les parties communes des résidences. Dans ce cas, ces espaces ont un effet négatif et deviennent des lieux du désordre. Dans la « vie de groupe » d'une habitation, un ensemble de situation peut survenir, des conflits de voisinage, l'occupation abusives des espaces, des grands travaux de réhabilitation comprenant de la démolition, la panne d'un équipement, ou la gestion des déchets et le tri sélectif nécessitant un changement de comportement de tous. Agir pour le rétablissement de l'ordre et amener une réponse collective aux défis, nécessite les

paramètres de la cohésion tels que l'adhésion aux règlements et à des valeurs par le plus grand nombre.

Concernant le cadre bâti, bien que nous ayons réduit le champ de cette recherche à une catégorie d'habitat qui est le logement social collectif, cette même catégorie connaît une grande diversité de formes et de contextes. Toutefois, comme nous l'avons signalé précédemment, la construction de ces logements financés par l'Etat est fortement réglementée en termes de tailles, d'équipements et des prestations intérieures. Par ailleurs, en France, lors du processus même de la construction, diverses instances de contrôles veillent à la qualité des matériaux et des équipements et le respect des normes en vigueur. Sauf cas de dérives de construction et de mal façon, nous pouvons considérer dans notre tentative de modélisation que cet aspect du problème est plutôt maîtrisé dans la plupart des cas. Cependant les cas de manquements dans l'entretien des équipements et des espaces par les gestionnaires peuvent s'avérer importants par l'impact négatif sur la dynamique comportementale des résidents.

Le cas du logement social est spécifique. Cette prestation envers les personnes à faible revenu a clairement une finalité et une fonction de solidarité. Elle se doit d'offrir un logement décent à tous et par ailleurs et dans les faits, en accueillant la population issue des flux migratoires, assurer et favoriser l'intégration sociale. A une micro échelle de ces résidences, l'Etat manifeste par de la juridiction son souci de créer des locaux associatifs censés participer à la régulation et la construction d'une « vie sociale » harmonieuse (LCR, jardins partagés...).

Cependant, le constat du terrain nous montre que la simple construction et la fabrication de ces lieux ne suffit pas à créer cette performance. Par conséquent et mis à part des cas d'espaces non entretenus, la non performance n'est pas que la résultante des attributs physiques des locaux mais comporterait d'autres facteurs explicatifs. Nous postulons ici que la qualité et les modalités de l'animation sociale de ces sites sont des facteurs essentiels pour cette performance attendue. Ce point implique les comportements et les profils psychologiques des usagers.

3. Les mécanismes comportementaux et les espaces, quelques approches disciplinaires

3.1. Les approches de la psychologie environnementale

Nous cherchons à modéliser, au sein d'une catégorie particulière (logement collectif social) l'existence d'un ordre d'ensemble que nous avons nommé cohésion résidentielle. Cet ordre serait constitué à la fois d'une qualité des espaces construits et d'une qualité dans les relations sociales. Ceci implique donc à la fois, les attributs du cadre bâti et le comportement des usagers. Au sein du chapitre qui suit, nous allons mentionner quelques approches traitant des mécanismes qui lient l'individu à son environnement. Ces approches, considèrent la relation individu/environnement comme un système global. La particularité ici est une vision qui englobe l'ensemble de ce système considérant que le seul facteur individuel ou environnemental ne suffit pas, c'est la relation elle-même qui doit être étudiée (Moser 2003). Il en résulte la prise en compte de l'individu dans son environnement comme unité globale d'analyse, puisque « *l'on ne rencontre jamais l'homme indépendamment de la situation dans laquelle il agit, de même qu'on ne rencontre jamais l'environnement indépendamment de l'individu qui le rencontre* » (Ittelson, 1973).¹⁴⁹

3.1.1. L'approche déterministe, le stress, le contrôle, la congruence et l'adaptation dans les espaces

Cette approche étudie les effets de l'environnement sur le comportement via la perception sensorielle, intégrant ainsi essentiellement les paramètres physiques ou autrement dit les notions du « confort » ou « d'ambiance » liées à cet environnement. (Broadbent 1958, 1971-Baum et Valins 1977- Freedman 1975-Wholwill 1974).

Il apparaît que l'identification et la mesure de ces variables physiques seront d'un grand

¹⁴⁹ Ittelson, William H., ed. *Environment & Cognition*. New York: Seminar Press, 1973- cité et traduit par : K.Weiss 2007

intérêt, mais également les faits sociaux et comportementaux du groupe au sein de ces espaces. La densité des présences humaines par exemple ou un lieu trop bruyant peuvent produire un effet aversif en raison d'une sur-stimulation ou surcharge environnementale. L'approche dite déterministe étudie d'une manière dynamique les exigences de l'environnement et les ressources de l'individu pour y répondre. Le confort est dans l'équilibre de cette relation et le stress survient lorsque cet équilibre est brisé. Cette approche nous éclaire par son analyse sur les mécanismes actifs chez l'individu dans l'interaction avec son cadre de vie. Le concept d'ambiance regroupe l'environnement sonore, la lumière, la température, l'humidité mais aussi une dimension sensible et psychologique, avec des facteurs liés aux faits symboliques, ou le confort social.

Ces données font appel à la cognition et à des contenus socioculturels et émotionnels.

Concernant la densité sociale par exemple, Baun et Valins (1970) ont établi dans une étude de terrain au sein d'un dortoir d'étudiants que les résidents vivant dans un espace à forte densité sociale avaient une performance scolaire plus pauvre individuellement que ceux qui vivaient dans un espace plus petit et moins dense.¹⁵⁰ Ils postulent que cette perception négative de la densité provient de la présence d'interactions non désirées. Ce concept d'interaction non désirée est riche dans notre étude, car il éclaire sur les effets de stress dus à des conflits de voisinage, des conflits intercommunautaires ou lorsque précisément de jeunes adolescents en groupe font une « occupation abusive » des parties communes, ce qui impose aux autres résidents des interactions non désirées et une attitude d'évitement.

L'approche dite déterministe considère l'attention portée à l'environnement comme le « canal » qui nous lie à notre environnement. W. James (1842-1910) définit le premier en psychologie l'attention : « *L'attention est une sélection sous forme claire d'une information ou d'un évènement extérieur de la pensée et son maintien dans la conscience* ».

151

¹⁵⁰ Residential Crowding and Design John R. Aiello, Andrew Baum Springer Science & Business Media, 2012

¹⁵¹ Foxe, J., & Simpson, G. (2002). Flow of activation from V1 to frontal cortex in humans - A framework for defining "early" visual processing. *Experimental Brain Research*, 142(1), 139-150.

L'attention est donc une sélection des stimulations de l'environnement, Broadbent (1957- 1971) propose un modèle dit du filtre sélectif, il postule que les stimuli issus de l'environnement sont pris en charge par des canaux distincts qui alimentent la mémoire à court terme, l'attention est représentée par l'activité sélective de ce filtre qui protège le système cognitif d'une surcharge.¹⁵²

Le modèle de l'activation proposé par Lindsley (1951) s'appuie sur des données électro-physiologiques. L'activité cérébrale est accrue lorsque l'organisme est stimulé. Cette théorie rend compte de la fluctuation de l'attention en relation avec le niveau d'éveil du système nerveux central.¹⁵³

Cependant trop peu ou trop d'activation perturbent la capacité du sujet à accomplir l'activité dans des conditions optimales. Un excès ou un manque de stimulation environnementale entraîne des effets de stress. (Mehrabian et Russel 1974). Le stress, l'anxiété, l'inconfort, l'irritation sont des sensations négatives et dans le cadre particulier de cette recherche, ils sont des facteurs explicatifs importants. Cette notion a un caractère transversal dans nos différentes approches, car en effet une situation de gêne et de stress peut avoir autant des causes liées à un volume sonore excessif qu'à une interaction sociale non désirée. L'étude du confort et le concept même du bien-être ne peuvent se limiter à des éléments purement physiques et mesurables en décibels et centigrades. Des facteurs personnels, psychologiques et socioculturels sont agissants.

Dans le cadre d'une approche liée aux stimuli et à l'activation, Moser (2009) écrit : *« L'excitation n'est pas un état spécifique mais plutôt un continuum allant du sommeil à l'excitation extrême, et qui a sa base physiologique dans l'activation du système réticulaire du cerveau. D'une manière générale, la préférence des sujets et leurs meilleures performances se situent à des niveaux modérés d'éveil. Des niveaux trop bas rendent inattentif et absent, et des niveaux trop élevés entraînent des difficultés de concentration et de contrôle d'activité. Les indices physiologiques sont nombreux : taux de catécholamines,*

¹⁵² 100 fiches de psychologie-Par Annick Weil-Barais, Dominique Cupa éd. Breal 2008

¹⁵³ idem

conductance de la peau, pression artérielle, agitation, anxiété. »¹⁵⁴

« *La relation individu/environnement est considérée comme un système qui tend vers la congruence et l'ajustement entre l'individu et son environnement, il y a stress quand cet équilibre dynamique est rompu, c'est à dire le stress résulterait d'une incongruité entre individu et son environnement.* »¹⁵⁵ (Micheson 1970, Stokols, 1979, Caplan 1983)

Le stress vient de l'appréciation et de la réaction physio-psychologique de l'homme par rapport à son environnement (Baum, Singer, Magnusson 1982). Ses facteurs sont autant du type purement physique comme le bruit, la température, la qualité de l'air, que des faits liés aux normes sociales et aux relations de l'individu à son entourage, à son travail (tâches à réaliser) ou aux informations véhiculées par les médias etc (Levin & Scotch, 1970, Pearlin 1982, Kaplan 1983).

Le stress comme objet d'étude est un concept interrelationnel, qui est l'effet d'un déséquilibre entre les opportunités de l'environnement et les buts et les désirs de l'Homme et sa capacité à se réajuster à ce déséquilibre (Baum, Singer, Kaplan 1982, French, Rodger & Cobb 1974, Stokols 1979).¹⁵⁶

Une des difficultés liées à la conceptualisation et à la mesure du phénomène de stress est dans la notion du « stress perçu ». En effet, les mêmes facteurs supposés stressants qui peuvent être mesurables ont des effets plus ou moins grands suivant la perception psychologique de l'individu. Une histoire personnelle, une sensibilité particulière ou la tranche d'âge, peuvent totalement changer la perception du sujet des facteurs de son environnement. (Dohrenwend, Dadson & ShROUT 1984, Folkman & Gruen 1985).

Quatre types de sources de stress ont été définies : 1/les catastrophes 2/les évènements de la vie de l'individu comme un décès, un divorce, une maladie 3/ les stress quotidiens, incivilités du voisinage, conflit des relations et harcèlement au travail ou en famille, créant de l'irritation 4/ environnements stressants, foule, chantier, ascenseur ou transports surpeuplés (Singer & Baum 1982, Campbell, 1983).

L'analyse de ces types de stress s'est vue classifiée par les chercheurs en psychologie et

¹⁵⁴ G.Moser « psychologie environnementale » (2009)

¹⁵⁵ Idem

¹⁵⁶ Environmental stress G.Ewans, S Cohen program in Social Ecology University of California 1987

sociologie suivant huit dimensions.

La première est le degré avec lequel le facteur de stress est perçu et identifiable (Baum, Singer 1982, Campbell, 1983). Beaucoup de facteurs, particulièrement s'ils sont chroniques et d'intensité moyenne finissent par être intégrés comme des éléments habituels de l'environnement par un processus d'adaptation qui les intègre. (Glass & Singer, 1972, Wohlwill, 1974)

La seconde dimension est caractérisée par le type et le niveau d'ajustement requis par l'individu. L'effort nécessaire pour sa capacité de contrôle sur ces facteurs peut ne pas suffire à s'accommoder. Ses conséquences peuvent interférer avec la santé physique et psychologique (Kiretz & Moos, 1974, Lazarus & Cohen 1977).

Une troisième dimension du phénomène se situe également au niveau des valeurs et l'évaluation en termes de gain et de perte, ces éléments entrent également dans la perception des événements. Ce point met en exergue les deux approches physique et psychologique du stress, dans le sens où l'approche physique étudie le point où le corps réussit une homéostasie avec les conditions de l'environnement, l'approche psychologique étudie la capacité d'adaptation de l'individu pour atteindre l'équilibre.

Le degré de contrôlabilité serait un quatrième point agissant dans le traitement du phénomène. Cette notion est vue ici comme un outil modérateur interne, mais également pour la possibilité qu'a l'individu d'interférer sur les causes du stress et leur durée dans l'environnement. Les recherches terrain mettent à jour clairement que plus les sujets ont une capacité de contrôle sur leur environnement plus les stratégies d'adaptations sont efficaces, tant pour la densité (Baum, Paulus, Epstein 1982), le bruit (Glass et Singer 1982, Cohen et Weinstein 1982), la température (Bell et Greene 1982).

Les facteurs stressants de l'environnement associés à un aspect incontrôlable se sont le plus illustrés au sein des recherches et enquêtes terrain, comme ayant des conséquences négatives sur la santé et les comportements (Glass & Singer 1972, Baum, Cohen 1982).

Une cinquième dimension serait l'aspect prédictif d'un événement, par exemple une cours d'école qui serait source de nuisance sonore, donne la possibilité d'une stratégie

de protection et serait perçue comme moins dérangeante que la nuisance d'un aéroport où la densité du trafic aérien n'offre pas ou peu de possibilité de contrôle. (Pearlin & Schooler, 1978, Folkman & Lazarus, 1980)

Un sixième point est la nature de la source du stress, par exemple, à décibel égal, le bruit d'un avion militaire et civil ne provoque pas la même perception du son.

Le septième aspect est si la source de nuisance est le fait de comportements humains ou de phénomènes naturels. Par exemple, la chaleur étant perçue comme naturelle ou la pollution étant le résultat d'une industrie qui n'est pas une personne sociale est plus facilement acceptée qu'une nuisance due aux comportements humains.

En dernier, la durée et la périodicité des stimuli entrent en compte dans la manière dont les individus s'accommodent de leur environnement.¹⁵⁷

En ce qui concerne l'application de ces propos à notre étude, certaines recherches ont démontré qu'au sein des relations sociales, un environnement stressant, (désordres physiques, nuisances sonores, incivilités) produit une augmentation des comportements négatifs : moins d'altruisme et de coopération et une plus grande compétitivité. Un environnement provoquant du stress, va à l'encontre d'un processus de construction de groupe et donc d'une cohésion sociale. (Baum, Singer 1982, Cohen, 1980, Evans 1982).

Le principe d'adaptation

La littérature liée au processus cognitif révèle également que la notion d'adaptabilité est un facteur qui intervient sur la perception du stress ou de l'inconfort par l'individu.

Moser (2009) nous donne cette définition : « *L'adaptation peut être considérée comme le résultat d'un processus complexe d'interactions permanentes, dynamiques et dialectiques entre l'individu et son environnement physique et social conduisant à un équilibre* ».

Cette adaptation ou cette possibilité d'adaptation est directement en relation avec la capacité de contrôle que l'individu a sur son environnement. (Clements-Croom 2004,

¹⁵⁷ Environmental stress G. Ewans, S Cohen program in Social Ecology University of California 1987

2011)¹⁵⁸.

Pour le confort thermique par exemple, la possibilité qu'a un usager d'un lieu à s'adapter à une température intervient dans sa perception de l'inconfort. Le pouvoir ou pas d'agir en ouvrant la fenêtre, en modifiant les thermostats de chauffages ou climatiseurs intervient dans la perception de la satisfaction. Il est possible de distinguer trois catégories d'adaptation : les actions comportementales, l'acclimatation et l'accoutumance (F. Thellier, A. Cordier, F. Monchoux. 1994).

Dans le traitement du confort thermique, la possibilité ou l'opportunité donnée aux usagers d'influer sur la température, modifient leur perception de l'inconfort. Les travaux de Fanger & Humphreys (1972, 1978) ont démontré une plus grande tolérance à l'inconfort thermique dans un site ventilé naturellement que dans des bâtiments climatisés. Baker (1995, 1996) a introduit la notion des « possibilités adaptatives ».

Selon les recherches sur le processus d'adaptation, si les sujets sont capables de surmonter les facteurs de stress avec divers mécanismes, le « coût » de l'adaptation se manifeste parfois bien après l'exposition. Ces post-effets négatifs, peuvent se manifester par une baisse de la capacité à s'adapter à de futures situations stressantes, une baisse de la motivation, des capacités d'ajustement socio-émotionnelles plus faibles, une plus grande susceptibilité et dans certains cas des maladies (Dubos, 1965, Glass & Singer 1972, Cohen 1980). D'autres recherches ont démontré que de jeunes étudiants évoluant dans un milieu bruyant développent une capacité de « résistance » et par la suite se laissent moins distraire par le bruit pour la réalisation de certaines tâches (Heft, 1979, Cohen et al. 1981). Une stratégie d'adaptation à la densité humaine a également été observée. Une expérience antérieure de densité provoque un repli sur soi plus fort en présence d'étrangers, même si la densité est bien moindre (Epstein et Karlin, 1975, Baum et Paulus 1987).

Il existe trois types généraux d'effets adaptatifs chez les sujets. Le premier type est l'habitude, ou autrement dit une baisse de la sensibilité aux facteurs du stress se répétant dans le temps (Glass & Singer 1972, Wilkinson 1969, Helson 1964, Whorwill

¹⁵⁸ Clements-Croome, D., John, G., Loy, H. and Wu, S. (2004) Building Performance of Intelligent Buildings, CIB 2004 Conference, Toronto, Canada

1974, Jacob, Frazer 1982).

Le deuxième type d'effet concerne l'aspect cumulatif et résiduel des expériences passées de l'individu. Cohen (1980) a identifié différents types de post-effets chez les personnes exposées à des facteurs de stress élevés : une baisse de capacité à effectuer des tâches nécessitant une grande ou moyenne motivation, un repli sur soi, une augmentation de la susceptibilité et de l'agressivité. Certains de ces sujets développent une réaction d'adaptation généralisée, par un désintéressement global au sujet de l'environnement sonore par exemple. Ce désintéressement devient un trait de caractère de ces personnes qui d'une manière chronique ont été exposées à un environnement bruyant (Cohen et al. 1982)¹⁵⁹.

Le troisième type de post-effets concerne la catégorie des réactions de désordres physiques et psychologiques. Immédiatement après une exposition aiguë à un son incontrôlable, le niveau de la catécholamine augmente (Frankenhauser & Lundberg 1978). Une situation semblable se produit lors de chocs électriques (Seligman 1975).

Plus généralement lorsque les facteurs stressants sont chroniques et que les solutions d'adaptabilité sont sollicitées régulièrement, une dégradation de la santé des sujets apparaît, de type cardiovasculaire, gastrique ainsi qu'une diminution des défenses immunitaires (Dubos 1965, Elliott & Eisdorfer 1982).¹⁶⁰

L'inconfort ou le confort d'un habitant résidant dans un immeuble peut avoir pour cause la température, le bruit mais aussi la propreté ou non des parties communes, des interactions non désirées avec un type de population, de voisinage ou un sentiment d'insécurité lié aux incivilités et à l'image du quartier. Une incapacité des individus à contrôler et à s'adapter aux stress environnementaux conduit ces derniers à un ensemble de solutions et stratégies qui vont du repli, à des manifestations violentes ou à la décision de quitter les lieux.

L'environnement impose à l'individu un ensemble de demandes et d'exigences, l'incapacité à y répondre, provoque le stress. McGrath (1974) distingue quatre étapes :

¹⁵⁹ Cohen, S., Kamarack, T., & Mermelstein, R. (1983). A global measure of perceived stress. *Journal of Health and Social Behavior*, 24, 385-396.

¹⁶⁰ Environmental stress G.Ewans, S Cohen program in Social Ecology University of California 1987

1/La demande elle-même 2/ la perception et l'évaluation du stimulus (évaluation qui comporte des aspects subjectifs et psychologiques) 3/La réponse psychologique et physiologique à cette demande 4/ La conséquence et le résultat de la réponse.¹⁶¹

Le sujet et son environnement sont donc deux éléments du même système global. Dans le sens où ils sont dans une relation dynamique et interagissent ensemble, il existe un facteur temporel et l'évolution potentielle de cette relation. (Altman et Rogoff 1987)

A travers cette relation, l'homme participe à façonner son environnement et l'environnement participe à la fabrication d'une identité ; l'individu donne du sens par l'usage, par la représentation, par ses expériences et ses besoins. Ici, le système global peut être défini en terme d'équilibre (K.Weiss 2007), une situation quasi stationnaire. Cet état correspond à des fluctuations mineures autour d'un équilibre moyen (K.Weiss, Moser 2007).

« Ainsi, alors que des modifications mineures n'entravent pas le fonctionnement global du système, une modification importante de l'un des éléments entraînera une menace voire une rupture de l'équilibre initial, nécessitant des efforts en vue soit de rétablir cet équilibre initial, soit de parvenir à un nouvel équilibre, c'est-à-dire à une réorganisation du système, adaptée à la nouvelle configuration des éléments et de leurs interactions (Anzieu, Martin 1986 K.Weiss, Moser 2007).¹⁶²

Dans cette perspective, l'adaptation serait la recherche et le maintien de l'équilibre qui amènerait le sentiment de confort et de bien-être. Cependant, ici, ce n'est pas uniquement la capacité d'adaptation de l'individu qui serait prise en compte mais également l'adaptation de l'environnement ou le bien-être du groupe, si le système inclut l'aspect social.

Ce mécanisme explique ici le processus de la fabrication de la cohésion sociale du groupe tel que nous l'avons décrit, par la recherche d'un état d'ordre et d'équilibre et la réaction du groupe face aux défis négatifs (physique des bâtiments ou relations entre individus) et les efforts d'adaptation afin de surmonter le désordre et reconquérir un état d'ordre.

¹⁶¹ MCGrath J E, (1982). Methodological problems in research on stress. In H W Krohne and L Laux (Eds), (1982). Achievement, Stress, and Anxiety (pp. 19-48). Washington, DC.; Hemisphere.

¹⁶² G.Moser « psychologie environnementale » (2009)

« L'intérêt de cette conception, mais aussi sa difficile opérationnalisation, résident dans la complexité du système ainsi défini comme unité d'analyse, reflétant l'interaction de nombreuses variables : cette complexité est liée à la fois au pôle individuel et au pôle environnemental, chacun d'eux rendant compte de caractéristiques multiples. Ainsi, les aspects individuels correspondent, outre les variables qui définissent chaque personne (personnalité, position sociétale, mode de vie, etc.), aux activités cognitives et comportementales, objets d'étude de la psychologie. Le pôle environnemental est également constitué d'un ensemble de composantes (physiques, sociales, culturelles, temporelles) qui rendent compte d'une grande variété de contextes » (Wapner & Demick, 2002, K.Weiss,G.Moser 2005).

Malgré une grande pertinence dans cette approche dite déterministe, nous notons ici la difficulté que représente cette dernière par la très grande quantité de variables qu'elle considère dans la modélisation.

La notion du contrôle

Nous avons pu voir comment l'exercice d'un contrôle informel par les usagers d'un espace, conduit à réguler l'ordre et la sécurité des lieux. A contrario, le cycle de la dégradation des lieux produit un comportement d'évitement des habitants qui accentue encore plus l'absence de contrôle sur ces espaces. La capacité et le mécanisme de contrôle trouvent dans l'approche liée au stress un facteur explicatif. Le contrôle que le sujet peut avoir sur l'ensemble de la situation, gestion interne et outils externes, influence fortement sa perception d'une situation. Le stress est d'ailleurs défini par certains chercheurs en termes de contrôle. (Fischer 1986) C'est le cas où la demande excède la capacité.

« Tenir compte de la perception du contrôle sur les conditions environnementales indésirables ou inadéquates permet de définir le stress comme une modification de l'équilibre homéostatique qui résulte de la perception d'une perte de contrôle temporaire ou permanente » (Moser 2003)¹⁶³

Une distinction est à faire concernant la notion du contrôle. En effet les stimulations très élevées ou trop peu élevées provoquent des réponses dites automatiques. Seules les

¹⁶³ « L'INDIVIDU FACE AUX CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES » K.Weiss 2007

situations qui permettent la mise en œuvre d'une stratégie cognitive intègrent la notion du contrôle. Une activation modérée chez un individu enclenche un ensemble de processus d'identification, d'évaluation et de stratégie de contrôle. Selon G. Moser, ce n'est que lors d'une situation d'excitation moyenne et tolérable que l'individu peut mobiliser les activités cognitives évaluant ainsi sa capacité et ses ressources pour y faire face.

Pour contextualiser ce point dans notre travail, nous pouvons dire que la condition nécessaire afin que les individus maintiennent un contrôle dans un espace, est que : les stress et les stimulations négatives ne dépassent pas un certain seuil tolérable, cependant nous pouvons noter la complexité à définir ces niveaux, vu la subjectivité de ce seuil, la diversité des sources ainsi que la diversité des profils.

Dans un contexte d'une stimulation trop faible une réponse automatique (réduction légère du champ d'attention par exemple) peut se produire sans que l'individu en soit conscient. A l'inverse une stimulation trop forte du système neurovégétatif, « évaluation primaire » (Lazarus 1966), produit également une réponse automatique mais sans stratégie cognitive et de nature désordonnée.¹⁶⁴

Trois types de contrôle peuvent s'exercer :

1/ Contrôle instrumental, lorsque le sujet peut par une intervention physique agir sur l'environnement, baisser un bruit gênant ou modifier la température ou l'aération d'un lieu par exemple.

2/ Contrôle cognitif, intervient lorsqu'une évaluation de la situation et des ressources disponibles pour y répondre est possible. Un processus d'adaptation et de tolérance est mis en œuvre. Accepter un environnement sonore ou des modifications de parcours lors d'un chantier à proximité, ou d'accepter de marcher sous la pluie.

3/ Contrôle décisionnel consiste à une stratégie décisionnelle, du type changement de lieux de vie, de logement ou de ville par exemple. (Moser 1984, Levy Leboyer 1985)¹⁶⁵

¹⁶⁴ R S, (1966). Psychological Stress and the Coping Process. New York: McGraw-Hill.

¹⁶⁵ K.Weiss, G Moser, C Germann - Revue Européenne de Psychologie 2006 -

Le contrôle et les espaces

Une autre dimension fondamentale de la notion de contrôle prend effet en interaction avec l'espace et ses différentes échelles. Ce point nous intéresse particulièrement dans le cadre de ce travail. L'approche de la psychologie environnementale distingue quatre échelles d'environnement spatial :

1/ Le micro-environnement,

2/ Environnement de proximité

3/Environnement public

4/ Environnement global

Ce classement a un effet structurant dans bon nombre des démarches d'analyse particulièrement en intégrant le facteur temporel dans le développement de l'enfant par exemple (Bronfenbrenner 1979, 1993)¹⁶⁶

Le micro-environnement étant les espaces privés et intimes que l'individu ne partage qu'avec sa famille et ses proches, l'étranger ne peut y être qu'invité. Le contrôle n'est pas partagé, il appartient au cercle du groupe primaire : famille, conjoint, amis.

L'environnement de proximité, constitué des groupes d'habitations, du voisinage non choisi, avec lesquels l'individu partage un contrôle consensuel. Les jardins et aires de jeu, les parkings et globalement les parties communes des habitations en constituent le cadre. Les relations du sujet avec les autres individus de ces espaces constituent les termes d'une bonne entente et d'un certain confort social lié à la qualité de cette relation. L'inconfort ou le conflit dans les relations provoquent un repli et le sentiment de ne plus être concerné par les enjeux de ces espaces.

L'environnement public est l'ensemble des lieux comme les rues, les quartiers, centres commerciaux, constitués d'agrégats d'individus. Le contrôle au sein de ces lieux est délégué. Agents de sécurité, police, vigiles sont en charge de cette gestion. Le degré

¹⁶⁶ Bronfenbrenner, U. (2001). The bioecological theory of human development. In N. J. Smelser & P. B. Baltes (Eds.), *International encyclopedia of the social and behavioral sciences* (Vol. 10, pp. 6963–6970). New York: Elsevier

d'appropriation est faible et ce sont surtout des lieux de transition.

L'environnement global, la planète, le monde et le concept de l'humanité n'offrent aucune possibilité de contrôle à l'individu. La régulation est étatique et institutionnelle. Cependant le grand développement des médias crée un rapport particulier entre l'environnement global et les individus. Ces dernières années ont vu l'émergence d'équipements individuels tels que les ordinateurs portables et autres « Smartphones » connectés à l'internet. Ces supports représentent un lien direct entre les contenus médiatiques globaux et l'espace immédiat ou le micro-environnement. Cette nouvelle situation de l'individu connecté bouleverse indéniablement les principes des espaces géographiques réels. Les concepts écologiques par exemple, qui sont par nature des enjeux de l'échelle globale, ou des phénomènes politiques voir religieux se déroulant au sein d'espaces très éloignés, opèrent une intrusion de plus en plus grande dans les comportements des individus. Comme le développe Paul Virilio, l'internet bouleverse l'usage de l'espace et du temps en créant un espace virtuel qu'il nomme « jour continu » produisant une certaine ubiquité dans l'usage des espaces par le développement des nouvelles technologies.¹⁶⁷

La congruence

Un autre des concepts de cette approche interactionnelle est la congruence. G. Moser le définit comme « le résultat de la dynamique des rapports entre l'individu et son environnement en termes de comportements, significations, valeurs et préférences et conduit à l'équilibre et au bien-être de l'individu ».¹⁶⁸

Cette définition comporte plusieurs concepts sur lesquels nous reviendrons dans le déroulé de cette recherche. Les notions du sens, des valeurs et préférences renvoient bien aux contenus psychologiques et cognitifs du sujet, la morphologie et les attributs de l'environnement sont des données physiques et la relation entre ces deux ensembles passe par des concepts d'ajustement de congruence et de contrôle.

Le déséquilibre dans cette relation est révélé par le stress et l'inconfort et l'équilibre par le bien-être de l'individu. Ainsi des outils de mesure et de modélisation s'offrent aux

¹⁶⁷ Paul Virilio « L'espace critique » 1984 éd. Choix Essais

¹⁶⁸ « Psychologie environnementale » G.Moser 2003 ed. Ouvertures Psychologiques

chercheurs dans l'analyse d'un « objet » d'étude aussi complexe qu'un lieu habité.

Le terme d'incongruité s'applique communément aux espaces, exprimant l'absence de facilité et de cohérence dans l'usage et le déplacement. Les travaux d'Evans et al. (1998) et Zimring (1982) sur l'architecture intérieure des espaces développent cette approche.

Cette recherche s'articule autour du concept du stress comme élément central d'une relation homme/environnement considérant que le stress survient quand l'équilibre entre les exigences environnementales et les ressources intérieures des sujets est en inadéquation. Comme vu précédemment, les effets sanitaires du stress ont été largement démontrés (Cohen et al.1995). Beaucoup d'études sur le stress intègrent les aspects sociaux (Kiritz et Moos, 1974, Taylor, Repette, Seeman 1997) et également les aspects physiques de l'environnement, température, bruit, qualité de l'air (Saegert 1976, Dubos, 1965, Glass & Singer 1972, Cohen 1980, Evans et Cohen 1987).

Evans et McCoy (1998)¹⁶⁹ proposent quelques outils d'analyse : la stimulation, la complexité, la cohérence, le contrôle et l'aspect restauratif.

La stimulation est un effet produit par des éléments de l'environnement sur l'individu. L'interaction avec les espaces architecturaux peut être analysée en termes d'intensité, complexité, variation, nouveauté etc.

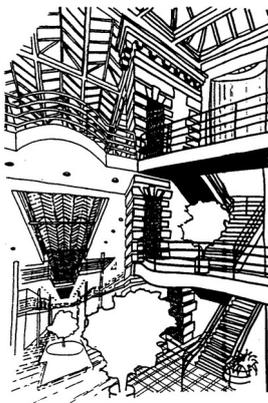
Le niveau médian du stimulus, représente une situation optimum pour les réponses cognitives. Trop d'informations ou trop peu d'informations viennent perturber l'équilibre.

Un bruit trop fort, une lumière trop intense, une odeur forte, une couleur vive augmentent la stimulation. (Berlyne, Mehrabian, 1974) Un lieu peuplé offrant peu de distance entre les individus active également la stimulation (Baum et Paulus 1987). L'exposition à des stimulations intenses est en lien étroit avec la forme, la taille, l'orientation des espaces intérieurs, les circulations et la position physique du sujet. La proximité et l'absence de protection physique (porte, fenêtre, murs) par rapport à une source de nuisance ou la proximité d'un espace de circulation peuplé affectent le niveau de la stimulation. (Archea, 1977 Kaplan 1982)

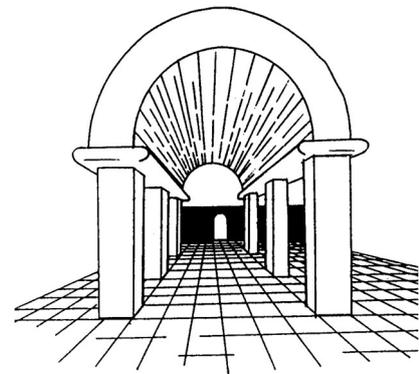
¹⁶⁹ « When building don't work » G.W.Evans, J.M.McCOY -1998 « journal of environmental psychologie »

Un certain degré de complexité des espaces provoque un niveau de stimulation jugé positif par les individus (curiosité, aspect ludique) ou « le mystère » existant dans certaines configurations spatiales attise le désir d'exploration pour atteindre une information supplémentaire. Cependant trop de complexité dans la variation et la diversité des agencements, crée une confusion rendant l'analyse et l'usage des espaces difficiles, cela génère un état de stress. Nous avons tous fait l'expérience de recherche d'adresse au sein d'un bâtiment ou dans les rues, difficile et stressante, la faiblesse de la signalétique ou la difficulté de reconnaître des éléments contribue à ce stress (Kaplan 1982).

La cohérence est un des concepts clés permettant l'analyse des espaces, ceci révèle la compréhension claire des cheminements et des éléments d'usage d'un bâti. A l'inverse une ambiguïté des signalétiques ou des éléments permettant une reconnaissance des fonctions crée la désorientation. Des caractères reconnaissables, répétitifs et multiples contribuent à la clarté et soulignent les règlements d'usage (Lynch 1960, Kaplan 1982).

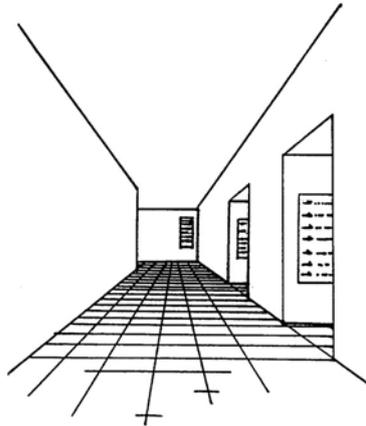


Espace complexe créant une désorientation-source¹⁷⁰



Mystère et la promesse d'une information supplémentaire

¹⁷⁰ « When building don't work » G.W.Evans, J.M.McCOY -1998 « journal of environmental psychologie »

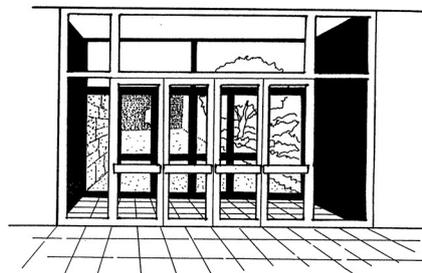


Trop d'informations des signalétiques et l'uniformité des éléments du bâti rendent difficile la représentation mentale et l'orientation.

La lisibilité des espaces est un élément important de la cohérence, cette lisibilité a besoin de la régularité des éléments architecturaux, de la présence de la signalétique et de vues sur l'extérieur du bâtiment, éléments essentiels pour s'orienter. (Evans, 1980, Weisman 1982, Zimring 1984, Gross, 1991)¹⁷¹

Ces outils d'analyse sont également valables à l'échelle urbaine avec les façades des immeubles longeant les rues, la signalétique, la présence d'objet « signal » comme les monuments ainsi que la vue sur le ciel et les éléments naturels du paysage.

Beaucoup d'éléments présents dans les espaces intérieurs sont des équipements. Cela comprend les portes et fenêtres ainsi que les équipements technologiques de régulation de la température, de la lumière, de cuisine, de rangement etc. Lorsque ces éléments n'offrent pas assez d'informations sur la manière de l'usage, survient un état de confusion.



Cette double porte ne montre pas assez comment et dans quel sens l'utiliser.¹⁷²

¹⁷¹ idem

¹⁷² Idem

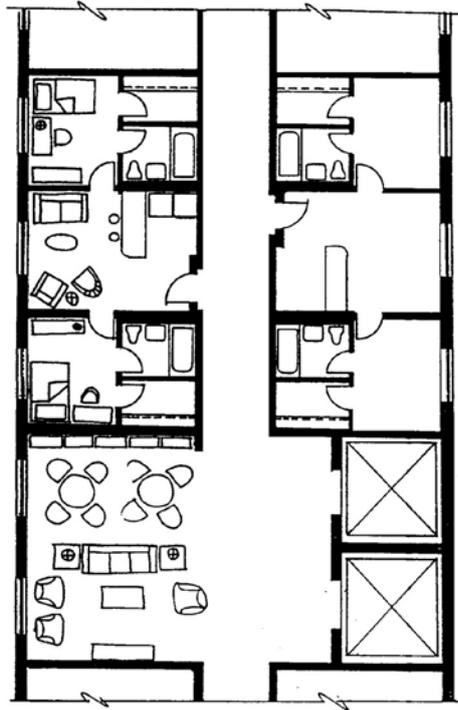
Le contrôle, comme vu ultérieurement, représente un des éléments clés de la relation individu/environnement. Les espaces créant une contrainte physique, la possibilité ou non d'apporter des changements dans les agencements des meubles et des cloisons, la possibilité d'accéder à un espace privé à effet « restauratif » ou offrant une protection, influence le niveau de la satisfaction des usagers.

La réduction de ces possibilités de choix dans des environnements peu contrôlables augmente le niveau du stress et d'exaspération des usagers (Paterson et al. 1993, Evans et Cohen 1987), l'impossibilité de réguler une température, ou la lumière, l'insuffisance dans les surfaces et la taille des espaces en sont quelques exemples. (Hedge 1991, Sherrod and Cohen 1979).

Un autre des éléments d'analyse et de conception architecturale, concerne la possibilité qu'offre l'agencement des espaces à un individu pour réguler ses interactions sociales en s'isolant.

Les espaces intérieurs dans un appartement par exemple se reconnaissent par leurs fonctions. Une chambre permet un moment d'intimité tandis qu'un salon favorise les interactions. Ces éléments constituent les patrons basiques d'un habitat (Alexander, Greenbie 1981, Zimring 1982).

Des concepts comme profondeur (distance à traverser pour accéder aux fonctions des espaces) ont été développés par Hillier et Hanson 1984 dans la théorie de la syntaxe spatiale citée précédemment. La profondeur offre une plus grande possibilité d'isolement.



La profondeur du couloir et la distribution, ainsi que l'équilibre entre les espaces privés et les lieux de rencontre, offrent un bon agencement.¹⁷³

L'autre attribut important des espaces de vie est leur potentiel « restauratif » (restorative en Anglais). Ces espaces permettent de baisser la fatigue cognitive et d'échapper à une sur-stimulation.

Des possibilités de repos corporel et de la capacité à baisser le niveau des stimuli, ainsi que des éléments créant un état d'absorption de la perception comme le feu, un aquarium, ou le mouvement de l'eau favorisent le repos. Les lieux religieux, les couvents, les hôpitaux développent le plus ces attributs.

Donner cette possibilité physique à un sujet, lui permet de mieux supporter des lieux surpeuplés. (Wachs et Gruen 1982). Des accès au contact direct des éléments du paysage naturel favorisent également l'aspect restauratif des lieux. (Hartig, Evans 1993, Ulrich 1993, Kaplan 1989).

¹⁷³ « When building don't work » G.W.Evans, J.M.McCOY -1998 « journal of environmental psychologie »

3.1.2. L'approche des sites comportementaux de Backer et limite du modèle

Barker (1968)¹⁷⁴ dont les travaux ont eu un grand impact sur les recherches en sociologie et en urbanisme, considère comme un élément unique et systémique, les comportements et l'environnement. Il propose le concept du « site comportemental » comme unité de base incluant l'ensemble des interactions entre un lieu et les schémas comportementaux. Barker était l'étudiant d'un des fondateurs de l'approche écologique des comportements, Kurt Lewin (1936). Ce dernier postulait que le flot des activités que nous appelons "comportement humain" est le résultant des interactions des facteurs intérieurs (psychologiques) et externes (environnementaux).

Le site comportemental est défini par ses composants humains et physiques qui interagissent par des séquences ordonnées et observables. Le comportement de chacun influence le comportement collectif ce que Barker appelle « schéma comportemental extra individuel ».

Dans le concept du site comportemental, le schéma qui s'y déroule n'est pas totalement dépendant de la morphologie des lieux, mais sa fonction symbolique plutôt.

Une même configuration architecturale (une salle dite polyvalente par exemple) peut contenir différents types de sites comportementaux (une classe d'enseignement, une réunion politique, un mariage, un concert). Lorsque les individus quittent les lieux, les éléments architecturaux restent mais le site comportemental n'existe plus, car les schémas comportementaux ne sont plus présents. L'exemple d'une église est parlant : le bâti peut accueillir une cérémonie religieuse ou un concert. La même configuration accueille deux schémas de comportements différents. *« Ce sont les occupants du site qui produisent les comportements en ce sens ils sont l'attribut principal »*¹⁷⁵

« Un site comportemental est un système actif et autorégulé qui impose son programme d'activités aux personnes et aux objets qui le composent. Ainsi l'accent est mis sur l'aspect homéostatique du système et cette autorégulation doit également permettre aux actions et

¹⁷⁴ Barker, R. G.: 1968, *Ecological Psychology: Concepts and Methods for Studying the Environment of Human Behavior*, Stanford University Press, Stanford, California

¹⁷⁵ « Psychologie environnementale » G.Moser 2003 ed. Ouvertures Psychologiques

aux objets d'être compatibles ou de s'ajuster pour l'être, c'est ce que Barker appelle « synomorphique » que doivent avoir différents composants d'un site »¹⁷⁶

Il est à noter, en effet que notre comportement, lorsque nous entrons dans un lieu religieux, un cimetière, un bureau, une salle de fête, un stade, en devient modifié. La fonction symbolique, la morphologie spatiale, le contenu culturel partagé par le groupe, participent tous à la fois à déterminer un programme comportemental précis. Certains comportements sont jugés incongrus dans certains sites et tolérés dans d'autres. Le comportement ne peut être étudié et évalué hors de son contexte.

Un autre point révélé par ces études est la nécessité d'un nombre suffisant et équilibré d'occupants pour le bon déroulement de ce système dynamique. Trop peu d'étudiants présents dans un séminaire empêchent par exemple le bon déroulement du cours. A l'inverse, un surpeuplement dans un lieu d'exposition nuit au bon fonctionnement du site. Il existe pour chaque « programme » se déployant dans un site physique, un nombre optimal. Ce point devient un outil d'analyse de cette approche en termes de peuplement « manning, overmanning, undermanning » (Bashtel 1987, Wicker 1979, Wicker et Kirkmeyer 1976).

Malgré le fait que cette théorie des sites comportementaux, qui n'est qu'un développement d'une approche plus générale de la psychologie écologique, a eu une grande résonance dans les recherches urbaines et sociales, un des reproches qui lui est fait hormis son aspect interdisciplinaire **est la faible considération des principes de motivation personnelle** (Richard Price 1990).¹⁷⁷

Il est entendu que cette approche est clairement une approche de groupe et le programme en action semble montrer une certaine indépendance et autonomie. Un site comportemental est une source de conditionnement des comportements et a une influence sur l'individu mais le comportement de chacun contribue aussi à influencer le comportement collectif. Ce point implique également comme dans le cas de l'approche de Gibson, d'intégrer l'importance de la contribution de l'individu, particulièrement dans la position spécifique qu'il est amené à occuper au sein du groupe (meneur, animateur, exécutant). Dans notre cas d'étude, la simple présence d'espace et du groupe,

¹⁷⁶ Idem

¹⁷⁷ I. Chompalov L. Popov *International Journal of Humanities and Social Science* - October 2012

ne semble pas être suffisante pour mesurer la qualité de la cohésion sociale que nous cherchons, les profils motivationnels des habitants nous semblent revêtir aussi un grand degré d'importance.

La notion de la congruence s'applique également dans ce domaine assurant le bon fonctionnement de ce système, une concordance entre la morphologie du lieu, son agencement et son équipement avec la présence et l'action des occupants. C'est le principe d'autorégulation que Barker estime interne et propre au programme. Si un élément, comportement humain ou environnemental, met en danger ce programme ou la satisfaction du groupe, des actions de réajustement sont entreprises comme modifier l'environnement ou contrecarrer l'élément humain dissident ou l'exclure afin de rétablir l'équilibre. Ce schéma a un grand intérêt dans le cas de notre étude car si nous considérons la notion de la « jouissance paisible » comme un fait de congruence et point de satisfaction du groupe, alors sa détérioration pourrait nécessiter des actions collectives de correction, des réunions et des échanges, au sein d'espaces adéquats.

Les travaux du site comportemental de Barker nous semblent convenir à l'analyse des espaces habités, car ces derniers, par leurs tailles constituent ces « micro unité systémique » de comportement et interactions du groupe au sein d'un site délimité. Cette approche inclut quatre variables ¹⁷⁸:

1/ un motif de comportement récurrent du groupe, dans notre cas des espaces communs : s'asseoir et parler, jouer, traverser, débattre en réunion etc.

2/ l'existence de règlements d'usage du type social ou spécifique à un lieu qui encadrent les comportements.

3/ Les éléments liés à l'architecture du type que nous avons décrit : taille, forme, confort, adéquation ou non.

¹⁷⁸ Gary, T., Environment Behavior Studies. In: Introduction to Architecture, 1979.

4/ Facteur temporel et cyclique des phénomènes sociaux observés dans le temps : quotidien, hebdomadaire, mensuel pour les réunions etc.¹⁷⁹

Limite du modèle

Les espaces qui semblent le mieux convenir à un rassemblement et favoriser une cohésion sociale sont bien-sûr des espaces dont la taille et la configuration pourraient permettre le déroulé d'un programme du site comportemental, de rendre possible des rencontres. Ces espaces se différencient des espaces privatifs des logements. Les LCR et les espaces verts des cœurs d'îlot nous semblent correspondre à ces caractéristiques.

Cependant notre propos de mesure devra dépasser la simple observation quantitative des rencontres et pouvoir mesurer cette notion qualitative de cohésion résidentielle en termes de performance et contribution à l'ordre. Cette notion telle que nous l'avons développé, fait appel justement à des paramètres du type valeurs individuelles et caractéristiques spécifiques des psychologies, tandis que le modèle des sites comportementaux, stipule l'interchangeabilité des individus.

3.1.3. L'approche de « l'affordance » de Gibson

L'environnement et opportunité

Le Concept d'opportunité ou « affordance » présenté par Gibson (1979)¹⁸⁰, a connu un impact majeur au sein des milieux de recherche ainsi que dans les domaines comme l'urbanisme, l'aménagement, et le diagnostic social.

Gibson considère l'environnement comme un champ de ressources et d'opportunités, avec lequel le comportement des individus entrerait en interaction.

« Il ne s'agit pas uniquement d'aménagements physiques mais aussi du peuplement d'un lieu donné. Les opportunités qu'offre un environnement n'existent pas en tant que telles, ce n'est que par l'intermédiaire de la manière dont elles sont perçues et réalisées par l'individu qu'elles peuvent être actualisées et deviennent ainsi des opportunités comportementales... On peut distinguer différents niveaux d'opportunités : potentielles,

¹⁷⁹ A.Nassar, Samaty International Journal of Innovative Research in Science, Engineering and Technology-2014

¹⁸⁰ Gibson.J.J 1979 –The Ecological approach to visual perception- Boston Houghton Mifflin

perçues, utilisées et suggérées ». ¹⁸¹

Gibson a élaboré sa théorie en réponse et dans la continuité des théories motivationnelles ou « gestaltistes » de Koffka (1935) et K.Lewin (1935) et Brunswik (1956). Selon Koffka, les objets, mis à part leurs attributs physiques, portent en eux une invitation d'usage à leur égard.

La particularité de la théorie de Gibson est de considérer que la stimulation (énergie lumineuse, sonore, mécanique) dépend entièrement de l'environnement et qu'elle contient toutes les informations nécessaires à cet environnement : « la perception, qui dépend de la stimulation, peut accéder à la connaissance de l'environnement sans devoir accéder à des fonctions cognitives supérieures. Gibson dit : « La perception est la plus simple et la meilleure façon de connaître » (Gibson 1979). ¹⁸²

Pour Gibson le stimulus venant de l'environnement est en soi porteur d'informations, la perception visuelle est constituée de la stimulation des récepteurs et de l'extraction des informations contenues dans le stimulus.

Par ailleurs, il ne considère pas l'observateur comme une entité passive et un récepteur immobile, la perception est un processus dynamique et accomplit une fonction adaptative, tout observateur est défini comme explorateur actif de son environnement dont l'objectif est d'extraire la signification (Gibson 1979).

Pour Gibson les concepts du sujet et de son environnement forment un couple inséparable car la signification de l'environnement est toujours relative à l'organisme qui en fait partie et s'y déplace (Gibson 1979).

Ces points représentent les clés de la théorie écologique de la perception. Elle se distingue de la vision héritée des philosophies de Descartes, qui considère nécessaire l'apport d'un processus de calcul et de cognition sur la base des contenus psychologiques et des représentations (Costall 1988, Schmitt, 1987, Ullman 1980) et qui stipule que nous n'avons pas de contact direct avec l'environnement. Gibson avance que les représentations ne sont pas nécessaires à la perception, il existe aussi une perception

¹⁸¹ « Psychologie environnementale » G.Moser 2003 ed. Ouvertures Psychologiques

¹⁸² « L'approche écologique de la cognition sociale » T. Leonova-2004

directe des objets qui porte en elle la signification.¹⁸³

Pour Reed (1983) ce concept de la « perception directe » peut être défini comme la perception basée sur l'information obtenue au cours de l'exploration libre de l'environnement.

Un des concepts majeurs de la pensée de Gibson est « l'affordance ». L'affordance est une offre faite par l'environnement pour notre bien ou notre mal, c'est un comportement que l'environnement rend possible, l'affordance n'est pas considérée ici comme la cause du comportement mais la possibilité d'action qui s'offre au sujet.

L'affordance peut être objective car indépendante de l'observateur (un banc, une échelle, etc.) un même objet peut cependant proposer une affordance différente aux individus différents, le même banc conçu pour s'asseoir peut devenir un élément servant à l'élaboration d'une figure corporelle pour un skateur ou un danseur. Selon Gibson une affordance est autant l'effet d'un environnement que celui du comportement. (Gibson 1979)

Cette affordance peut être positive ou négative, les objets de l'environnement peuvent procurer des sentiments de danger ou de sécurité ; ce sont là des propriétés des choses. Le point important dans son approche est que ces caractéristiques et propriétés sont perçues directement. Par l'étude de l'apprentissage des enfants, Gibson établit une distinction entre les affordances simples, les objets pour l'exploration infantile, et les affordances complexes nécessitant un apprentissage.

L'approche écologique peut être définie comme étant une relation triangulaire entre les individus d'une espèce, l'activité organisée de cette espèce et l'environnement de cette activité. L'environnement ici n'est pas que l'espace extérieur mais à la fois le produit et la condition de cette activité, c'est une niche écologique.

L'environnement est présenté par Gibson comme un ensemble d'opportunités pour l'action. La chaise, le banc, l'anse d'une tasse (souvent citée) offrent les possibilités de s'asseoir, de saisir. Cependant le même objet peut offrir d'autres possibilités à d'autres animaux de tailles et de besoins différents. Un buisson peut être un abri et une

¹⁸³ « L'approche écologique de la cognition sociale » T. Leonova-2004

nourriture. La nuance émise par Gibson est de dire que nous percevons l'affordance des choses, nous percevons les objets directement avec leurs informations d'affordance.

De nombreuses affordances ont été étudiées comme la « montabilité » (*climbability*) des escaliers (Warren, 1984), l'« assoyabilité » des surfaces (Mark, 1987 ; Mark & Voegelé, 1988), la « passabilité » des ouvertures (Warren & Wang, 1987), la « posturabilité » d'une surface (Regia-Corte & Luyat, 2004 ; Regia-Corte, Luyat, Miossec & Darcheville, 2004), le caractère « attrapable » d'un objet (Carello, Groszofsky, Reichel, Solomon, & Turvey, 1989 ; Solomon & Turvey, 1988 ; Solomon, Turvey, & Burton, 1989), la « franchissabilité » des fossés (Burton, 1992 ; Burton, 1994 ; Burton & McGowan, 1997) ou, encore, la possibilité de passer sous une barrière (van der Meer, 1997)

En anglais, les affordances sont systématiquement traduites par le verbe d'action suivi du suffixe *ability* ce qui se traduit en français par l'adjonction du suffixe « abilité » qui a pour origine latine *habilis* (maniable) et qui a donné en français « habile » (qui exécute avec adresse) et *ability* en anglais.¹⁸⁴

Des débats existent chez les chercheurs sur le fait de considérer l'affordance comme une propriété de l'environnement (Turvey 1992) ou une propriété de la relation environnement/animal (Stoffregen 2003).¹⁸⁵

Le concept d'affordance comme propriété d'un système global, présume que dans un environnement de nombreuses possibilités existent mais ne sont pas exploitées. Parmi un très grand assortiment de comportements possibles, l'intention du sujet sélectionne ceux qui seront essayés. L'existence des affordances avant leur usage éventuel permet leur détection en tant que possibilités prospectives. De la même manière le sujet ne déploie pas toutes ses intentions, seulement une petite partie des intentions devient actions. La rencontre de l'intention et de la possibilité « actualise » l'affordance.

Ce point est intéressant dans notre recherche. En effet au sein de ces groupes d'habitations que nous tentons d'analyser, les locaux dédiés aux réunions de locataires

¹⁸⁴ Les affordances de J.Gibson aux formalisations récentes du concept- M.Luyat, T.Regia Corte CNRS France, Univ. Illinois USA, 2009

¹⁸⁵ « Se mouvoir sans voir » Thèse Doctorat en psychologie N. BALTENNECK - Université Lyon 2 - 2010

ou à l'activité associative (LCR) restent parfois vides et ne répondent pas à leurs vocations de favoriser la cohésion sociale. De même, certains espaces verts et reliquats fonciers susceptibles de devenir des lieux de rencontre, ou des parcelles qui seraient exploitées comme des jardins partagés, restent en friche et non exploités. L'analyse de Gibson nous amène un certain éclairage sur cette situation. Ces LCR, ces parcelles nécessitent l'intention et la motivation des usagers pour être occupés pour reprendre la terminologie, « leurs affordances doit être actualisées » par l'intention des usagers. Ce point implique également et ceci n'est pas mentionné par Gibson, un profil particulier d'individu en termes de motivation d'action.

L'intégration des équipes du développement social et d'actions de proximité par les bailleurs sociaux, trouve là un facteur explicatif et rappelé par l'Etat dans le cadre des prescriptions des programmes de la politique de la ville en termes de « dynamisation de ces espaces » et la mise en œuvre des jardins partagés trouve là un facteur explicatif.

La simple présence ou construction de ces espaces ne suffit pas, l'intention des usagers et l'action d'un animateur à qui on attribue justement le titre de « médiateur » est nécessaire. Cette personne joue le rôle de médiation entre les espaces et les usagers afin « d'actualiser » et d'exploiter l'affordance.

Les affordances sont des opportunités d'actions, elles sont les propriétés d'un système global. Pour cette approche la perception est une action de saisie d'informations qui a pour finalité l'adaptation de l'organisme à son environnement. Elle donne un cadre théorique riche pour un ensemble de sujets d'étude liés à la relation homme/ environnement, non seulement à l'échelle corporelle directe comme la question de la navigation ou l'exploration des espaces par les jeunes enfants, mais aussi l'échelle des interactions sociales. (Dubois et Beauvois 2000)

Tel que nous avons présenté les différentes définitions de la cohésion sociale, la notion d'équité et d'égalité, de l'inclusion et d'exclusion entrent directement en résonance avec la grille d'analyse offerte par la notion d'affordance. L'accessibilité des espaces représente également un facteur « mécanique » matérialisant une valeur qui est l'égalité face à l'usage. Ouvrant le champ de la jouissance des espaces à tous, même aux individus

amointris physiquement, comme les personnes à mobilité réduite ou les personnes âgées.

Ces dernières décennies ont vu une évolution positive des réglementations sur la question de l'accessibilité en général. Un déplacement de la réflexion vers le domaine du droit domine la question. La non-adéquation de certains aménagements architecturaux et des espaces publics, constituant des barrières physiques, pouvant être analysées en termes de qualité et degré d'affordance et créant une exclusion/inclusion physique des espaces.

A une échelle plus réduite d'un groupe d'habitations collectif, dans une étude post occupationnelle, il n'est pas rare d'observer un détournement d'usage de certains mobiliers urbains, ou l'occupation des recoins et autres reliquats d'espaces par exemple. Les casquettes des entrées d'immeuble, conçues pour protéger de la pluie et les halls d'entrée conçus pour une action de passage, deviennent des lieux d'attroupement pour adolescents. Les bancs sont détournés pour un usage lié à des sports du type rollers, et les parkings et caves protégés du regard, deviennent autant de lieux pour des usages licites et illicites. Ce sont autant de cas d'affordance, dont les concepteurs n'ont pas mesuré le potentiel de détournement.

L'approche d'affordance des objets trouve une belle illustration dans une rapide observation des sports urbains type skateboard et rollers apparus ces dernières années.

Des figures corporelles remarquables et codifiées sont développées par des adolescents par l'affordance morphologique d'un ensemble de mobiliers urbains. De simples bancs, et mains-courantes, des bordures de trottoir, des escaliers ont offert à une tranche d'âge particulière l'opportunité de développer un sport qui aujourd'hui représente une discipline sportive à part entière, poussant les designers à produire des équipements dédiés, afin d'en encadrer l'usage.



3.2. La représentation sociale et la cohésion.

Il est intéressant ici de passer de l'approche de Gibson en terme du lien à l'environnement où il considère que la perception sensorielle et l'objet ont un lien qui n'a pas besoin de la représentation et qu'il existe aussi une perception directe des objets qui porte en elle la signification, à la thématique riche et le champ immense que représente la notion ou le mécanisme de la représentation.

En effet la capacité de la représentation est une des fonctions les plus remarquables et fondamentales du cerveau chez l'homme voire certains primates supérieurs qui lui permet de secondariser l'information mentalement. Ceci lui permet sa capacité anticipatrice. Globalement peu de propos et d'objets existent sans avoir une interaction avec cette capacité de cognition qui est la représentation. A l'inverse, toutes représentation est représentation de quelque chose et d'un objet.

L'aptitude de la représentation, offre une capacité affectivo-cognitive qui est partagée entre l'individu et le groupe. Elle permet par ce partage d'élaborer un système de cogitation à la fois individuel et collectif. Par là même elle inclut l'adhésion et l'appartenance identitaire susceptible de guider les comportements. Les contenus des représentations sociales ne se soucient pas toujours d'une exactitude rationnelle, telle que la philosophie ou la démarche logique scientifique.

Mais le concept de la représentation est devenu, particulièrement ces dernières décennies, incontournable à la fois pour la sociologie et la psychologie en tant qu'éléments structurés et structurant de la psyché.

Nous citons ici quelques définitions :

Pour Moscovici, le père fondateur de la théorie des représentations sociales, c'est :

*« Une manière d'interpréter le monde et de penser notre réalité quotidienne, une forme de connaissance sociale que la personne se construit plus ou moins consciemment à partir de ce qu'elle est, de ce qu'elle a été et de ce qu'elle projette et qui guide son comportement. Et corrélativement, la représentation sociale est l'activité mentale déployée par les individus et les groupes pour fixer leurs positions par rapport à des situations, événements, objets et communications qui les concernent ».*¹⁸⁶ (Moscovici, 1984)

*« Des ensembles dynamiques, des théories ou de sciences collectives destinées à l'interprétation et au façonnement du réel. Elles déterminent des champs de communications possibles, des valeurs, des idées présentes dans les visions partagées par les groupes et règlent par la suite des conduites désirables ou admises ».*¹⁸⁷

D'après Jodelet (1997), la représentation :

*« (...) est une forme de connaissance socialement élaborée et partagée ayant une visée pratique et concourante à la construction d'une réalité commune à un ensemble social. Elle n'est pas le simple reflet de la réalité, mais fonctionne comme un système d'interprétation de la réalité qui organise les rapports entre les individus et leur environnement et oriente leurs pratiques ».*¹⁸⁸

Jean-Claude Abric (1997) définit la représentation :

*"comme une vision fonctionnelle du monde, qui permet à l'individu ou au groupe de donner un sens à ses conduites, et de comprendre la réalité, à travers son propre système de référence, donc de s'y adapter, de s'y définir une place ».*¹⁸⁹

Pour Roussiau et Bonardi (2001) : *« Une représentation sociale est une organisation d'opinions socialement construites, relativement à un objet donné, résultant de communications sociales, permettant de maîtriser l'environnement et de l'approprier en fonction d'éléments symboliques propres à son ou ses groupes d'appartenance ».*¹⁹⁰

¹⁸⁶ Philippe de Carlos Le savoir historique à l'épreuve des représentations sociales Thèse -2015

¹⁸⁷ idem

¹⁸⁸ Denise JODELET, *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 1997

¹⁸⁹ Jean-Claude ABRIC, *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF, 1994, 2e édition 1997.

¹⁹⁰ Les représentations sociales: état des lieux et perspectives Ed :Mardaga 2001

Moscovici décrit le processus actif de la représentation sociale en deux étapes : Objectivation et Ancrage.

L'objectivation passe par l'appropriation et l'intégration des connaissances liées à un objet. Elle s'opère en trois phases :

- l'individu opère un tri parmi les connaissances liées à l'objet. Il y a une appropriation et une intériorisation.
- Une schématisation structurante : les éléments retenus sont reconstruits, réorganisés dans une sorte de hiérarchisation de ces derniers et la constitution d'un « noyau ».
- Une naturalisation : le noyau se renforce et ses éléments constituants deviennent objectifs.

Le phénomène d'ancrage est l'enracinement du noyau au niveau social. Ce dernier est intégré au sein du système de valeurs du sujet. Il comporte plusieurs aspects :

- le sens : l'objet représenté est investi d'une signification par le sujet et le groupe concerné par la représentation dont il fait partie. Ce processus traduit l'insertion sociale de l'individu.
- l'utilité : les éléments de la représentation expriment non seulement des rapports sociaux, mais contribuent aussi à la création de ses rapports dans une sorte de dialectique. De ce point de vue, l'ancrage donne aux éléments de la représentation une valeur de médiation entre l'individu et le monde qui l'entoure.
- l'enracinement : la représentation prend place au sein d'un système de pensée.¹⁹¹

L'autre description structurale de la représentation, présente un système composé de deux niveaux : l'un étant le noyau central, constitué d'un ou plusieurs éléments du type valeurs, ce noyau assure une fonction de sens, d'organisation et de stabilité. Le noyau assure une permanence et résiste aux changements. L'autre niveau du système dit périphérique est plus souple et flexible car en interaction avec le réel et la dimension appliquée de la vie sociale. Ce niveau assure une régulation, une protection du noyau, une prescription des comportements et permet un degré d'individualisation de la représentation. (Moscovici, 1984, Jodelet 1997, Abric 1994),

¹⁹¹ Philippe de Carlos Le savoir historique à l'épreuve des représentations sociales Thèse -2015

Les représentations sociales sont donc un ensemble constitué de croyances, de normes, de valeurs et idéologies, construit et partagé par l'individu et le groupe. Ce partage inclut par conséquent la dimension d'appartenance identitaire et le lien de l'individu au groupe. Par ce lien, le phénomène d'une cohésion d'ensemble se crée au sein du groupe. Cependant, tel que nous l'avons démontré, cette cohésion interne au groupe ne signifie pas forcément une concordance avec les valeurs politiques du cadre de référence.

3.2.1. La représentation élément explicatif du comportement

La discipline présente plusieurs fonctions des représentations sociales qui chacune, constitue un facteur explicatif du comportement de l'individu et du groupe.

Tout d'abord une fonction de cognition et de savoir. Bien que non-assujetties à une rigueur scientifique, les représentations sociales sont constituées de connaissances populaires, médiatiques, elles constituent une grille de lecture de l'environnement social et physique. L'individu et le groupe, assimilent ces connaissances et en cohérence avec les valeurs portées et partagées par le groupe, facilitent la communication et le partage de ces connaissances liées aux objets de ces représentations.

Par ailleurs, comme évoqué, le partage et l'appropriation de ces savoirs par l'individu font partie d'un processus identitaire qui assure à ce dernier son sentiment d'appartenance au groupe, mais assure également la cohésion interne du groupe.

Ces connaissances, constituantes des représentations sociales, orientent le comportement vers la dimension pratique et déterminent les conduites tant de l'individu que du groupe. Elles définissent et prescrivent les limites de l'acceptable des informations de l'environnement en référence aux valeurs centrales, noyaux des représentations. (Rouquette et Rateau, 1998). De plus l'appropriation de ces systèmes cognitifs aide l'individu à justifier ces actions et ses décisions futures et préserve une vision du monde portée par le groupe et ceci dans le temps.

Nous voyons se dessiner une relation causale qui va d'un stade idéologique considéré comme centrale et stable vers des niveaux proches de l'environnement fluctuant du réel, qui sont les opinions et les pratiques comportementales.

Le niveau considéré comme système central joue le rôle d'un socle qui porte l'ensemble. Les chercheurs l'associent à la notion de la valeur, élément fondamental et stable qui

assure par sa position le maintien et la définition des normes, les opinions et les croyances qui forment tout le système socio-culturel. (Rateau 1995, Guimelli 1998).

Sa fonction structurante est justement d'assurer la stabilité de l'ensemble face aux changements de l'environnement social.

Cette stabilité illustre le fait que dans toute pensée sociale, un certain nombre de croyances et de valeurs ne semblent pas négociables car elles constituent les fondements des modes de vie et garantissent la pérennité et l'identité du groupe.

Toute communication, toute représentation, comporte cette dualité entre significations et idées dont les unes sont négociables et les autres non négociables dans un groupe, à un moment donné (S. Moscovici 1989)¹⁹² C'est précisément le noyau qui constitue la part non négociable de la représentation. Il est lié à une dimension affective, idéologique assurant l'homogénéité du groupe et ses limites et contours. Toute remise en cause du noyau central ébranle l'ensemble du système Ce ne sont pas le partage de l'ensemble du contenu par le groupe mais la référence aux mêmes valeurs centrales qui crée l'homogénéité et la stabilité du groupe (Rouquette et Rateau, 1998, Moscovici, 1984, Jodelet 1997, Abric 1994).

Déjà, Durkheim écrivait au sujet de la représentation sociale : « *Les sociétés prohibent toute critique de certains éléments d'une représentation collective, afin de les mettre au-dessus des autres et de leur conférer une autorité* »¹⁹³

Quant au système dit périphérique, il a une fonction de protection du noyau central et étant plus souple et négociable il assure aux individus une possibilité d'adaptation constante aux changements et aux défis de l'environnement réel. Ce filtrage permet l'adaptation continue et une prise en compte d'une diversité des situations. (Abric et Tafani, 1995, Stewart 2000)

¹⁹² Moscovici 1989 Des représentations collectives aux représentations sociale- Presse universitaire de France

¹⁹³ E. Durkheim « Détermination du fait moral », 1906 cité par Moscovici

3.2.2. L'environnement, objet de représentation

Deux approches distinctes marquent le sujet de la représentation de l'environnement.

L'une est une approche cognitive et neuro-physique qui analyse la capacité cérébrale lors du déplacement physique dans l'espace intégrant les repères topographiques.

La capacité de la représentation topographique ou image mentale des lieux permet aux individus de s'orienter et de connaître leurs environnements. C'est une fonction d'encodage de l'environnement physique qui lui permet de se repérer dans l'espace (Kitchin 1994, Omrod 1985).

Des études neurologiques ont établi que le cerveau procède à la fabrication d'une représentation en synthétisant deux mécanismes distincts, un système de « What »(temporale) dont la fonction est de reconnaître la nature de l'objet et un système « where » (dorsale) dont la fonction est de positionner l'objet dans l'espace.(Kosslyn et Koenig 1995).¹⁹⁴

Plus généralement le concept d'une « carte mentale » est une manière pour le cerveau de se représenter son environnement connu, immédiat ou à des échelles plus grandes comme le quartier ou la ville. Elle est constituée d'éléments de repères et des liaisons entre ces derniers.

La question de la représentation topographique englobe l'ensemble des domaines liés à la cartographie, l'évolution historique de cette dernière allant de la représentation du monde à l'actuel enjeu des systèmes de navigation et les espaces virtuels.¹⁹⁵

Cependant ce qui nous intéresse plus particulièrement ici, est la représentation sociale de l'environnement en terme d'un système de sens et de croyance véhiculée, transmis et partagé par l'individu et le groupe, ayant pour but de rendre l'environnement signifiant. (Rouquette 1998, Abric 2001)

¹⁹⁴ Représentation spatiales et visuelles Laboratoire d'études des mécanismes cognitifs univ. de Lyon B.Putois -2011

¹⁹⁵ « Cognition » Margaret Matlin ed. Harcourt-1998

La représentation cognitive est alors constituée d'informations spatiales et d'informations propres aux caractéristiques individuelles et aussi sociales. Sont en jeu les processus de perception, de cognition et de croyances rattachées au milieu. On voit ici une distinction intéressante et nécessaire à faire d'emblée entre perception et représentation, ces termes ayant été longtemps confondus. La perception renvoie à une réalité présente dans l'action tandis que la représentation renvoie à une réalité absente et reconstruite à partir des caractéristiques à la fois individuelles, sociales et du milieu.

3.2.3. La dimension affective, l'attachement et l'identité liés aux lieux

Nous avons vu que la notion du confort est largement définie et rendue mesurable par son approche déterministe et physique. Cependant d'autres facteurs entrent en corrélation, liés à la représentation et l'image ainsi que les interactions sociales.

Avant de développer cette notion il est essentiel de mettre à jour la structure de cette dernière. Cela implique en effet pour un individu de « résider », d'avoir son « chez soi » au sein d'un tissu plus grand qui serait un groupe d'habitations, un lotissement ou un quartier, dans lequel se dérouleraient les interactions entre les résidents.

La notion d'un confort résidentiel implique ce lien affectif au chez soi qui représente une expérience humaine universelle (Smith 1994). Avec des attributs tels que : la centralité, la continuité, l'intimité, la sécurité, l'image de soi, la relation avec sa famille, et les caractéristiques culturelles¹⁹⁶

La distinction anglo-saxonne entre « house » qui s'emploie pour signifier un logement et « home » qui porte la notion affective du chez soi est très parlant. Un espace objectif intériorisé par la notion du chez soi (Amphoux & Mondada, 1989).

C'est une appropriation d'un lieu mais qui porte des spécificités, dans le sens où ce lieu assure une continuité qui assure le refuge et l'intimité, une barrière protectrice (Serfaty-Gazon, 2003) c'est une relation émotionnelle (Dodeler & Tarquinio, 2008). L'individu ne partage pas ou peu le contrôle sur cet espace, et son appropriation passe par une personnalisation des aménagements décors etc. (Manzo 2003). Ce lieu se révèle

¹⁹⁶ Smith N. 1996. *The New Urban Frontier – Gentrification and the Revanchist City*, London, Routledge.

par plusieurs caractéristiques dans la chronologie de l'évolution de l'individu, il est constituant d'une identité avec les images et souvenirs pour l'enfant et la suite du parcours (Cooper-Marcus, 1992) pendant la vie adulte (Rubenstein & Pamelee, 1992 ; Brown & Perkins, 1992).¹⁹⁷

Cependant le seul paramètre de la cohésion sociale ne se réfère qu'aux liens entre les individus et non les individus aux lieux. Certains chercheurs soulignent l'importance de mesurer l'attachement aux lieux. (*Place attachment*) (K.Peters, B.Elands, A Buirjs 2009)¹⁹⁸

Cette notion qui pourrait se définir par une émotion positive que développeraient les individus ou un groupe en direction de son environnement (Korpela 1989, Williams et Vaske 2003) semble avoir des corrélations directes avec la cohésion sociale. Des recherches au Royaume Uni au sein des quartiers résidentiels, démontrent un lien direct entre le degré d'attachement aux lieux et la cohésion sociale (Forrest et Kearns 2001). Le confort de ces espaces verts également et la perception du bien-être, viennent renforcer les fréquences des visites et la multiplication des rencontres (Dines et Cattell 2006).

Par ailleurs, la notion de l'appropriation se corrèle également avec l'attachement aux lieux. Il est à noter que l'appropriation des espaces communs d'une résidence où l'on habite, a bien plus d'intensité que l'appropriation d'un parc dans un territoire totalement public. Particulièrement dans notre cas d'étude donc, cette notion d'appropriation devient significative lorsqu'une parcelle est mise en culture dans le cas d'un jardin partagé.

En effet, une partition de ces parcelles et l'attribution de cette dernière à un usager spécifique ne pourra qu'augmenter le sentiment d'appropriation et d'attachement.

Les aspects affectifs comme attachement aux lieux et identification, sont liés à cette catégorie, les individus projettent et lient des représentations à ces espaces : lieu de mémoire, le chez-soi, le territoire que l'on marque et tente de s'approprier dans le cas

¹⁹⁷ E. Levasseur Université Lyon 2 (ICAR, GRePS) Vivre une inondation, réflexions autour des liens entre identité et espace habité.

¹⁹⁸ K.Peters, B.Elands, A.Buirjs Social interaction in urban parks Stimulating social cohesion ?- Urban Forestry and greening Elsevier-2010

des adolescents, la salle de classe, un hôpital, une maison de justice, etc. imposent et provoquent des comportements spécifiques chez les individus qui y entrent.

Bien évidemment, les espaces et lieux sont souvent une juxtaposition de ces différents éléments et attributs présentés par notre classification. Ces facteurs sont manifestes à différents degrés et la grande variété des situations complexifie la modélisation.

Nous avons choisi d'étudier un certain état d'ordre social dans la micro-échelle d'une résidence collective, nous cherchons à cerner une certaine performance. C'est à dire à quel point l'interaction entre les attributs des espaces et les profils des usagers favoriseraient l'avènement et le maintien d'un ordre social.

Il est à noter que les personnes qui occupent souvent les logements sociaux de par leurs catégories socioéconomiques et en raison des processus d'attributions en vigueur, sont des habitants dont l'arrivée au sein de cette résidence n'est pas totalement le fait d'un choix. Bien qu'un degré de choix de localisation dans le souhait des familles soit pris en compte dans le processus des attributions, le nombre des refus de leur part des sites proposés ne peut pas dépasser trois fois. Nous ne sommes donc pas dans les cas d'espaces résidentiels fait de propriétaires ou dans un parc privé dans lesquels les choix et les décisions des ménages restent plus déterminants dans la localisation. L'enjeu d'un « vouloir vivre ensemble » est bien plus « subi et imposé » au sein des HLM ce qui rend ce point plus complexe.

Dans notre cas d'étude, comme cité précédemment, la construction et l'aménagement d'un ensemble d'espaces sont prescrits afin de favoriser la cohésion et le bon déroulement d'une vie sociale de groupe : les espaces verts du type jardin cœur d'îlot, espace de jeu, parfois selon une disponibilité foncière une parcelle pouvant accueillir un projet de jardin partagé et des locaux dits LCR pouvant accueillir des réunions de concertation ou une activité associative.

D'où l'accent mis par les articles de lois cités dans notre premier chapitre : *« Les locaux collectifs résidentiels constituent un instrument essentiel à l'émergence et au développement de la vie sociale. » « Qui favorisent l'instauration des rapports de voisinage nécessaires à la vie du quartier ». « Pour accueillir les nouveaux arrivants et pour*

*encourager la naissance d'une vie de groupe.*¹⁹⁹

*« On entend par jardins partagés les jardins créés ou animés collectivement, ayant pour objet de développer des liens sociaux de proximité par le biais d'activités sociales, culturelles ou éducatives. ».*²⁰⁰

Cependant ces espaces ne sont pas forcément et naturellement utilisés suite à leurs constructions et la performance « sociale » attendue n'est pas là. Dans de nombreux cas les LCR restent vides. Les jardins et parties communes sont également sujets à devenir des espaces délaissés, « leurs affordance » éventuelle favorisant la cohésion sociale ne peut ne pas être « actualisée » pour reprendre les termes de Gibson. Ces espaces communs peuvent être sujets aux vandalismes divers tel que les chiffres des bailleurs sociaux l'illustrent. Bien évidemment des facteurs multiples peuvent être cités afin d'expliquer ces situations. Au sein de notre recherche nous élaborons deux types d'argumentaires explicatifs : attributs physiques des lieux et attributs comportementaux des usagers.

Tout d'abord, les attributs des espaces tels que nous les avons exposés nous semblent constituer les conditions nécessaires au bon usage. Ces espaces devront être confortables, attractifs par leur propreté et état d'entretien, avoir la taille et la forme nécessaires pour cette performance attendue et une fonction attribuée clairement. Ceci fait partie des prérogatives des constructeurs et gestionnaires.

En France, l'ensemble des processus de la construction depuis la législation des parcelles (Plan Local d'Urbanisme), la conception, le traitement du permis de construire et la construction elles même, connaissent de nombreuses étapes de contrôles pour la bonne application et le respect des normes en vigueur. Par conséquent nous pouvons observer peu d'enjeu et considérer cet aspect du problème plutôt bien maîtrisé et ceci particulièrement pour la production des HLM. Cependant le bon entretien des lieux, vu les différences chez les gestionnaires des sites, connaît des variations de qualité.

Reste le profil des usagers et les mécanismes comportementaux de ces derniers. Le respect et l'adhésion aux règlements en vigueur dans un site, l'envie de participer à une

¹⁹⁹ Circulaire n° 86-27 du 12 Mars 1986 relative aux locaux collectifs résidentiels

²⁰⁰ *Sénat* : 368 (2001-2002), 376 (2002-2003) et T.A. 2 (2003-2004).

action associative est en rapport avec les traits psychologiques et d'une personne.

Nous avons vu, tel que décrit par les chercheurs que les représentations sociales sont des objets d'étude à fort potentiels explicatifs. Tout d'abord parce qu'elles sont partagées à la fois par le groupe et par l'individu et par ailleurs l'étude de leur structuration révèle un noyau stable défini comme « une valeur ». (Rouquette et Rateau, 1998, Moscovici, 1984, Jodelet 1997, Abric 1994).

3.3. Les Valeurs, notions explicatives de la cohésion d'un groupe

Le concept des valeurs ou plutôt les valeurs comme objets d'étude en sciences humaines connaissent une longue histoire en philosophie (Socrate 468-400 av-JC, Platon 429-347 av-JC, Aristote 384-322 av-JC, Kant 1724- 1804, Ruisseau 1712- 1778, Nietzsche 1844-1900,) jusqu'à nos jours où Sartre écrit : « *Le système de valeur d'une société reflète sa structure* ».

L'approche anthropologique a porté un regard global en démontrant que les cultures peuvent être approchées par une étude systématique des valeurs et des motivations institutionnalisées (Boas 1911, Benedict 1934, Kluchkhohn 1951)

Pour la sociologie, les chercheurs tels que : Durkheim (1858-1917), Weber (1864- 1920) Blau (1964), Pearlman et Kohn (1966- 1969) Rocher (2011), font émerger la place centrale des valeurs dans la conduite sociale en considérant que l'action sociale est orientée par des normes et des règles, les valeurs sont des fondements normatifs qui guident l'action individuelle et collective. Les valeurs appartiennent à un ordre sous-jacent qui porté par le groupe et intériorisé par l'individu, oriente le choix des moyens et justifie les fins et détermine les comportements préférables.

Ce sont les anthropologues Clyde et Florence Kluchkhohn (1951) et Parsons (1951) qui envisagent les valeurs comme hiérarchiquement structurées, il existe des valeurs dominantes et centrales, elles sont les composantes fondamentales gouvernant les systèmes sociaux.

Pour les psychologues, une importance plus grande est donnée à l'individu et l'apport des valeurs concernant les attitudes et les motivations.

Ce sont les travaux de Spranger (1928) qui élaborent une typologie des individus selon leurs valeurs. D'après lui, ces dernières sont reflétées dans tout comportement social et c'est l'orientation de la valeur prédominante qui sert à structurer la personnalité de l'individu. Ces hypothèses ont été confirmées par d'autres chercheurs en psychologie : (Vernon et Allport 1931), (Allport et al 1961), (F. Adler 1956), (Hodge et Bender 1974), (Scott 1959) Robinson et Shaver (1971). Pour ces derniers les valeurs sont parfois décrites comme « méta-attitude », non directement accessible par l'observation, elles sont des préférences et ont une forte implication sur le comportement et par leur stabilité, peuvent servir également à prédire les choix.²⁰¹

Ce sont cependant les travaux de Milton Rokeach (1968)²⁰², Lynn R. Kahle (1983,1984)²⁰³ et de Shalom Schwartz (1990- 2006)²⁰⁴ qui ont marqué les recherches sur les valeurs. Ceci dans les dimensions théoriques mais aussi opérationnelles, en produisant des outils d'enquête et de mesure.

Le consensus sur une valeur dominante au sein d'un groupe permet de légitimer des modèles de conduites ainsi que l'intégration de l'individu au sein du groupe par l'adhésion de ce dernier à ces valeurs. Ce processus assure la cohérence et la cohésion. Parsons (1951).

Notre postulat au sein de cette recherche est qu'un degré d'homogénéité dans le partage de certaines valeurs par un groupe est un facteur explicatif du comportement en général, et dans notre propos, du maintien de l'ordre social et d'une « cohésion résidentielle » telle que définie.

²⁰¹ Pierre Valette Florence- Valeurs et Marketing : Origine historique, Spécificités et champs d'application- Economie et Société N° 14 -1989

²⁰² Rokeach, M., Belief, Attitude and Values, San Francisco: JosseyBass, 1968.

²⁰³ Kahle, Lynn R. (1983), Social Values and Social Change: Adaptation to Life in America, New York: Praeger. (1984), Attitudes and Social Adaptation: A PersonSituation Interaction Approach, New York: Pergamon.

²⁰⁴ Kahle, Lynn R. (1983), Social Values and Social Change: Adaptation to Life in America, New York: Praeger. (1984), Attitudes and Social Adaptation: A PersonSituation Interaction Approach, New York: Pergamon.

3.3.1. La théorie de l'échelle des valeurs

Selon Rokeach, les individus développent un très grand nombre d'attitudes envers les produits, objets et situations spécifiques, cependant ils n'ont qu'un nombre relativement limité de valeurs. Les comportements sont connectés à un système hiérarchique dont les valeurs forment le cœur stable.

Pour Rokeach (1973) une valeur est « *une croyance durable qu'un mode spécifique de comportement ou but de l'existence est personnellement et socialement préférable à un autre mode de comportement ou but de l'existence opposé ou convergent.* »²⁰⁵

Les valeurs étant organisées dans un système hiérarchique, Rokeach fait une distinction entre deux catégories : les valeurs instrumentales et les valeurs terminales.

Les valeurs instrumentales se réfèrent à des modes de comportement, des manières d'être afin de parvenir, comme le courage et l'honnêteté. Les valeurs terminales représentent plus des buts de l'existence, tant pour l'individu qu'une société, comme la paix et la liberté. Par ailleurs il considère que le comportement des individus n'est pas basé sur une seule valeur mais l'articulation de plusieurs valeurs au sein d'un système hiérarchisé.

Aux termes d'études sur la base d'un test élaboré (Rokeach Value Survey) et un échantillon large de la population américaine, il retient dix-huit valeurs instrumentales et dix-huit valeurs terminales :

²⁰⁵ Milton Rokeach -The Nature of Human Values. Free Press, 1973

Table 3
Dimensionality of Instrumental Values
Varimax Factor Analysis

Loading	
	<u>Factor 1: Competence</u>
.43	Ambitious
.49	Capable
.40	Courageous
.55	Imaginative
.63	Independent
.65	Intellectual
.46	Logical
	<u>Factor 2: Compassion</u>
.42	Cheerful
.82	Forgiving
.67	Helpful
.37	Loving
	<u>Factor 3: Sociality</u>
.48	Clean
.69	Obedient
.70	Polite
	<u>Factor 4: Integrity</u>
.44	Honest
.43*	Polite
.72	Responsible
.44	Self-Controlled

* Variable loading on more than one factor.

Table 2
Dimensionality of Terminal Values
Varimax Factor Analysis

Loading	Factor
	<u>Factor 1: Social Harmony</u>
.76	A world at peace
.53	Equality
.51*	Freedom
.48	National security
.48*	Salvation
	<u>Factor 2: Personal Gratification</u>
.59	A comfortable life
.31*	An exciting life
.56	Pleasure
.69	Social recognition
.38*	A sense of accomplishment
	<u>Factor 3: Self Actualization</u>
.48	Wisdom
.61	A world of beauty
.44	Self respect
.38*	A sense of accomplishment
.46	Inner harmony
	<u>Factor 4: Security</u>
.38*	Salvation
.61	Family security
	<u>Factor 5: Love and Affection</u>
.37*	An exciting life
.48	True friendship
.52	Mature love
	<u>Factor 6: Personal Contentedness</u>
.39*	Freedom
.68	Happiness

* Variable loading on more than one factor.

Source.²⁰⁶

Sa démarche a donné lieu à de nombreuses validations. Cette approche dans sa dimension individuelle et à la fois collective, s'est montrée particulièrement opérationnelle dans des domaines tels que la sociologie, les sciences cognitives et a connu un grand développement au sein du marketing.

Au niveau individuel, Rokeach (1968) propose cinq postulats :

1/le nombre total de valeurs qu'une personne possède est relativement petit ;

2/tout individu possède les mêmes valeurs à différents degrés ;

3/les valeurs sont organisées en systèmes ;

4/les antécédents des valeurs humaines viennent de la culture, de la société et de ses Institutions et de la personnalité ;

5/les conséquences des valeurs humaines se manifestent dans presque tous les phénomènes étudiés en sciences sociales.

²⁰⁶ « An investigation of the Rokeach value survey for consumer research application » Vol 4-1977- P247-252

Par la suite, ce sont les travaux de Kahle (1983, 1984) ainsi que ses collaborateurs (Veroff, Douvan et Kulka 1982) qui ont eu pour effet une agrégation en termes de nombre de la liste des valeurs terminales de Rokeach. Sous la dénomination (Liste Of Value) la liste de Kahle contient neuf valeurs au lieu de dix-huit items, porte un niveau sémantique plus générique et possède un caractère plus individuel et moins axé vers une orientation sociétale. En effet la liste de Rokeach a connu de nombreuses validations empiriques notamment dans son application transculturelle (Feather, 1975 en Australie et N. Guinée, Moore, 1975 en Israël, Penner et Anh, 1977 au Vietnam, Sinka et Saeed 1979 en Inde). La démarche de Kahle s'applique plus à la vie quotidienne où les individus s'adaptent à certains rôles dans des situations de la vie, en partie, en fonction de leurs valeurs.

Comme le démontre les recherches de Valette –Florence (1988) « *c'est avant tout ce caractère personnel qui conditionne le choix d'une méthode plutôt qu'une autre, les deux échelles respectives ayant par ailleurs des structures conceptuelles fortement reliées.* »²⁰⁷

Les travaux les plus récents et marquants sur ce sujet ont été effectués par Shalom Schwartz (1992, 2005), professeur de Psychologie Sociale à l'Université Hébraïque de Jérusalem.

Son approche (avec Wolfgang Bilsky), présentée dans « *Toward an Universal Structure of Human Values*, in *Journal of Personality and Social Psychology* (1987) s'appuie principalement sur les travaux de Rokeach. Dans une démarche de confirmation et la recherche de la dimension universelle à la théorie des valeurs, Schwartz et Bilsky (1987 et 1990), définissent les valeurs comme l'adhésion des individus à des objectifs, permettant de satisfaire des intérêts appartenant à dix valeurs de base, et ceci dans toutes les cultures.

Ces valeurs sont dynamiques, certaines antagonistes ou compatibles avec d'autres. Par exemple la bienveillance s'oppose au pouvoir, tandis que d'autres vont de pair par exemple la conformité et la sécurité).

Si la structure des valeurs est similaire dans des groupes appartenant à des cultures

²⁰⁷ Pierre Valette Florence- Valeurs et Marketing : Origine historique, Spécificités et champs d'application- Economie et Société N° 14 -1989

différentes, cela permet de penser qu'il existe une organisation universelle des motivations humaines. Mais les personnes comme les cultures ont des différentes hiérarchisations et priorisations dans la structure de leurs valeurs.

Pour Schwartz, les valeurs répondent à la définition suivante :

- Ce sont des concepts ou des croyances qui se rapportent à des fins ou des comportements désirables
- Elles transcendent des situations spécifiques et sont l'expression de motivations destinées à atteindre des objectifs particuliers comme la sécurité, l'accomplissement, l'autonomie...
- Elles guident les choix et permettent l'évaluation de comportements envers des personnes et des événements.
- Elles sont ordonnées selon leur importance relative en tant que principes qui guident la vie.

Ces valeurs répondent à trois besoins qui sont :

Besoin biologique : le besoin sexuel de l'individu peut par exemple être transformé en valeurs telles que l'intimité ou l'amour ;

Besoin d'une interaction sociale coordonnée : ce type de besoin peut par exemple être transformé en valeurs telles que l'honnêteté ou l'égalité ;

Besoin de survie et de bien-être au sein des groupes : ce besoin peut par exemple être formé de valeurs tel que la sécurité nationale ou la paix mondiale.

Ce modèle comporte 56 valeurs, regroupées en 10 « domaines motivationnels »

Selon l'auteur et les travaux en 2005 :

« 1) Les valeurs sont des croyances associées de manière indissociable aux affects. Quand les valeurs sont « activées », elles se combinent aux sentiments. Les personnes pour qui l'indépendance est une valeur importante sont en état d'alerte si leur

indépendance est menacée, désespérées quand elles ne parviennent pas à la préserver, et heureuses quand elles peuvent l'exercer.

2) Les valeurs ont trait à des objectifs désirables qui motivent l'action. Les personnes pour qui l'ordre social, la justice et la bienfaisance sont des valeurs importantes sont motivées pour poursuivre ces objectifs.

3) Les valeurs transcendent les actions et les situations spécifiques.

L'obéissance et l'honnêteté, par exemple, sont des valeurs qui peuvent être pertinentes au travail ou à l'école, dans la pratique d'un sport, dans les affaires, en politique, au sein de la famille, avec les amis ou les étrangers. Cette caractéristique permet de distinguer les valeurs de concepts plus restreints comme les normes ou les attitudes, qui ont trait généralement à des actions, des objets ou des situations particulières.

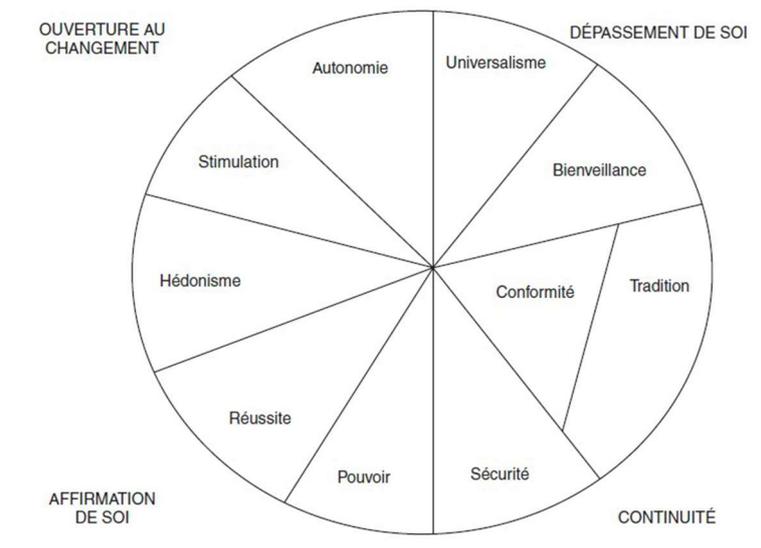
4) Les valeurs servent d'étalon ou de critères. Les valeurs guident la sélection ou l'évaluation des actions, des politiques, des personnes et des événements. On décide de ce qui est bon ou mauvais, justifié ou illégitime, de ce qui vaut la peine d'être fait ou de ce qui doit être évité en fonction des conséquences possibles pour les valeurs que l'on affectionne. Mais l'impact des valeurs sur les décisions de tous les jours est rarement conscient. Les valeurs deviennent conscientes quand les actions ou les jugements que l'on envisage conduisent à des conflits entre différentes valeurs que l'on affectionne.

5) Les valeurs sont classées par ordre d'importance les unes par rapport aux autres. Les valeurs d'une personne peuvent être classées par ordre de priorité, et cette hiérarchie est caractéristique de cette personne. Accorde-t-elle plus d'importance à la réussite ou à la justice, à la nouveauté ou à la tradition ? Le fait que les valeurs soient hiérarchisées chez un individu permet aussi de les distinguer des normes et des attitudes.

6) L'importance relative de multiples valeurs guide l'action. Toute attitude, tout comportement, implique nécessairement plus d'une valeur. Par exemple, aller à la messe peut exprimer et promouvoir des valeurs comme la tradition, la conformité et la sécurité, au détriment des valeurs d'hédonisme ou de stimulation. L'arbitrage entre des valeurs pertinentes et rivales est ce qui guide les attitudes et les comportements (Schwartz, 1992,

1996). Les valeurs contribuent à l'action dans la mesure où elles sont pertinentes dans le contexte (donc susceptibles d'être activées) et importantes pour celui qui agit. »²⁰⁸

FIGURE I. – *Modèle théorique des relations entre les dix valeurs de base*



Dans le développement argumentaire de notre travail nous cherchons à modéliser dans un contexte spécifique, des comportements d'usagers d'un habitat collectif résidentiel. Par conséquent et suite à la revue de littératures liée aux comportements, ainsi que les outils disponibles, les travaux liés aux valeurs tel que développés par Rockeach, Kahle et Schwartz nous paraissent les plus pertinents. Ceci pour diverses raisons :

Tout d'abord l'aspect transculturel et universel de cette démarche convient au contexte du peuplement du logement social en France. Ce dernier comporte bien sûr cet enjeu multiculturel tout en ayant des contraintes légales concernant la mention des pays d'origine ou de religion. L'échelle des valeurs permet de tracer des profils d'individu ou de groupe sans référence aux origines.

Les valeurs s'avèrent être à un facteur explicatif remarquable et opérationnel du comportement.

²⁰⁸ Shalom H. Schwartz LES VALEURS DE BASE DE LA PERSONNE : THÉORIE, MESURES ET APPLICATIONS Presses de Sciences Po | *Revue française de sociologie* 2006/4 - Vol. 47 p931

Cette théorie révèle la structure du champ sociocognitif à la fois du groupe et de l'individu. Elle répond comme la théorie des représentations sociale à la question de la cohésion du groupe et particulièrement du comportement individuel.

La relative stabilité des valeurs ouvre un potentiel prédictif et est susceptible de générer dans notre tentative de modélisation, un outil suffisamment simple et explicatif pour être transposable.

3.3.2. Le comportement des consommateurs/usagers face à la diversité des attributs.

Comme cité précédemment, la théorie des valeurs recouvre un champ multidisciplinaire vaste, voir l'ensemble des sujets des sciences humaines a de près ou de loin un lien avec la question des valeurs. Parmi les champs d'usage opérationnel les plus féconds de la théorie des valeurs, le marketing tient une place majeure.

La raison vient du fait que la question du mécanisme global du comportement humain inclut la question du choix des consommateurs, facteur principal de l'économie mondiale.

Dubois B. (1994), écrit : « *un acte de consommation n'est qu'une facette particulière du comportement humain. Chercher à l'expliquer revient donc à ouvrir toute grande la porte des sciences humaines, entendues ici dans leur sens le plus large* »²⁰⁹.

Générer un modèle explicatif et prédictif du comportement et du choix des individus s'avère être transposable dans divers domaines, comportement social, culturel, politique, marché et comportement d'achat, etc.

Nous prenons le parti ici d'intégrer un ensemble de références venant des recherches en marketing. En effet la situation que nous cherchons à comprendre montre des similitudes structurelles avec la question du comportement des consommateurs.

Cette situation représente deux typologies de données :

²⁰⁹ Dubois B. (1994), Comprendre le Consommateur, Dalloz Gestion, 2ème Ed.

D'un côté les attributs des espaces habités dans leur grande diversité. (Bien que nous avons circonscrit le champ de la recherche à une typologie particulière qui est le logement social collectif.)

De l'autre, le comportement des usagers de ces espaces qui de la même manière, se compose d'une grande diversité de profil socioéconomiques et culturelles.

Le but étant d'avoir une modélisation qui puisse révéler une cohésion d'ensemble du groupe et que la nature de cette cohésion puisse être un facteur explicatif d'un certain ordre social.

Cette situation nous paraît semblable à la question du comportement des consommateurs face à la diversité des produits sur le marché. Ici les produits sont les espaces et leurs attributs, et les consommateurs, les usagers de ces espaces.

Dans le domaine du comportement des consommateurs, les études et recherches sont de deux catégories d'approches, celle qui traite des attributs des produits et celle qui traite des motivations des consommateurs. Dans notre contexte plusieurs raisons nous poussent vers cette dernière approche.

Les attributs des espaces sont d'une très grande diversité et englobent divers facteurs. (Sa position au sein du bâti, la position au sein du quartier, la nature et l'image du quartier etc.) Par conséquent ce point intègre des données au-delà de la résidence d'habitation.

Par ailleurs comme nous l'avons exprimé précédemment, le contexte de la production du logement et particulièrement du logement social en France a pour effet d'apporter une certaine garantie de qualité résultant d'instances de contrôles à toutes les étapes de la construction. Ce qui a pour effet de réduire le pourcentage des espaces ne respectant pas les normes en vigueur en termes de qualité (taille, matériaux, confort).

De plus, de nombreux cas d'existences et de présences d'infrastructures type LCR, qui restent non occupés, justifient dans notre recherche le fait de prévaloir l'aspect comportemental.

La théorie des valeurs présente également des aspects pratiques dans l'usage de ses outils. Le nombre limité des valeurs et son potentiel explicatif facilitent et répondent à la fois à deux questions :

Celle de la cohésion (partage des valeurs par une majorité dans un groupe).

De plus elle nous éclaire également sur les natures des valeurs, facteurs d'actions et des comportements des usagers des espaces.

3.3.3. Les valeurs, outil de mesure d'une cohésion résidentielle.

La cohésion résidentielle serait une qualité des relations et des comportements des habitants et des gestionnaires au sein d'un espace résidentiel, assurant ainsi les conditions d'une jouissance paisible pour tous par l'adhésion et le respect des règlements d'usage et le maintien en bon état des équipements et le confort des lieux. Cette situation favoriserait un ordre d'ensemble et la bonne gestion collective des défis et enjeux communs qui se posent.

Notre modélisation qui a pour but d'apporter une simplification d'une situation complexe et qui de surcroît doit être transposable, comporte deux niveaux :

-les attributs des espaces que nous considérons ici comme un sujet maîtrisé. Cependant la qualité de la maintenance des gestionnaires ou d'éventuels manquements pourrait avoir un impact comportemental sur les usagers.

-l'adhésion du grand nombre à des valeurs communes, la hiérarchisation à échelle individuelle et la concordance de ces valeurs actives avec la nature des règlements en vigueur.

Par conséquent, nous proposons des hypothèses susceptibles d'être vérifiées avec les questionnaires issues des travaux de Kahle : Liste Of Value (LOV)²¹⁰.

Son approche est basée sur le postulat que les individus s'adaptent à certains rôles dans la vie sociale en fonction de leurs valeurs. Les valeurs de Kahle constituent une liste plus condensée (en nombre de neuf) que la liste de Rokeach, donc plus opérationnelle lors

²¹⁰ Lynn Kahle *Social Values and Social Change Adaptation to life in America* New York, N.Y. : Praeger, 1983

des enquêtes. Les valeurs de Kahle sont plus orientées vers les comportements de la personne et moins tournées vers la société. Elles sont de catégorie terminale.

Liste of Value selon Kahle :

Le sens de l'appartenance ;
Le besoin d'excitation ;
L'amusement et la joie de vivre ;
Des relations chaleureuses avec les autres ;
L'épanouissement personnel ;
Un sentiment d'accomplissement ;
Etre respecté ;
La sécurité ;
Le respect de soi.

Les six premières valeurs sont des valeurs internes parce qu'elles sont issues de l'individu alors que les trois dernières sont des valeurs externes. Ces valeurs terminales pouvant être atteintes au sein des relations sociales (interaction avec les autres, relations chaleureuses), des facteurs personnels (respect de soi, être respecté, l'accomplissement personnel) ou des aspirations personnelles (sentiment d'accomplissement, sécurité, amusement et joie de vivre).

Notre sujet étant centré sur les relations interpersonnelles ainsi qu'à la relation à un environnement immédiat, justifie notre choix d'outil de mesure.

DEUXIEME PARTIE : Etude terrain et vérification des hypothèses

Cette deuxième partie sera consacrée à notre étude terrain. Notre sélection des sites est déterminée par plusieurs points. Tout d'abord, ces sites font partie des périmètres désignés par l'Etat Français et la nouvelle génération de la politique de la ville comme zones prioritaires. Il est à noter que malgré le fait que la détermination de ces périmètres ait été faite uniquement par l'angle de la densité de la pauvreté²¹¹, dans la liste des axes proposés par l'Etat, les actions favorisant la cohésion sociale occupent une place majeure. Nous développerons les axes de ce dispositif dans un chapitre dédié. Les autres éléments déterminants pour notre choix des sites concernent les besoins d'échantillonnages et le nombre des habitants au sein du groupe mais également une certaine homogénéité en termes de géographie et de tissu urbain (même ville, quartier semblable, même typologie et génération des logements).

Ces groupes sont situés dans la ville de Saint Denis, chef-lieu de l'Île de la Réunion.

Par ailleurs, et afin de procéder à notre étude terrain concernant la dimension psychologique des habitants, nous utiliserons des données issues d'une enquête de perception effectuée sur ces mêmes sites. Ces enquêtes, effectuées en 2016, 2017 et 2018, incluent des items tels que : l'ancienneté dans le quartier, le fait d'être attaché à son quartier, la propreté, la maintenance et l'esthétique de l'immeuble, le sentiment de sécurité, l'entente, la solidarité avec les voisins et l'envie de s'impliquer dans la vie du groupe. Le questionnaire Liste Of Value de Kahle a été administré aux mêmes personnes interrogées et à la suite des questions liées à la perception.

Nous présenterons également certains indicateurs de gestion tels que le taux de rotation et le taux de vacance des logements car ces derniers nous informent sur la qualité de vie du groupe et l'attractivité du site.

²¹¹Source INSEE : Les quartiers prioritaires de la ville sont des territoires d'intervention du ministère de la ville définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de 21 Février 2014. En métropole, en Martinique et la Réunion, ils ont été identifiés selon un critère unique de revenu par habitants.

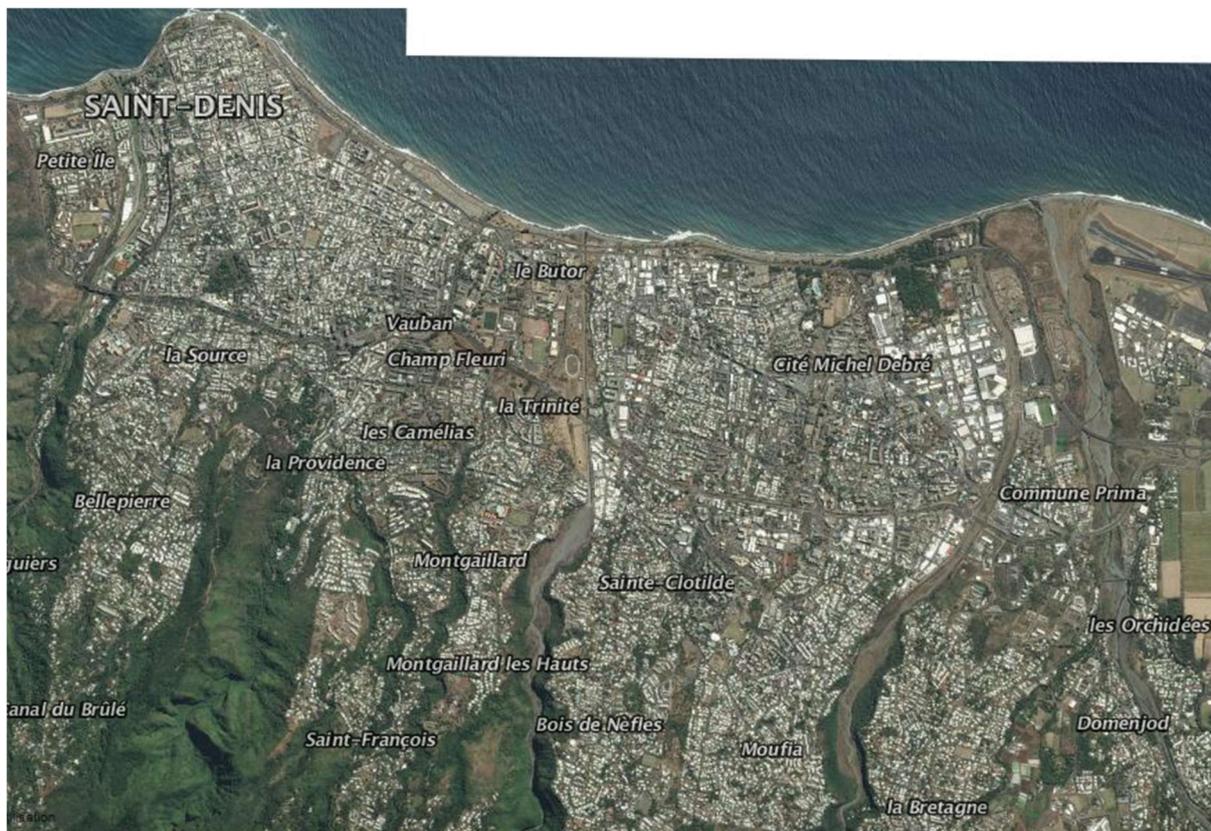
1. Contexte général

1.1. Contexte urbain

Comme mentionné ci-dessus, nos sites d'études sont situés à Saint-Denis de la Réunion. Cette ville, avec une population s'élevant à 146 985 habitants au dernier recensement de 2015, est la 21^e commune de France et la ville la plus peuplée des DOM TOM. Fondée en 1669 par le premier gouverneur de l'Île Bourbon, elle a depuis connu un développement urbain notable.

En 1777, Saint-Denis adopte le plan colonial en damier dessiné par le Chevalier Banks quadrillant la ville en îlots carrés, les « insulae », sur le principe de Hippodamos de Milet. Ce plan permet également une stricte répartition des fonctions au nord face à l'océan Indien : le port, les entrepôts et les casernes ; et au sud, sur la hauteur, les quartiers d'habitations et les administrations.

Vue générale St Denis



Source : SIG du site CGET

Délimitée à l'ouest par la rivière Saint-Denis et au sud par le relief, la ville va naturellement s'étendre vers l'est. Les surfaces agricoles des grands domaines sucriers vont progressivement être annexées au fur et à mesure de la forte croissance démographique. C'est dans ce secteur Est de la ville qu'émerge un urbanisme moderne dans les années 70.

Cet urbanisme raisonné organise, suivant les principes énoncés par le CIAM²¹², les différentes fonctions de la ville : travailler, se loger, circuler, se cultiver. A Saint-Denis sont créés plusieurs nouveaux quartiers : Champ Fleuri regroupant les administrations (tribunal, centre des impôts, chambre des métiers), les lycées et lieux de culture et de sport (théâtre, archives départementales, médiathèque, stades, piscine, vélodrome, parc de loisir) auxquels sont associés des habitats collectifs de standing ; et le quartier du Chaudron réservé à l'habitat social et aux commerces. Nos sites d'études, sont situés dans ce périmètre. Le point marquant de ce secteur est une urbanisation rapide (1970) qui avait comme objectif la résorption d'habitats dits insalubres.

1.2. Contexte du dispositif Politique de la Ville, la primauté de la cohésion sociale

Instauré par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, le « contrat de ville » est le nouveau cadre d'intervention de la politique de la ville sur les quartiers défavorisés. Il succède au Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS)²¹³.

Ce dispositif vient remplacer également le zoning socio-urbain des « quartiers

²¹² Les congrès internationaux d'architecture moderne ou CIAM, nés du besoin de promouvoir une architecture et un urbanisme fonctionnels dont Le Corbusier fut l'architecte emblématique

²¹³ Le contrat urbain de cohésion sociale est un contrat passé entre l'Etat et les collectivités territoriales qui engage chacun des partenaires à mettre en œuvre des actions concertées pour améliorer la vie quotidienne des habitants dans les quartiers connaissant des difficultés (chômage, violence, logement...). Il est élaboré à l'initiative conjointe du maire, ou du président de l'EPCI, et du préfet de département. Le cadre général et les orientations ont été définis par le comité interministériel à la ville (CIV) du 9 mars 2006. Les contrats ont été signés, initialement, pour une période de trois ans (2007-2009 avec parfois une extension jusqu'au 2014), par le préfet de département et par le maire et/ou le président de l'EPCI, en concertation avec le préfet de région. Source : CGET.

sensibles », les ZUS²¹⁴, par les quartiers prioritaires de la ville. Il vise à simplifier et à mettre en cohérence la géographie prioritaire et concentrer les interventions publiques dans une logique d'efficacité (1300 quartiers contre 2500 aujourd'hui).

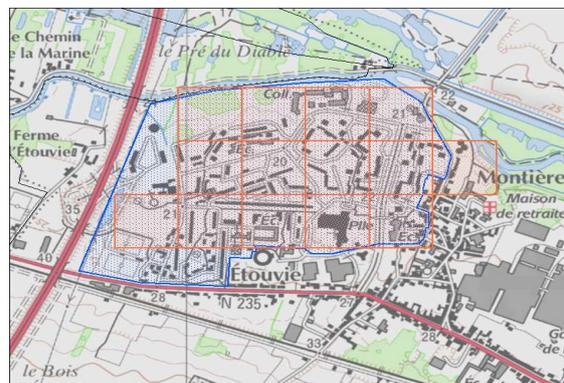
Trois mots d'ordre affichés par l'Etat pour cette réforme :

- Simplification : donner une meilleure lisibilité à la politique de la ville,
- Efficacité et cohérence : concentrer les moyens vers les quartiers et optimiser les leviers d'action publique dans le cadre d'une démarche intégrée,
- Co-construction : favoriser l'association des habitants aux politiques qui les concernent et combattre les discriminations dont ils sont victimes.

Pour définir ces zones, le choix a été fait d'un critère unique par l'angle économique : le niveau de revenus des habitants.

La définition des périmètres s'est faite par la maille territoriale d'un « carreau » de 200 mètres par 200 mètres utilisé par l'INSEE.

Ces « carreaux » ou « amas » de carreaux doivent concentrer : « *plus de 1 000 habitants (1500 habitants pour les unités urbaines de moins de 10 000 habitants) ayant des ressources inférieures à 60% du revenu fiscal médian (chiffres 2011), avec une pondération du revenu fiscal médian national par le revenu fiscal médian de l'unité urbaine* »²¹⁵.



Exemples des carroyages - Ligne bleue étant le périmètre du quartier prioritaire-Source : SIG du site CGET

Parmi les spécificités de ce nouveau dispositif, il nous faut souligner le principe **d'une** large mobilisation des acteurs institutionnels tels que : services et opérateurs de l'État,

²¹⁴ Les zones urbaines sensibles, sont des territoires infra-urbains définis par les pouvoirs publics pour être la cible prioritaire de la politique de la ville, en fonction des considérations locales liées aux difficultés que connaissent les habitants de ces territoires. Source : INSEE

²¹⁵ Source : INSEE

tous les niveaux des collectivités territoriales, CDC²¹⁶, acteurs de la société civile et habitants des quartiers mais également et surtout dans le cadre de notre étude, les bailleurs sociaux.

En effet, les bailleurs sociaux présents dans ces périmètres sont cosignataires de ces contrats de ville et la loi leur accorde un abattement fiscal de 30% sur la taxe foncière sur propriété bâti : l'abattement TFPB.

En contrepartie, les bailleurs s'engagent à s'impliquer dans la vie sociale de ses locataires mais aussi à l'échelle du quartier en finançant, dans l'année fiscale, le tissu associatif et des actions définies par les axes des contrats de ville. Ils participent aux comités de pilotage, instance décisionnelle, réunissant entre autres la préfecture, les collectivités, les conseils citoyens²¹⁷, les EPCI ainsi que tous les acteurs de la ville concernés. Ils sont appelés à suivre et à animer la mise en œuvre de la programmation annuelle définie au sein de ces comités partenariaux.

Ce point revêt de l'importance dans le cadre de notre recherche. Car nous tentons de mettre en lumière des dynamiques comportementales au sein de ces groupes d'habitations collectives construits et gérés par les bailleurs sociaux. Nous cherchons à mieux comprendre les conditions d'une cohésion résidentielle au sein de ces habitats.

L'implication par l'Etat des bailleurs sociaux dans ce dispositif illustre justement l'importance et l'impact de ces résidences sociales au sein des quartiers.

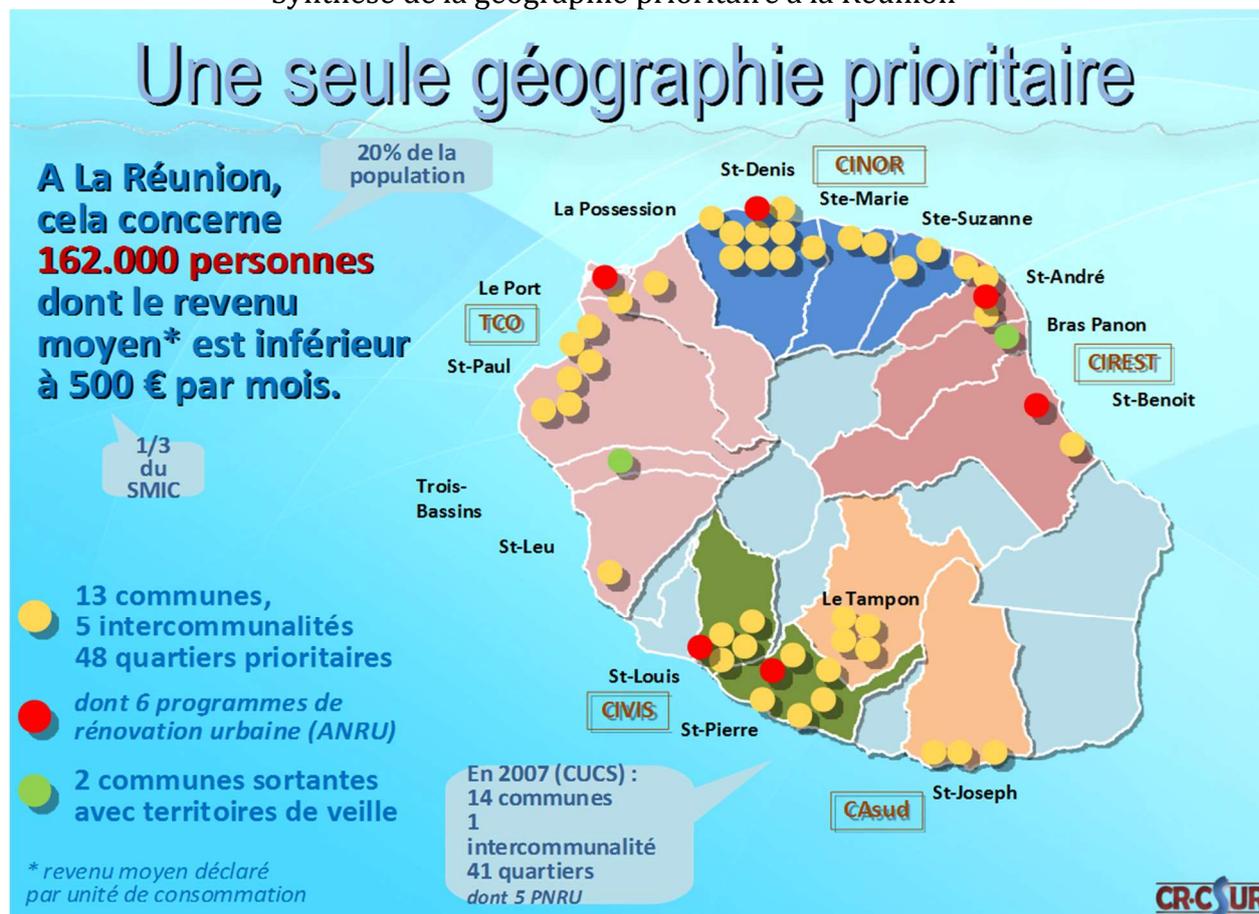
En accueillant la frange la plus fragile de la société, et les indicateurs socio-économiques sont nombreux, les habitats sociaux représentent des enjeux constants de la politique de la ville. Ils sont des lieux où se cumulent les problématiques urbaines, mais sont également les lieux privilégiés pour la recherche concernant des thématiques de la cohésion sociale et du développement social et urbain en général.

²¹⁶ Caisse des dépôts et consignations

²¹⁷ Instaurée par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014, dans le cadre des nouveaux contrats de ville, la mise en place de «conseils citoyens» dans l'ensemble des quartiers prioritaires permet de : Conforter les dynamiques citoyennes existantes et la démocratie participative.

A la Réunion, ce sont les communes et non les EPCI qui sont en charge de la coordination générale de ce dispositif dont une extension jusqu'à 2022 a été validée par la loi de finance 2019²¹⁸.

Synthèse de la géographie prioritaire à la Réunion



Source CRCSUR²¹⁹

Quatre piliers sont définis par l'Etat :

- 1/ Cohésion sociale : le lien social, les actions favorisant le « vivre ensemble », l'éducation, la santé, la culture, le sport, l'accès aux droits, etc.
- 2/ Cadre de vie et renouvellement urbain : l'amélioration du cadre de vie, l'image et l'attractivité des quartiers, la dynamisation des bas d'immeubles, etc.

²¹⁸ La prolongation de deux ans, jusqu'au 31 décembre 2022, de la durée des **contrats de ville**. Cet amendement prolonge les effets de ces contrats spécifiques aux QPV, dont l'abattement de 30 % sur les bases d'imposition de TFPB pour les logements sociaux construits dans ces quartiers. La liste des QPV sera actualisée au 1er janvier 2023-source : assemblee-nationale.fr/dyn/15/dossiers/loi_finances_2019.

²¹⁹ Le centre de Ressources Cohésion Sociale et Urbaine de La Réunion

3/ Emploi et développement économique : la dynamisation des ressources existantes, les aides à la création d'entreprises de petite taille, le micro crédit, l'insertion, etc.

4/ Valeurs de la République et citoyenneté : le développement et la diffusion des valeurs républicaines contre les discriminations et la radicalisation.

L'Etat a également fourni un tableau de suivi, spécifiant les axes (au nombre de sept) pour les actions à engager, dont voici quelques intitulés :

- 1- Renforcement de la présence du personnel de proximité
- 2- Sur-entretien (indicateurs des surcoûts liés à la dégradation supposée supérieure dans ces quartiers pour le bailleur)
- 3- Gestion des encombrants, des déchets et des épaves
- 4- Tranquillité résidentielle
- 5- Concertation, sensibilisation des habitants
- 6- Petits travaux d'amélioration du cadre de vie
- 7- Animation, lien social, actions favorisant le vivre ensemble

En référence au développement du sujet de la cohésion résidentielle au sein de la première partie de cette recherche, nous pouvons extraire de cette liste quelques axes qui d'une manière directe ou sous-jacente visent un certain ordre social au sein des quartiers.

« Le renforcement de la présence du personnel de proximité, l'animation, le lien social, les actions favorisant le vivre ensemble, la concertation, la sensibilisation des habitants et la tranquillité résidentielle », tendent directement à rétablir une harmonie et un ordre, dans le lien social entre les habitants. De plus, « les petits travaux d'amélioration du cadre de vie, la gestion des encombrant, les déchets et les épaves » participent à redonner une qualité aux attributs des lieux.

La dimension des comportements sociaux, associée à celle de la qualité des lieux, visent toutes deux à rétablir l'ordre social tel que défini notamment par Wesley G Skogan (1990-92).

En synthèse, il apparaît que le but recherché par les actions de la politique de la ville dans le cas de ce dispositif en cours, est un ordre social des quartiers prioritaires, ordre jugé défaillant qu'il faut restaurer.

L'implication des bailleurs sociaux démontre également l'impact et l'interaction de ces ensembles d'habitations sociales sur les quartiers.

Afin d'illustrer l'intérêt et l'enjeu de notre sujet de recherche, il nous semble important ici d'approfondir certains points.

Nous avons développé au sein de la première partie de ce travail, la question de la cohésion sociale et ses constituants. Cette question occupe une grande partie des débats et des actions mises en œuvre par la politique de la ville en général.

Cependant, force est de constater la difficulté d'objectiver ce sujet de la cohésion sociale par les indicateurs et les outils existants. Pour rappel, nous ne mettons pas en cause ces indicateurs qui sont en grande partie de nature socio-économique. Cependant, il nous apparaît clairement que la question des rapports sociaux, les liens, la nature et la qualité de ces derniers font parties de la dimension comportementale.

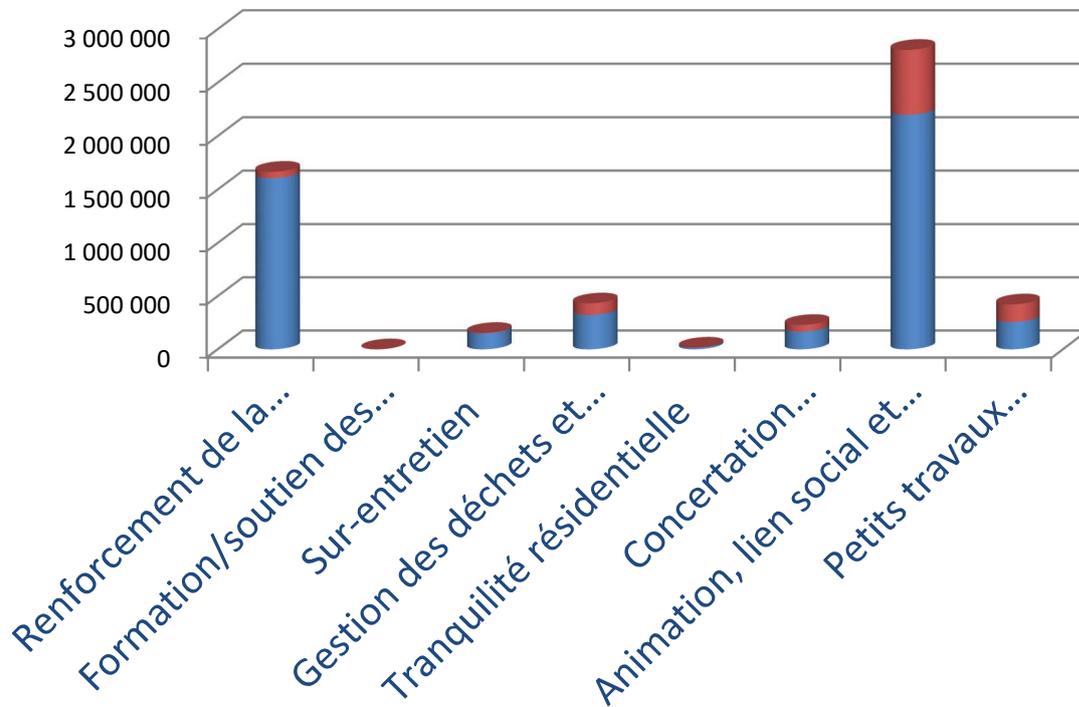
Il nous faut élaborer des outils ayant un facteur explicatif dans ce domaine. Dans le cas de notre recherche nous avons retenu la théorie des valeurs et les outils développés par Milton Rokeach (1968), Lynn R. Kahle (1983,1984) et Shalom Schwartz (1990- 2006).

Il est intéressant de noter, tel que mentionné plus haut, que les instances en charge des diagnostics, n'ont retenu que l'indicateur de la pauvreté pour déterminer les périmètres des quartiers prioritaires. Peu d'indicateurs utilisés et affichés objectivent le désordre des rapports humains au sein de ces quartiers.

Pourtant, dans le contexte du dispositif de la Politique de la Ville actuel à la Réunion, quasiment la moitié du financement de ces actions est dirigée vers l'axe sept : « *Les actions favorisant le vivre ensemble et la cohésion sociale* ». Puis, environ 26% au « *renforcement du personnel de proximité* » (type gardien d'immeuble et médiateurs) dont la régulation des comportements des habitants est l'objectif recherché.

Répartition des dépenses annuelle par axe à la Réunion (2017) :

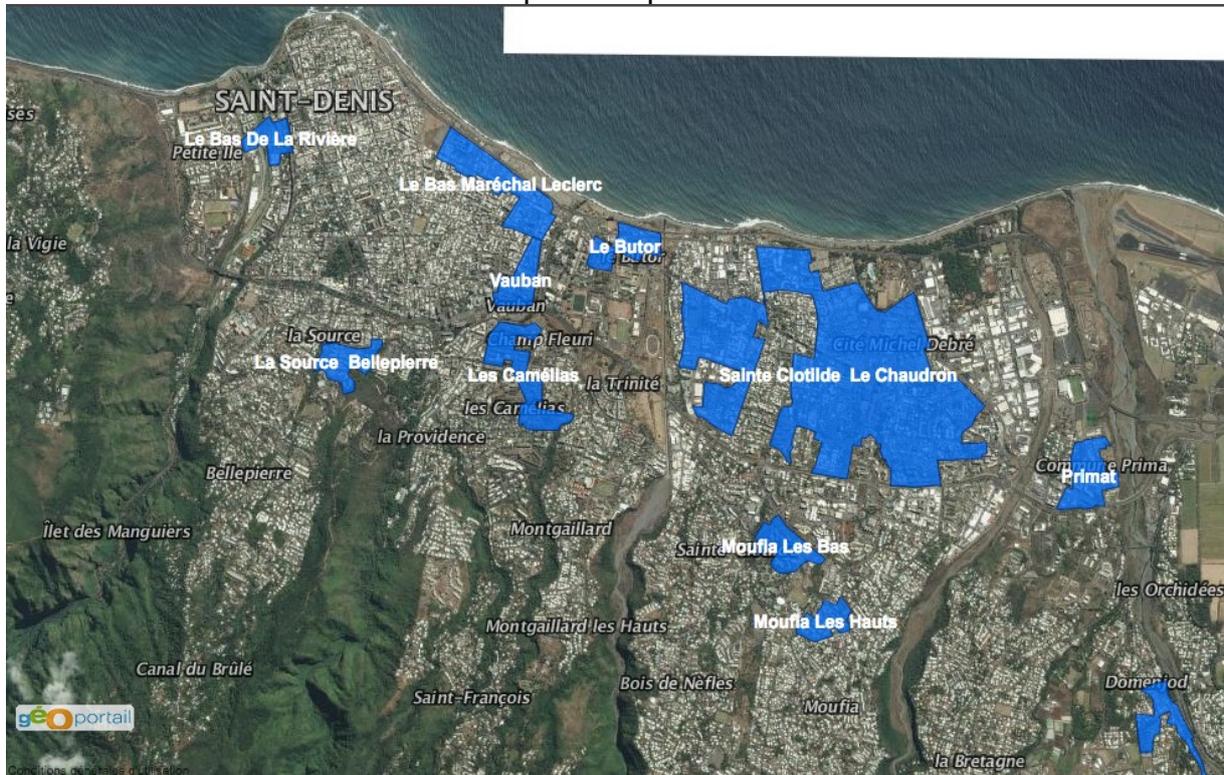
76 % à destination des axes 1 et 7 (Renforcement de la présence du personnel de proximité et Animation, lien social et vivre en ensemble)



Source : Préfecture de la Réunion, Direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DJSCS)

1.3. Echelle des quartiers prioritaires à St Denis de la Réunion et leurs caractéristiques

Vue d'ensemble des quartiers prioritaires de Saint-Denis



Source : SIG du site CGET

Au nombre de onze quartiers au total, les groupes d'habitations choisis pour notre enquête terrain sont situés au sein de trois de ces quartiers. Ils font partie du parc d'un des bailleurs sociaux majeurs de l'Île de la Réunion, la SHLMR²²⁰.

Ces groupes d'habitations, au nombre de quatre, ont été choisis par, tout d'abord un critère de taille, permettant ainsi un échantillonnage suffisant des enquêtés. De plus, les années de leurs constructions, leurs positionnements urbains au sein de la même ville, et leurs peuplements nous offrent une certaine homogénéité.

Nous allons synthétiser ici un ensemble de données, d'abord sur les quartiers et puis sur les groupes retenus, ceci afin de mieux cerner les spécificités des sites.

²²⁰ La SHLMR (Société d'Habitations à Loyer Modéré de la Réunion) fut créé en 1971, détenue en majorité par le groupe Action Logement, il représente un ensemble d'environ 25 000 Lgts, et est l'un des deux plus grands bailleurs sociaux de la Réunion.

Les quartiers prioritaires où se trouvent nos groupes sont :

- MOUFIA les HAUTS, avec le groupe d'habitations « LES FLIBUSTIERS »,
- SAINTE-CLOTILDE et LE CHAUDRON avec les groupes d'habitations « TAMARINS » et « CALEBASSIERS »,
- VAUBAN, avec le groupe d'habitations « BOUVET ».

Nous donnons ici les caractéristiques de ces quartiers, bien que ces données, n'interviennent pas directement dans la construction de notre argumentaire basée sur une approche comportementale. Toutefois, elles nous informent sur ces périmètres et leur relative homogénéité en termes de catégorie socio-économique et typologie des habitations.

Les données, particulièrement de nature économique, sont généralement utilisées afin d'illustrer, voire sont présentées comme des facteurs explicatifs d'un désordre urbain. Elles viennent s'ajouter à des remontées terrain des acteurs présents sur site. Ces remontées sont souvent issues des séances de diagnostic en marchant dont nous avons fait référence plus haut.

Cependant il nous faut noter qu'après cette étape de diagnostic, parmi les axes prescrits au sein du contrat de ville de Saint-Denis pour ces quartiers, la thématique de la cohésion sociale arrive en premier :

« Créer du lien et fédérer les gensMédiation entre les habitants et les institutions, Travailler avec les associations des populations venant de l'Océan Indien (problématiques interculturelles)....Lutter contre l'individualisme et l'intolérance....Education à la citoyenneté (propreté des quartiers) »²²¹

Ces intitulés font clairement référence à la dimension comportementale.

²²¹ Source ; Contrat de ville de St Denis 2015-2020-ACCORD CADRE PARTIE 3 ENJEUX QUARTIERS ET GOUVERNANCE.

MOUFIA Les HAUTS



Périmètre quartier prioritaire du Moufia les Hauts en bleu-Source CGET²²²

Principales caractéristiques :

ITEMS	QPV	Commune
Population municipale	1 442	142 442
Familles monoparentales (%)	36,6	25,2
Nombre de foyers allocataires percevant au moins une prestation Caf(%)	37	33
Part des ménages imposés (%)	25,1	41,8
Demandeurs d'emplois (%)	22	19



Périmètre quartier prioritaire Moufia les Hauts en blanc et Groupe d'habitations FLIBUSTIERS en vert

²²² CGET Commissariat General à l'égalité des territoires-INSEE

VAUBAN



Périmètre quartier prioritaire de Vauban en bleu-Source CGET²²³

Principales caractéristiques :

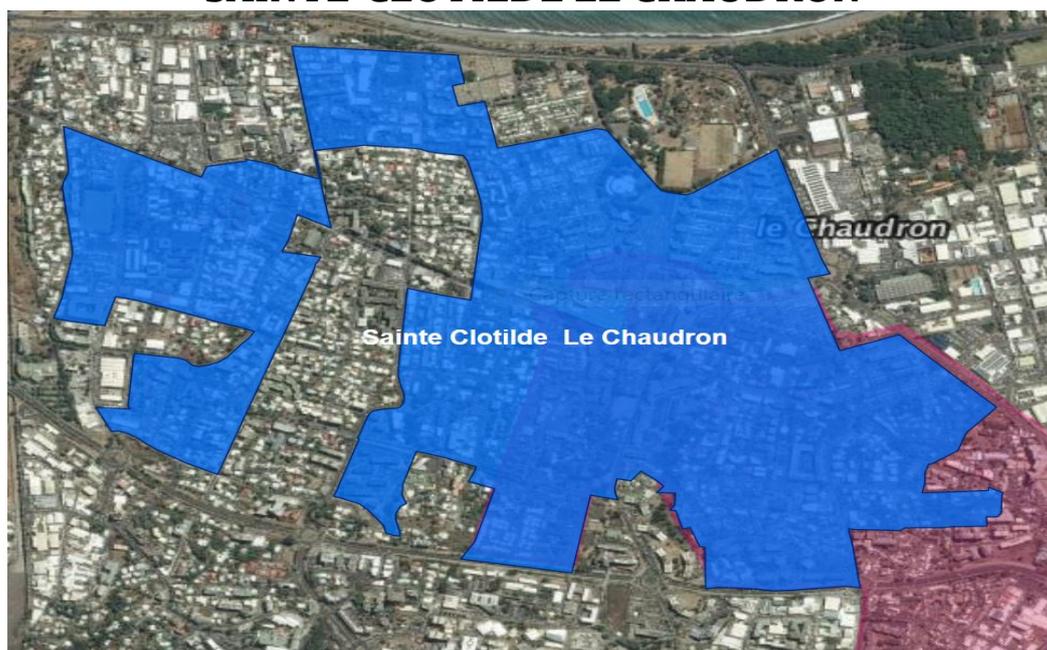
ITEMS	QPV	Commune
Population municipale	1 700	142 442
Familles monoparentales (%)	24,2	25,2
Nombre de foyers allocataires percevant au moins une prestation Caf(%)	45	33
Part des ménages imposés (%)	21	41,8
Demandeurs d'emplois (%)	20	19



Périmètre quartier prioritaire Vauban en blanc et Groupe d'habitations BOUVET en vert

²²³ CGET Commissariat General à l'égalité des territoires-INSEE

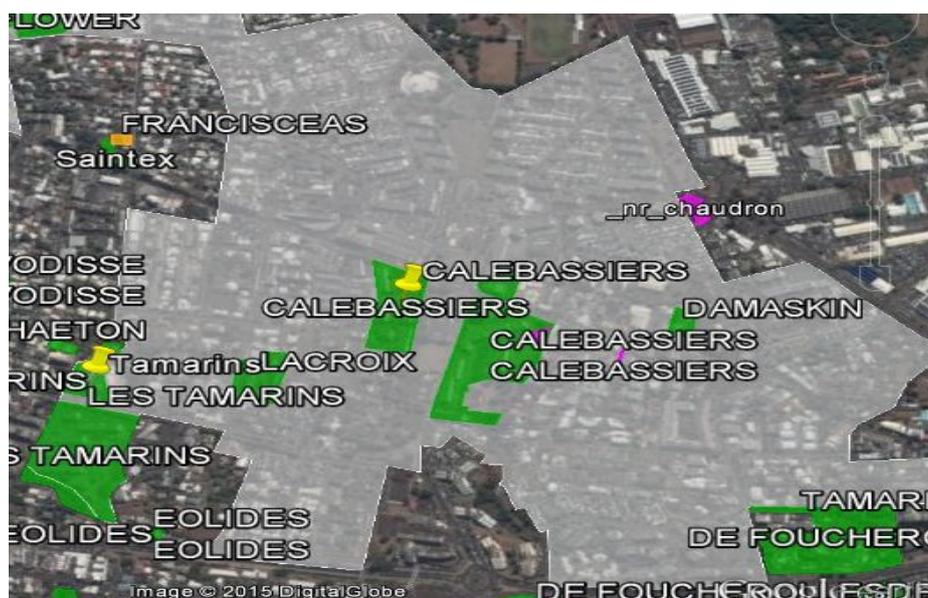
SAINTE-CLOTILDE LE CHAUDRON



Périmètre quartier prioritaire Sainte Clotilde Le Chaudron en bleu-Source CGET²²⁴

Principales caractéristiques :

ITEMS	QPV	Commune
Population municipale	18 444	142 442
Familles monoparentales (%)	27,4	25,2
Nombre de foyers allocataires percevant au moins une prestation Caf(%)	17	33
Part des ménages imposés (%)	22,5	41,8
Demandeurs d'emplois (%)	25	19



Périmètre quartier prioritaire Sainte Clotilde Le Chaudron en blanc et Groupe d'habitations CALEBASSIERS et TAMARINS, en vert

²²⁴ CGET Commissariat General à l'égalité des territoires-INSEE

2. Caractéristiques des Groupes d'habitations

2.1. Aspects architecturaux

FLIBUSTIERS

Situé sur la route du Moufia, à Sainte-Clotilde, le groupe Flibustiers se compose de 28 bâtiments en R+5. L'ensemble est composé de 356 logements et 65% des locataires sont bénéficiaires de l'Aide au Logement (AL).

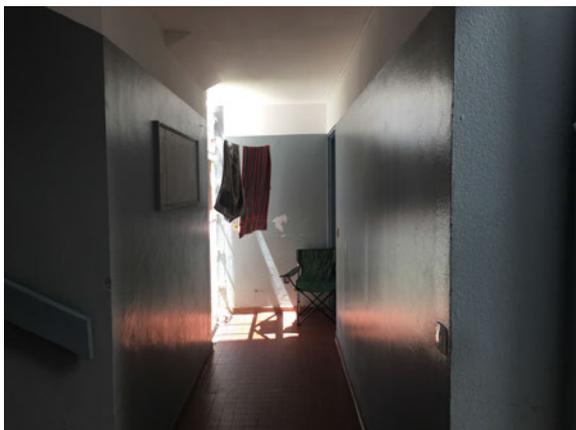
Date de livraison : 1986

Reportage photographique



Vues des façades et des parties communes du groupe d'habitation Les Flibustiers

Les façades sont anciennes mais globalement en bon état.



Vues des parties communes du groupe d'habitation Les Flibustiers

Les parties communes, les boîtes aux lettres (souvent sujettes aux dégradations) sont également dans un bon état général.

BOUVET

Situé entre la rue du Bois de Nèfles et la rue Monthyon à Saint-Denis, le groupe Bouvet se compose de 9 bâtiments en R+5. L'ensemble est composé de 270 logements et 55,56% des locataires sont bénéficiaires de l'AL. Date de livraison : 1973

Reportage photographique



Vues des façades du groupe d'habitation Bouvet



Vues des façades du groupe d'habitation Bouvet

Les façades sont anciennes mais globalement en bon état.



Vues des parties communes du groupe d'habitation Bouvet

Les parties communes sont plutôt en bon état. Les espaces dédiés aux encombrants et aux poubelles sont en bon état et respectés par les habitants.

LES CALEBASSIERS

Situés avenue Hyppolyte Foucque à Saint-Denis, ces bâtiments sont parmi les premières constructions de la SHLMR composés de 834 logements en R+5. 55% des locataires sont bénéficiaires d'AL. Date de livraison : 1973

Reportage photographique



Vues des façades du groupe d'habitation Les Calebassiers

Les façades sont anciennes mais globalement en bon état.



Vues des parties communes du groupe d'habitation Les Calebassiers

Les parties communes sont plutôt en bon état.

LES TAMARINS

Situé rue Lory les Hauts à St Denis, le groupe Les Tamarins est composé de 301 logements en R+4. 51% des locataires sont bénéficiaires de l'AL.

Date de livraison : 1974

Reportage photographique



Vues des Façades du groupe d'habitation Les Tamarins

Les façades sont anciennes mais globalement en bon état.



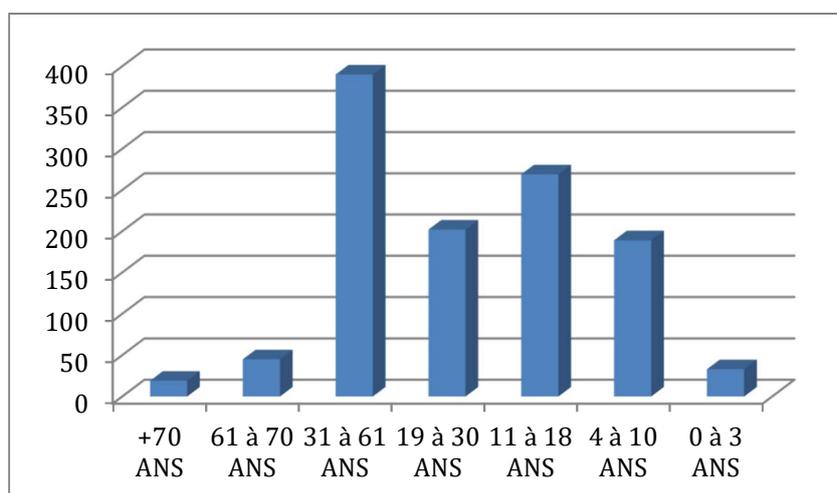
Vues des parties communes du groupe d'habitation Les Tamarins

Les parties communes sont plutôt en bon état.

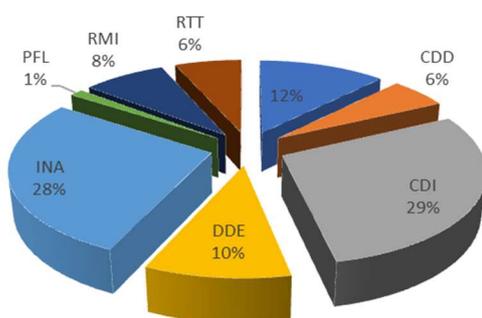
2.2. Aspects du peuplement

Bien que comme rappelé, notre approche se concentre sur la dimension comportementale des habitants de ces groupes, nous jugeons cependant important et afin de compléter le portrait et une vision la plus complète de chaque groupe, de donner ici les indicateurs d'usages comme la description des bâtiments et les spécificités du peuplement de ces habitations. Par là nous tentons également d'illustrer une certaine homogénéité d'ensemble de ces groupes choisis. Ces habitations, par les réglementations qui statuent sur l'accès aux loyers modérés, accueillent des habitants faisant partie d'une catégorie socio-économiques spécifiques induisant également une certaine homogénéité du peuplement.

FLIBUSTIERS Source interne²²⁵

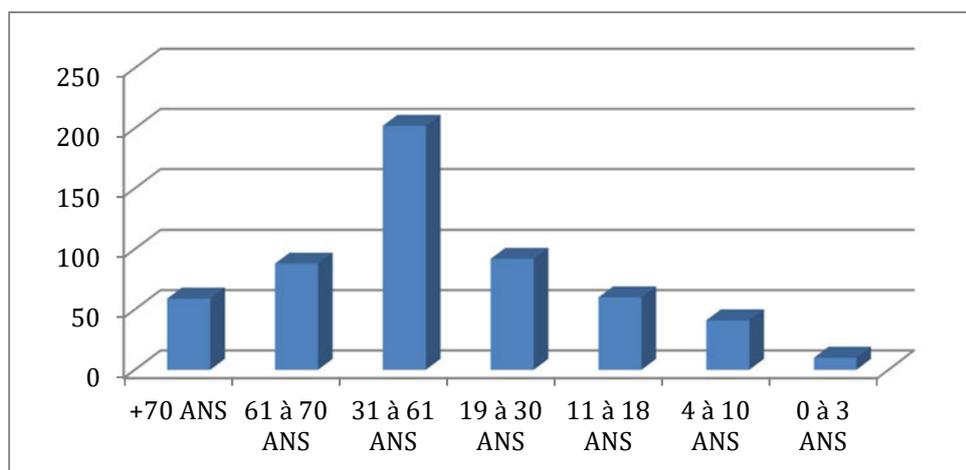


Répartition des CSP

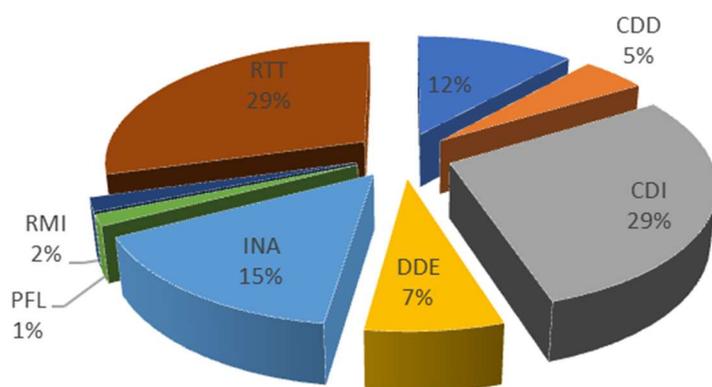


DDE : Demandeur d'emploi, INA : inactif RTT : Retraité RMI : Revenu minimum insertion (RSA) PFL : Profession Libérale-Restant : part non renseignée

²²⁵ Enquête Catégories Socio-Professionnelles d'Occupation du pars social de la SHLMR du 31/12/2018

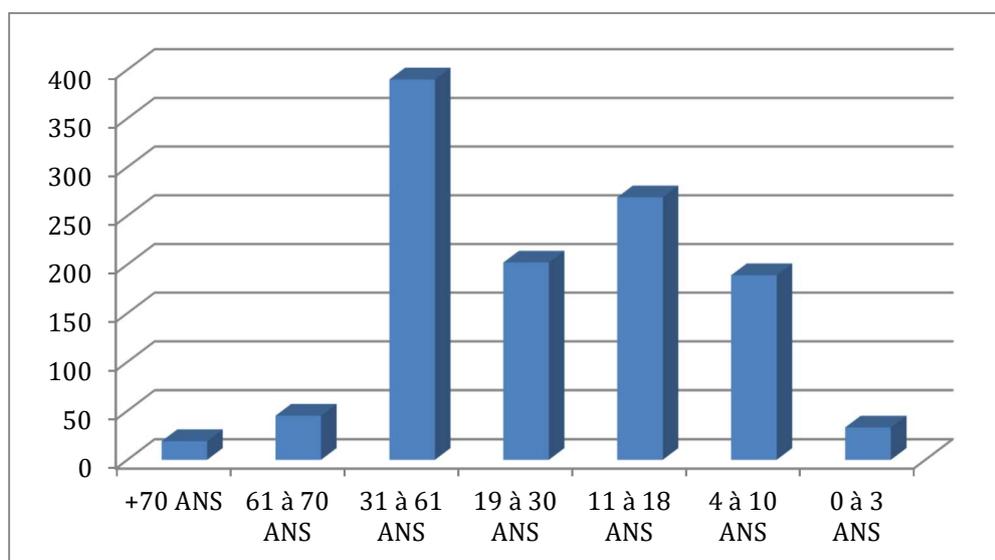


Répartition des CSP

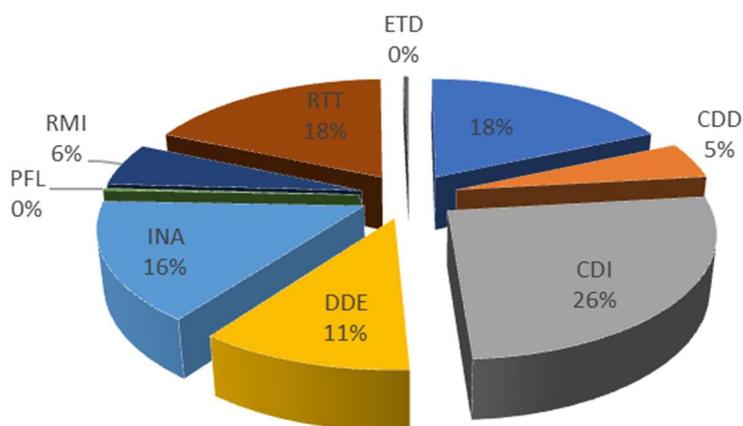


DDE : Demandeur d'emploi, INA : inactif RTT : Retraité RMI Revenu minimum insertion (RSA) PFL : Profession Libérale, Restant : part non renseignée

²²⁶ Enquête Catégories Socio-Professionnelles d'Occupation du pars social de la SHLMR du 31/12/2018



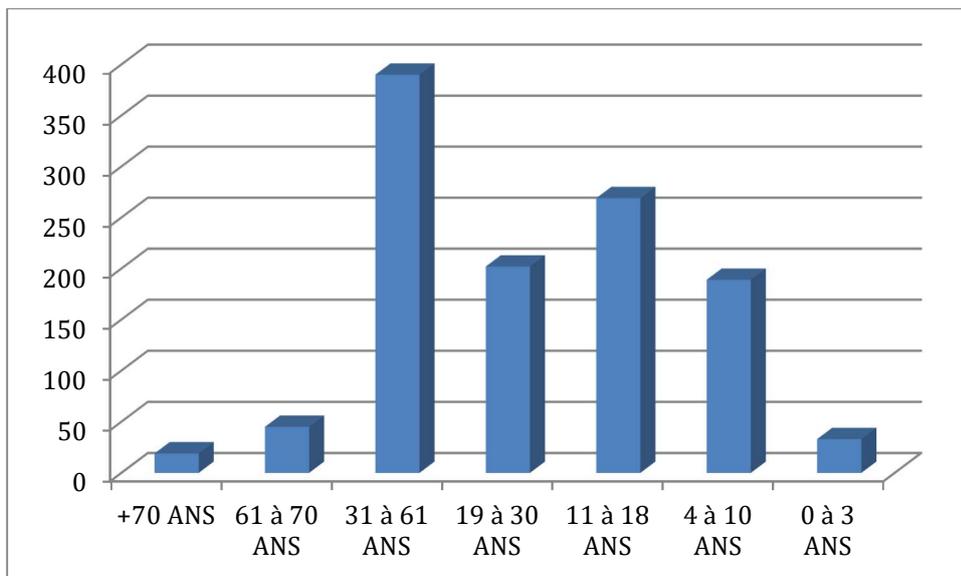
Répartition des CSP



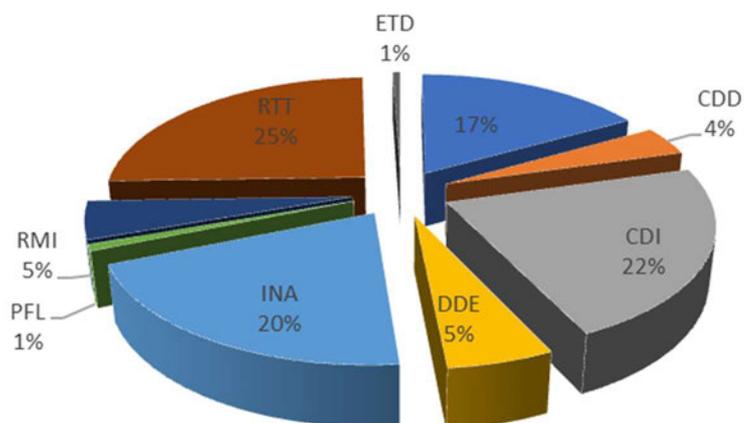
DDE : Demandeur d'emploi, INA : inactif RTT : Retraité RMI Revenu minimum insertion (RSA) PFL : Profession Libérale, Restant : part non renseignée

²²⁷ Enquête Catégories Socio-Professionnelles d'Occupation du pars social de la SHLMR du 31/12/2018

LES TAMARINS Source interne²²⁸



Répartition des CSP



DDE : Demandeur d'emploi, INA : inactif RTT : Retraité RMI : Revenu minimum insertion (RSA) PFL : Profession Libérale-Restant : part non renseignée

²²⁸ Enquête Catégories Socio-Professionnelles d'Occupation du pars social de la SHLMR du 31/12/2018

2.3. Indicateurs de gestion

Les bailleurs sociaux font appel à un ensemble d'indicateurs de gestion dont les plus en lien avec notre recherche sont le taux de vacance et le taux de mobilité.

Les taux de vacance et de mobilité ont des conséquences financières, et un effort constant est fait afin de maintenir ces taux bas.

La formule de calcul de l'indicateur du taux de vacance (en %) : rapport entre le nombre de logements vacants et le nombre total des logements *100. La vacance des logements sociaux est composée de différentes catégories :

1/La vacance « technique », qui signifie que le logement est en travaux ou en attente de travaux de réhabilitation ou de démolition et ne peut donc être occupé pour des raisons techniques,

2/La vacance dite « frictionnelle », liée au délai nécessaire pour relouer un logement entre deux locataires,

3/La vacance dite « structurelle », qui correspond aux logements disponibles à la location mais vides au-delà du délai couramment considéré comme nécessaire au processus de relocation. Il est considéré que passé ce délai, les organismes de logement social rencontrent des difficultés à louer lesdits logements. Le seuil retenu est celui de 3 mois de vacance, au-delà duquel le logement est considéré comme étant en situation de vacance « structurelle ». Dans le cas de ce travail c'est cette dernière catégorie qui est retenue.

Il est à noter que globalement et à l'échelle nationale, l'analyse des données montre que la sortie de la vacance est plus lente dans les QPV, et le taux de rotation plus élevé.

Avec un taux de 23,0% après 3 mois et 4,6% après 12 mois, soit respectivement 45% et 60% de plus que pour les logements hors QPV.²²⁹

L'autre indicateur est le taux de rotation des logements ou taux de mobilité.

La durée d'occupation déterminée à partir de la date d'emménagement dans le logement de l'occupant permet de calculer des taux de mobilité résidentielle annuels ou pluriannuels.

²²⁹ Rapport final 2017 de l'Agence Nationale de Contrôle de Logement Social (ANCOLS)-Etude de la vacance non technique des logements des organismes de logement social

Ce taux de mobilité, est l'un des indicateurs de fluidité du marché de l'habitat : plus le taux est élevé, plus le marché est fluide, donc détendu.

A l'inverse, plus il est bas, plus le marché est sous tension en raison d'une rareté de l'offre, tous statuts d'occupation confondus. Les habitants qui ont trouvé un logement correct tiennent à le conserver.

Toutefois, ces indicateurs révèlent également l'attractivité et le confort global des logements. Ce confort inclut la dimension physique mais également le confort social ressenti par les habitants. La qualité des rapports de voisinage mais également la perception de la qualité de son environnement et quartier sont des facteurs explicatifs de cet indicateur.

Les sites choisis pour notre enquête terrain ont des indicateurs de gestion qui nous semblent parlants et ont participé au choix de ces derniers.

Ces taux se comparent aux taux des groupements de gestion où se trouvent ces habitations. Ces groupements sont constitués d'environ une vingtaine de groupes d'habitation répartis sur les secteurs nord, sud, est, ouest de l'île.

Nos groupes d'habitation retenus dans la présente recherche, appartiennent à deux gérances du secteur nord :

1/**Gérance Calebassiers** pour les groupes **Flibustiers, Tamarins, Calebassiers**.

Le taux de mobilité de l'agence Calebassiers est en moyenne de **4,69%** et le taux de vacance des logements est de **1,48%**.

- Le groupe **FLIBUSTIERS** affiche un taux de rotation de **8,99%**, ce qui est élevé et un taux de vacance de **1,83%**.

- Le groupe **CALEBASSIERS** affiche un taux de rotation de **4,80%**, et un taux de vacance de **1,28%**.

- Le groupe **TAMARINS** affiche un taux de rotation de **2,66%**, et un taux de vacance de **1,14%**.

2/Gérance de Ruisseau pour le groupe Bouvet.

Ainsi, la moyenne du taux de mobilité à la gérance Ruisseau est de **4,55%** et le taux de vacance des logements est de **2,26%**.

- Le groupe **BOUVET** affiche un taux de mobilité de **3,33%** et un taux de vacance de **1,66%**.²³⁰

Diverses raisons peuvent expliquer le taux de rotation au sein des logements sociaux. Cependant vu la faiblesse de l'offre face à la demande à la Réunion, ce taux élevé reste relativement parlant. Malheureusement nous ne sommes pas en possession d'une analyse fine de cet indicateur qui expliquerait les raisons du départ d'un logement, cependant, mises à part des raisons telles que les départs pour cause d'emploi ou la décohabitation des ménages, un taux élevé de rotation peut révéler une dimension d'insatisfaction des habitants.

3. Enquêtes terrain et vérification

3.1. Enquêtes de perception, méthodologie et résultats :

Nous arrivons dans ce chapitre au sujet central de notre modélisation.

La base de données que nous allons utiliser est issue d'enquêtes menées sur trois années consécutives : 2016, 2017, 2018, auprès des habitants des quartiers prioritaires de la Réunion, incluant les quatre groupes d'habitations de la ville de Saint-Denis mentionnés plus haut.

Cette enquête a été menée par un bureau d'étude spécialisé : Etudes et Marketing.

Ce dernier est situé à la Réunion et il a été désigné dans le cadre d'un marché lancé par le bailleur social SHLMR en 2016.

Le but recherché par cette enquête a été de compléter et affiner le diagnostic au sein des quartiers prioritaires, dont comme nous l'avons mentionné, l'angle d'approche des institutions en charge du sujet pour définir ces périmètres, a été uniquement la question économique et la pauvreté.²³¹

²³⁰ Base des indicateurs de gestion de la SHLMR Décembre 2018

²³¹ Ces « carreaux » ou « amas » de carreaux doivent concentrer : « plus de 1 000 habitants ayant des ressources inférieures à 60% du revenu fiscal médian- Source INSEE

En effet, peu ou pas d'éléments de diagnostic nous informent sur le ressenti et la perception des principaux intéressés, les habitants de ces quartiers.

Cette enquête permet également de répondre à une exigence de concertation mais surtout fournit des éléments d'évaluation des actions mises en place pour les habitants et les avis qu'ils portent sur ces actions.

Ces questions ont été administrées par téléphone auprès d'un échantillon de locataires vivant au sein de ces groupes d'habitations de la SHLMR.

Pour rappel notre postulat global concernant la notion de la cohésion résidentielle est :

Le cadre minéral n'est pas neutre ; ses attributs agissent et sont en interaction avec les usagers et participent à la présence ou l'absence d'une certaine cohésion, un ordre général d'ensemble que nous nommons ici la cohésion résidentielle. De plus, les espaces habités, sont aussi des espaces représentés par les habitants. Cette représentation comporte des éléments cognitifs, affectifs et conatifs. Les dynamiques complexes des liens sociaux interagissent avec les dimensions morphologiques et géographiques des lieux de vie. La question de la cohésion sociale, dans sa partie opérationnelle se doit d'intégrer l'ensemble de ces dimensions.

Toutefois dans notre cas d'étude nous considérons la dimension minérale comme maîtrisée. En effet, la construction de ces bâtiments sociaux est particulièrement règlementée en France, de plus ces sites choisis sont globalement de même génération, Plus précisément, ils datent d'avant les nouvelles réglementations qui intègrent et imposent notamment le rajout des surfaces de balcon : les varangues. Surtout ces bâtiments ont été construits avant la Réglementation Thermique, Acoustique, Aération des Départements d'Outre-Mer (RTAA DOM)²³². Ces normes, liés aux enjeux climatiques et d'économie d'énergie ont apporté une réelle modification des morphologies des bâtiments dans les départements d'outre-mer. Par ailleurs lors de la visite sur site, aucun élément notable en termes de dégradation n'est visible et la gestion des sites concernant l'entretien semble normale. Ces points nous conduisent à prioriser la

²³² La réglementation thermique, acoustique et aération est applicable depuis le 1er mai 2010 dans les départements d'outre-mer. Elle concerne toutes les constructions neuves et parties nouvelles de bâtiments existants à usage d'habitation, elle vise la réduction des consommations énergétiques du bâtiment pour les DROM et le maintien d'une ambiance confortable,

dimension comportementale et les dynamiques des représentations et perceptions dans la vie sociale des groupes. (Voir reportage photographique P. 156 à 160)

Par conséquent, notre choix des thématiques issues de l'enquête et en concordance avec cette recherche est lié à la perception par les habitants de la qualité des liens sociaux, précisément **la perception concernant l'entente et la solidarité entre les voisins**.

En 2018, dans le cadre de cette recherche, un questionnaire supplémentaire lié aux valeurs est venu se rajouter au questionnaire de la politique de la ville. Les personnes à qui le questionnaire des valeurs a été administré sont les mêmes personnes ayant répondu aux questions sur la perception de leur cadre de vie et la qualité des liens sociaux et ceci lors de la même session. Ces personnes habitent dans les groupes cités précédemment : Les Flibustiers, Calebassiers, Tamarins et Bouvet.

Objectifs visés :

Notre but ici, est tout d'abord de :

- Vérifier si des liens de corrélation existent entre la réponse des habitants sur leurs perceptions de la qualité des liens sociaux de voisinage (questionnaire 1), et les profils psychologiques issus du questionnaire des valeurs (questionnaire 2).

- Si ces liens sont validés, d'en sélectionner les plus significatifs et de vérifier la nature des corrélations entre les notes données aux items : 1/l'entente entre les voisins, 2/la solidarité entre voisins, avec l'enquête des valeurs.

La validation et l'étude de ces corrélations nous permettraient de mieux comprendre les dynamiques comportementales des habitants au sein d'un groupe d'habitations et d'enrichir la démarche du diagnostic socio-urbain en intégrant des outils de mesure comportementaux, dans ce cas, l'échelle des valeurs.

Description de la méthode d'enquête :

- Enquête menée par téléphone auprès des résidents de la SHLMR
- L'administration du questionnaire est assistée par ordinateur via le logiciel d'enquêtes : « ASKIA »

Les enquêtes ont été réalisées sur l'ensemble des plages horaires, y compris après 18h et le samedi matin, de manière à ne pas écarter des profils de locataires peu présents à leur domicile (salariés, jeunes, ...).

Pendant la collecte de l'information, les enquêteurs ont été encadrés en permanence par un superviseur et des procédures de contrôles étaient mise en œuvre afin de fiabiliser le recueil de l'information (écoute en temps réel, enregistrement aléatoire des interviews, rappels, ...).

Taille et méthode d'échantillonnage :

4 opérations (immeubles) ont été sélectionnées pour la réalisation de ces enquêtes. La sélection s'est faite pour leur homogénéité géographique, urbaine, sociale et génération des bâtiments.

Au total, 280 locataires ont été interrogés, ce qui donne lieu à une marge d'erreur de +/- 5% à un niveau de confiance de 95%.

Formule de calcul de la marge d'erreur : Marge d'erreur (95 %) :

$$z \times \frac{\sigma}{\sqrt{n}}$$

Où n = taille de l'échantillon (280)

σ = écart type de la population qui se calcule avec la formule suivante :

$$\sigma = \sqrt{\frac{\sum (x_i - \mu)^2}{N}}$$

N = la taille de la population (pour nous environ 1750 locataires) Z : c'est le Z score, qui dépend du niveau de confiance. On a retenu un niveau de confiance de 95%, donc le z score vaut 1,96.

L'échantillon est représentatif de la population de base (≈ 1750 locataires). La méthode suivante a été appliquée pour garantir la représentativité de l'échantillon :

1. La population a été stratifiée selon les critères suivants : immeuble habité, taille du logement habité, ancienneté du locataire, âge du locataire, nombre d'occupants du logement.
2. Cette stratification a permis d'établir des statistiques de référence sur la population et ainsi d'établir des critères de représentativité.
3. Des quotas ont ensuite été établis pour chaque immeuble enquêté à partir de ces critères la représentativité a été assurée par la méthode des quotas, contrôlés tout au long de l'enquête. Les individus appelés ont été sélectionnés de manière aléatoire, ceux correspondants aux quotas déjà atteints étant écartés au fur et à mesure de l'avancée du terrain.
4. A l'issue de l'enquête, une procédure de redressement a été effectuée afin de corriger les distorsions éventuelles entre l'échantillon théorique défini dans le point 2 et l'échantillon final. Le redressement est une technique statistique qui consiste, en cas de distorsions (exemple : proportion de locataires d'appartements de type T3 un peu trop importante dans l'échantillon par rapport à sa proportion réelle dans la population de base), à redonner leur poids réel à des segments de populations sur ou sous-représentés dans l'échantillon. Cette technique permet l'extrapolation des résultats à l'ensemble de la population de base.

Questionnaire 1

La première enquête administrée contient un ensemble d'items tels que :

Ancienneté, perception de la qualité des sites, taux de motorisation, la satisfaction concernant les équipements urbains du quartier, la qualité des relations de voisinage et les avis concernant la programmation des actions sociales au sein des groupes d'habitations et l'envie d'y participer.

Dans le cadre spécifique de cette recherche, nous n'avons retenu que deux items en lien avec la qualité des relations de voisinage et en concordance avec notre sujet qu'est la cohésion sociale à l'échelle des résidences collectives.

Nous retenons donc les questions :

« *Donnez une note sur l'échelle de 1 à 10 à la question :*

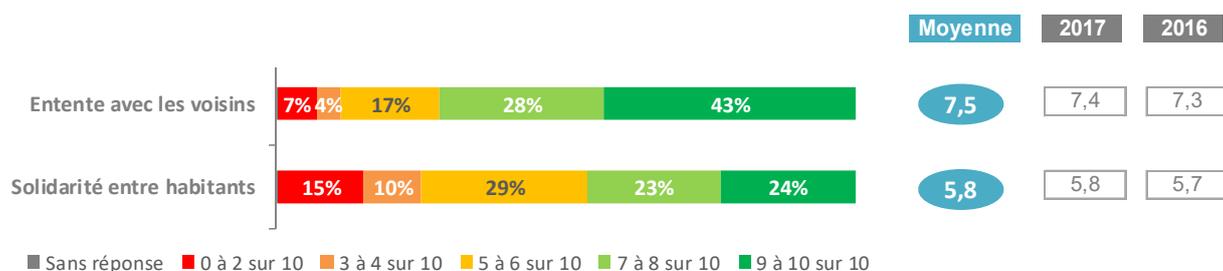
Q12/ Vous vous entendez bien avec tous vos voisins ?

Q13/ Il y'a de la solidarité entre les habitants ?

Nous allons extraire ici les résultats de ces deux questions liées aux liens de voisinage lors de la première enquête auprès des habitants des groupes d'habitations retenus.

Les résultats sur toute la ville de St Denis à titre indicatif :

Ces notes ont été données par les interrogés, habitants du parc de la SHLMR basé dans les quartiers prioritaires de Saint-Denis, total de l'effectif interrogé : 442 personnes.



A noter des valeurs plutôt stables depuis 2016 concernant ces deux items.

Résultats pour les groupes d'habitation sélectionnés :

Entente et sécurité dans le quartier	LES FLIBUSTIERS	CALEBASSIERS	LES TAMARINS	BOUVET
<i>Effectif interrogé</i>	75	171	63	61
Entente avec les voisins	6,6	7,6	8,5	7,6
Solidarité entre habitants	5,2	6,3	7,3	5,6

A noter que dans ces groupes, l'entente entre les voisins est mieux notée que la question de la solidarité.

3.2. Enquêtes Valeurs et résultats :

Ces questions ayant été administrées à la suite du questionnaire précédent aux mêmes personnes et lors de la même session, la méthodologie d'enquête reste la même.

Questionnaire 2 :

Rappel : l'approche de Kahle est basée sur le postulat que les individus s'adaptent à certains rôles dans la vie sociale en fonction de leurs valeurs. Les valeurs de Kahle constituent une liste plus condensée (en nombre de neuf) que la liste de Rokeach, donc plus opérationnelle lors des enquêtes. Les valeurs de Kahle sont plus orientées vers les comportements de la personne, elles sont de catégorie terminale. L'approche de la théorie des valeurs, révèle la structure du champ sociocognitif à la fois du groupe et de l'individu. Elle répond comme la théorie des représentations sociales à la question de la cohésion du groupe et particulièrement du comportement individuel. Par ailleurs, la relative stabilité des valeurs ouvre un potentiel prédictif et est susceptible de générer dans notre tentative de modélisation, un outil suffisamment simple et explicatif pour être transposable.

Rappel : Liste of Value selon Kahle :

Valeurs dépendantes de soi :

- Réussir son épanouissement personnel
- S'accomplir
- Avoir le respect de soi
- Éprouver des sensations
- Avoir la joie de vivre
- Se sentir en sécurité

Valeurs dépendantes d'autrui :

- Appartenir à un groupe
- Se sentir respecté
- Avoir des relations chaleureuses

Les six premières valeurs sont des valeurs internes parce qu'issues de l'individu alors que les trois dernières sont des valeurs externes. Nos hypothèses intégreront ces points. Globalement, nous supposons que les valeurs dépendantes d'autrui favorisent le lien social.

Liste des questions liées aux valeurs de Kahle

A la suite des questions posées dans le cadre de la première enquête, avec l'accord des interrogés, une autre série de questions liées aux valeurs a été posée :

*Q1. Je vais vous citer des qualités humaines et vous me direz si vous leur donnez de l'importance dans vos relations humaines et dans vos relations de voisinage. Je vous demande de les noter sur une échelle de 1 à 10 selon leur degré d'importance pour vous : 1 signifie que ce n'est pas du tout important pour vous dans vos relations avec les autres, et 10 signifie que c'est très important pour vous dans vos relations avec les autres...
Quelle note donnez-vous pour évaluer l'importance que vous donnez au fait ... (rotation aléatoire des items)*

Q1.1- d'appartenir à un groupe, d'avoir le sentiment de faire partie d'un groupe

Q1.2- d'éprouver des sensations, d'avoir une vie qui procure des sensations, de l'excitation

Q1.3- d'avoir la joie de vivre, de vivre bien son quotidien

Q1.4- d'avoir des relations chaleureuses avec les autres

Q1.5- de se sentir épanoui personnellement

Q1.6- de s'accomplir, d'atteindre des objectifs personnels

Q1.7- de se sentir respecté

Q1.8- de se sentir en sécurité

Q1.9- de se respecter soi-même, d'avoir une bonne image de soi

Résultats et hiérarchisation des valeurs par les interrogés :

	Note moyenne ensemble	Note moyenne Bouvet	Note moyenne Calebassiers	Note moyenne Flibustier	Note moyenne Tamarin
Q1.9- de se respecter soi-même, d'avoir une bonne image de soi	6,65	6,44	6,66	6,58	6,85
Q1.7- de se sentir respecté	6,31	6,22	6,38	6,10	6,45
Q1.8- de se sentir en sécurité	6,05	6,08	6,16	5,69	6,14
Q1.3- d'avoir la joie de vivre, de vivre bien son quotidien	5,92	5,84	5,97	5,75	6,06
Q1.5- de se sentir épanoui personnellement	5,92	5,35	6,10	5,92	5,94
Q1.4- d'avoir des relations chaleureuses avec les autres	5,89	5,40	5,96	5,73	6,30
Q1.6- de s'accomplir, d'atteindre des objectifs personnels	5,68	5,30	5,79	5,77	5,61
Q1.2- d'éprouver des sensations, d'avoir une vie qui procure des sensations, de l'excitation	4,74	4,61	4,56	4,76	5,31
Q1.1- d'appartenir à un groupe, d'avoir le sentiment de faire partie d'un groupe	4,73	4,81	4,58	4,71	5,11

A noter la relative homogénéité des réponses entre les interrogés des différents groupes d'habitations. L'écart des valeurs maximales et minimales des résultats de chaque question restent relativement faibles, exemple : 6,85 et 6,44 pour la question 9 - 6,45 et 6,10 pour la question 7, etc.

3.3. Validation des hypothèses et éléments de méthodologie :

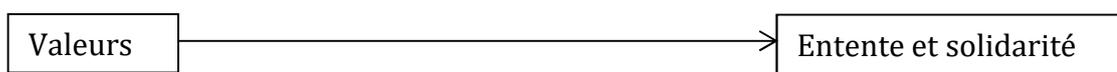
Tel qu'évoqué précédemment, les valeurs et la hiérarchie de ces dernières sont des éléments stables de la psychologie des individus. Les valeurs servent de guide au comportement afin d'aider l'individu à s'ajuster à son milieu. Rokeach (1973), Tremblay, Côté, (1985), Schwartz & Bilsky (1987), Lynn Kahle, (1983).

Par conséquent au sein de notre modélisation nous considérons les valeurs des interrogés comme des variables indépendantes et leurs perceptions de l'entente et de la solidarité entre les voisins comme des variables dépendantes. Nous cherchons s'il existe un lien de corrélation, et si oui, le poids statistique de ces liens.

Variables indépendantes

Corrélation

Variables dépendantes



Hypothèses

Nous ne présumons pas de lien de corrélation. Par conséquent, l'ensemble des neuf questions des valeurs sera testé, et nous retiendrons les plus significatives en lien avec l'entente et la solidarité.

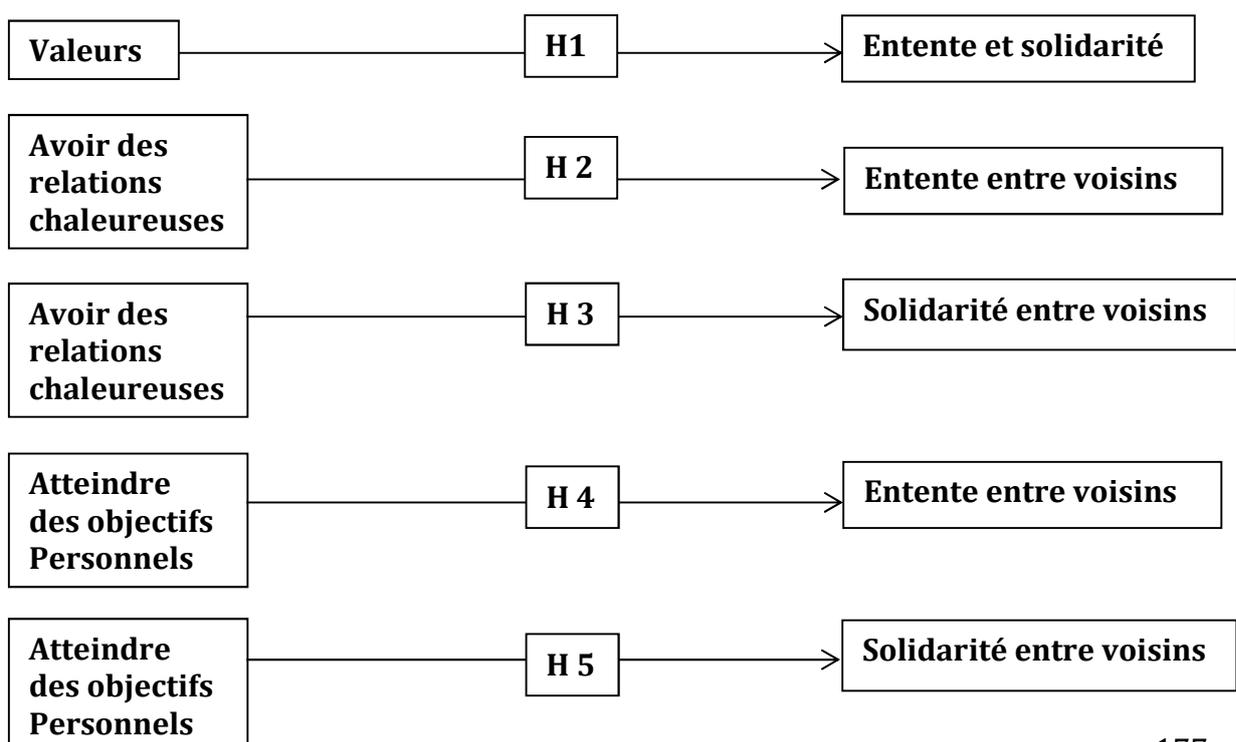
Hypothèse globale H1 : il existe un lien de corrélation entre les réponses des interrogés des questions valeurs (Q1à Q9) et les questions de l'entente et la solidarité entre les voisins (Q12, Q13)

H2 : Les réponses des interrogés de la question 4 Valeurs (d'avoir des relations chaleureuses) est corrélée aux réponses de la question 12 (Entente entre voisins)

H3 : Les réponses des interrogés de la question 4 Valeurs (d'avoir des relations chaleureuses) est corrélée aux réponses de la question 13 (Solidarité entre habitants)

H4 : Les réponses des interrogés de la question 6 Valeurs (de s'accomplir, d'atteindre des objectifs personnels) est corrélée aux réponses de la question 12 (Entente entre voisins)

H5 : Les réponses des interrogés de la question 6 Valeurs (de s'accomplir, d'atteindre des objectifs personnels) est corrélée aux réponses de la question 13 (Solidarité entre Habitants.)



Méthode d'analyse des données, logiciel et spécificités

Pour rappel, dans ces démarches d'analyses, nous avons été accompagnés par le bureau d'étude cité : Etude et Marketing.

Les données ont été analysées sous logiciel SPSS après un export sous format .SAV du logiciel Askia (logiciel de base utilisé pour la collecte d'information). SPSS conserve l'ensemble des spécificités des données originales, y compris le poids attribué à chaque répondant, issu de la procédure de redressement calculé sous le logiciel Askia.

Le logiciel SPSS est un logiciel spécialisé dans le traitement statistique. Il permet notamment de réaliser des tests statistiques complexes sur grands ou petits échantillons.

Analyse de Régression Multiples

Afin de vérifier les hypothèses posées, il a été procédé à une analyse de régression multiple. Deux modèles ont été examinés visant à mesurer l'impact des valeurs de Kahle sur la perception du lien social dans les résidences étudiées :

- L'un confronte les valeurs de Kahle (Q1.1 à 1.9) question et la manière dont les locataires évaluent la qualité de la relation entre les voisins (Q12)
- L'autre confronte les valeurs de Kahle (Q1.1 à 1.9) et la manière dont les locataires évaluent la qualité de la solidarité entre les voisins (Q13)

La régression multiple linéaire consiste à examiner la relation entre une variable dépendante Y (ici la perception du lien social : Q12, Q13 et Q22) et plusieurs variables indépendantes X (Q1.1 à Q1.9) :

$$Y = \alpha + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2 + \dots + \beta_k X_k$$

Les valeurs des coefficients $\alpha, \beta_1, \dots, \beta_k$ sont estimées selon la méthode de moindre carré.

La significativité des coefficients du modèle a été examinée dans un premier temps à travers une décomposition de la variance (variance explicative v/s variance résiduels).

Il s'agit d'établir si au moins un coefficient du modèle est significativement différent de 0.

La valeur $p = 0.00$ rejette ainsi l'hypothèse nulle (pour chacun des modèles) et il est possible de conclure que les valeurs de Kahle ont effectivement un impact sur les Q12 et Q13.

Nous pourrions dire donc que l'hypothèse globale **H1** est validée.

Dans le cas du test avec Q12 (qualité de la relation entre voisins), on note que ce chiffre est de 0,22. Ce qui signifie que les questions sur les valeurs (Q1.1 à Q1.9) expliquent à elles seules 22% de la variation de la Q12 (entente entre voisins). Le reste étant conditionné par d'autres facteurs probablement plus factuels et non intégré au test comme le bruit dans la résidence, l'ancienneté dans la résidence, la sympathie des voisins, etc.

Dans le cas du test avec Q13 (solidarité entre voisins), on note que ce chiffre est de 0,24. Ce qui signifie que les questions sur les valeurs (Q1.1 à Q1.9) expliquent à elles seules 24% de la variation de la Q13 (solidarité entre voisins). Le reste étant conditionné par d'autres facteurs probablement plus factuels et non intégré au test comme le fait d'avoir effectivement expérimenté ou non cette solidarité, d'en ressentir le besoin, etc.

Dans un deuxième temps, la significativité de chaque coefficient a été examinée à travers le test de Wald, à partir de la statistique,

$$\frac{\hat{\beta}_j}{\sqrt{V(\hat{\beta}_j)}} \sim t_{n-k-2}$$

$\hat{\beta}_j$ = estimation de la valeur de β_j

$V(\hat{\beta}_j)$ = estimation de la variance de β_j

k= nombre de paramètres dans le modèle

n= taille de l'échantillon

t_{n-k-2} = quantile de la distribution de t avec n-k-2 degrés de liberté.

Une valeur $p < 0.1$, signifie qu'on rejette l'hypothèse nulle et que la valeur du coefficient est différente de 0. Seuls les coefficients statistiquement significatifs ont été analysés. (tableaux en annexes).

Les résultats de ce test sont détaillés ci-après :

-H2 : la Q. 4 Valeurs (d'avoir des relations chaleureuses) est corrélée aux réponses de la Q.12 (Entente entre voisins)

Quand Q.4V gagne 1 point, Q12 gagne 0,5 points

Nous pourrions dire donc que l'hypothèse **H2** est validée.

- H3 : La Q. 4Valeurs (d'avoir des relations chaleureuses) est corrélée aux réponses de la Q.13 (Solidarité entre habitants)

Quand Q.4V gagne 1 point, Q13 gagne 0,5 points

Nous pourrions dire donc que l'hypothèse **H3** est validée.

H4 : Les réponses des interrogés de la Q.6 Valeurs (de s'accomplir, d'atteindre des objectifs personnels) est corrélée aux réponses de la Q.12 (Entente voisin)

Quand Q.6V gagne 1 point, Q12 perd 0,21 points

Nous pourrions dire que l'hypothèse **H4** est validée en termes de lien de corrélation. **Cependant nous pouvons noter une corrélation négative.**

H5 : Les réponses des interrogés de la Q.6 Valeurs (de s'accomplir, d'atteindre des objectifs personnels) est corrélée aux réponses de la Q.13 (Solidarité entre Habitants.)

Quand Q.6 V gagne 1 point, Q13 perd 0,4 points

Nous pourrions dire que l'hypothèse **H5** est validée en termes de lien de corrélation. **Cependant nous pouvons noter également une corrélation négative, plus forte que H4.**

CONCLUSION

Les années d'expérience personnelle en architecture se sont déroulées essentiellement dans le cadre de ce que l'on nomme dans le jargon : « réhabilitation en milieu occupé », c'est-à-dire des travaux effectués au sein des logements, ou comprenant l'enveloppe des bâtiments et les espaces extérieurs des groupes d'habitation sociaux, tout en maintenant les habitants et les familles dans les lieux. Ceci essentiellement dans le cadre des projets ANRU dans les quartiers dits « sensibles » en Île de France. Ces expériences furent l'occasion de mesurer la distance qui souvent sépare le document dessiné qu'est le plan, les supports graphiques de la conception, de la réalité des espaces une fois construits et habités. Cet écart et cette distance fondent profondément notre réflexion et notre motivation de recherche.

Les espaces habités sont certes déterminés et contraints par la structuration minérale des espaces par l'architecture, mais ils sont à la fois traversés par des dynamiques complexes liées aux représentations sociales, aux comportements et à la politique au sens large du terme. L'autre distance que l'observation nous révèle est justement celle qui sépare l'idéal politique, traduit par les valeurs et les lois qui en découlent, du territoire réel.

La question de la cohésion sociale et l'égalité des territoires qui occupent une grande partie des enjeux de la politique de la ville et des sociétés multiculturelles, en sont des exemples emblématiques. Ces idéaux et ces concepts souffrent à notre sens de carence en outils de mesure notamment parce qu'ils se posent à un niveau statistique et médiatique.

En effet c'est à l'échelle d'un quartier, qui souvent ne connaît pas de périmètre physique et objectif, que l'intérêt opérationnel des disciplines concernées se focalise.

C'est pour cette raison que notre démarche de recherche s'est centrée à des échelles où la réalité et les enjeux sont territorialisés. C'est à cette échelle que les attributs des espaces deviennent tangibles et observables et que la réalité vécue par les habitants peut être sujette à une enquête et que la construction des identités se mêle aux attributs des lieux.

Cette échelle observable des lieux permet quelques constats :

La qualité des espaces est un attribut multifactoriel et ne s'explique pas facilement à l'aide des seuls indicateurs classiques du type socio-économique. De plus, l'intervention architecturale à elle seule ne suffit pas à résoudre les désordres sociaux. Le simple aménagement d'une parcelle pour un projet de jardin partagé, la construction d'un local associatif ou l'aménagement d'un emplacement pour le tri sélectif par exemple, n'en garantissent pas forcément la performance sociale attendue. La situation fondamentale et d'ordre juridique qu'est la « jouissance paisible » n'est pas toujours atteignable par la maintenance technique des lieux.

C'est la dimension comportementale des usagers et leurs profils psychologiques qui sont également les éléments déterminants pour l'avènement d'une harmonie d'ensemble, que nous avons nommé : la cohésion résidentielle.

En référence aux travaux des chercheurs qui ont traité du sujet, nous avons développé un argumentaire et une modélisation qui mettent en avant la place des valeurs individuelles et collectives au sein des dynamiques des groupes et des territoires.

En ayant démontré les liens de corrélation entre les valeurs des personnes et la qualité perçue des liens de voisinages au sein d'un groupe d'habitations (H1), nous pouvons affirmer que la théorie des valeurs représente effectivement un outil qui a toute sa place dans la méthodologie du diagnostic socio-urbain. En effet, peu d'outils objectifs liés aux comportements des habitants sont dans les usages des acteurs du diagnostic territorial.

Par ailleurs, notre développement théorique autour de la notion de la cohésion sociale, puis sa territorialisation à l'échelle réduite d'une résidence, a mis en exergue des dénominateurs communs entre la dimension de l'architecture et celle des comportements sociaux : les notions de l'ordre, d'absence de conflit, d'harmonie d'ensemble et de solidarité.

Ces points ont guidé notre recherche et le choix des items pour la modélisation.

Les valeurs tournées vers autrui contribuent à construire des liens sociaux harmonieux (H2 et H3).

La présence de ces valeurs et sa vérification objective au sein du groupe social nous révèlent une partie de la structure des dynamiques comportementales.

A l'inverse, et ce fut une relative surprise d'observer que la valeur « d'accomplissement et de poursuite d'objectifs personnels » a une corrélation et un impact négatif sur l'entente et surtout la solidarité au sein des liens de voisinage (H4 et H5).

Notre démarche terrain, à l'aide de l'outil de la théorie des valeurs nous a révélé également d'autres points.

Lors de l'analyse, nous avons pris note d'un lien de corrélation entre la question : « *Q.1V- d'appartenir à un groupe, d'avoir le sentiment de faire partie d'un groupe* » avec l'envie de participer aux animations en bas d'immeuble dans le cadre des actions sociales que le bailleur déploie dans ses quartiers (questionnaire politique de la ville).

Ce point représente un intérêt pour nous car il révèle également les mécanismes motivationnels qui entrent en action au sein des groupes d'habitation. Ceci fait référence à notre développement théorique qui conditionne la tranquillité des lieux de vie, à la présence et à l'implication des habitants et la prise en main collective des enjeux (Hunter, Kasarda, Janowitch, 1974, Krohn, Freudenberg, Skogan 1986).

Toutefois, nous n'avons volontairement pas retenu cet item car pas directement lié à la mesure de la cohésion sociale et la solidarité mais plutôt lié à des actions mis en œuvres et l'envie d'y participer. Cependant, ces résultats seront affichés dans les documents annexes.

De nos jours, un bailleur social se trouve confronté aux mêmes enjeux qu'un bailleur classique, c'est-à-dire la nécessité de mener une réflexion constante sur la qualité des services, la maintenance technique, la gestion sociale, une certaine concurrence avec d'autres opérateurs du marché et par conséquent l'attractivité de ses produits.

Notre recherche concerne l'enjeu de la gestion des sites et les dynamiques des espaces habités. Les résultats issus de l'enquête des valeurs représentent des données particulièrement riches notamment sur le classement de la hiérarchie de ces dernières.

Ces items sont les trois premiers et dans l'ordre de hiérarchisation issus de l'enquête auprès des habitants :

1/Q.9 V- de se respecter soi-même, d'avoir une bonne image de soi

2/Q.7 V- de se sentir respecté

3/Q.8 V- de se sentir en sécurité

Ces résultats issus de l'enquête des valeurs nous renseignent pour l'élaboration d'une stratégie de service en concordance avec l'attente des habitants.

La théorie des valeurs a démontré depuis de nombreuses années son efficacité dans le domaine spécifique du marketing et du comportement des consommateurs, notamment dans sa dimension prédictive.

Nous n'avons pas cherché à exploiter cette dimension dans le cadre de notre recherche, cependant, le potentiel prédictif de cette démarche nous laisse envisager de nombreux cas d'applications notamment dans les projets expérimentaux où le comportement des usagers est un facteur déterminant.

Nous pensons à des projets des sites axés sur le développement durable, le tri sélectif, l'économie d'énergie et plus généralement le concept de l'habitat participatif.

L'outil d'enquête List of value (LOV) de Lynn R. Kahle a montré un grand degré opérationnel dans le cadre du sondage d'un échantillon de public interrogé, ceci notamment par le nombre limité de ses items.

De plus, cette approche et notre modélisation nous semblent être largement transposables sur différents sites et pour divers sujets d'étude.

Cette présente recherche n'a fait qu'entrouvrir le potentiel de la théorie des valeurs en lien avec notre concept spécifique de la cohésion résidentielle et les enjeux urbains. De multiples domaines de recherche pourraient tirer bénéfice de cette approche.

Nous espérons ainsi avoir apporté une petite contribution à ce champ immense qu'est la réflexion liée aux territoires habités.

Bibliographie

- ABRIC Jean-Claude, *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF, 1994, 2e édition 1997.
- Amphoux Pascal -Ambiances urbaines et espaces publics- 2003
- Barker, R. G.: 1968, *Ecological Psychology: Concepts and Methods for Studying the Environment of Human Behavior*, Stanford University Press, Stanford, California
- Baszanger Isabelle La trame de la négociation- Sociologie qualitative et interactionnisme (Éditions de l'Harmattan, 1992).
- Beauvais Caroline, Jane Jenson, 2002 Canadian Policy Research Networks Inc.
- Benedikt M.L 1979-Path dependance and position dependance on isovist fields- University of Texas Austin
- Bernard P., 1999, La cohésion sociale : critique dialectique d'un quasi-concept, *Lien social et Politiques*, 41, 47-59
- Blanc-Chaléard Marie-Claude, « Les immigrés et le logement en France depuis le XIXe siècle. Une
- Bonnes, Fornara, Bonaiuto -Perceived residential environment quality -2006
- BOURDIEU, P. 1993. *La misère du monde*, Paris, Le Seuil.
- Bronfenbrenner, U. (2001). The bioecological theory of human development. In N. J. Smelser & P. B. Baltes (Eds.), *International encyclopedia of the social and behavioral sciences* (Vol. 10, pp. 6963–6970). New York: Elsevier
- Bursik, Robert J., Jr., and Jim Webb. 1982. "Community Change and Patterns of Delinquency." *American Journal of Sociology* 88: 24-42
- Candas Victor CEPA du CNRS Strasbourg « *Habitat, confort et énergie* », Genève le 22 mai 2003.
- CASTELLS, M. 1997. *The Power of Identity*, Oxford ; Blackwell. Traduction française : *Le pouvoir de l'identité (L'ère de l'information 2)* Paris, Fayard, 1999.
- CHAMBOREDON, J.-C. ; LEMAIRE, M. 1970. « Proximité spatiale et distance sociale »,

- Chan, J.TO- Developing a definition and analytical framework for Empirical Research-2006
- Chompalov L. Popov *International Journal of Humanities and Social Science* - October 2012
- Clements-Croome, D., John, G., Loy, H. and Wu, S. (2004) Building Performance of Intelligent Buildings, CIB 2004 Conference, Toronto, Canada
- Cohen, S., Kamarack, T., & Mermelstein, R. (1983). A global measure of perceived stress. *Journal of Health and Social Behavior*, 24, 385-396.
- D.SIRET O. BALAY, E. MONIN « ambiances dans la production architecturale contemporaine » UMR CNRS 1563 - LABORATOIRE CERMA-2001
- Dick Stanley *The Canadian Journal of Sociology / Cahiers canadiens de sociologie* Vol. 28, No. 1, Special Issue on Social Cohesion in Canada 2001-2003
- Dines, N., Cattell, V., Gesler, W., Curtis, S., 2006. Public Spaces, Social Relations and Well-being in East London. Policy Press, Bristol ; Joseph Rowntree Foundation, York.
- Dubois B. (1994), *Comprendre le Consommateur*, Dalloz Gestion, 2ème Ed.
- Durkheim E. *De la division du travail social*, Livre II et III, Paris Presse universitaire de France 1967
- Durkheim E. « Détermination du fait moral » ,1906 cité par Moscovici
- Durkheim E.-Le suicide. Étude de sociologie. Les Presses universitaires de France, 1897
- Eisenman, P. *Blurred zones: investigations of the interstitial*: Eisenman Architects, 1988-1998. New York Monacelli Press
- Esping-Andersen, Gosta. 1990. *The Three Worlds of Welfare Capitalism*. Princeton, NJ: Princeton University Press.
- FÉLONNEAU M.-L- *Cognition Sociale. Spatialisation de l'identité*-2003,
- FÉLONNEAU M.-L., (2004), « Love and Loathing of the city : urbanophilia and urbanophobia. Topological identity and perceived Incivilities », *Journal of Environmental Psychology*, vol. 24, n° 1, pp. 43-52.

- Fischer Gustave Nicolas, Jacqueline C. Vischer (1997) *L'évaluation des environnements de travail : la méthode diagnostique* ; De Boeck Supérieur, Presse de l'Université de Montréal,
- Forrest, RS; Kearns - Social cohesion social capital and the Neighbourhood. / A.In: Urban Studies, Vol. 38 (12), 11.2001
- Forsé M. L'ordre improbable. Entropie et processus sociaux. 1989
- Foxe, J., & Simpson, G. (2002). Flow of activation from V1 to frontal cortex in humans - A framework for defining "early" visual processing. *Experimental Brain Research*, 142(1), 139-150.
- FUKUYAMA, F. 1999-*Le grand bouleversement : la nature humaine et la reconstitution de l'ordre social*, Paris, la Table Ronde, 2003
- G.Ewans, S.Cohen « Environmental stress program» in Social Ecology University of California 1987
- G.W.Evans, J.M.McCOY - « When building don't work » « journal of environmental psychologie »1998
- Galster, George C., Roberto G. Quercia, Alvaro Cortes, and Ron Malega. 2003. "The Fortunes of Poor Neighborhoods," *Urban Affairs Review* 39: 205–227.
- Gary, T., Environment Behavior Studies. In: Introduction to Architecture, 1979.
- George C. Galster's "Consequences From the Redistribution of PA.Jargowsky-Urban Poverty During the 1990s: A Cautionary Tale" First Published May 1, 2005
- Gerald Franz et Jan M. Wiener « From space syntax to space semantics »- 2005
- GESIS Data Archive- P Dickes, M.Valentova M.Borsenberger Social cohesion measurement based on data from EVS- 2009
- Gibson.J.J 1979 -The Ecological approach to visual perception- Boston Houghton Mifflin
- Goffman E., La mise en scène de la vie quotidienne 1959
- Grafmeyer Yves et Isaac Joseph « *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, » Ed. de l'Aube, 1979, p. 251–78.
- Harle', N. Roles and meanings of transitional spaces: Some aspects for consideration. *Arch. & Comport. /Arch. and Behav.* Vol. 9. No. 3, 1993.
- Hechter, M. 1987. Principles of Group Solidarity. Berkeley, CA: University of California Press.

- Hillier Bill - Arch.Behav, Vol 3, n3, P201 (1987)
- Hillier, B. 1996. Space is the Machine. Cambridge University Press. Hillier, B. and Hanson, J. 1984. The Social Logic of Space. Cambridge University Press Paperback 1989
- Hunter, A. 1974. Symbolic Communities: The Persistence and Change of Chicago's Local Communities. Chicago: University of Chicago Press. Kasarda, J.D. and M. Janowitz. 1974. "Community Attachment in Mass Society." American Sociological Review 39: 328-39.
- Ittleson, William H., ed. Environment & Cognition. New York: Seminar Press, 1973- cité et traduit par : K.Weiss 2007
- Jacobs J. -The Death and life of Great American Cities -1961.
- James Q. Wilson, George L. Kelling « Thinking About Crime ». The police and neighborhood safety « BROKEN WINDOWS theory » 1982
- Jargowsky, Paul A. 2005. "Response to George C. Galster's 'Consequences From the Redistribution of Urban Poverty During the 1990s: A Cautionary Tale,'" Economic Development Quarterly 19 (2): 133-135.
- Jensen, J. 'Mapping Social Cohesion: The State of Canadian Research.'. SRA-321, 1998, Strategic Research and Analysis Directorate, Department of Canadian Heritage, Ottawa
- JODELET Denise, *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 1997
- John R. Aiello, Baum Andrew Springer Residential Crowding and Design Science & Business Media, 2012
- Jürgen Habermas « Théorie de l'Agir Communicationnel » Payot -1988- p105
- Kahle Lynn *Social Values and Social Change Adaptation to life in America* New York, N.Y. : Praeger, 1983
- Kahle, Lynn R. (1983), *Social Values and Social Change : Adaptation to Life in America*, New York: Praeger. (1984), *Attitudes and Social Adaptation : A Person Situation Interaction Approach*, New York : Pergamon.
- Kahle, Lynn R. (1983), *Social Values and Social Change : Adaptation to Life in America*, New York: Praeger. (1984), *Attitudes and Social Adaptation : A Person Situation Interaction Approach*, New York: Pergamon.

- Kearns A. and R.Forrest, - Cohesion, Social Capital and the Neighbourhood – Urban studies 38(12) · November 2001
- Kelling, George L.Wilson, James Q. Broken windows: the police and neighborhood safety. *Atlantic Monthly*. 1982 Mar; 249(3):29–38
- Kitchen Peter, Examen du lien entre la criminalité et la situation socio-économique à Ottawa et à Saskatoon : Analyse géographique à petite échelle -Mai 2006 rapport pour le ministère de la justice Canadienne
- Kornhauser, Ruth Rosner. 1978. Social Sources of Delinquency: An Appraisal of Analytic Models . Chicago : University of Chicago Press
- L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine, Paris, Flammarion
- LAZZERI Christian Identité et appartenance sociale Hors-série 2013. Philosophie et sciences sociales
- Léger Jean-Michel - enquête sur les nouveaux logements, 1970-1990
- Leonova T. « L'approche écologique de la cognition sociale » -2004
- Letesson Qu. Du phénotype au génotype : analyse de la syntaxe spatiale en architecture minoenne 2009 (Pr. Univ.Louvain)
- lockwood David « Civic integration and social cohesion »-1999
- Luyat M., T.Regia-Les affordances de J.Gibson aux formalisations récentes du concept- Corte CNRS France, Univ. Illinois USA, 2009
- Manin Stéphane. L'espace de considération des choix de localisation des ménages. *49ème Colloque International de l'Association des Sciences Régionales de Langue Française ASRDLF*, Jul 2012-
- Matlin Margaret « Cognition » ed. Harcourt-1998
- Maxwell J. : « *What's social cohesion and why do we care* » Canadian policy research network 2003
- Maxwell, J., 1996. Social Dimensions of Economic Growth: University of Alberta
- MC Grath J E, (1982). Methodological problems in research on stress. In H W Krohne and L Laux (Eds), (1982). Achievement, Stress, and Anxiety (pp. 19-48). Washington, DC,: Hemisphere. G.Moser " psychologie environnementale " (2009)
- McGraw-Hill. Psychological Stress and the Coping Process. New York : R S, (1966).

- Moles A.-Psychologie de l'espace -1996- éd : Broché
- Morenoff, J.D. and R.J. Sampson. 1997. "Violent Crime and the Spatial Dynamics of Neighborhood Transition : Chicago, 1970-1990." *Social Forces* 76(1):31-64.
- Moscovi, S. : 1989 *Des représentations collectives aux représentations sociale-* Presse universitaire de France
- MOSCOVICI, S. 2000. « Pensée stigmatisée et pensée symbolique. Deux formes élémentaires de la pensée sociale », Paris, Presses Universitaires de France, 21-53.
- Moser G. « psychologie environnementale » (2009)
- Moser G. *Dynamique des représentations sociales de l'urbanité et spatialisation de l'identité-2015*
- Nassar A., Samaty *International Journal of Innovative Research in Science, Engineering and Technology-2014*
- Newman Oscar -*Defensible space theory-1972*, extrait traduit par Anne Wyvekens -2009
- Nolan, J.J.; Conti, N. and McDevitt, J. 2004. *Situational policing: neighbourhood development and crime control. Policing & Society* 14: 99-117
- Observatoire des faits d'incivilités dans le parc Hlm - Vague 2016 - JUILLET 2016
- Observatoire national des ZUS, Rapport 2005, Paris, DIV, 2005
- Palmade J.-*Système symbolique et idéologique d'habiter-CSTB 1977*
- Park Robert, Burgess Ernest, McKenzie Roderick (1925), *The City. Suggestions for Investigation of Human Behavior in the Urban Environment*, Chicago, University of Chicago Press, 1967
- PÉTONNET, C. 1987. *Ethnologie des banlieues*. Paris, éd. Galilée.
- Philippe de Carlos *Le savoir historique à l'épreuve des représentations sociales* Thèse -2015
- Piombini Arnaud, « Contexte spatial des ambiances urbaines et usage des lieux », *Environnement - Modélisation - Caractérisation* 2013,
- Pitts, A. C. and J. b. Saleh. *Building Transition Spaces, Comfort and Energy Use. 25th Conference on Passive and Low Energy Architecture*. Dublin, 2008.
- Presses de Sciences Po | *Revue française de sociologie* 2006/4 - Vol. 47 p931

- Putois B.-Représentation spatiales et visuelles Laboratoire d'études des mécanismes cognitifs univ. de Lyon -2011
- Reimer, Wilkinson et Woodrow, The New Rural Economy Project Research-2002
- REMY, J. ; VOYÉ, L. 1981. *Ville, ordre et violence*, Paris, PUF.
- *Revue française de sociologie*, XI-1, janvier-mars, p. 3-33.
- Ritzen, Easterly et Woolcock, On "Good" Politicians and "Bad" Policies: Social Cohésion, Institutions, and Growth.-2000
- Robert J. Sampson and W. Byron Groves: Community Structure and Crime: Testing Social-Disorganization Theory The American Journal of Sociology, Vol. 94, No. 4 (Jan., 1989),
- Roché S.- incivilité et désordres en public, Revue française de sciences politique- Juin 2000.
- Rokeach Milton -The Nature of Human Values. Free Press, 1973
- Rokeach, M., Belief, Attitude and Values, San Francisco: JosseyBass, 1968.
- Saul D. Alinsky Rules for radicals : a practical primer for realistic radicals /. New York: Random House, 1971.
- Sennett, R. 1986. The Fall of Public Man. London, faber and faber.
- Shalom H. Schwartz LES VALEURS DE BASE DE LA PERSONNE : THÉORIE, MESURES ET APPLICATIONS
- Shaw, C. R., & McKay, H. D. (1972). Juvenile delinquency and urban areas. Chicago, IL: University of Chicago Press
- SKOGAN W. G. Crime and the Spiral of Decay in American Neighborhoods, University of California Press, 1990 et 1992
- Slater, K. (1986). « Discussion paper the assessment of comfort ». Journal of the Textile Institute, 77(3), 157-171.
- Smith N. 1996. The New Urban Frontier – Gentrification and the Revanchist City, London, Routledge.
- Stanley, Dick. 'What Do We Know About Social Cohesion: The Research Perspective of the Federal Government's Social Cohesion Research Network.' The Canadian Journal of Sociology, 2003, Vol. 28, No. 1
- Thrasher, F. M., (1936), The Gang: A Study of 1,313 Gangs in Chicago, 2nd revised edition, Chicago: University of Chicago Press.

- Tognoli Jerome: Residential environments handbook of environmental psychology vol 1 new york wiley 1987-p655-690
- TOURNIER, M. 1985. « Hypothèses et méthodes pour l'étude de la sloganisation », *Mots, les langages du politique*, n° 11, p. 155-187.
- Vaillancourt Yves : LES PRATIQUES D'ACTION COMMUNAUTAIRE EN MILIEU HLM-2007
- Valette Florence Pierre - Valeurs et Marketing : Origine historique, Spécificités et champs d'application- Economie et Société N° 14 -1989
- Virilio Paul *L'Espace critique* 1984 éd : Bourgois,
- Wacquant Loïc J. D. "Désordre dans la ville". In: Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 99, septembre 1993.
- Weiss K. « L'INDIVIDU FACE AUX CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES » 2007
- Weiss K., G Moser, C Germann - Revue Européenne de Psychologie 2006 –
- Wihtol de Wenden Catherine, « Ville, religion et immigration », *Annales de la Recherche urbaine*, n° 96.
- Woldoff, R.A. 2002. "The Effects of Local Stressors on Neighborhood Attachment." *Social Forces* 81: 87-116.
- Wyvekens et Donzelot « Espace public et sécurité » Documentation française, Problèmes politiques et sociaux-2006

Annexes :

Contribution des valeurs pour expliquer les variations de Q12 (entente entre voisins)		
Hiérarchie		
1	Q1.4- d'avoir des relations chaleureuses avec les autres	Quand Q1.4 gagne 1 point, Q12 gagne 0,5 points
2	Q1.3- d'avoir la joie de vivre, de vivre bien son quotidien	Quand Q1.3 gagne 1 point, Q12 gagne 0,3 points
3	Q1.6- de s'accomplir, d'atteindre des objectifs personnels	Quand Q1.6 gagne 1 point, Q12 perd 0,21 points
4	Q1.8- de se sentir en sécurité	Quand Q1.8 gagne 1 point, Q12 gagne 0,21 points
0	Q1.1- d'appartenir à un groupe, d'avoir le sentiment de faire partie d'un groupe	Impact sur Q12 (entente entre voisins) non significative
0	Q1.2- d'éprouver des sensations, d'avoir une vie qui procure des sensations, de l'excitation	Impact sur Q12 (entente entre voisins) non significative
0	Q1.5- de se sentir épanoui personnellement	Impact sur Q12 (entente entre voisins) non significative
0	Q1.7- de se sentir respecté	Impact sur Q12 (entente entre voisins) non significative
0	Q1.9- de se respecter soi-même, d'avoir une bonne image de soi	Impact sur Q12 (entente entre voisins) non significative

Contribution des valeurs pour expliquer les variations de Q13 (solidarité entre les habitants)		
Hiérarchie		
1	Q1.4- d'avoir des relations chaleureuses avec les autres	Quand Q1.4 gagne 1 point, Q13 gagne 0,5 points
2	Q1.6- de s'accomplir, d'atteindre des objectifs personnels	Quand Q1.6 gagne 1 point, Q13 perd 0,4 points
3	Q1.2- d'éprouver des sensations, d'avoir une vie qui procure des sensations, de l'excitation	Quand Q1.2 gagne 1 point, Q13 gagne 0,3 points
0	Q1.1- d'appartenir à un groupe, d'avoir le sentiment de faire partie d'un groupe	Impact sur Q13 (entente entre voisins) non significative
0	Q1.3- d'avoir la joie de vivre, de vivre bien son quotidien	Impact sur Q13 (entente entre voisins) non significative
0	Q1.5- de se sentir épanoui personnellement	Impact sur Q13 (entente entre voisins) non significative
0	Q1.7- de se sentir respecté	Impact sur Q13 (entente entre voisins) non significative
0	Q1.8- de se sentir en sécurité	Impact sur Q13 (entente entre voisins) non significative
0	Q1.9- de se respecter soi-même, d'avoir une bonne image de soi	Impact sur Q13 (entente entre voisins) non significative

Contribution des valeurs pour expliquer les variations de Q22 (envie de participer aux animations)		
Hiérarchie		
1	Q1.1- d'appartenir à un groupe, d'avoir le sentiment de faire partie d'un groupe	Quand Q1.1 gagne 1 point, Q22 gagne 0,24 points
0	Q1.4- d'avoir des relations chaleureuses avec les autres	Impact sur Q22 (entente entre voisins) non significative
0	Q1.6- de s'accomplir, d'atteindre des objectifs personnels	Impact sur Q22 (entente entre voisins) non significative
0	Q1.2- d'éprouver des sensations, d'avoir une vie qui procure des sensations, de l'excitation	Impact sur Q22 (entente entre voisins) non significative
0	Q1.3- d'avoir la joie de vivre, de vivre bien son quotidien	Impact sur Q22 (entente entre voisins) non significative
0	Q1.5- de se sentir épanoui personnellement	Impact sur Q22 (entente entre voisins) non significative
0	Q1.7- de se sentir respecté	Impact sur Q22 (entente entre voisins) non significative
0	Q1.8- de se sentir en sécurité	Impact sur Q22 (entente entre voisins) non significative
0	Q1.9- de se respecter soi-même, d'avoir une bonne image de soi	Impact sur Q22 (entente entre voisins) non significative

Regression		
Notes		
Output Created		03-May-2019 09:41:45
Comments		
Input	Data	D:\QPV-2018\QPV-Normal 2018\Questionnaire Supplementaire\Export- SHLMR-Sup-2018.sav
	Active Dataset	DataSet1
	Filter	<none>
	Weight	REDRESSEMENT
	Split File	<none>
	N of Rows in Working Data File	280
Missing Value Handling	Definition of Missing	User-defined missing values are treated as missing.
	Cases Used	Statistics are based on cases with no missing values for any variable used.
Syntax		REGRESSION /MISSING LISTWISE /STATISTICS COEFF OUTS R ANOVA /CRITERIA=PIN(.05) POUT(.10) /NOORIGIN /DEPENDENT Q12 /METHOD=ENTER Q1NOTEQ11DAPPARTEN IRUNGROUPEDAVOIRLE Q1NOTEQ12DPROUVER DESSENSATIONSDAVOI RU Q1NOTEQ13DAVOIRLAJ OIEDEVIVREDEVIVREB Q1NOTEQ14DAVOIRDES RELATIONSCHALEUREU SESA Q1NOTEQ15DESESENTI RPAOUIPERSONNELLE MENT Q1NOTEQ16DESACCOM PLIRDATEINDREDES SOB JE Q1NOTEQ17DESESENTI RRESPECT Q1NOTEQ18DESESENTI RENSCURIT Q1NOTEQ19DESERESP ECTERSOIMMEDAVOIRU N.
Resources	Processor Time	00 00:00:00.109
	Elapsed Time	00 00:00:00.163
	Memory Required	52716 bytes
	Additional Memory Required for Residual Plots	0 bytes

Variables Entered/Removed ^b			
Model	Variables Entered	Variables Removed	Method
1	<p>Quelle note donnez-vous pour évaluer l'importance que vous donnez au fait ...</p> <p>Q1.9- de se respecter soi-même, d'avoir une bonne image de soi, Quelle note donnez-vous pour évaluer l'importance que vous donnez au fait ...</p> <p>Q1.1- d'appartenir à un groupe, d'avoir le sentiment de faire partie d'un groupe, Quelle note donnez-vous pour évaluer l'importance que vous donnez au fait ...</p> <p>Q1.6- de s'accomplir, d'atteindre des objectifs personnels, Quelle note donnez-vous pour évaluer l'importance que vous donnez au fait ...</p> <p>Q1.8- de se sentir en sécurité, Quelle note donnez-vous pour évaluer l'importance que vous donnez au fait ...</p> <p>Q1.3- d'avoir la joie de vivre, de vivre bien son quotidien, Quelle note donnez-vous pour évaluer</p>		Enter

ANOVA ^b						
Model		Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
1	Regression	460,072	9	51,119	8,749	,000
	Residual	1572,307	269	5,843		
	Total	2032,378	278			

Coefficientsa						
Model		Unstandardized Coefficients		Standardized Coefficients	t	Sig.
		B	Std. Error	Beta		
1	(Constant)	2,231	1,120		1,992	,047
	Quelle note donnez-vous pour évaluer l'importance que vous donnez au fait ... Q1.1- d'appartenir à un	,065	,099	,048	,650	,516
	Quelle note donnez-vous pour évaluer l'importance que vous donnez au fait ... Q1.2- d'éprouver des	,101	,108	,071	,937	,349
	Quelle note donnez-vous pour évaluer l'importance que vous donnez au fait ... Q1.3- d'avoir la joie de	,305	,138	,172	2,213	,028
	Quelle note donnez-vous pour évaluer l'importance que vous donnez au fait ... Q1.4- d'avoir des relations	,488	,136	,280	3,598	,000
	Quelle note donnez-vous pour évaluer l'importance que vous donnez au fait ... Q1.5- de se sentir épanoui	-,029	,141	-,017	-,204	,838
	Quelle note donnez-vous pour évaluer l'importance que vous donnez au fait ... Q1.6- de s'accomplir,	-,214	,128	-,131	-1,672	,096
	Quelle note donnez-vous pour évaluer l'importance que vous donnez au fait ... Q1.7- de se sentir	-,007	,161	-,003	-,043	,965
	Quelle note donnez-vous pour évaluer l'importance que vous donnez au fait ... Q1.8- de se sentir en	,214	,122	,129	1,756	,080
	Quelle note donnez-vous pour évaluer l'importance que vous donnez au fait ... Q1.9- de se respecter soi-	-,018	,180	-,006	-,100	,921

LETTRE D'ENGAGEMENT DE NON-PLAGIAT

Je, soussigné(e) **Arash KHALATBARI** en ma qualité de doctorant(e) de l'Université de La Réunion, déclare être conscient(e) que le plagiat est un acte délictueux passible de sanctions disciplinaires. Aussi, dans le respect de la propriété intellectuelle et du droit d'auteur, je m'engage à systématiquement citer mes sources, quelle qu'en soit la forme (textes, images, audiovisuel, internet), dans le cadre de la rédaction de ma thèse et de toute autre production scientifique, sachant que l'établissement est susceptible de soumettre le texte de ma thèse

Fait à Saint-

Signature :



Extrait du Règlement intérieur de l'Université de La Réunion
(validé par le Conseil d'Administration en date du 11 décembre 2014)

Article 9. Protection de la propriété intellectuelle – Faux et usage de faux, contrefaçon, plagiat

L'utilisation des ressources informatiques de l'Université implique le respect de ses droits de propriété intellectuelle ainsi que ceux de ses partenaires et plus généralement, de tous tiers titulaires de ces droits.

En conséquence, chaque utilisateur doit :

- utiliser les logiciels dans les conditions de licences souscrites ;
- ne pas reproduire, copier, diffuser, modifier ou utiliser des logiciels, bases de données, pages Web, textes, images, photographies ou autres créations protégées par le droit d'auteur ou un droit privatif, sans avoir obtenu préalablement l'autorisation des titulaires de ces droits.

La contrefaçon et le faux

Conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle d'une œuvre de l'esprit faite sans le consentement de son auteur est illicite et constitue un délit pénal.

L'article 444-1 du code pénal dispose : « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques ».

L'article L335_3 du code de la propriété intellectuelle précise que : « Est également un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une œuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur, tels qu'ils sont définis et réglementés par la loi. Est également un délit de contrefaçon la violation de l'un des droits de l'auteur d'un logiciel (...) ».

Le plagiat est constitué par la copie, totale ou partielle d'un travail réalisé par autrui, lorsque la source empruntée n'est pas citée, quel que soit le moyen utilisé. Le plagiat constitue une violation du droit d'auteur (au sens des articles L 335-2 et L 335-3 du code de la propriété intellectuelle). Il peut être assimilé à un délit de contrefaçon. C'est aussi une faute disciplinaire, susceptible d'entraîner une sanction.

Les sources et les références utilisées dans le cadre des travaux (préparations, devoirs, mémoires, thèses, rapports de stage...) doivent être clairement citées. Des citations intégrales peuvent figurer dans les documents rendus, si elles sont assorties de leur référence (nom d'auteur, publication, date, éditeur...) et identifiées comme telles par des guillemets ou des italiques.

Les délits de contrefaçon, de plagiat et d'usage de faux peuvent donner lieu à une sanction disciplinaire indépendante de la mise en œuvre de poursuites pénales.